BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Prix : 2 fr. 50

11e Année. — 1921

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

ILLUSTRÉ

de Dessins satiriques et allégoriques par J. SENNEP
et MARLE
et d'une Chanson encartée hors-texte

14, RUE DE ROME
PARIS (VIII)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LE BÉLIER ET LE TAUREAU

Ligueurs et adhérents à la Ligue d'Action Française
Janvier vous avertit de renouveler votre inscription.

123 D 26 (21

L'ACTION FRANÇAISE
DU DIMANCHE

Organe de Défense nationale et de Défense sociale

COMPLÉMENT HEBDOMADAIRE ET AGRICOLE
DE L'ACTION FRANÇAISE QUOTIDIENNE

Vivant, illustré de caricatures, donne le résumé des faits importants de la semaine et des commentaires politiques. Collaboration régulière de LÉON DAUDET *et* JACQUES BAINVILLE.

LE NUMÉRO : 15 Centimes

TARIF DES ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS
France et Colonies.....	7 Fr.	4 Fr.
Étranger.....	9 Fr.	5 Fr.

L'ACTION FRANÇAISE *du dimanche comporte une série de chroniques régionales, une chronique agricole, des articles de technique agricole ; elle fait une large part à l'étude des questions sociales. C'est dire qu'elle constitue un excellent instrument de propagande, susceptible de faciliter, en la préparant, la lecture habituelle du quotidien.*

PHOTOGRAPHIE D'ART

Agrandissements - Pastels - Émaux

CHÉRI-ROUSSEAU

12, Rue Boissy-d'Anglas, 12 — PARIS

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 02-03

Conditions spéciales aux lecteurs de l'Almanach

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Typographie - Lithographie - Gravure

La Librairie de L'ACTION FRANÇAISE *se charge, aux meilleures conditions, de tous les travaux d'imprimerie. Un agent est à la disposition de la clientèle pour prendre les commandes à domicile, étudier les projets et fournir des devis. Pour des demandes importantes, notre agent se rend en province. - On peut envoyer des demandes de renseignements et de prix par correspondance. Joindre un timbre de 0,25 pour la réponse.*

TRAVAUX DE VILLE

CARTES DE VISITE ET DE LUNCH
LETTRES DE MARIAGE — AVIS DE NAISSANCE
PAPIER A LETTRES EN TIMBRAGE
(GRAND CHOIX)

IMPRESSIONS DE COMMERCE

LETTRES — FACTURES — REGISTRES
CARNETS A SOUCHE, ETC.
TABLEAUX-RÉCLAME ET AFFICHES EN COULEURS

Travail rapide et soigné - Prix défiant toute concurrence

S'ADRESSER A LA

LIBRAIRIE DE L'ACTION FRANÇAISE

12, Rue de l'Isly ✳ **PARIS** (8e)

Janvier 1921

1	Sam.	*Circoncision.* S. Odilon, Ab.
2	Dim.	*Le S. Nom de Jésus.* S. Macaire, Ab. S. Adélard, Ab.
3	Lundi	Se Geneviève, V. Se Bertilie.
4	Mardi	S. Rigobert, E.
5	Merc.	S. Eclesphore, Pp. M. S. Siméon Stylite, C.
6	Jeudi	*L'Epiphanie du Seig.*
7	Vend.	Se Viergue, V. S. Chéau, C.
8	Sam.	S. Lucien, E. M. Se Gudule, V.
9	Dim.	*dans l'oct. de l'Epiph.* S. Julien l'hospital., C.
10	Lundi	S. Guillaume, E.
11	Mardi	S. Hygin, Pp. M.
12	Merc.	S. Arcade, M. Se Césarie, V.
13	Jeudi	S. Agrèce, E. S. Léonce, E.
14	Vend.	S. Hilaire, E. D. S. Félix, M.
15	Sam.	S. Maur, Ab. S. Paul, Er
16	Dim.	*IIe après l'Epiphanie.* S. Furcy, Ab. S. Marcel, Pp. M.
17	Lundi	S. Antoine, Ab.
18	Mardi	*La Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
19	Merc.	S. Sulpice, E. S. Canut, R. M. SS. Marius et C. C. M.
20	Jeudi	SS. Fabien et Sébastien, MM.
21	Vend.	Se Agnès, V. M.
22	Sam.	SS. Vincent et Anastase, MM.
23	Dim.	*Septuagésime.* S. Raymond de Pennafort, C. Se Emérentienne, V.M.
24	Lundi	S. Timothée, E. M. S. Babylas, E. M.
25	Mardi	*La Conv. de S. Paul.*
26	Merc.	Se Paule, Vv. S. Polycarpe, E. M.
27	Jeudi	S. Julien, E. S. Jean Chrysostôme, E. D.
28	Vend.	S. Charlemagne, Emp.
29	Sam.	S. François de Sales, E.
30	Dim.	*Sexagésime.* Se Bathilde, R. Vv. Se Martine, V. M.
31	Lundi	S. Pierre Nolasque, C. Se Marcelle, Vv.

21, *Anniversaire de la mort de Louis XVI.*

Nota. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Eglise universelle auquel ont été ajoutés les noms de saints honorés particulièrement en France.

Abréviations. — Ab. abbé ; Ap. apôtre ; C. confesseur ; D. docteur ; E. évêque ; Emp. empereur ; Er. ermite ; Imp. impératrice ; M. martyr ; P. pénitent ; Pp. pape ; R. roi ou reine ; V. vierge ; Vv. veuve.

LA MAISON FRANÇAISE **RAMLOT** *Tailleurs, Chemisiers, Chapeliers* civils, militaires, ecclésiastiq.

76, Rue de Rennes, PARIS (6e). Téléphone : **Saxe 15-70**

Grande Spécialité d'Imperméables pure laine, gabardine et LODEN d'Alsace

TÉLÉPH. LOUVRE 09-22

Léo de Lie

TAILLEURS

3, Rue du Helder, 3

(Angle du Boulevard des Italiens)

1er ETAGE (ASCENSEUR)

PARIS (IXe)

SERRURERIE

Charpentes en fer
Grilles -:- Marquises
Serrurerie d'art
Installations d'Appartements
et de Bureaux

Louis DOREAU

ENTREPRENEUR

9, Rue du Gros-Caillou, PARIS (VIIe)

Téléphone : Saxe 38-37

APPLICATION GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ

INSTALLATION D'USINE ET DE CHATEAUX

Sonnerie -:- Téléphone et Appareils de Réseau
Lumière -:- Transport de Force
Moteurs -:- Chauffage

PLOMBERIE

COUVERTURE -- EAU & GAZ

Février 1921

1	Mardi	S. Ignace, E. M. S. Sigebert, R.	14	Lundi	S. Valentin, M.
2	Merc.	*La Purif. de N.-D.* S. Ildefonse, E.	15	Mardi	SS. Faustin et Jovite, MM.
3	Jeudi	S. Blaise, E. M.	16	Merc.	S. Onésime, C.
4	Vend.	Se Jeanne de France, R. Vv. S. André de Corsini, E.	17	Jeudi	S. Sylvain, E. S. Théodule, C.
5	Sam.	Se Agathe, V. M.	18	Vend.	S. Siméon, E. M.
6	Dim.	*Quinquagésime.* S. Vaast, E. S. Tite, E. Se Dorothée, V. M.	19	Sam.	S. Gabin, M.
7	Lundi	S. Romuald, Ab.	20	Dim.	*IIe de Carême.* S. Eucher, E.
8	Mardi	S. Jean de Matha, C.	21	Lundi	B. Pépin de Landen, C. S. Flavien, E.
9	Merc.	*Les Cendres* (1). Se Apoline, V. M. S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.	22	Mardi	*La Chaire de S. Pierre à Antioche.*
10	Jeudi	Se Scholastique, V.	23	Merc.	S. Pierre Damien, E. D.
11	Vend.	S. Severin, Ab. Les Fondateurs des Servites, CC.	24	Jeudi	S. Mathias, Ap.
12	Sam.	Se Eulalie, V.	25	Vend.	Se Valburge, V. B. Isabelle de France, V.
13	Dim.	*Ier de Carême.* S. Fulcran, E. S. Grégoire II, Pp.	26	Sam.	Se Mechtilde, V. S. Nestor, E.
			27	Dim.	*IIIe de Carême.* Se Honorine, V. M. S. Léandre, E. D.
			28	Lundi	S. Romain, Ab. Se Béatrice, Vv.

8, *Mardi-Gras.*

11, *Première apparition de Notre-Dame de Lourdes.*

16, 18 et 19, *Quatre-Temps.*

(1) *Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques inclus.*

BOIS — CHARBONS — COKES

Maison fondée en 1780

E. BROSSEL

Paris, 238, rue de Vaugirard. — Tél. *Saxe* 12-19

'Le Cancer & les Gémeaux.

LE CANCER ET LES GÉMEAUX

AMEUBLEMENTS
A. ROSINI
Meubles de style neufs et d'occasion. Meubles de bureau, siège, articles de literie. Achat de meubles. Expertises:
MAISON DE CONFIANCE — PRIX MODÉRÉS
7, rue Rossini et 7, rue Drouot. — Téléphone ; Bergère 42-76

Mars 1921

1	Mardi	S. Aubin, E. Se Eudoxie, M.	18	Vend.	*La Compas. de N.-D.* S. Alexandre, E. M. S. Cyrille, E. D.
2	Merc.	S. Simplice, Pp.			
3	Jeudi	Se Cunégonde, Imp. V.	19	Sam.	S. Joseph.
4	Vend.	S. Casimir, C. S. Lucius, Pp. M.	20	Dim.	*Les Rameaux.* S. Vulfran, Ab.
5	Sam.	S. Adrien, M.			S. Benique, Ab.
6	Dim.	*IVe de Carême.* Se Colette, V.	21	Lundi	S. Benoît, Ab.
7	Lundi	S. Thomas d'Aquin, D. Ses Perpétue et Félicité, MM.	22	Mardi	S. Paul, E. Se Léa, V.
			23	Merc.	S. Victorien, M.
8	Mardi	S. Jean de Dieu, C.	24	Jeudi	*La Cêne du Seigneur.* S. Romule, M.
9	Merc.	Se Franç. Romaine, Vv.	25	Vend.	*L'Annonciation.* S. Hermelan, Ab.
10	Jeudi	*Les XL Martyrs.* S. Droctovée, Ab.	26	Sam.	SS. Castule et Emmanuel, MM.
11	Vend.	S. Firmin, Ab.	27	Dim.	*Pâques.* S. Jean Damascène, D. S. Rupert, E.
12	Sam.	S. Grégoire, Pp, D. S. Pol de Léon, E.			
13	Dim.	*La Passion de Seig.* Se Euphrasie, V. S. Gerald, E.	28	Lundi	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R.
14	Lundi	Se Mathilde, R. Vv.			
15	Mardi	S. Zacharie, Pp.	29	Mardi	S. Eustase, Ab. S. Jonas, M.
16	Merc.	Se Eusebie, V. S. Héribert, E.	30	Merc.	S. Rieul, E. S. Quirin, M.
17	Jeudi	Se Gertrude, V, S. Patrice, E.	31	Jeudi	Se Balbine, V. S. Amédée, C.

24, 25 et 26, *Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.*

Reliure & Brochure en tous genres, Reliure de luxe

Ancienne Maison MAILLET

FONDÉE EN 1837

MARCEL BARAST

Successeur de H. CAUCHIS

Fournisseur de la Bibliothèque Nationale de l'Union Centrale des Arts décoratifs, etc.

Usine à GENTILLY (Seine)

36, RUE DES PETITS-CHAMPS
PARIS-TEL : GUTENBERG 22-49

LA

Nouvelle Librairie Nationale

3, Place du Panthéon, 3 :-: PARIS

est un des centres
de la reconnaissance intellectuelle française

Elle édite les ouvrages de :

Jacques BAINVILLE
Léon DAUDET
Louis DIMIER
René JOHANNET
Charles MAURRAS
Georges VALOIS

et de **vingt autres** écrivains dont les idées et les doctrines entrent pour une part de plus en plus grande dans la préparation du nouvel ordre universel

---

Les éditions de la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE sont en vente dans les principales librairies de Paris et des Provinces.

AVIS. — Nous rappelons au public parisien que la **Librairie de l' « Action Française »**, 12, rue de l'Isly (au coin de la rue de Rome), vend tous les ouvrages de la *Nouvelle Librairie Nationale*.

Avril 1921

1	Vend.	S. Hugues, E.	17	Dim.	*IIIe après Pâques.*
2	Sam.	S. Franç. de Paule, C.			S. Anicet, Pp. M.
		S. Nizier, E.	18	Lundi	S. Parfait, M.
3	Dim.	*In albis.*	19	Mardi	S. Elphège, E. M.
		S. Richard, E.			S. Expédit, M.
4	Lundi	S. Isidore, E. D.	20	Merc.	S. Marcellin, E.
5	Mardi	S. Vincent Ferrier, C.	21	Jeudi	S. Anselme, E. D.
		S. Gerald, C.			Se Opportune, V.
		S. Irène, V. M.	22	Vend.	SS. Soter et Caïus,
6	Merc.	S. Célestin, Pp.			EE. MM.
7	Jeudi	S. Hégésippe, C.	23	Sam.	S. Georges, M.
8	Vend.	S. Gautier, Ab.			S. Adalbert, E. M.
9	Sam.	Se Valtrude, Vv.	24	Dim.	*IVe après Pâques.*
		S. Gaucher, C.			S. Fidèle de Sigma-
10	Dim.	*IIe après Pâques.*			rinden, M.
		S. Macaire, E.	25	Lundi	S. Marc, Evang.
		S. Fulbert, E.	26	Mardi	SS. Clet, Pp. M. et
11	Lundi	S. Léon, Pp. D.			Marcellin, E. M.
12	Mardi	S. Jules, Pp.	27	Merc.	S. Polycarpe, E. M.
13	Merc.	S. Herménégilde, R.M.			S. Anastase, Pp.
		Se Ida, V.			S. Frédéric, E.
14	Jeudi	S. Justin, M.	28	Jeudi	S. Paul de la Croix, C.
		SS. Tiburce, Valérien			S. Vital, M.
		et Maxime, MM.	29	Vend.	S. Pierre, M.
15	Vend.	Se Anastasie, V. M.			S. Robert, Ab.
16	Sam.	S. Benoît Labre, C.	30	Sam.	S. Eutrope, E. M.
		S. Paterne, E.			Se Cath. de Sienne, V.

13, *Solennité de Saint Joseph.*
25, *Les Litanies majeures.*

La Maison Française RAMLOT

TAILLEURS - CHEMISIERS - CHAPELIERS

CIVILS -:- MILITAIRES -:- ECCLÉSIASTIQUES

76, RUE DE RENNES PARIS (6e) — TÉLÉPHONE : SAXE 15-70

Pantalon - Veston - Jaquette et Pardessus demi-saison

GRANDE SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

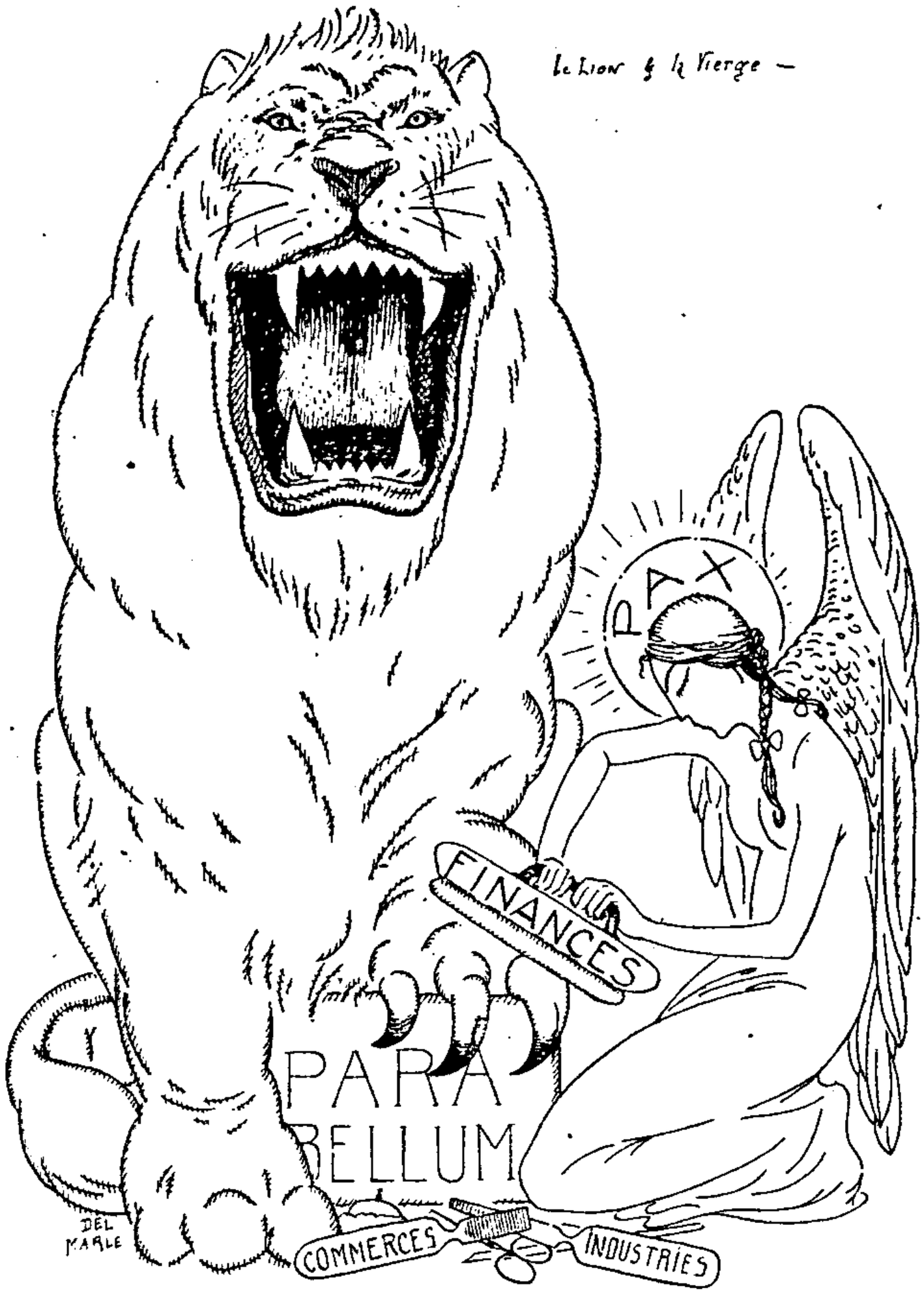

LE LION ET LA VIERGE

1er Mai : Saint Philippe

Fête de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Nous signalons aux royalistes le beau buste de Mgr le Duc d'Orléans sculpté par Maxime Real del Sarte.

Dans une lettre autographe, le Prince a félicité l'artiste en ces termes : « Aucun des bustes faits de moi jusqu'à présent ne m'a donné la satisfaction complète que me procure celui que tu viens d'achever, et c'est vraiment sous ces traits de parfaite ressemblance qu'il me plaît de penser que les royalistes et beaucoup de Français pourront voir celui dont le cœur ne bat que pour la France tout entière, toujours plus grande, plus glorieuse et plus puissante. »

Mai 1921

1	Dim.	*Ve après Pâques.* SS. Philippe et Jacques, AA. pp.	17	Mardi	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.
2	Lundi	S. Athanase, E. D.	18	Merc.	S. Venant, M.
3	Mardi	*L'Invention de la Ste Croix.* SS. Alexandre de CC. MM. S. Juvenal, E.	19	Jeudi	S. Yves, C. S. Pierre Célestin, Pp. Se Pudentienne, V.
			20	Vend.	S. Baudille, M. S. Bernardin de Sienne, C.
4	Merc.	Se Monique, Vv.	21	Sam.	Se Estelle, V. S. Hospice, C.
5	Jeudi	*L'Ascension du Seig.* S. Pie V, Pp. S. Eutrope, E.	22	Dim.	*La Trinité.* S. Ausone, M. S. Romain, Ab.
6	Vend.	S. *Jean devant la Porte latine.* Se Avoye, V. M.	23	Lundi	S. Didier, E
			24	Mardi	*N.-D. Auxiliatrice.* SS. Donatien et Rogatien, MM.
7	Sam.	S. Stanislas, E. M.			
8	Dim.	*dans l'oct. de l'Ascens.* S. Michel archange. S. Désiré, C.	25	Merc.	S. Grégoire VII, Pp. S. Urbain, Pp. M.
9	Lundi	S. Grégoire de Naziance, E. D.	26	Jeudi	*La Fête-Dieu.* S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, Pp. M.
10	Mardi	S. Antonin, E. SS. Gordien et Epimaque, MM. Se Solange, V.	27	Vend.	Se Marie-Madeleine de Pazzi, V. S. Jean, Pp. M.
11	Merc.	S. Mamert, E.	28	Sam.	S. Augustin de Cantorbery, E. S. Germain, E.
12	Jeudi	SS. Nérée et CC. MM. Se Flavie, Domitille, V. M.	29	Dim.	*IIe ap. la Pentecôte.* S. Maximin, E.
13	Vend.	S. Gervais, E.	30	Lundi	S. Félix, Pp. M. Se Jeanne d'Arc, V. S. Ferdinand, R. C.
14	Sam.	S. Boniface, M. S. Pacôme, Ab.	31	Mardi	Se Angèle de Mérici, V. Se Pétronille, V.
15	Dim.	*La Pentecôte.* S. Jean Baptiste de la Salle, C.			
16	Lundi	S. Honoré, E. S. Ubald, E.			

1er, *Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.*
2, 3 et 4, *Les Rogations.*
8, *Solennité de Sainte Jeanne d'Arc.*
14, *Vigile de la Pentecôte avec jeûne.*
18, 20 et 21, *Quatre-Temps.*

⚜ Le Buste de Mgr le Duc d'Orléans ⚜

⚜ ⚜ Sculpté par Maxime Réal del Sarte ⚜ ⚜

Grandeur naturelle, terre cuite.....	**170** Fr. »
— — patiné ivoire.....	**120** Fr. »
Demi-grandeur, terre cuite.....	**67** Fr. **50**
— patiné ivoire.....	**45** Fr. »

Ces prix comprennent les frais d'emballage ou de remise à domicile dans Paris.

L'envoi est fait en Grande Vitesse, port dû.

On peut voir, dans notre Almanach 1920, une gravure sur bois de V. Dutertre, reproduisant l'œuvre de Maxime Réal del Sarte.

INSIGNES
DE LA
LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Broche de chasse droite, argent.....	**13** Fr.
— — — vermeil.....	**18** Fr.
— — oblique, argent.....	**13** Fr.
— — — vermeil.....	**18** Fr.
Epingle de cravate, argent.....	**9** Fr.
— — vermeil.....	**13** Fr.

L'envoi est fait franco par poste.

La broche de chasse droite, par la disposition de l'insigne, est le modèle destiné aux dames.

Les insignes en or ne sont établis que sur commande.

S'adresser à la Librairie de L'ACTION FRANÇAISE

Juin 1921

1	Merc.	S. Pothin, E. Se Blandine, V. et leurs CC. MM.
2	Jeudi	SS. Marcellin et CC. MM.
3	Vend.	*Le S.-C. de Jésus.* Se Clotilde, R. Vv.
4	Sam.	S. François Caracciolo, C. S. Pereuse, Ab.
5	Dim.	*IIIe ap. la Pentecôte.* S. Boniface, E. M.
6	Lundi	S. Norbert, Ab.
7	Mardi	S. Claude, E.
8	Merc.	S. Médard, E.
9	Jeudi	SS. Prime et Félicien, MM. Se Pélagie, V. M.
10	Vend.	S. Landry, E. Se Marguerite, R. Vv.
11	Sam.	S. Barnabé, Ap.
12	Dim.	*IVe ap. la Pentecôte.* S. J. de S. Facond, C. SS. Basilide et CC. MM.
13	Lundi	S. Ant. de Padoue, C. S. Adrien, M.
14	Mardi	S. Basile le Grand, E. D.
15	Merc.	SS. Fargeau et Fargeon, MM. SS. Gui et CC. MM.
16	Jeudi	S. Jean-François Régis, C.
		S. Cyr et Se Julitte, MM.
17	Vend.	S. Avit, Ab.
18	Sam.	Se Marine, V. SS. Marc et Marcellin, MM.
19	Dim.	*Ve ap. la Pentecôte.* Se Julienne de Falconiéri, V.
		SS. Gervais et Protais, MM.
20	Lundi	S. Silvère, Pp. M. S. Lain, E.
21	Mardi	S. Louis de Gonzague, C. S. Leufroi, Ab.
22	Merc.	S. Paulin, E.
23	Jeudi	S. Félix, M.
24	Vend.	*Nativité de S. Jean Baptiste.*
25	Sam.	S. Guillaume, Ab. S. Antide, E. M. S. Prosper, E.
26	Dim.	*VIe ap. la Pentecôte.* SS. Jean et Paul, MM.
27	Lundi	S. Ladislas, R. C.
28	Mardi	S. Irénée, E. D. S. Léon II, Pp.
29	Merc.	SS. Apôtres Pierre et Paul.
30	Jeudi	Commémoration de S. Paul. S. Martial, E.

L'ALMANACH DE

L'ACTION FRANÇAISE

Voici à quelles conditions nous pouvons encore céder les anciens almanachs :

Année	1909...	3 fr.	l'exemplaire.
—	1910...	2 fr. 75	—
—	1911...	épuisé.	
—	1912...	2 fr. 25	—
—	1913...	1 fr. 75	—
—	1914...	1 fr. 50	—
Année	1915 et 1916...	Pas paru.	
—	1917.	1 fr. 25	l'exemplaire.
—	1918.	1 fr. 50	—
—	1919.	Edit. ordin.	1 fr. 50
—	—	Edit. luxe.	2 fr. 75
—	1920.	Edit. ordin.	2 fr. »
—	—	Edit. luxe.	6 fr. »

Prière d'ajouter 0 fr. 15 pour la recommandation de chaque envoi.

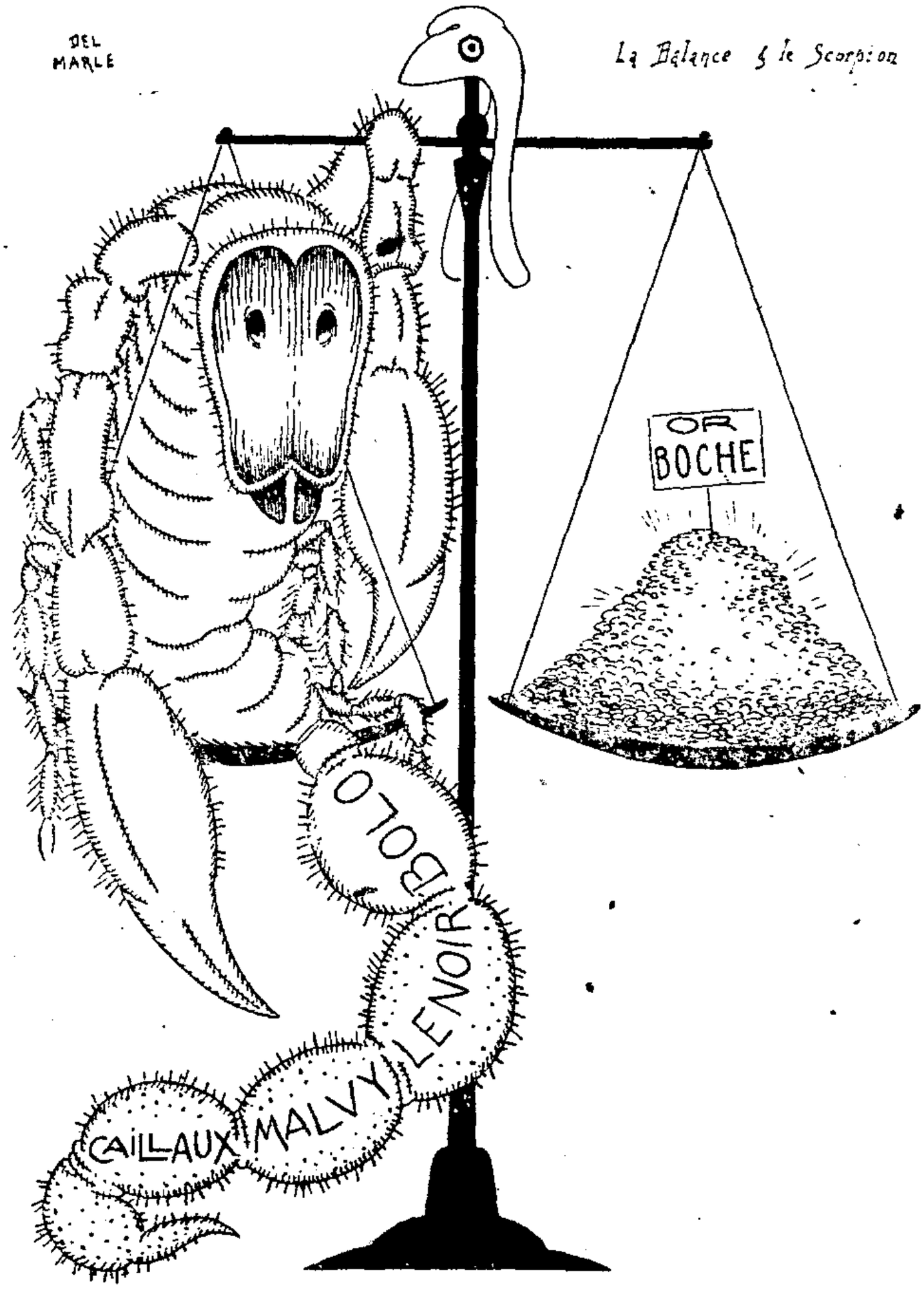

LA BALANCE ET LE SCORPION

COULEURS — VERNIS — ARTICLES DE MÉNAGE

G. BISSON

— *Paris, 3, Rue du Rocher, Paris* (8e) —

Étamage tous les jours et livraisons à domicile

Pose de carreaux — Articles de ménage

Juillet 1921

1	Vend.	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thibaut, C.
2	Sam.	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien, MM.
3	Dim.	*VII*e *ap. la Pentecôte.* S. Anatole, E. S. Héliodore, E.
4	Lundi	Se Berthe, V. S. Ulrich, E.
5	Mardi	S. Antoine-Marie Zaccaria, C. Se Zoé, M.
6	Merc.	Se Lucie, M.
7	Jeudi	SS. Cyrille et Méthode EE. Se Aubierge, V.
8	Vend.	Se Elisabeth, R. Vv. Se Ode, V.
9	Sam.	S. Dié, E.
10	Dim.	*VIII*e *ap. la Pentecôte.* Les VII Frères, MM. SSes Rufine et Seconde VV. MM.
11	Lundi	S. Léonce, E. S. Pie Ier, Pp. M.
12	Mardi	S. Jean Gualbert, Ab. SS. Nabor et Félix, MM.
13	Merc.	S. Turiaf, E. S. Anaclet, Pp. M. S. Eugène, E.
14	Jeudi	S. Bonaventure, E. D.
15	Vend.	S. Henri, Emp. Se Rosalie, V.
16	Sam.	*N.-D. du Mont-Carmel* S. Généroux, M.
17	Dim.	*IX*e *ap. la Pentecôte.* S. Alexis, C.
18	Lundi	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses VII fils, MM.
19	Mardi	S. Vincent de Paul, C. S. Arsène, C.
20	Merc.	Se Marguerite, V. M. S. Jérôme Emilien, C.
21	Jeudi	S. Victor, M. Se Praxède, V.
22	Vend.	Se Marie-Madeleine, P.
23	Sam.	S. Apolinaire, E. M. S. Liboire, E.
24	Dim.	*X*e *ap. la Pentecôte.* Se Christine, V. M.
25	Lundi	S. Jacques le Maj. Ap. S. Christophe, M.
26	Mardi	Se Anne, mère de la N.-D.
27	Merc.	S. Pantaléon, M.
28	Jeudi	S. Sansom, E. SS. Nazaire et CC. MM. S. Innocent, Pp.
29	Vend.	S. Loup, E. Se Marthe, V. SS. Félix et CC. MM.
30	Sam.	SS. Abdon et Sennen, MM.
31	Dim.	*XI*e *ap. la Pentecôte.* S. Ignace de Loyola, C. S. Germain l'Auxerrois, E.

La Maison Française **RAMLÓT** Tailleurs, Chemisiers * * * Chapeliers * * *

CIVILS — MILITAIRES. — ECCLÉSIASTIQUES

76, Rue de Rennes, PARIS (6e) — Téléphone : Saxe 15-70

VÊTEMENTS, CHEMISERIE et BONNETERIE de SPORTS

pour l'AUTO, la PLAGE et la CAMPAGNE

Essais Critiques

La Politique Intérieure et Extérieure. — Les Livres Les Théâtres. — Les Concerts

ET LE TOUT PAR **UN SEUL REDACTEUR**

Deux fois par mois, MARCEL AZAÏS publie un cahier de 32 pages dont l'appas rition a fait évoquer immédiatement les *Taches d'Encre* de Maurice Barrès et le *Cahiers de la Quinzaine* de Péguy. On y trouve tous les faits politiques et les manifestations littéraires et musicales commentés avec une absolue indépendance.

Dans les 14 fascicules déjà parus au 1er janvier, on peut lire des jugements sur les livres de MM. Bourget, Reinach, Dorgelès, Benoit, Vario, Camo, Lamandé, Gasquet, Claudel, etc...;

Les pièces de théâtre de MM. Bataille, Lenormand, de Curel, Sacha Guitry, Donnay, du Bois, Romains, Duhamel, Vildrac, etc....;

La musique de MM. Vincent d'Indy, Erik Satie, Milhaud, Poulenc, Roger-Ducasse, Pierné, etc...;

Et des artistes comme MM. de Max, Vanni-Marcoux, Bouillon, Dushkin, Enesco, Mmes Teissier, Sorel, Printemps. etc.

Le cahier vaut 1 fr. 25. L'abonnement aux dix cahiers est de 11 francs, aux vingt : de 20 francs. Les cahiers déjà parus peuvent être obtenus aux prix actuels et entrer dans l'abonnement aux vingt.

Adresser lettres et mandats á M. MARCEL AZAÏS, 39, chaussée d'Antin. Paris (9e), du 1er décembre au 1er juillet, et le reste du temps à Pignan (Hérault).

Nos lecteurs peuvent trouver dans l'*Action Française*, le jour même de son apparition, le sommaire de chaque cahier.

DESSINS DE GUERRE

Les **Dessins de Guerre,** de MAXIME et ANDRÉ RÉAL DEL SARTE, accompagnés d'un **Chant d'Amour** d'YVES RÉAL DEL SARTE et pour lesquels Léon Daudet a écrit une émouvante préface, ont paru aux Editions Boccard.

Les dessins, au nombre de 24, et le **Chant d'Amour** sont reproduits en phototypie.

Le tirage est limité à 654 exemplaires. 24 exemplaires numérotés et signés de l'artiste, avec, en plus, un dessin original. **250 francs**. 650 exemplaires numérotés, **30 francs**; 30 exemplaires hors commerce. On souscrit à la librairie de l'*Action Française*, 14, rue de Rome. et 12, rue de l'Isly, Paris (8e),

Août 1921

1	Lundi	S. Pierre aux liens.
2	Mardi	S. Alphonse de Liguori, E. D.
		S. Etienne Ier, Pp. M.
3	Merc.	*Invention du corps de S. Etienne.*
		Se Lydie, M.
		S. Geoffroy, C.
4	Jeudi	S. Dominique, C.
5	Vend.	S. Memnie, E.
		N.-D. des Neiges.
6	Sam.	*La Transfiguration du Seigneur.*
		S. Xiste et CC. MM.
7	Dim.	*XIIe ap. la Pentecôte.*
		S. Gaëtan, C.
		S. Donat, E. M.
8	Lundi	S. Cyriaque et CC. MM.
9	Mardi	S. Romain, M.
		S. Jean-Marie Vianney, C.
10	Merc.	S. Laurent, M.
11	Jeudi	Tiburce,
		Se Suzanne, MM.
		S. Géry, E.
12	Vend.	Se Claire, V.
13	Sam.	Se Radegonde, R. Vv.
		SS. Hippolyte et Cassien, MM.
14	Dim.	*XIIIe ap. la Pentecôte.*
		S. Eusèbe, C.
15	Lundi	*L'Assomption de N.-D.*
		S. Tarcisius, M.
16	Mardi	S. Joachim, père de Dotre-Dame.
		S. Roch, C.
17	Merc.	S. Hyacinthe, C.
18	Jeudi	Se Hélène, Imp.
		S. Agapit, M.
19	Vend.	Se Thècle, M.
		S. Louis d'Anjou, E.
20	Sam.	S. Bernard, Ab. D.
21	Dim.	*XIVe ap. la Pentecôte.*
		Se Jeanne de Chantal, Vv.
		S. Privat, E. M.
22	Lundi	SS. Timothée et CC. MM.
23	Mardi	S. Philippe Béniti, C.
		S. Sidoine, E.
24	Merc.	S. Barthélemy, Ap.
		S. Vesian, M.
		S. Ouen, E.
25	Jeudi	S. Louis, R. C.
		S. Geniès, M.
26	Vend.	S. Zéphirin, Pp. M.
27	Sam.	S. Césaire, E.
		S. Joseph Calasance, C.
28	Dim.	*XVe ap. la Pentecôte.*
		S. Augustin, E. D.
		S. Hermès, M.
29	Lundi	*La Décollation de S. Jean-Baptiste.*
		Se Sabine, M.
30	Mardi	S. Fiacre, C.
		Se Rose de Lina, V.
		SS. Félix et CC. MM.
31	Merc.	S. Raymond Nonnat,
		Se Florentine, V.

13, *Vigile anticipée de l'Assomption avec jeûne.*

Dans vos déplacements, votre journal vous suivra moyennant un changement d'adresse (0 fr. 75).

Des abonnements de vacances sont également servis, á prix spéciaux, indiqués dans le journal.

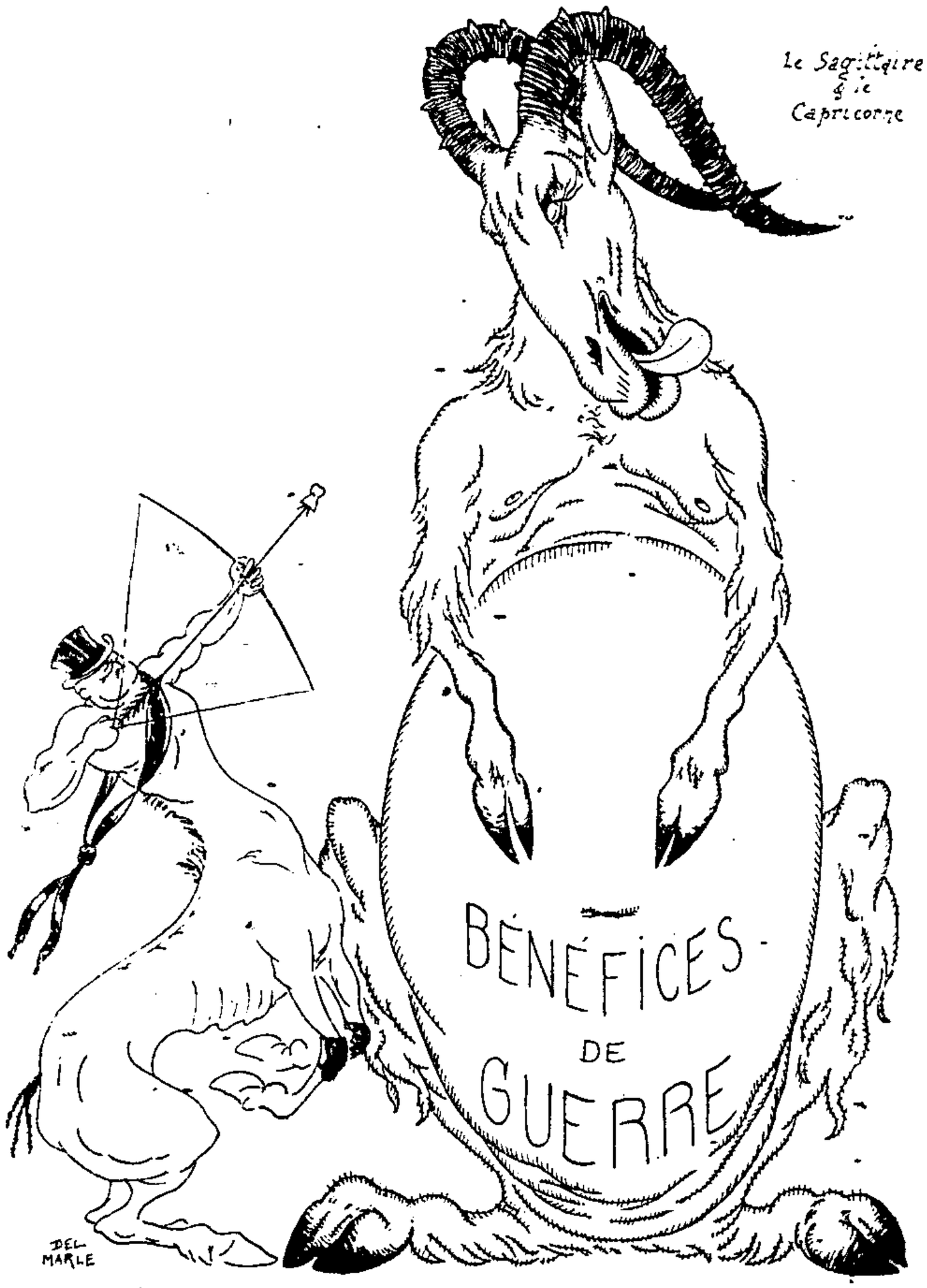

LE SAGITTAIRE ET LE CAPRICORNE

En dépôt à la Librairie d'Action Française :

La Royale, chanson des Camelots du Roi, paroles de M. Brienne, musique de R. de Buxeuil. L'exemplaire orné d'un portrait du Prince. Le cent : **40** fr. ; franco recommandé : **43** fr.

La Chanson des Camelots du Roi, remise à jour par M. Brienne. L'exemplaire, **0** fr. **25** ; le cent, franco, **21** fr. **50**.

Septembre 1921

1	Jeudi	S. Leu, E. et S. Gilles, Ab. Les XII Frères, MM.	17	Sam.	S. Lambert, E. *Les Stigmates de S. Franç.-d'Assise.*
2	Vend.	S. Etienne de Hongrie, R. C. S. Antonin, M.	18	Dim.	*XVIIIe ap. la Pent.* S. Joseph de Cupertino, C.
3	Sam.	S. Mansuy, E. S. Merci, Ab.	19	Lundi	SS. Janvier, E. et CC. MM. S. Arnoul, E.
4	Dim.	*XVIe ap. la Pentecôte.* SSes Rosalie et Candide, VV.	20	Mardi	SS. Eustache et CC. MM.
5	Lundi	S. Laurent Justinien, E. S. Bertin, Ab.	21	Merc.	S. Matthieu, Ap. et Ev. Se Iphigénie, V.
6	Mardi	S. Eleuthère, Ab. Se Eve, V. M.	22	Jeudi	S. Thomas et Villeneuve, E. SS. Maurice et CC. MM. S. Lô, E.
7	Merc.	S. Cloud, C. Se Reine, V.	23	Vend.	S. Lin, Pp. M. Se Thècle, V. M.
8	Jeudi	*La Nativité de N.-D.* S. Adrien, M.	24	Sam.	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et CC. MM.
9	Vend.	S. Gorgon, M. S. Omer, E.	25	Dim.	*XIXe ap. la Pent.* S. Firmin, E. S. Aunaire, E.
10	Sam.	S. Nicolas de Tolentino, C. Se Pulchérie, Imp. V.	26	Lundi	SS. Cyprien et Justine, MM. Se Delphine, V.
11	Dim.	*XVIIe ap. la Pentecôte.* SS. Protus et Hyacinthe, MM.	27	Mardi	SS. Cosme et Damien, MM. S. Elzéar, C.
12	Lundi	*Le S. Nom de Marie.* S. Léonce, M.	28	Merc.	S. Wenceslas, Duc, M. Se Eustochie, V.
13	Mardi	SS. Maurille et Amé, EE.	29	Jeudi	S. Michel, Archange.
14	Merc.	*L'Exaltation de la Sainte-Croix.* S. Materne, E.	30	Vend.	S. Jérôme, D. Se Paule, Vv.
15	Jeudi	*La Compas. de N.-D.* S. Nicomède, M.			
16	Vend.	SS. Corneille, Pp. et Cyprien, E. MM. SSes Euphémie et CC. MM.			

21, 23 et 24, *Quatre-Temps.*

MENUISERIE — PARQUETS — TRAVAUX D'ART

Maison Lucien LACOUR

28, Rue Dussoubs, Paris (2e arrt)

Téléphone Gobelins 28-87

INSTALLATION ET MOBILIER

de BANQUES

BUREAUX

MAGASINS

SERVICE IMMOBILIER

Paris, 14, rue de Rome. — Téléphone central : 74-77

Le Service Immobilier de l' « *Action Française* » *est l'Intermédiaire tout indiqué entre les lecteurs de l'* « *Action Française* ».

Il se charge de toutes les négociations entre acheteurs et vendeurs et prend à sa charge les frais de publicité démarches, déplacements, etc.., sans aucune rémunération en cas d'insuccès.

Octobre 1921

1	Sam.	S. Remi, E.
2	Dim.	*XX*e *ap. la Pentecôte.*
		Les SS. Ang. Gardiens.
		S. Léger, E.
3	Lundi	S. Gérard, Ab.
4	Mardi	S. Franç.-d'Assise, C.
		Se Aure, V.
5	Merc.	SS. Placide et CC. MM.
6	Jeudi	S. Bruno, C.
7	Vend.	*Le T. S. Rosaire.*
		S. Marc, Pp.
		SS. Serge et CC. MM.
8	Sam.	Se Brigite, Vv.
9	Dim.	*XXI*e *ap. la Pentecôte.*
		S. Denis et CC. MM.
10	Lundi	S. François Borgia, C.
		S. Audry, E.
11	Mardi	S. Clair, E.
		S. Nicaise et Quirin, MM.
12	Merc.	S Wilfrid, E.
13	Jeudi	S. Gérauld, C.
		S. Edouard, R.
14	Vend.	S. Callixte, Pp. M.
		Se Angadrème, V.
15	Sam.	Se Thérèse, V.
		Se Aurélie, V.
16	Dim.	*XXII*e *ap. la Pent.*
		S. Bercaire, Ab.
17	Lundi	Se Hedwige, Vv.
		Se Marg.-Marie, V.
18	Mardi	S. Luc, Evang.
19	Merc.	S. Pierre d'Alcantara, C.
20	Jeudi	S. Jean Cantius, C.
21	Vend.	Se Ursule et CC. VV.
		S. Hilarion, Ab.
		Se Céline, V.
22	Sam.	Se Cordule, V. M.
23	Dim.	*XXIII*e *ap. la Pent.*
		S. Gratien, C.
24	Lundi	S. Raphaël, archange.
		S. Magloire, E.
25	Mardi	SS. Crépin et Crépinien, MM.
		SS. Chrysanthe et Darie, MM.
26	Merc.	S. Evariste, Pp. M.
27	Jeudi	S. Frumence, E.
28	Vend.	SS. Simon et Jude, App.
		S. Faron, E.
29	Sam.	S. Narcisse, E.
30	Dim.	*XXIV*e *ap. la Pent.* (1)
		S. Gilbert, C.
31	Lundi	S. Quentin, M.

31, *Vigile de la Toussaint avec jeûne.*

(1) *Office de IV*e *dimanche après l'Epiphanie.*

La Maison Française RAMLOT

Tailleurs * * *
* Chemisiers *
* * * Chapeliers

CIVILS, MILITAIRES, ECCLÉSIASTIQUES

76, Rue de Rennes, PARIS (6e). — *Téléphone :* **Saxe 15-70**

Vestons, Jaquettes et Pardessus d'hiver

Vêtements de cérémonie, habits, smokings, etc.

Grande Spécialité d'imperméables

LE VERSEAU ET LES POISSONS

Pour la propagande des idées d'Action Française

AFFICHES, BROCHURES

CARTES POSTALES, TRACTS

Demandez le Catalogue de la Librairie d'Action Française
donnant notice analytique de chaque brochure et prix par quantités

Novembre 1921

1	Mardi	*La Toussaint.* S. Bénigne, E. M.
2	Merc.	*Les Trépassés.* S. Victorin, E.
3	Jeudi	S. Marcel, E. S. Hubert, C. Se Aspais, V.
4	Vend.	S. Charles Borromée, E. SS. Vital et Agricol, MM.
5	Sam.	Se Bertille, V.
6	Dim.	*XXVe ap. la Pent.* (1). S. Léonard, C.
7	Lundi	S. Amandis, C.
8	Mardi	Les IV Saints Couronnés, MM. S. Godefroy, E.
9	Merc.	*Dédicace de S. Jean du Latran.* S. Théodore, M.
10	Jeudi	S. André Avellin. SS. Tryphon et CC. MM.
11	Vend.	S. Martin, E. S. Menne, M.
12	Sam.	S. Martin, Pp. M. S. René, E.
13	Dim.	*XXVIe ap. la Pent.* (2). S. Didace, C. S. Mitre, M.
14	Lundi	S. Josaphat, E. M. S. Ruf, E. S. Amand, E.
15	Mardi	Se Gertrude, V. S. Eugène, E.
16	Merc.	S. Edmond, E.
17	Jeudi	S. Agnan, E. S. Grégoire le Thaumaturge, E.
18	Vend.	*Dédicace de la Basilique S. Pierre et S. Paul.* S. Odon, Ab.
19	Sam.	Se Elisabeth, Vv. S. Pontien, Pp. M.
20	Dim.	*XXVIIe ap. la Pentecôte* (3). S. Félix de Valois, C. Se Maxence, V.
21	Lundi	*Présentation de N.-D.* S. Albert.
22	Mardi	Se Cécile, V. M.
23	Merc.	S. Clément, Pp. M. Se Félicité, M.
24	Jeudi	S. Jean de la Croix, C. S. Chrysogone, M. Se Flore, M.
25	Vend.	Se Catherine, V. M.
26	Sam.	S. Silvestre, Ab. S. Pierre d'Alexandrie, E. M. S. Amateur. E.
27	Dim.	*Ier de l'Avent* (4). S. Maxime, E. S. Séverin, C.
28	Lundi	S. Sosthène.
29	Mardi	S. Saturnin, E. M.
30	Merc.	S. André, Ap.

(1) *Office du Ve dimanche après l'Epiphanie.*
(2) *Office du VIe dimanche après l'Epiphanie.*
(3) *Office du dernier dimanche après la Pentecôte.*
(4) *Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.*

IMPRIMERIE DE LA MANUFACTURE DE LA CHARITÉ
PIERRE-ROUGE. — MONTPELLIER
TRAVAUX EN TOUS GENRES

LA REVUE DES CAUSES CÉLÈBRES

Politiques et Criminelles

(Egd. TRONNAUX, Directeur)

Le premier numéro de la « Revue des Causes célèbres, politiques et criminelles » a paru le 2 mars 1918 par les soins de l'*Action Française*.

La nécessité d'une publication de ce genre se faisait particulièrement sentir au moment où s'ouvrait, devant les tribunaux civils et militaires, la série des procès relatifs à la défense nationale. L'« Action Française » a pensé que le souvenir des affaires Bolo, du « Bonnet Rouge », Malvy, Caillaux, Lenoir-Desouches, de la « Gazette des Ardennes », etc., ne devait pas s'éteindre au lendemain des débats et qu'il y avait grand intérêt, au point de vue national, à documenter les Français sur les crimes commis contre la patrie. Elle a donc voulu qu'il en reste des relations exactes et détaillées, tant pour l'édification de ceux qui vivront après nous, que pour aider dans leurs recherches les historiens et les philosophes qui raconteront et étudieront les événements de la Grande Guerre.

Ce que publie au jour le jour la presse quotidienne, hâtivement rédigé et forcément incomplet, ne peut suffire à remplir ce but. Pour être véridique et complet, le compte rendu doit être rédigé d'après et avec la *sténographie*. C'est celui que la « Revue des Causes Célèbres, Politiques et Criminelles » a entrepris de publier et dont elle offre dès maintenant, plus de soixante spécimens parus en fascicules artistiquement et spirituellement illustrés de croquis pris aux audiences par Noël Dorville. En voici la liste :

L'Affaire Bolo : N°s 1, 2, 3, 4.

Le Procès d'Hélène Brion : N° 5.

Malvy devant la Haute Cour : N°s 12 à 20 inclus.

L'Affaire du « Bonnet Rouge » : N°s 6 à 11 inclus.

Les Procès Rappoport, Hanau, Suzy-Depzy, Desclaux-Bachoff — L'affaire Cavallini à Rome : N° 21.

Les Réformes frauduleuses. — L'Affaire Cavallini (Suite) : N° 22.

Le Procès de Monsignor Gerlach. — L'Affaire Cavallini (Suite) : N° 23.

L'Affaire Turmel. — L'Affaire Cavallini (Suite) : N° 24.

Mme Caillaux devant la Cour d'Assises en 1914. — Le Procès Guilbeaux et Hartmann : N°s 25-26.

L'Attentat contre M. Clémenceau. — Mme Caillaux devant la Cour d'Assises en 1914 (Suite) : — *Le Procès Guilbeaux et Hartmann* (Suite) : N°s 27-28.

Assassinat de Jaurès (Procès Villain). — Humbert-Lenoir-Desouches-Ladoux, — Attentat contre M. *Clémenceau* (Suite). — *Mme Caillaux devant la Cour d'Assises en 1914*, (Suite) : N°s 29-30.

Procès Villain (Jaurès). — Humbert-Lenoir-Desouches-Ladoux (Suite). — *Mme Caillaux en Cour d'Assises* (Suite) : N°s 31 à 42 inclus.

Toqué-Thomas et consorts. — Humbert-Lenoir-Desouches-Ladoux (Suite) : N°s 43-44, 45-46, 47-48.

Le Traître Richard à Lille. — *Toqué-Thomas*, etc. (fin). — *Humbert-Lenoir-Desouches-Ladoux* (Suite) : N°s 49-50.

Assassinat de Miss Cavel (Suite). — *Richard* (Suite). — *Humbert-Lenoir-Desouches-Ladoux* (fin) : N°s 53 à 58 inclus.

L'Affaire Judet. — Les Documents Verts : N°s 53-54.

La Gazette des Ardennes : N°s 53 à 57.

Le Procès Bornes : N°s 54 à 56. — *Le Mystère de la Grande-Palud* : N°s 55-56. — *La Banque Perier* : N° 57.

Caillaux en Haute Cour : 53-55-56-58-59-60-61-62-63-64-65-66.

PRIX : fascicules simples (32 pages) : **1 fr. 25**

» doubles (64 pages) : **2 fr. 50**

Prix de la collection complète des 66 numéros : 100 francs.

S'adresser à l'Administration de la Revue, aux bureaux de l'ACTION FRANÇAISE, 14, rue de Rome, Paris, 8e.

Décembre 1921

1	Jeudi	S. Eloi, E.	15	Jeudi	S. Mesmin, C.
2	Vend.	Se Bibiane, V. M.	16	Vend.	S. Eusèbe, E. M.
3	Sam.	S. François Xavier, C.	17	Sam.	Se Adelaïde, Imp. Vv.
4	Dim.	*IIe de l'Avent.*			S. Lazare, E. M.
		S. Pierre Chrysologue, E. D.	18	Dim.	*IVe de l'Avent.*
		Se Barbe, V. M.			S. Gatien, E.
5	Lundi	S. Sabas, Ab.	19	Lundi	S. Avit, Ab.
6	Mardi	S. Nicolas, E.			S. Timoléon, M.
7	Merc.	S. Ambroise, E. D.	20	Mardi	S. Théobald, C.
		Se Fare, V.	21	Merc.	S. Thomas, Ap.
8	Jeudi	*L'Immaculée Conception de N.-D.*	22	Jeudi	S. Flavien, C.
		S. Romans, Ab.	23	Vend.	Se Victoire, V. M.
9	Vend.	Se Léocadie, V. M.	24	Sam.	Se Irmine, V.
		Se Valérie, V. M.	25	Dim.	*Noël.*
10	Sam.	S. Melchiade, Pp. M.			Se Anastasie, M.
		SSes Eulalie et Julie, VV. MM.	26	Lundi	S. Etienne, M.
11	Dim.	*IIIe de l'Avent.*	27	Mardi	S. Jean l'Evangéliste, Ap.
		S. Damase, Pp.	28	Merc.	*Les Saints Innocents.*
12	Lundi	S. Corentin, E.	29	Jeudi	S. Thomas de Cantorbéry, E. M.
13	Mardi	Se Luçie, V. M.			S. Trophime, E.
		Se Odile, V.	30	Vend.	S. Sabin, E.
14	Merc.	S. Venance Fortunat, E.	31	Sam.	S. Silvestre, Pp.

14, 16 et 17, *Quatre-Temps.*
24, *Vigile de Noël avec jeûne.*
30, *Office du dimanche dans l'octave de Noël.*

M. PINSON

Bijoutier-Joaillier

15, Rue Levis, 15, (Métro Villiers)

BAGUES, BARRETTES, CADEAUX, COLLIERS
PENDENTIFS, CORBEILLES de MARIAGE

Fournisseur de l'A. F.

MGR LE DUC D'ORLÉANS

Héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France,

règnera sous le nom de

PHILIPPE VIII

BENOIT XV

ET LE PRESTIGE DE LA PAPAUTÉ

On a écrit que Benoît XV, le grand Inconnu de la Guerre, était l'habile triomphateur de la paix. A t-il été vraiment « inconnu » pendant la grande tragédie ? « Méconnu » serait plus juste. Car sa voix s'éleva à plusieurs reprises, et non sans quelque retentissement. Mais elle fut déformée par les passions. C'est même un trait bien curieux et caractéristique, que l'importance attribuée aux actes du Saint-Siège par les gens qui se flattent de l'ignorer. Les Républicains s'étaient séparés de l'Eglise ; la puissance pontificale était devenue à leurs yeux une chose périmée, inexistante. Or les voilà, dès que la guerre éclate, suspendus en quelque sorte aux lèvres de ce Chef spirituel qu'ils affectaient de dédaigner. Pie X meurt : on regarde avec anxiété son successeur. Au lendemain du Conclave, l'impression est favorable : on observe que le cardinal della Chiesa fut un des collaborateurs de Rampolla, qui aimait la France, on en conclut qu'il sera pour nous, et, durant les premiers jours de son règne, ce n'est qu'un concert d'éloges...

Mais bientôt les éloges font place à la fureur. Que s'est-il passé ? Benoît XV, au lieu de prendre parti, affirme sa neutralité. Il est le Père commun des fidèles. Dans la dispute atroce qui déchire les peuples, il ne veut voir que les enfants d'une même famille et ne leur prodiguer que des conseils et des avertissements. Cette attitude irrite et scandalise les anticléricaux. Ils refusent d'admettre que le Pape soit impartial : s'il ne se prononce pas pour la France, c'est qu'il est contre la France.

On a beaucoup dit que Benoît XV croyait à la victoire des Empires centraux, et même qu'il l'espérait, parce qu'il attendait d'eux le rétablissement de son pouvoir temporel. Ce n'est pas sérieux. L'Allemagne a pu propager cette rumeur, afin de détourner l'Italie de se mettre aux côtés de l'Entente. Mais le Vatican se rendait bien compte que le triomphe de Guillaume II, c'était le triomphe du protestantisme, car l'Autriche catholique n'eût pas pesé lourd dans la balance germanique. Il ne pouvait donc pas souhaiter, il n'a pas souhaité — je le sais de bonne source — le succès des armes allemandes. Il se rendait compte également que la France, malgré son gouvernement, restait la grande puissance catholique. Il ne pouvait donc pas souhaiter, il n'a pas souhaité notre défaite. Y a-t-il cru un moment ? C'est une autre question. Beaucoup de monde, à l'étranger, jugeait l'Allemagne invincible, et que des prélats romains aient partagé cette conviction, on n'en saurait être surpris. Nous ignorons d'ailleurs quelle

fut, à ce sujet, la pensée intime de Benoît XV. Mais ce qui est hors de doute, c'est qu'il n'a pas spéculé sur la victoire des Empires centraux et la défaite des Alliés.

La mission du Pape est une mission de paix. Benoît XV l'a remplie en s'efforçant de ramener la concorde parmi les hommes. Mais il n'a jamais demandé que la concorde fût restaurée au prix d'une paix dont nous aurions à souffrir. Jamais il n'a penché vers une paix allemande. On lui reproche d'avoir ménagé l'Allemagne et de n'avoir pas flétri les crimes qu'elle a perpétrés en Belgique et dans le Nord de la France. Il l'a fait, et maintes textes l'établissent, mais on l'accuse de ne pas l'avoir fait de façon assez nette. L'Allemagne pourtant ne s'y est pas trompée, et, — cela aussi, je le sais de bonne source— elle s'est plainte fréquemment de la prédilection que Rome nous témoignait. Mais Belges et Français auraient voulu que Benoît XV s'exprimât avec la même ardeur que le cardinal Mercier. Encore une fois, ce n'était point le rôle du Saint-Siège. Le cardinal Mercier représentait son pays et parlait au nom de son pays. Le Saint-Siège parlait au nom de la catholicité, son rôle était de rappeler les principes éternels du Droit et de la Justice : à ceux qui les violaient de s'appliquer les blâmes et les réprobations contenues dans les allocutions et encycliques pontificales. Et nous répétons que l'Allemagne a très bien compris.

Cette impartialité, qui n'était pas indifférence, a permis à Benoît XV de rendre les plus précieux services. On n'a pas assez remarqué que l'échange des prisonniers était son œuvre. Combien de familles françaises ont dû le bénir, pourtant, lorsque leurs chers malades sont rentrés, bien avant l'armistice, des geôles allemandes ! Imaginez une rupture violente du Saint-Siège avec l'Allemagne : toute conversation était impossible, et l'œuvre d'humanité à laquelle s'était consacré Benoît XV échouait à la première tentative.

On n'a pas voulu voir non plus une marque singulière de sympathie que le Vatican nous a donnée. Plusieurs sièges cardinalices se trouvèrent vacants au cours des hostilités. Benoît XV n'a pas élu un seul cardinal autrichien ou allemand, et il a octroyé trois chapeaux à la France, alors que nous n'avions perdu, dans le Sacré-Collège, que deux membres, les cardinaux Sevin et Dubillard. Qu'on retourne la situation ; qu'on suppose augmenté le chiffre des cardinaux allemands, tandis que la France serait demeurée réduite aux cinq cardinaux qui vivaient en 1916, qu'auraient dit nos anticléricaux ? Ils prétendent maintenant que cette question de chapeaux ne les intéresse guère : Ah ! qu'elle les eût intéressés, si Benoît XV avait favorisé à notre détriment les Empires centraux !

Manifestation d'autant plus significative que la France n'était pas représentée auprès du Saint-Siège. Des pays protestants, comme l'Angleterre belligérante, et la Hollande neutre avaient rompu avec leurs vieilles traditions et envoyé à Rome des ministres plénipotentiaires. La République française continuait de se

refuser à la reprise des relations diplomatiques. Et à ce propos, quelle n'était pas la contradiction des républicains qui faisaient griet au Pape d'être mal renseigné ! En admettant que ce fût vrai, à qui la faute ? Au début de la guerre, la Grande-Bretagne n'avait pas encore de représentant, et la Belgique seule pouvait faire entendre sa voix, tandis que les gouvernements de Vienne et de Berlin transmettaient rapports sur rapports, plaidaient leur cause avec chaleur, et non seulement contestaient les exploits barbares dont la presse accusait leurs troupes, mais encore les mettaient à notre compte, prétendant par exemple que les soldats français achevaient leurs blessés ! Loin d'attaquer Benoît XV, on devrait lui être reconnaissant de ne pas s'être laissé circonvenir. Il n'a pas été dupe de cette campagne perfide. J'ai été témoin de son application à discerner la vérité parmi tant d'impostures : je l'ai vu interroger avec un soin extrême des personnes qui avaient vécu sous l'occupation allemande. Mais, quelle que fût la valeur de ces témoignages particuliers, combien eût été plus solide celui d'un ambassadeur français qui lui aurait apporté officiellement le récit de tant de monstrueux attentats ! Nous exigions que le Pape s'érigeât en juge, et nous n'avons pas consenti à lui fournir notre dossier.....

Cette absence de la France a été douloureusement ressentie par tous ceux qui nous aimaient. J'étais à Rome quand le prince de Galles rendit visite à Benoît XV. Après l'audience, un déjeuner suivi d'une réception groupa chez le ministre d'Angleterre, au palais Borghèse, tous les diplomates accrédités au Vatican. La Belgique, la Hollande étaient là, et aussi toutes les républiques américaines, Chili, Brésil, Argentine, représentées par des hommes qui tiennent leur rang avec la plus haute intelligence et la conception la plus éclairée de leur charge. Pas un Français !... J'ai recueilli le lendemain, à la Curie romaine comme dans le monde diplomatique, l'impression de tristesse profonde qu'avait causée notre éloignement. Tristesse qui ne se traduisait point par des réflexions hostiles, mais par des regrets où perçait une véritable tendresse de cœur. « Et vous n'étiez pas là ! » me disait-on, comme on aurait dit à un fils qui aurait boudé une réunion de famille.

Dès la signature du traité de paix, toutes les puissances, catholiques ou non catholiques, ont éprouvé le besoin d' « être là ». L'Allemagne n'avait de nonce qu'en Bavière, elle a voulu avoir un nonce à Berlin. Les nouveaux Etats, nés du traité de Versailles, n'ont pas été les moins prompts à se tourner vers le Saint-Siège : non seulement la Hongrie et la Pologne où le catholicisme est en honneur, mais encore la Tchéco-Slovaquie où l'anticléricalisme du gouvernement et les rêves schismatiques d'une partie du clergé sont pour le Pape de graves sujets d'angoisse. Ainsi se vérifie le mot cité tout à l'heure, que Benoît XV est l'habile triomphateur de la paix. L'Europe, les Amériques, l'Asie même sont poussées vers Rome par une sorte d'attraction mystérieuse. Ce sera l'hon-

neur de M. Millerand de n'avoir pas fermé les yeux à cette réalité. En réclamant la reprise des relations, il n'a invoqué que les intérêts de la France. On ne pouvait attendre qu'il rendît un hommage explicite au Saint-Siège ; son programme est le « Rome sans Canossa », tracé par M. de Monzie. Mais, tout de même, quelle leçon ! Cette Eglise catholique, ruinée, outragée, nous avons besoin d'elle. Cette puissance sans territoire que raillaient les sceptiques et que détestaient les sectaires, il est acquis que l'on ne peut se passer d'elle. Ce Pontife, si insulté, si calomnié, jamais son prestige n'a été si grand. Après une guerre qui a mis en jeu toutes les forces matérielles, il n'est pas de spectacle plus extraordinaire que cette concentration des Etats civilisés autour d'un trône purement spirituel. Le règne de l'Esprit n'est pas près de finir tant qu'il y a un Pape à Rome et que s'accroit le nombre de ceux qui s'inclinent devant sa souveraineté. La gloire de l'Eglise catholique — une des marques de son origine divine pour les croyants — c'est d'avoir imposé sans contrainte cette suprématie supérieure qui repose sur une force plus forte que les armes.

ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE.

L'ACTION FRANÇAISE
ET LES ELECTIONS

Les élections du 16 novembre se présentaient avec une importance exceptionnelle. La Chambre nouvelle aurait la plus lourde des tâches. Elle devait voir se poser devant elle les graves questions issues de la guerre et qui étaient angoissantes malgré la victoire. Un traité qui ne nous avait assuré ni les garanties réelles, ni les réparations nécessaires laissait la France au milieu d'une Europe encore instable, avec des alliés disposés à n'écouter que leurs intérêts étroits, exposée au danger de l'Allemagne toujours unifiée, toujours prête à éluder les conventions qu'elle avait signées et à redevenir menaçante dès qu'elle le pourrait. Affaibli, non seulement par la perte de quinze cent mille morts, mais par des centaines de milliards dépensés qu'on n'avait pas mis à la charge de l'ennemi, le pays devrait faire face avec ses seuls moyens à une situation financière et économique alarmante. Il fallait réorganiser le travail, assurer la réadaptation des combattants à la vie civile, relever les immenses ruines des pays libérés. Il fallait résoudre les problèmes complexes que posait la réintégration de l'Alsace et de la Lorraine. Avant toutes choses, il fallait repousser l'assaut de la Révolution qui, encouragée par son succès en Russie, alimentée par l'or allemand, exploitant la vie chère et les autres causes de mécontentement, comptait sur le choc en retour de la guerre et les difficultés de la patrie pour opérer chez nous le chambardement général.

Nul bon Français, dans ces circonstances, ne pouvait se désintéresser de la consultation électorale. L'Action Française n'a pas d'illusions sur le régime parlementaire. Elle sait que le suffrage politique, seule base légale des institutions républicaines, ce suffrage incompétent, exposé à toutes les duperies et à toutes les corruptions, est le pire des moyens pour constituer le pouvoir et lui assurer, avec la vue de l'intérêt général, les conditions de stabilité, de force et d'indépendance dont il a besoin pour le servir utilement. L'Action Française veut le pouvoir royal qui est étranger aux partis, qui n'est ni paralysé ni corrompu par le souci de l'élection puisqu'il n'en est pas issu et dont le bien personnel se confond avec le bien public ; elle veut auprès de lui, pour l'éclairer, une représentation réelle des intérêts telle que la peuvent élire, dans leurs cadres respectifs, les Français opinant sur les affaires définies de leur commune, de leur province, de leur profession. Mais puisque le danger du pays était pressant, il fallait bien se servir du mauvais instrument électoral

que la République laissait entre nos mains. Avec le même désintéressement qu'elle avait montré pendant la guerre en soutenant plus fidèlement et plus énergiquement que les partis égoïstes les divers ministères républicains qui tenaient l'épée de la France, l'Action Française royaliste et antiparlementaire annonça sa décision de prendre part pour la première fois à la lutte électorale pour barrer la route aux entreprises combinées de l'Allemagne et de la Révolution et faire triompher les sentiments de patriotisme et d'ordre nécessaires au salut commun : « Le devoir de tout ce « qui compte en France, écrivait Charles Maurras le 8 juillet 1919, « est d'y prévaloir pour que là, comme hier sur les champs de « bataille, le cœur et la tête des hommes puissent corriger la per- « nicieuse infâmie des institutions. »

Au surplus les leçons terribles et récentes de la guerre permettaient d'espérer que le corps électoral serait moins facilement dupé, qu'il secouerait le joug des politiciens sectaires qui avaient si longtemps affaibli la France par leurs querelles stériles et rendu si coûteuse la victoire, et qu'il saurait faire appel, pour les représenter, à des hommes de volonté droite et de valeur.

Les politiciens de la Chambre sortante, menacés, mirent tout en œuvre pour empêcher ce changement. Il s'agissait pour eux de paralyser ou de canaliser à leur profit le grand mouvement national. Se sachant trop connus dans leurs circonscriptions respectives, ils remplacèrent le scrutin d'arrondissement par le scrutin de liste, qui leur permettait de noyer leurs responsabilités. Paris et un certain nombre de départements furent sectionnés avec un arbitraire éhonté pour leur assurer des collègues électoraux favorables.

L'établissement des listes donna lieu à de nouvelles manœuvres. En acceptant le système de la représentation proportionnelle, les députés sortants l'avaient faussé par l'introduction d'une prime à la majorité absolue qui devait obliger les divers partis à des coalitions dont ils espéraient bénéficier. Ce qui présida à des coalitions, ce ne fut pas des idées communes, mais de communs intérêts personnels ; elles furent de véritables syndicats de sortants en vue de leur réélection où ils se garantissaient mutuellement leurs sièges, pourvoyant aux autres par cooptation. En même temps ils liaient partie avec des intérêts financiers qui, pour être adversaire de la Révolution, ne se confondaient pas cependant avec ceux du pays, et l'argent des profiteurs de la guerre les soutenait par le canal de l' « Union des Intérêts économiques ».

A cette cuisine, l'Action Française opposa ce programme clair : des hommes nouveaux et l'union nationale. Elle engagea les Français à mépriser les petites combinaisons des partis et le personnel de la triste Chambre périmée, pour élire « des hommes de valeur, actifs, courageux, informés, ayant fait leurs preuves de science ou de perspicacité dans l'ordre politique et social », des hommes qui pouvaient offrir comme titres des services rendus. Elle invita ces hommes à se présenter, unis sur quelques idées

très simples et très générales : le patriotisme, la vigilance à l'égard de l'Allemagne et le souci de la défense nationale sur le terrain militaire, maritime, diplomatique ; le maintien de l'ordre et de la paix publique contre les tentatives de la révolution ; la fin de la guerre religieuse et de la guerre de classes ; une répression sans faiblesse de l'anarchie, de la forfaiture et de la trahison. Sur ce terrain qui était celui de leur tâche immédiate, républicains, libéraux, royalistes pouvaient s'entendre sans renier pour cela leurs doctrines respectives, ni renoncer, sur des problèmes moins urgents, aux solutions qu'ils jugeaient les meilleures. Ils pouvaient même figurer avec leurs étiquettes et leurs fanions différents sur les listes communes dominées par le drapeau national.

Cette façon de concevoir l'union parut à la fois trop large et trop loyale aux politiciens. A Paris, le 5 octobre, les principaux groupements politiques patriotes se réunirent en congrès au Café du Globe. Là, l'esprit d'intrigue de M. Marcel Habert et la faiblesse trop connue des représentants de l'Action libérale, firent décider qu'on exigerait des candidats un acte de foi républicaine. Prétendant faire l'union, on commençait par un acte de division. Ce qu'on excluait, c'était toute une classe de bons Français, c'était ces royalistes dont la part magnifique prise à la défense du pays était témoignée par des sacrifices particulièrement lourds sur les champs de bataille, et, à l'intérieur, par les incomparables services rendus en démasquant la trahison puissante et en maintenant contre tous les dissolvants le moral de la nation ; c'était ces hommes de l'Action Française qui, poursuivant leur tâche après la guerre, avaient réclamé, inlassablement, contre les chimères humanitaires, un traité qui assurât à la France les seules garanties réelles, soutenu l'autorité du gouvernement chargé de le négocier et pris à la gorge chaque jour, pendant la période la plus dangereuse, les révolutionnaires qui s'apprêtaient à nous ravir les fruits de la victoire. Si, au 16 novembre, les républicains et les libéraux du « Bloc national » étriqué, dont l'attitude avait été moins lucide et moins ferme, purent l'emporter sur le bolchevisme, c'est grâce aux coups efficaces, aux coups terribles que l'Action Française seule lui avait portés. Ces candidats, qui bénéficiaient ainsi de nos efforts, mettant sur le même pied la violence de l'anarchie et celle qui a le courage de la repousser, ne nous diffamèrent pas moins avec le nom de « bolcheviks de droite » !

Les éléments du « Bloc national républicain » comprirent leur union, non comme une alliance pour une tâche nationale déterminée, en dehors de laquelle chacun aurait gardé sa personnalité, mais comme une confusion des programmes. Chaque groupe abdiquait une partie de ses principes, et les libéraux catholiques à qui furent demandées les plus nombreuses concessions, bien qu'ils apportassent le plus important contingent d'électeurs, s'engagèrent ainsi à ne pas remettre en question les lois laïques établies par les sectaires pour corrompre l'enseignement public,

à ne pas réclamer le rétablissement des droits enlevés à l'Eglise, ni le retour des religieux dont l'exil paraissait plus inique encore après que tant d'entre-eux avaient versé leur sang pour la France. Le programme commun du Bloc était une cotte mal taillée entre les opinions et il devait par là-même manquer de netteté et de courage.

Telle était la situation à Paris, tandis qu'en province nos amis avaient rencontré des sentiments moins étroits et moins égoïstes et qu'un certain nombre d'entre-eux figuraient sur les listes communes des patriotes. L'Action Française, estimant que les royalistes, que l'on sollicitait comme électeurs, étaient également éligibles, résolut donc d'avoir ses listes propres de candidats dans les circonscriptions de la capitale. Elles prirent le titre de « listes d'Action Française et d'Union nationale », parce que nous y avions fait une place aux républicains qui adhéraient à notre conception de l'union. Les têtes de listes étaient, pour le premier secteur, le lieutenant-colonel Bernard de Vesins, président de la Ligue d'Action Française ; pour le second (où la liste était en majeure partie républicaine) Charles Sancerme, directeur de la « Voix Nationale » ; pour le troisième secteur (rive gauche et XVIe arrondissement) Léon Daudet. Une quatrième liste, sous le commandement de Louis Dimier et du Lieutenant Héricourt, avait été formée pour le secteur de banlieue. Elle fut retirée quelques jours avant le scrutin afin d'assurer la défaite complète des principaux chefs socialistes devant la liste du Bloc national républicain qui ne nous avait guère donné l'exemple de ce désintéressement patriotique.

Chaque liste était complétée par une pléiade d'hommes nouveaux : les uns chefs des organisations de l'Action Française, tels que Maurice Pujo, Marie de Roux, Paul Robain, Maxime Real del Sarte, Marius Plateau, Lucien Lacour, François de la Motte ; M. Roger Lambelin, ancien conseiller municipal de Paris ; M. Jules Challamel ; les autres représentants qualifiés de toutes les classes de la société : avocats, médecins, industriels, commerçants et aussi travailleurs syndiqués, tels que les cheminots Rémi Wasier et Achille Huguenin, et l'employé du Métropolitain Joseph Armand. Ajoutons que la proportion de combattants y était plus forte que sur les listes adverses et que, parmi eux, on voyait, à côté des chefs rendus illustres par leurs services comme le Général Clergerie et le Colonel Baudier, des héros particulièrement glorieux de la guerre, tels que l'ancien major des fusiliers-marins de Dixmude, docteur Le Feunteun, et le jeune capitaine-aviateur Maurice Denis.

Leur programme, élaboré par notre ami, l'éminent jurisconsulte Marie de Roux, énumérait une série de propositions précises. Pas d'amnistie pour les crimes contre la Patrie ; une loi nationale sur l'immigration ; — Réduction du temps de service militaire avec organisation du service par spécialisation, constitution de cadres de métier, de troupes spéciales de couverture et perfectionnement du matériel ; — Priorité du Com-

battant, — Part du Combattant ; — Encouragement aux familles nombreuses, répression des crimes et de la propagande contre la natalité ; — Réforme successorale ; — Vote familial ; — Réduction du nombre des ministères et des parlementaires ; — Initiative des dépenses réservée au gouvernement ; — Pouvoir coercitif de la Cour des Comptes ; — Economie par une décentralisation allant nettement jusqu'au régionalisme et par le recours à l'initiative privée et l'industrialisation des services ; — La réglementation et la police professionnelle aux professions intéressées ; — Pour toutes les lois, collaboration du Conseil d'Etat (pour la technique législative) et des représentants des professions intéressées ; — Encouragement par voie d'avances et garantie aux grands travaux d'utilité publique avec participation obligatoire des travailleurs aux bénéfices éventuels ; — Rétablissement de l'ambassade au Vatican ; — Règlement de la question religieuse par accord de l'Etat français avec le Saint Siège ; — Liberté d'enseignement et d'association par la suppression de toutes mesures d'exception fondées sur la profession religieuse ; — Proportionnelle scolaire.

Ce programme était le seul qui offrit des solutions nettes et pratiques aux problèmes les plus urgents : il ébauchait une réorganisation générale. Il avait le courage de revendiquer pour les catholiques le rétablissement de tous leurs droits, et, à ce point de vue, ceux-là mêmes qui combattirent nos candidatures pour d'autres raisons, durent reconnaître qu'il était le plus parfait.

La campagne électorale à Paris fut brillamment menée. Au manège du Panthéon, à la salle Wagram, au gymnase Huyghens, aux Sociétés savantes, au Cirque de Paris, dans toutes les grandes salles qui existent sur les divers points de la capitale, d'immenses auditoires acclamèrent les candidats de l'Action Française et notamment Léon Daudet dont l'ardente parole soulevait ces foules et dont la popularité s'affirmait de jour en jour. Les socialistes, reconnaissant en nous leurs plus implacables adversaires, tournèrent alors contre nous leur principal effort. Leurs bandes soudoyées, n'osant s'attaquer à nos grandes réunions, entreprirent de saboter nos réunions de quartiers. En portant toutes leurs forces sur l'une de celles qui avaient lieu simultanément chaque soir, ils réussirent à en empêcher quelques-unes. Aux autres, ils trouvèrent devant eux les vaillantes équipes de commissaires de l'Action Française qui leur infligèrent — particulièrement à Montmartre, où ils nous avaient attaqués au nombre de deux mille — de sévères leçons.

Mais, pendant que nous faisions face aux révolutionnaires, des efforts plus sournois étaient faits d'un autre côté pour empêcher notre succès. A cinq jours du scrutin, une grève des ouvriers imprimeurs de journaux, sans motif professionnel sérieux, éclatait subitement, grève suspecte à laquelle les directeurs et les patrons semblaient s'être prêtés de bon gré s'ils ne l'avaient pas provoquée. Tous les journaux parisiens étaient empêchés de paraître. Ils étaient remplacés par deux feuilles rédigées en

commun, l'une par la presse patriote des diverses nuances, l'autre par les socialistes et leurs alliés de gauche. Rien n'était plus favorable au succès électoral des coalitions, et notamment de celle qui s'était formée à droite sous le nom de Bloc national républicain. L'Action Française ne disposait plus, pour correspondre avec le public, que d'une place exiguë dans le journal commun la « Presse de Paris » dont toutes les autres colonnes (où chaque journal, quelle que fût son importance réelle, avait pris une part égale) invitaient les électeurs à voter uniquement pour le Bloc. Ainsi créa-t-on artificiellement l'opinion que nos candidats avaient moins de chances que leurs concurrents et que, si bon que fût leur programme et quelque sympathie que l'on eût pour eux, on perdrait sa voix en la leur donnant. Cette opinion, propagée en outre par tous les moyens, ne put être suffisamment combattue par les affiches qui étaient peu lues à cause du mauvais temps.

Dans ces conditions d'étranglement, seuls restèrent fidèles à nos listes les voix des militants d'Action Française dont la confiance avait résisté à toutes les pressions. Cela faisait encore, dans les seules circonscriptions de la ville (notre liste de banlieue ayant été retirée) plus de trente sept mille suffrages, c'est-à-dire plus, sans doute, que n'en aurait obtenu chacun des partis coalisés dans le Bloc si, comme nous, il s'était présenté seul. Dans le troisième secteur, Léon Daudet dont la popularité avait eu raison de tous les obstacles, était élu par près de vingt mille voix.

Les politiciens intrigants qui, au congrès du Café du Globe, avaient refusé de faire la véritable union nationale en excluant les royalistes, voyaient d'ailleurs le résultat de leur fausse manœuvre. Sauf en banlieue, où le retrait généreux de notre liste, les sauva des conséquences de leur faute, les listes parisiennes du Bloc national républicain n'obtinrent nulle part la majorité absolue qu'elles avaient escomptée. Elles permirent ainsi aux socialistes et aux radicaux de bénéficier de la proportionnelle et de faire passer un nombre important de leurs candidats. Si le « Bloc » avait été véritablement national et avait fait sa part à chacun, la représentation de Paris eût été entièrement patriote. Cela fut particulièrement sensible dans le troisième secteur où le Bloc ne put prendre que cinq sièges sur quatorze et où nos voix, ajoutées aux siennes, eussent assuré le succès complet d'une liste commune.

Dans tous les départements où les royalistes ne s'étaient pas heurtés à cet injuste et maladroit ostracisme, le succès des listes d'union où ils figuraient montra la fausseté du préjugé qui attribuait au cours électoral des susceptibilités républicaines invincibles. Une vingtaine de nos amis directs, hommes de compétence et de valeur, orateurs de talent qui devaient, dès la première année, marquer fortement leur place dans la nouvelle législature, arrivaient à la Chambre avec Léon Daudet, et le nombre était plus grand des députés qui, sans admettre toutes nos doctrines, étaient orientés par notre politique nationale. L'élection triomphale de Jules et Dominique Delahaye au Sénat fut une nouvelle

démonstration de la supériorité de la franchise et du courage royaliste sur la pusillanimité et l'esprit d'abandon des libéraux. En réalité, le pays, animé uniquement du sentiment patriotique et du désir de l'ordre, ne jugeait les candidats qu'à ce point de vue. Dans bien des circonscriptions il les eût choisis plus à droite si les politiciens n'eussent empêché qu'ils lui fussent présentés.

C'est pourquoi, au total, en dépit des intrigues, les élections générales du 16 novembre 1919 furent bonnes. Comme pendant la guerre, la France s'était sauvée elle-même. Les « syndicats de sortants » qui avaient ajouté à leurs listes, pour leur donner du lustre, quelques noms de combattants, virent ceux-ci arriver en tête, tandis que, bien souvent, ils restaient eux-mêmes sur le carreau. L'horreur du bolchevisme qui avait profondément répugné à notre peuple sain avait fait perdre aux socialistes près de la moitié de leurs sièges. Mais plus encore, les électeurs avaient condamné ce parti radical qui avait si longtemps dominé dans nos assemblées et dont la politique sectaire et stérile était directement responsable de nos luttes intestines, de la persécution religieuse, de l'impréparation à la guerre et de la négligence de nos grands intérêts dans le monde. Une majorité d'hommes nouveaux, patriotes de bonne volonté, dont beaucoup avaient acquis leurs titres sur le champ de bataille, entrait au Palais-Bourbon.

Dans la situation du monde ébranlé par la guerre et qui en subira longtemps encore le contre-coup, au milieu des difficultés du pays, une telle majorité à la Chambre française constitue assurément un élément de sécurité. C'en est un autre que la présence de Léon Daudet sans cesse debout pour réveiller son énergie, démasquer les intrigues et les trahisons, bafouer impitoyablement et culbuter durement les entreprises de l'anarchie socialiste. Les services considérables qu'il a rendus à cet égard depuis le début de la législature et qui lui ont valu, avec la crainte de ses adversaires, la sympathie de ses collègues patriotes, montrent assez l'utilité nationale qu'il y avait à envoyer des hommes d'Action française à la Chambre.

Mais la bonne volonté et le patriotisme sont-ils suffisants ? Pour une tâche comme celle que les circonstances imposent au Parlement nouveau, il faudrait plus que de bons sentiments : il faudrait des idées nettes et justes et si même, comme nous l'avons vu, la pusillanimité des candidats ne les avaient exclues de leurs programmes, la raison, la pensée logique et ferme ne se trouvent guère dans une assemblée sans tête. C'est dans une bien faible mesure que l'honnêteté et même la valeur des hommes peuvent suppléer au vice des institutions qui les exposent chaque jour aux divisions, à l'imprévoyance, à l'instabilité de tout gouvernement démocratique. Pour mettre en garde contre ces dangers la Chambre de 1919, Charles Maurras, dès le 7 décembre, l'invitait à méditer les précédents des assemblées de 1871 et de 1893 qui, pour être des assemblées « modérées » ne furent pas pour cela des assemblées sages et commirent les grosses fautes contraires aux vœux publics qui les avaient portées au pouvoir.

Il l'engageait à en tirer des leçons de justice et de prudence, de vigueur et de méfiance, sans se dissimuler que, contre des accidents de cette sorte, il n'y a pas de formule préalable à recommander. « Ce qui manque, ajoutait-il, c'est l'institution « historique, dynastique et monarchique qui joigne aux bienfaits « de l'unité de commandement la garantie des responsabilités « personnelles et héréditaires. »

MAURICE PUJO.

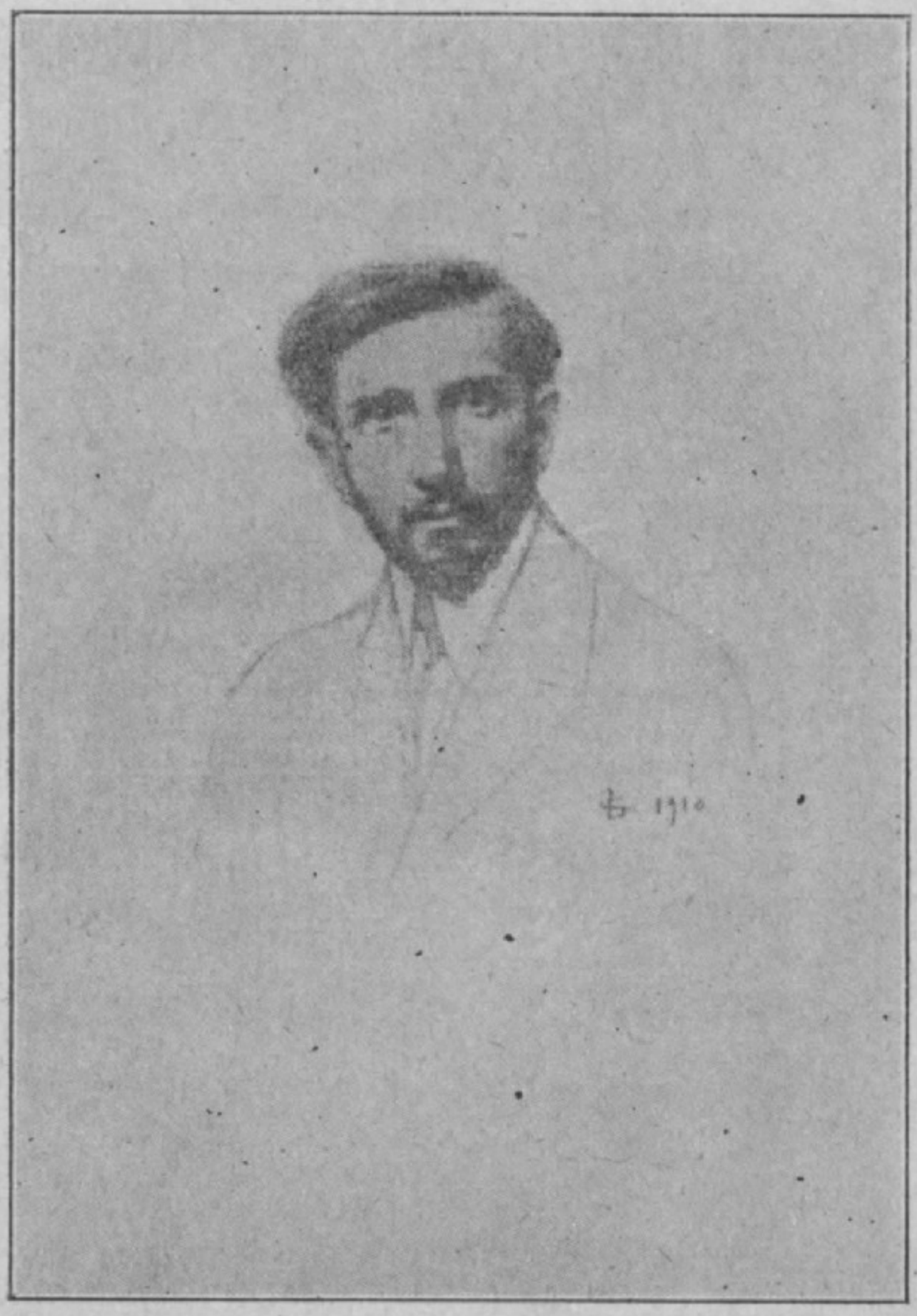

M. CHARLES MAURRAS

LES INSCRIPTIONS ET LES SENTENCES [1]

POUR LA VOIE SACRÉE

Sur le « Salon » de Maxime pour 1920.

Je t'ai cherché sous le ciel qui tonne
Jusqu'à ce bord de talus désert :
Ne rêve plus que je t'abandonne,
Ne suis-je pas la chair de ta chair ?

Mon sein renaît aux feux que rayonnent
Tes biens ravis et tes maux soufferts :
Sacrifié que ma main couronne,
J'ai le front ceint de tes lauriers verts.

O mon amour, ô grande âme fière,
Pour achever de nous réunir,
Epanouis ta pleine lumière !

... Les doigts tremblants, l'immortel Désir
Ayant défait un pan du suaire
Honore et prie avant de gémir.

AU VERS NEUVAIN

I

Rime et Raison

Doux vers neuvain que la Muse loue
Pour le mystère de ta beauté,
Sarment léger, que tes feuilles jouent
Sur le bel orme que j'ai planté !

(1) Voir l'Almanach de l'*Action Francaise*, pour 1920.

L'ormeau viril monte en droite ligne
Mais toi, liant, déliant les tours
Et les retours de ta molle vigne;
Dis-nous un chant de rêve et d'amour,

Dis les bons vins qu'on verse à la ronde
Et la pastèque et les abricots :
J'aurai souci de la fin du monde
Après la mort de la nymphe Écho !

II

Ordre et progrès

Oui mais la Muse aime aussi ton grave
Frémissement qui courut notre air
Sur le tombeau de ces jeunes braves
Que le désir de l'âme a rouvert :

Si je les suis au fond du Tartare
Armé du glaive et de l'aviron,
Redemandant cette vertu rare
Que tous les siècles nous envieront

Et si, mordu des dieux de la flamme,
Ensanglanté, prêt à défaillir,
Je réunis dans un cœur qui pâme
Mes vœux de vivre et de rebondir ;

Puis, au rayon de la pâle étoile,
Qui meut la terre et le genre humain,
Si je reprends par rame et par voile
La place due ou le bon chemin :

Mon vers neuvain, toi seul me cadences
Les jeux de l'Être et de l'Élément,
Ta mélodie à ce trouble immense
Mesure l'ordre et le mouvement.

POUR L'HABITANT DE ROME

QUI M'OFFRIT DE SON RAISINÉ

Genus acre virûm

AMI, le sang doré de ta grappe divine
N'a pas démérité du vieil honneur latin :
Horace et Métellus ont aimé ce raisin,
César en a goûté sous la treille de Pline.

Quand la chaude jeunesse eût ravi les Sabines
Déjà, pour le banquet, dans la cuve d'airain
Au sombre miel unis bouillonnèrent ces grains :
Tu les a vendangés sous la même colline.

Courage donc, AMI ! D'une lambruche en fleur
Si le cœur embrasé perpétuant une âme
Colore d'âge en âge une même liqueur,

Le héros nouveau-né de l'homme et de la femme,
Si beau que les aïeux ne furent pas meilleurs,
Peut-il laisser pâlir la semence et la flamme !

LE FANFARON

— Vit-on s'enfler quelque carnage
A la hauteur de mon mépris ?
Quelle montagne de flots gris
Me mit en peine du naufrage ?

L'audacieux sauve à la nage
Son épée et ses manuscrits :
L'intransigeance de l'esprit
Peint le bonheur sur son visage.

— Oui, mais la face de lion
Redevient d'un petit garçon
Dès qu'on sait faire la farouche

Et le grand cœur détale et fuit
Si les beaux yeux, la belle bouche
Sont en bataille contre lui.

CIEL ÉTOILÉ

Paraphrase du distique de Platon

ΑΣΤΕΡΑΣ ΕΙΣΑΘΡΕΙΣ....

Tes yeux cherchaient là-haut le destin de leur flamme
Que ne suis-je, harmonie et splendeur, ces grands cieux
Pour répondre au désir qu'ils t'ont versé dans l'âme
Et pour te contempler avec des milliers d'yeux !

LA DÉCOUVERTE

Par les grand'routes en lacets
Qui serpentent sous nos étoiles
Le vent de mer qui frémissait
Tendit mon cœur comme une toile

Et, coup d'aile supérieur
Dans la solitude farouche
Du sombre flot cueillant la fleur
Ou la pressant jusqu'à ma bouche,

Comme il mettait en mouvement
Depuis la cendre des ancêtres
Jusqu'aux brasiers du firmament
Toutes les sources de mon être,

La vie entière m'apparut,
Sa dureté, son amertume.
Et, quelques lieux qu'on ait courus,
Cette douceur qui la parfume :

Enfant trop vif, adolescent
Que les disgrâces endurcirent,
A mon automne enfin je sens
Cette douceur qui me déchire.

Presque à la veille d'être au port
Où s'apaise le cœur des hommes
Je ne crois plus les pauvres morts
Mieux partagés que nous ne sommes :

Je ne conduis vers mon tombeau
Regret, désir, ni même envie
Mais j'y renverse le flambeau
D une espérance inassouvie.

LE REPOS DISPUTÉ

Saurons-nous reposer sous le feuillage noir
Du grand pin d'orient qui regarde la Ville ?
A l'aiguille sensible et prompte à s'émouvoir
Répond un branchage immobile :

Comme sèche la feuille et s'envole la fleur,
Comme tournent au vent les pailles de l'éteule,
Il voit naître et passer la joie et la douleur
Des petits fils de nos aïeules

Mais ses bras sans souci lèvent dans le ciel bleu
Le rameau qui nous offre et qui nous dissimule
Son fruit d'or fulminant nourri des mêmes feux
Qui tourmentent les os d'Hercule.

A LA LYRE DE THRACE

Paucis quos æquus...

Le fleuve ayant glacé la bouche de ton prêtre
Et le corps déchiré de cet unique amant,
Au même bord muet descendais-tu peut-être
Grande lyre allongée au ras du flot dormant ?

J'approche et, de mes doigts qui t'étreignent dans [l'ombre,
Ranime peu à peu, grave mère des sons,
Les cordes que retient sous la règle du nombre
Ta creuse écaille où dort la divine leçon :

Laisse éclater ta voix, vibrante et douce lyre,
Ton défi d éphémère à la Parque porté
Des justes favoris que le Dieu sut élire
Trompera l'amertume et l'infélicité !

Charles MAURRAS.

LÉON DAUDET
DÉPUTÉ DE PARIS

LÉON DAUDET

A LA CHAMBRE

« En séance, Messieurs, si ou plaît ! » crie la voix sonore des huissiers en chaîne et cravate blanche. Ils parcourent les couloirs, harcelant de leur cri les députés qui conversent, au hasard des banquettes, dans les divers salons, les pressant indirectement et les adjurant respectueusement d'aller remplir cet hémicycle où seul, le général de Maud'huy, qui a juré de ressusciter la politesse parlementaire, et une dizaine d'adeptes qu'il a faits parmi les nouveaux, se sont trouvés debout pour recevoir le Président.

C'est à ce moment que Léon Daudet fait son apparition. En veston, les jours ordinaires, en redingote, s'il a l'intention de monter à la tribune, la tête et le regard droits, l'embonpoint joyeux, il monte allègrement à mi-hauteur de la travée d'extrême-droite où sont déjà installés Charles Ruellan, les yeux vifs constamment plissés de malice critique, Méritan, qui n'interrompt son éternelle correspondance que pour vous lancer un souriant bonjour en provençal, le fougueux Magne et sa barbe d'or et d'argent, Guibal avec son profil busqué qu'adoucit la barbe blanche à la Henri II, Lecour-Grandmaison, mince dans son veston croisé bleu-marine qui lui rappelle son uniforme de lieutenant de vaisseau.

Ceux-là, ce sont les assidus, les fidèles, qui méritent les accessits de persévérance, le premier prix étant réservé à Léon Daudet et le second, — toute modestie à part, puisque nous faisons de la documentation — à votre serviteur.

Je n'ai aucun mérite à cela d'ailleurs, car je trouve que, pour qui a le goût de l'observation, l'assiduité à la Chambre est une source sans cesse renouvelée de satisfactions psychologiques.

C'est bien l'avis de Léon Daudet, qui est avant tout un observateur d'une sagacité aiguë. Dès que la lecture des propositions de loi, mûries en commissions et adoptées sans débat, laisse le champ à la séance véritable, il faut renoncer à lui soutirer une phrase.

Bien assis à son banc, les mains à plat sur son pupitre, son œil d'aigle au repos se rive aux orateurs successifs ; son atten-

tion ne faiblit plus et guette l'occasion de lancer d'une voix forte l'interruption qui étonne l'adversaire ou renforce l'ami.

Ces interruptions, les hommes de gauche et d'extrême-gauche ont commencé par vouloir les traiter par le mépris, déclarant qu'ils dédaignaient de répondre à M. Daudet : cela leur évitait au surplus une réponse embarrassante. Mais, voyant que leur mépris ostentatoire ne soulevait que le rire impétueux de leur antagoniste, et que la moitié de la Chambre accordait aux paroles du leader royaliste plus de crédit qu'on n'a coutume d'en faire à un « calomniateur professionnel », ils ont dû renoncer, y compris Lafont, à ce procédé avantageux ; ils se taisent tout court, et laissent à leurs compères le soin de vociférer des injures au petit bonheur.

Il est assez curieux justement de discerner les divers courants que crée Léon Daudet par ses interventions.

A l'extrême-gauche, c'est de la rage écumante, de la part d'hommes qui n'ont jamais lu les ouvrages du célèbre polémiste, mais qui sentent confusément qu'il incarne la seule résistance efficace à leur œuvre de destruction. Pour la plupart d'entre eux, endoctrinés par leur presse d'arracheurs de dent, Léon Daud t est un homme qui vend sa plume au plus offrant, qui n'a nulle probité et pas davantage de talent. Et Méritan, voyageant avec l'un d'eux récemment, me racontait le mal qu'il eut à redresser ses appréciations bizarres et fondées uniquement sur un bourrage de crâne immense. Son interlocuteur ignorait que Léon Daudet fût le fils d'Alphonse Daudet, et que cela, joint à la vente de ses propres ouvrages et à ses goûts familiaux, le dispensait de se vendre pour satisfaire à des besoins d'argent.

Dans le clan des Caillautistes, c'est ordinairement un silence gêné, rompu par un bruit de mouchoirs, car, se sentant morveux..,

Au centre et chez les Clémencistes, c'est de la sympathie discrète, ces hommes, bien que ne partageant pas les opinions politiques de Léon Daudet, se souvenant qu'il fut un patriote perspicace et courageux qui servit admirablement son pays, en poursuivant pendant de longues années la trahison sous toutes ses formes et dans toutes les sphères. si élevées soient-elles.

Chez les libéraux, c'est ce que j'appellerai de l'approbation contrainte ; ils applaudissent évidemment à ce que dit Daudet, parce que ce sont des vérités saines et éclatantes, mais ils ont tellement peur que leur républicanisme ne paraisse pas bon teint !

J'ai remarqué, par contre, que les députés Alsaciens-Lorrains, même siégeant au centre gauche, l'applaudissaient toujours avec entrain. Ils se trouvent, en effet, assez bons républicains pour

n'avoir pas peur d'approuver des paroles françaises, parce qu'elles sortent d'une bouche monarchiste.

En résumé, l'atmosphère de la Chambre est en majorité sympathique à Léon Daudet, et je me souviens de l'étonnement joyeux du marquis de La Ferronays, retenu par une longue maladie loin de la Chambre depuis son élection, qui n'en croyait pas ses yeux, à la première séance où il assista, de voir Daudet applaudi par la moitié de la Chambre.

La grande force sympathique de Léon Daudet réside dans sa constante bonne humeur. Le rire homérique avec lequel il accueille les insultes des unifiés est contagieux et met les rieurs de son côté, autant que ses reparties joviales. Pendant les suspensions de séances, un groupe se forme immédiatement autour de son banc pour l'entendre raconter des anecdotes dont il est plein, ou pour l'écouter contrefaire les orateurs précédents, car il partage avec le spirituel Léon Bérard, qui est le plus aimable des vice-présidents, un remarquable talent d'imitateur. Il adore écouter les galéjades de Méritan ou de Rodez-Bénavent, et il me disait un jour : « Que mon père serait heureux s'il voyait ici tant de bons et vrais Provençaux ».

D'accueil toujours cordial, il est peu de députés auxquel tant de collègues viennent serrer la main au passage, et pourtant Dieu sait si la poignée de main est courante au Palais-Bourbon.

Enfin Léon Daudet porte en lui la force de propulsion inhérente aux gens de bonne santé physique et morale.

C'est un *animateur*, au sens le plus profond du mot. Toujours prêt à donner de lui-même, il encourage aussi les autres à se lancer dans la mêlée, les pousse à l'action, les soutient, bref, rayonne de l'énergie.

Il se peut que la présence de Léon Daudet à la Chambre n'aide pas de façon appréciable à la diffusion des idées d'action Française dans ce milieu spécial et volontiers rétif à l'endoctrinement, et encore je n'en suis pas sûr ; mais il est certain qu'en galvanisant les bonnes volontés qui doutent d'elles, en groupant des forces éparses, il aidera puissamment la partie la plus saine de cette Chambre de la Victoire à ne pas décevoir les espérances que le pays a mis en elle.

Xavier Vallat.
député de l'Ardèche.

LES PLATS DE PAMPILLE

Ananas Léon Daudet. — Il faut avoir un bel ananas pas trop mûr, — car il sentirait alors la boutique du parfumeur, — un grand saladier en cristal, une demi-livre de sucre en poudre, un quart de bouteille de kirsch de bonne qualité, une fiasque de marasquino de bonne qualité, et un pamphlétaire de bonne qualité.

Au moment de servir l'ananas on le remet avec le saladier, le kirsch, le marasquin, le sucre et une fourchette entre les mains du pamphlétaire : Celui-ci empoigne l'ananas par la queue, le dépèce vivement à l'aide de la fourchette et jette les morceaux arrachés dans le saladier. Ces morceaux, assez gros, encore munis de leur carapace, répandent un jus abondant, et sont bien plus savoureux que s'ils étaient coupés en tranches minces et régulières.

Lorsque tout l'ananas est ainsi dépecé, et qu'il ne reste plus rien autour de la tige, le pamphlétaire verse d'une main savante dans le saladier le kirsch et le marasquin. Quand les liqueurs ont pris contact, il verse abondamment le sucre en poudre — le mélange se fait au bout de quelques minutes ; la fraîcheur de l'ananas se mêle au feu du kirsch, à la traître douceur du marasquin, on remue légèrement les morceaux et l'on sert, avec la certitude de tenir un succès mérité.

*
* *

Perdreaux rôtis en sarcophage. — Prenez un pain boulot rassis, ou mieux encore un de ces pains de mie carrés que l'on voit à la devanture des boulangers parisiens bien achalandés. Videz ce pain de toute sa mie en le creusant par un des bouts avec un couteau assez grand et bien aiguisé. Enduisez soigneusement l'intérieur de ce pain ainsi évidé avec un bon foie gras bien malaxé.

Prenez alors deux jeunes perdreaux de l'année bien choisis (bréchet flexible, pattes tendres finement gantées de suède noir ou gris, becs encore naïfs, et surtout méfiez-vous du « fer à cheval » marqué dans le plumage...) plumez, videz, flambez, ces innocentes victimes salez et poivrez intérieur et extérieur, bardez-les finement,ficelez-les élégamment,enfournez-les dans le petit sarcophage de pain. Mettez-les au four, avec du beurre dans le plat, arrosez souvent, surveillez de près, il faut que le pain s'humecte et prenne la consistance d'un baba, le temps de la cuisson varie avec la chaleur du four, ou le combustible brûlé dans le fourneau, aussi vaut-il mieux ne pas déterminer à une minute près le temps de la cuisson, mais quand le rôti semble cuit à point ne pas attendre une seconde, retirer et envoyer sans découper.

Rôtie de bécasse. — Dans un pain de cinq livres couper une tranche de 3 centimètres d'épaisseur. Faites-la griller des deux côtés à feu de braise, et étendez sur chaque côté moitié moëlle de bœuf et beurre.

Mettez cette tranche de pain dans la léchefrite sous les bécasses. A mi-cuisson des oiseaux, étendez de nouveau sur les deux côtés de la rôtie; du foie gras bien malaxé.

La cuisson terminée, crevez le ventre des bécasses, et étendez le contenu sur la rôtie. Râpez un peu de noix de muscade ; quelques minutes avant de retirer la rôtie, versez encore un verre à madère de fine champagne, poivrez, salez, versez brûlant dans des assiettes bien chaudes.

* * *

Bugnes lyonnaises, dites à l'éperon, (friandise traditionnel du Carnaval).

Prenez : 400 grammes de farine
150 grammes de beurre frais
3 œufs

un peu de sucre fin et de sel, une cuillerée de rhum ou kirsch.

Pétrir le tout pendant une heure. Laisser reposer la pâte une heure.

Puis l'étendre au rouleau jusqu'à ce qu'elle soit extrêmement mince.

La découper alors avec l'éperon, en lui donnant la forme que l'on voudra.

Faire frire à l'huile bouillante et saupoudrer de sucre fin.

(Recette donnée par Mlle Marie Lestre.)

* * *

Yorsh-Pudding (recette anglaise), pour accompagner une côte de bœuf rôtie.

Delayez un par un dans une terrine quatre œufs entiers avec six bonnes cuillerées de farine de froment ou de gruau, remuer de manière à former une pâte homogène et sans aucun grumeau.

Ajoutez une pincée de sel.

Délayez la pâte avec un verre de lait environ jeté par petites quantités, de façon à ce que la pâte devienne semi-fluide. (La consistance fera la réussite du Yorsh).

Beurrez un plat creux que vous ferez chauffer sur le coin du fourneau, de façon à ce que le beurre fonde et devienne très chaud sans fumer, verser la pâte dans le plat, mettre à four bien chaud pendant vingt-cinq ou trente minutes. La pâte monte et se dore.

Quand elle est cuite, on la démoule facilement, on la coupe en tranches comme un gâteau, on met ces tranches à mijoter 1/4 d'heure dans le jus du rôti, et on les sert, autour de la côte de bœuf.

Irish stew (recette anglaise donnée par Miss Crowe). — Prenez 1 kilo de carré de mouton, ou des cotelettes découvertes, enfin un bas morceau pour faire un ragoût. Faites vous donner tous les os.

Placez la viande dans une cocotte.

Couvrez-la avec de l'eau froide.

Ajoutez un gros bouquet de persil, du poivre en grain, 12 oignons.

Laissez bouillir. Ecumez avec soin.

Ajoutez des pommes de terre entières, déjà cuites à moitié.

Laissez mijoter doucement pendant une heure et demie. Ne *jamais* ajouter d'eau.

Le ragoût simple, très sain et de digestion facile, convient aux estomacs délicats, mais il n'est peut-être pas un régal pour les gourmets.

* * *

Barbouillade. — Pour six personnes prenez une douzaine de grosses tomates bien mûres, — pelez, égrenez, coupez en petits morceaux — six petites courgettes pelez et coupez ; une douzaine de poivrons, coupez ; mettez dans une poèle six cuillerées de bonne huile d'olive, quand elle est chaude (non bouillante) précipitez les légumes dedans, salez, remuez, *couvrez*. Laissez cuire trois quarts d'heure à feu vif, remuant souvent. Poivrez bien, et ajoutez de petits morceaux de jambon coupés en dés ou en lamelles ; la barbouillade doit avoir la consistance d'une compote de pommes. Elle se mange avec la viande grillée, le poisson frit, et s'accompagne bien de quelques pommes de terre bouillies.

* * *

Soupe de poisson Marseillaise. — Faire roussir deux oignons, une livre de tomates — le tout haché dans de bonne huile d'olive — laurier, fenouil, sel, poivre.

Couper un méchant « fiélas » ou un petit congre en tranches de 4 centimètres environ (après l'avoir nettoyé bien entendu) et le faire roussir dans ce hachis pendant vingt à vingt-cinq minutes, sans brûler (remuer souvent), verser. dessus deux litres d'eau chaude et faire bouillir sur un bon feu pendant une demi-heure, passer le tout à la passoire, presser au pilon, ce qui doit faire une sorte de purée, repasser au tamis, et dans ce bouillon, faire cuire du gros vermicelle, longtemps, à petit feu, avec une pincée de safran.

Servir et ajouter du fromage râpé dans l'assiette. Vin blanc commun.

* * *

Dorade grillée au fenouil. — Nettoyer et vider une belle dorade, la bourrer avec du fenouil, (graines et branches) la passer dans l'huile d'olive des deux côtés, bien l'humecter et la saler. Puis la paner également des deux côtés. La mettre ensuite sur le

gril, après avoir eu soin de disposer encore sur le gril quelques branches de fenouil, la faire cuire, pas trop vite, (ne la tourner qu'une seule fois) fendre la peau de la chair du poisson, mais pas trop profondément pour qu'il ne dessèche pas. Enlever tout le fenouil après cuisson, servir avec du citron et une sauce maitre d'hôtel. Excellent plat de déjeuner que les amateurs de poisson apprécieront comme il le mérite.

*
* *

Les recettes qui suivent sont extraites des « Menus propos de la Cuisine Comtoise », par une vieille maîtresse de maison, édité chez Just Poisson, éditeur, 37, rue de Lille, Paris.

La Fondue. -- La fondue est un mets de haut goût, une entrée stimulante pour un repas entre hommes.

Mettre dans une casserole d'un litre, deux décilitres de vin blanc où l'on ajoutera une gousse d'ail hachée, faire bouillir jusqu'à ce que l'ail soit cuit et le vin réduit de moitié, le passer pour en retirer l'ail et le mettre à refroidir.

Casser six œufs bien frais qu'on battra avec soixante grammes de fromage, autant de beurre et le vin blanc réduit, une forte pincée de poivre et une prise de sel (pour laquelle il faudra tenir compte de la salaison du fromage.) Mettre sur le feu, remuer sans interruption avec la fourchette ; lorsque les œufs commencent à prendre, retirer du feu et continuer à remuer encore 2 minutes ; c'est fait.

*
* *

Le véritable salmis de bécasse. — Découper la bécasse crue (en se gardant bien de la faire rôtir comme cela se pratique trop généralement dans la région parisienne). Retirer et réserver les intestins.

Faites un roux blond dans lequel on mettra à revenir un hecto de petits lards, oignon, échalote, bouquet garni, un clou de girofle et quelques grains de genièvre écrasés, enfin préparer deux gousses d'ail qu'on réservera, car il prendrait un goût fort si on le faisait revenir. Sel et poivre.

Lorsque le roux sera d'un blond foncé, mettre les morceaux de bécasse, ajouter l'ail, et mouiller avec 4 décilitres de bon vin rouge. Après trente minutes de cuisson à petits bouillons, retirer les morceaux de bécasse qu'on maintient au chaud ; et mélanger à la sauce les intestins qu'on aura pilés avec quelques gouttes d'huile d'olive. Faire réduire la sauce jusqu'à ce qu'elle musque la cuiller et la verser à travers la passoire sur les morceaux de bécasse.

*
* *

Haricots verts à la poulette. — Les haricots verts doivent être cuits à grande eau bouillante ; on s'assurera de la cuisson en les pressant entre les doigts, ils doivent rester flexibles, sans toutefois s'écraser. Ils resteront d'un beau vert, si on les cuit

sans les couvrir, à grande eau, avec environ dix grammes de sel.

Pour préparer la sauce, on mélange trente grammes de beurre et quinze grammes de farine, une fois le mélange bien fait, ajouter trois décilitres d'eau et une pincée de sel, et après avoir tourné sur le feu pendant dix minutes, lier avec deux jaunes d'œuf et quinze grammes de heurre. On mettra dans cette sauce les haricots verts sortant de l'eau bouillante, mais en ayant soin qu'ils soient bien égouttés.

* * *

Croquettes de pommes de terre Comtoise. — La croquette est un des plus attrayants emplois que l'on puisse faire de la pomme de terre. Il faut les faire cuire en robe de chambre dans une marmite en fonte, les pommes de terre reposant sur une couche de cendre. Sans aucun prétexte on ne doit tolérer une goutte d'eau dans la marmite, ni en soulever le couvercle, en déplacer les pommes de terre pendant la cuisson qu'obtiendront, parfaite, trois quarts d'heure de feu régulier.

Pour l'écrasement, il n'y a également qu'un seul procédé : le vieux mortier qui donne une purée lisse et homogène ; quand la purée a la consistance désirable, on ajoute deux ou trois jaunes d'œufs et une cuillerée de crème.

On laisse reposer et refroidir cette pâte bien lisse, puis vingt minutes avant de servir on fouette le blanc très ferme, on le mêle à la pâte. On peut paner très légèrement les croquettes avant de les faire frire à l'huile mais encore ce n'est pas indispensable. Elles doivent avoir une belle teinte blonde ; l'huile doit être chaude mais non bouillante, autrement elles seraient saisies et la cuisson intérieure serait mal faite.

* * *

Pommes de terre à l'étouffée. — On coupe des quarantaines en quartiers aussi égaux que possible pour avoir une cuisson régulière, les essuyer avec un linge sec, sans les laver, ce qui amollirait leur chair.

Pour un bon plat, mettre dans une cocotte deux larges cuillerées de saindoux, faire partir à feu vif, quand la graisse est très chaude (sans aller jusqu'à fumer) mettre les pommes de terre qui devront baigner à moitié et autant que possible ne pas être superposées. Pendant le premier quart d'heure on ne devra ni découvrir ni retourner les pommes de terre. Ce quart d'heure passé, mettre à feu vif, saler, puis retourner de cinq minutes en cinq minutes. Cuites à point, on les égoutte dans une écumoire et l'on sert dans un plat chaud. Ainsi conduites, les pommes de terre sont rissolées, croustillantes et farinées à l'intérieur.

PAMPILLE.

SEPT RECETTES D'ALI-BAB

extraites du « traité de gastronomie pratique » édité chez Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

I

Potage aux petits pois et à la crème

Pour six personnes, prenez :

1500 gr. d'eau,
500 — de petits pois fraîchement écossés,
210 — de beurre,
80 — de pain,
75 — de crème,
20 — de sel gris,
15 — de persil en bouquet,
5 — de cerfeuil,
6 décigr. de poivre fraîchement moulu,
3 jaunes d'œufs crus,
1 petit oignon.

Faites bouillir l'eau, mettez dedans le sel, l'oignon, le bouquet de persil, les petits pois et laissez cuire jusqu'à ce que les pois soient devenus tendres (une 1/2 heure suffit généralement).

Coupez le pain en petits cubes et faites les dorer dans 75 gr. de beurre.

Hachez le cerfeuil, mettez-le dans une soupière avec les jaunes d'œufs délayés dans la crème.

Quelques minutes avant de servir, retirez l'oignon, le persil, enlevez une partie plus ou moins grande des pois, au goût, mettez le reste du beurre, le poivre, laissez donner deux ou trois bouillons, puis versez dans la soupière, mélangez bien, ajoutez les croutons et servez aussitôt.

Ce potage sans prétention est réellement excellent.

II

Soupe à l'oseille

Pour six personnes, prenez :

200 gr. d'oseille vierge épluchée,
125 — de beurre,
75 — de crème,
20 — de sel,
1 litre de lait,
3 œufs frais,

Faites bouillir le lait, tenez-le au chaud.

Cassez les œufs, séparez les blancs des jaunes, battez les blancs, mettez les jaunes dans un bol avec la crème.

Faites fondre à petit feu l'oseille dans le beurre, mouillez avec un demi-litre d'eau bouillante, ajoutez les blancs d'œufs battus, le sel, le lait, et laissez cuire pendant un instant.

Mettez dans une soupière des tranches minces de pain, versez dessus le bouillon bouillant, faites la liaison avec les jaunes d'œufs délayés avec la crème, couvrez, laissez tremper un instant, et servez.

III

Brochet aux pommes de terre

Ecaillez, videz et essuyez le poisson, coupez-le en tronçons de 4 centimètres de longueur.

Pelez des pommes de terre nouvelles, coupez-les en tranches de 3 milimètres d'épaisseur.

Foncez de beurre un plat allant au feu, mettez sur le beurre une couche de tranches de pommes de terre, assaisonnez avec sel et poivre, disposez dessus une couche de tronçons de brochet, assaisonnez, remettez une couche de tranches de pommes de terre assaisonnez encore, puis noyez le tout dans la crème. Faites cuire au four à feu doux pendant une heure à une heure un quart, en arrosant fréquemment. Les pommes de terre seront moelleuses parfumées, imbibées de crème et le tout délicieux.

IV

Filets de sole garnis

Lavez des filets de sole, aplatissez-les, puis roulez-les autour de mandrins cylindriques tournés dans un légume, tels que pomme de terre ou carotte.

Foncez une sauteuse avec du beurre aromatisé par de l'échalotte, mettez les filets de soles roulés, salez, poivrez, mouillez avec du vin blanc et du jus de citron, faites pocher ; puis retirez les mandrins et réservez les filets pochés.

Faites sauter dans du beurre des tomates coupées en morceaux et assaisonnées, mettez-les sur un plat, dressez dessus, debout, les filets de sole roulés dont vous garnissez l'intérieur soit avec un appareil de queue de crevettes, d'écrevisses, de champignons, de corail de homard et de langouste, soit avec des huîtres pochées dans du vin blanc, soit avec des moules préparées avec une sauce liée, soit avec une sauce hollandaise fortement chargée en corail d'oursins.

Coiffez les filets roulés de truffes ou de chapeaux de champignons et servez en envoyant en même temps dans une saucière la cuisson fouettée avec des jaunes d'œufs et mise au point avec de la crème.

V

Filet de bœuf poché aux tomates

Pour huit à dix personnes, prenez :

1.500 gr. de filet de bœuf paré,
1.500 — de bon bouillon,
200 — de purée de tomate aromatisée,
125 — de madère,
60 — de beurre,
20 — de farine,
6 — de poivre blanc fraîchement moulu,
5 — de sel,
12 tomates pesant ensemble 1 kilog. environ

Ebouillantez les tomates, pelez-les et assaisonnez-les avec 5 gr. de poivre et 3 gr. de sel mélangés que vous insérerez dans leur intérieur à l'aide de la pointe d'un couteau.

Faites bouillir le bouillon puis plongez dedans le filet et laissez le cuire à raison d'un quart d'heure par 500 grammes, soit pendant 45 minutes.

En même temps faites, un roux avec le beurre et la farine, mouillez avec le madère et 125 gr. de bouillon de cuisson, ajoutez la purée de tomates et concentrez la sauce.

Dès que le filet sera cuit, découpez-le en tranches que vous assaisonnerez des deux côtés avec du sel et du poivre mélangés, dressez-les sur un plat, masquez les avec la sauce, tenez au chaud.

Mettez les tomates pendant une minute dans le reste du liquide de cuisson bouillant, puis disposez les autour du filet et servez.

Dans cette préparation, la viande ne présente pas, comme dans un rôti, des parties plus ou moins racornies par le feu ; elle est juteuse ; les tomates conservent tout leur arôme et l'ensemble constitue un plat qui mérite l'attention.

VI

Epaule de mouton au riz

Pour quatre personnes, prenez :

1.500 gr. d'épaule de mouton désossée et roulée,
250 — de riz,
30 — de beurre,
30 — de cognac,
1 litre de bon bouillon,
sel et poivre.

Faites revenir la viande dans le beurre, dégraissez après l'opération, puis flambez la viande avec le cognac, mouillez avec le bouillon, salez, poivrez, et laissez cuire pendant deux heures environ.

Faites blanchir le riz pendant un quart d'heure dans 3 litres d'eau additionnée de sel gris, rafraîchissez-le ensuite à l'eau froide, puis mettez-le avec le mouton un quart d'heure avant de servir ; il absorbera tout le jus de cuisson du mouton. Goûtez, rectifiez l'assaisonnement s'il y a lieu, et servez.

Plat de famille très recommandable.

VII

Poulet sauté au parmesan

Pour trois personnes, prenez :

Une jeune poulette tendre,
150 gr. de crème,
60 — de parmesan râpé,
15 — de farine,
7 — de sel,
3 jaunes d'œuf frais,
de la chapelure,

Découpez le poulet et faites sauter les morceaux pendant vingt minutes dans 20 gr. de beurre ; saupoudrez de 2 gr. de sel.

Mettez dans une casserole le reste du beurre, laissez-le fondre, puis faites cuire dedans la farine sans la laisser roussir, ajoutez alors la crème, 5 gr. de parmesan, le reste du sel et travaillez bien le tout sur un feu doux. Achevez ensuite la liaison avec les jaunes d'œufs.

Prenez un plat allant au four, garnissez-en le fond avec 25 gr. de parmesan, disposez dessous les morceaux de poulet sauté, masquez-les avec la sauce, mettez au four pendant cinq minutes, couvrez avec le reste du parmesan et la chapelure, remettez un instant au four pour dorer et servez.

Transmis par PAMPILLE.

LA MONARCHIE ET LES OUVRIERS

Le système du travail en vigueur dans notre pays, du XIe siècle à la Révolution, a nom « régime corporatif ». Il est l'expression du droit d'association garanti par le pouvoir royal aux travailleurs, droit que la Révolution leur a enlevé les 14-17 juin 1791.

Le régime corporatif n'a pu s'établir en France qu'à la faveur de l'ordre politique institué par les Capétiens. Son existence nous est révélée, pour la première fois, dans une charte de 1160 touchant les revenus des métiers de tanneurs, baudroyeurs, sueurs, mégissiers et boursiers ; pour la deuxième fois, en 1183, par un acte de Philippe-Auguste, qui cède aux Drapiers de Paris 24 maisons confisquées sur les Juifs. Ces faits prouvent qu'à cette époque le régime corporatif fonctionne depuis longtemps. Le mouvement communal, déclanché dès le XIe siècle, en est un autre témoignage. La commune est, en effet, un traité de paix entre l'autorité féodale et l'organisation corporative. La commune ne précède pas, elle suit la corporation.

La physionomie de la corporation, son objet et son organisation intérieure nous sont dévoilés par le « Livre des Métiers » d'Etienne Boileau, prévôt de Paris. Ce document n'est pas un code de lois, imposé aux marchands et artisans par l'autorité publique ; il est le recueil des usages et coutumes des métiers, que saint Louis fit assembler par le prévôt de Paris pour les confirmer, leur donner l'appui de la sanction royale.

La corporation est une association professionnelle qui a pour but d'assurer au public une production « loyale » et à ses membres une existence honnête. Elle comprend des apprentis, qui durant un temps plus ou moins long, s'initient à la connaissance de leur art : des ouvriers (valets, compagnons) ; enfin, des patrons (maîtres ou marchands), qui ont prouvé par l'examen ou la confection du « chef-d'œuvre » leur savoir professionnel. A la tête de cette hiérarchie, se trouvent les gardes-jurés ou prud'hommes, désignés tantôt par les anciens du métier, tantôt partie par les maîtres et partie par les compagnons. Ils veillent à l'exécution des règlements professionnels, reçoivent les apprentis, président les assemblées, visitent les ateliers, contrôlent la fabrication et administrent le patrimoine de la communauté.

L'association est une personne morale, investie du droit de

posséder, d'acheter et de vendre, de recevoir des dons et des legs. Son principal privilège est le monopole de l'exploitation du métier.

Ce monopole confère à l'homme du métier la *possession d'état*. Entendons par là la propriété du métier. Nous disons que le *grade* de l'officier, la *charge* du magistrat sont des propriétés. Pourquoi ? Parce que ces dignités enrichissent leurs titulaires de certains privilèges, dont ils ne peuvent être dépossédés que pour incapacité et par jugement. L'exercice d'un métier, s'il est garanti par la loi, est une propriété de cette sorte. C'est cette *possession d'état* que le régime corporatif assure à l'artisan, qu'il soit maître, compagnon, ou apprenti. C'est par cette possession d'état que la Monarchie capétienne avait fait de tous les ouvriers des propriétaires.

Le métier, avons-nous dit, est considéré comme un domaine exploité par la corporation; si l'Etat intervient, c'est pour confirmer à celle-ci son titre de possession. « Défendons à toutes personnes sans qualité d'entreprendre sur les droits et professions des dits corps et communautés », dit Louis XVI dans l'édit du mois d'août 1776. Déjà, en 1390, Charles VI, approuvant les statuts des selliers d'Amiens, avait usé du même langage. « Voulons », manda le roi au bailli et aux officiers de la Ville, qu'ils « fassent, souffrent et *laissent les gens du métier en jouir et user pleinement*... ne les molestent, perturbent et empêchent ou souffrent être molestés, perturbés et empêchés en aucune manière, au contraire ».

Montrons les avantages que retirent de la propriété du métier les divers fonctionnaires de la production. Le maître-ouvrier d'abord, c'est-à-dire le patron de jadis, dont la condition est si proche de ses collaborateurs ouvriers. Son titre de propriété est le *contrat de réception à la maîtrise*. Que ce contrat fût autre chose qu'un simple parchemin, on en jugera par les deux traits suivants, dont nous empruntons le récit à l'excellente Histoire des corporations de Mr A. Blanc.

Le 2 décembre 1587, la boutique de Me Simon Lescalopier, orfèvre au Pont aux Changeurs, fut pillée dans la nuit et complètement dévalisée. La valeur des objets volés fut estimée 400.000 livres par les jurés du métier et, *six jours après l'événement*, c'est-à-dire le 8 décembre, Simon Lescalopier fut indemnisé par la corporation des orfèvres de la *totalité* de sa perte.

Un autre membre de la corporation des orfèvres, Jehan Courtépée, dut, le 12 juillet 1598, cesser ses paiements. Instruits du fait, les jurés du métier font une enquête minutieuse, qui leur révèle que cette « défaillance » est uniquement due aux infir-

mités et au grand âge du marchand. La corporation répare la perte qui était de trente mille livres, installe le compagnon Pierre Asselin comme gérant de la maison Courtépée, fixe à 800 livres les appointements de la gérance et les lui sert mensuellement jusqu'à la mort du titulaire, c'est-à-dire jusqu'au 12 janvier 1606. (1)

Cet esprit de solidarité n'est pas particulier à la corporation des orfèvres ; il se manifeste dans tous les métiers ; parfois même il n'est que la traduction d'une règle statutaire, comme conséquence naturelle de la propriété du métier.

Chez les tailleurs, les maîtres qui ont trop d'ouvrage doivent en fournir à leurs collègues moins heureux (art. 12 des statuts).

Chez les brodeurs, celui qui a soumissionné une fourniture pour les troupes est tenu de partager la commande avec les confrères, une fois déduits les frais de la soumission.

« A Toulouse, le transport d'un chargement de bois propre « au métier de tourneur doit être notifié à ses confrères par le « maître à qui on aura tout d'abord proposé l'achat, afin que « chacun puisse en avoir sa part ». (2)

Passons maintenant à l'ouvrier proprement dit, le *compagnon*. Son titre de propriété est le *contrat de compagnonnage*. Il affirme sa possession d'état en concourant avec les maîtres à la nomination des gardes-jurés. Nous n'ignorons pas que le fait a été contesté. Parce que les statuts d'un grand nombre de corporations prescrivent l'élection des jurés par les plus anciens maîtres du métier, certains écrivains en ont conclu que la corporation étaitune institution patronale, d'où les ouvriers étaient exclus. Une étude plus complète des textes dicte une autre conclusion. Aux sceptiques, nous proposons ce passage d'une ordonnance de 1270 sur les *oubliers* (Depping, p. 351) : « A la requête des maîtres et valets du métier, par l'accord de nous et d'eux, nous avons établi pour garder le métier... ». Le doute n'est plus permis : maîtres et valets sont expressément désignés ; les uns et les autres participent à l'élection des jurés. Le *Livre des Métiers* mentionne que les ouvriers *fabricants de boucles*, les *foulons*, les *épingliers*, jouissaient de ce droit. Il en était de même pour les *tapissiers* (sarrazinois), les *mégissiers*, les *corroyeurs*.

Le vrai, c'est que chaque métier avait ses usages particu-

---

(1) A. BLANC, *Les Corporations de métiers* (Letouzey).
(2) A. DU BOURG, *Les Corporations ouvrières de Toulouse*.

liers. Ainsi, chez les *foulons*, les quatre jurés étaient choisis de la manière suivante : les deux jurés patrons étaient désignés par les ouvriers et les deux jurés ouvriers par les patrons. Le prévôt de Paris se bornait à ratifier le choix (Liv. des Métiers, titre III). La capacité des compagnons n'est pas contestable. Comme les maîtres, ils contribuent à la rédaction des statuts ; comme les maîtres, ils élisent les jurés ; et au même titre que pour les maîtres, les institutions d'assistance de la corporation rendent effective leur possession d'état.

Tout d'abord, un patron ne peut jamais embaucher un ouvrier étranger, c'est-à-dire n'appartenant pas à la corporation, tant que les ouvriers du métier ne sont pas tous occupés.

Chez les tailleurs, tout ouvrier arrivant à Paris s'adresse au clerc de la communauté, qui se charge de le placer. Quand un marchand coupe mal un vêtement, il paie une amende « pour les pauvres du métier à soutenir » (art. 5).

A Toulouse. les statuts des pâtissiers de la fin du xv^e^ siècle, prévoient l'aide à accorder au maître dans « l'adversité », et ils ajoutent : « Pareillement la confrérie devra venir au secours de tout compagnon qui tombera dans la misère et ne pourra gagner sa vie.» A Tours, les maîtres tisserands doivent donner un denier tournois au « compagnon étranger malade à ne pouvoir travailler ». A Bordeaux, il est remis de l'argent au compagnon de passage qui fait le tour de France ; s'il a l'intention de s'installer dans la ville et s'il n'a pas d'ouvrage, on est tenu de l'occuper pendant huit jours. A Paris, les statuts des cuisiniers prescrivent que le tiers des amendes sera affecté aux « pauvres vieilles gens dudit métier ». Ceux des couvreurs, en 1566, décident « que toutes amendes qui surviendront, tant à cause des mésaventures ou fraudes que autrement, seront appliquées pour sustenter et subvenir aux pauvres ouvriers dudit métier qui tombent ordinairement de dessus les maisons ou en quelque façon que ce soit, ou autres pauvres dudit métier ».

Ajoutons que les corporations avaient créé des institutions de secours pour les pauvres. Les corporations importantes ont un hôpital particulier, telle les orfèvres, qui ont fait construire leur hôpital Saint-Eloi. Les corporations moins fortunées ont leur hôpital comme l'hôpital de la *Trinité*, fondé en 1544 *pour les fils des pauvres artisans*, afin de les mettre en situation de gagner leur vie. On leur « apprend à lire, à écrire, à chanter » et une fois bien instruits, on les initie à l'exercice d'un métier dans l'hôpital même. Les garçons de l'hôpital qui se marient avec les filles de la même maison sont dotés. La maîtrise est

accordée aux artisans qui enseignent leur métier aux enfants de l'hôpital (Edit. de Février 1553).

En Alsace, les status des boulangers prescrivent les mesures à adopter quand le compagnon malade arrive à l'hôpital : « Il aura un lit bien propre qu'on renouvellera selon les exigences de la maladie. On lui servira à chaque repas un cruchon de vin, du pain en suffisance, une bonne écuelle de soupe, autant de viande, d'œufs, de poissons qu'à un autre malade » (Hanauer, Etudes sur l'Alsace).

Dans la hiérarchie corporative, c'est naturellement l'*apprenti* qui occupe l'échelon le plus bas. Son titre de propriété est le *contrat* d'apprentissage. Il jure dans ce contrat de « garder le métier bien et loyalement » et s'avoue ainsi membre de la famille professionnelle.

Le nombre des apprentis est limité. Cette restriction du nombre des privilégiés est déjà une sauvegarde pour l'aspirant du métier,

Ensuite les statuts exigent des patrons un certain nombre de garanties en faveur des apprentis : ils doivent être de bonnes mœurs, assez riches pour assurer à l'apprenti un logement sain et une nourriture suffisante ; ils doivent, de plus, le faire instruire.

Non seulement le patron doit posséder un savoir professionnel suffisant pour apprendre le métier à l'apprenti, mais s'il néglige ce soin, la justice prend le jeune homme sous sa protection. « On lit, dans une sentence de police, rendue par les « échevins du Hâvre, le 27 janvier 1716, qu'un apprenti « cordonnier, s'étant plaint à ces magistrats de la négligence « de son maître à l'initier dans les règles du métier, malgré un « marché intervenu précédemment, le maître cordonnier fut « condamné à cinq livres d'amende pour avoir retenu les ensei- « gnements qu'il aurait dû lui donner. On lui enjoignit de « montrer à son apprenti la manière de prendre les mesures des « souliers, de couper et tailler le cuir, et ce, dans l'espace d'un « an qui restait à courir pour l'apprentissage. » (Martin, Les anc. comm. d'arts et métiers du Hâvre).

*
* *

La *possession d'état* a été enlevée aux patrons, ouvriers et apprentis par la loi des 14-17 juin 1791 (Loi Le Chapelier), dont voici les passages essentiels :

« L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant une des bases de la constitution française, il est défendu de les rétablir en fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit (art. 1er).

« Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, tenir des registres, prendre des arrêts ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs (art. 2).

Déjà, le décret du 2-17 mars de la même année avait déclaré propriété nationale les biens corporatifs dans les termes suivants :

« Les fonds existant dans la caisse des différentes corpora-
« tions... seront versés dans la caisse du district, qui en
« tiendra compte à celle de l'extraordinaire.

« Les *propriétés*, soit mobilières, soit immobilières *des dites*
« *communautés seront vendues dans la forme prescrite pour*
« *l'aliénation des biens nationaux*, et le produit des dites
« ventes sera pareillement versé à la caisse de l'extraordinaire ».

Ainsi finit le régime du travail qui avait duré sept siècles. Au *propriétariat ouvrier* de la Monarchie, la Révolution a substitué le *prolétariat ouvrier* de la Démocratie.

Firmin Bacconnier.

A la Chambre du 16 novembre.

IMAGES ET RÉFLEXIONS

Septembre 1920.

Les élections du 16 novembre 1919 ont envoyé à la Chambre ane majorité nationaliste et de droite, une majorité indubitablement réactionnaire. Voilà le fait. D'abord ébahis et même interloqués, les journaux républicains l'ont contesté, et se sont tus. Les feuilles révolutionnaires, moins prudentes, l'ont constaté carrément. Il faudrait être, en effet, bien aveugle pour ne pas remarquer que toute mesure dite « de gauche », depuis l'amnistie des nations de la mer Noire, jusqu'à la fête projetée du 4 septembre, du « Sedantag », rencontre devant elle une opposition constante, ouverte ou sourde, de 400 voix au minimum, alors que toute mesure dite « de droite », c'est-à-dire de défense nationale ou sociale, groupe en sa faveur et d'emblée ces mêmes 400 voix. Le parti socialiste, il y a une vingtaine d'années, menait la Chambre avec quarante et quelques voix. Aujourd'hui, où il en possède environ 78, il ne compte plus. Il se réfugie dans une obstruction stérile, dans une opposition parfaitement vaine. Les radicaux sont décimés, les radicaux-socialistes anéantis. Quand un Ferdinand Buisson monte à la tribune, il y est accueilli par une clameur de haro. Seul Herriot ou Rameil y sont tolérés, le premier par sa rondeur, sectaire au fond, mais dissimulée sous une réelle culture, le second par son accent de sincérité. Immédiatement à droite des radicaux, commencent les républicains de gauche, dont beaucoup sont des réactionnaires qui s'ignorent, ou n'osent se donner pour ce qu'ils sont.

Le paradoxe ce fut la présence de Steeg au ministère de l'Intérieur du cabinet Millerand. Car Steeg est un radical-socialiste, qui maintient des préfets notoirement malvystes et caillautistes. Si, au lieu de s'abstenir, au début de janvier 1920, dans le vote à la suite de mon interpellation concernant Steeg, le groupe Arago avait voté contre, Millerand, débarrassé de Steeg — (il

eût reformé son cabinet sans Steeg) — aurait eu d'emblée une orientation plus conforme au vote actif de sa majorité.

*
* *

Pendant plusieurs semaines, les membres du groupe Arago (175 députés environ) ont vécu dans la crainte de leur victoire et des conséquences de leur victoire. C'était comique. Radicaux socialistes et socialistes leur racontaient qu'ils allaient reformer le bloc et que l'on verrait ce que l'on verrait. En mettant les choses au pire, ils auraient reformé peut-être, à l'extrême rigueur, pour quelques jours, ces peu redoutables conspirateurs, un bloc de 210 votants, bien tassés, contre un autre bloc de 390 votants du centre droit et de droite. On ne va pas très loin avec cela. Sans compter l'abîme qui sépare les socialistes unifiés des radicaux et, chez les unifiés eux-mêmes, les réformistes des bolchevistes. A la première occasion, ce petit blo-boc de 210 voix se serait fendu en trois morceaux.

A la rentrée, nous allons le voir, grâce à Cachin, se diviser encore d'avantage. Il n'y a aucun inconvénient, au contraire, à constater la suprématie du centre droit et de la droite, puisque la gauche ne peut plus se ressaisir.

*
* *

On m'avait assuré qu'Aristide Briand était, en politique, très initié. Je ne trouve pas. Il a continué, pendant six mois, à jouer obstinément la carte de gauche avec une maladresse insigne. Complètement démonté au début, par son envie trop visible d'un portefeuille, il a reconquis quelques points, lors de la discussion du budget, avec un topo bien venu de cabotin achevé, sur la grande faute de l'armistice, consistant à laisser à l'Allemagne son armée de terre. Quelques jours auparavant, il avait commis une faute énorme, une faute d'impulsif, en déclarant que « derrière la commune de 1871, il y avait la République. » Ce mot lui sera resservi à l'occasion. Quand cet homme veule et très subtil, mais haineux, prononça cette parole imprudente, j'aperçus en lui, dans un éclair, le fossoyeur chevelu du régime. Sa trombine tient le milieu entre le photographe théosophe et le croque-mort qui a laissé pousser sa tignasse. Il mâche et remâche son ratelier. De loin, ses yeux blancs sentent le gruyère.

Assez brûlé en séance publique, où il n'a pu retrouver son assiette, Aristide — (comme nous l'appelons familièrement) — essaie de se rattraper dans les couloirs. Il arpente les salons sur ses jam-

bes cotonneuses et arquées. Il verse des confidences à la jusquiame dans des oreilles naïves ou rouées. On l'aperçoit, affalé sur un banc, une éternelle cigarette au coin des lèvres tordues, chapitrant celui-ci et celui-là. Quelquefois il rigole, la moustache de biais, comme un qui est en train de jouer un sale tour. Ou bien il enseigne, de sa voix de velours, comment on défait une majorité.

Derrière ses démarches, ses avachissements, ses redressements brefs et son fétide confessionnal, on devine une sensualité de feu, constamment bridée et surveillée, et qui fuse soudain en combinaisons ténébreuses, ou en mélancolie de fortifs. Ce corps déjeté, cette âme lépreuse, sont parcourus par un sang âcre, où la bile distille jour et nuit. Ce gaillard désire, mais n'aime point. C'est un badaud de la politique, une flemme servie par les circonstances, et qui croit qu'on arrive à tout sans travail, par la fourbe et le violoncelle de la voix.

* * *

J'ai vu échouer Barthou, pour un bon temps et un autre demi temps, sur le coup de quatre heures, à la tribune. Oui, ce vieux routier de la chambre, lettré par dessus le marché, s'est comporté comme un conscrit, sans tenir compte des tendances, vingt fois affirmées de la majorité. J'aurais voulu le faire descendre, comme je faisais autrefois à un contradicteur trop expansif, en le tirant par son pantalon.

L'intention de Barthou était de dire son fait à l'Angleterre, sans cependant blesser nos alliés. Emporté par son tempérament, il a dépassé la mesure et presque déclaré la guerre à Lloyd George, en préconisant d'autre part le rapprochement avec les Soviets. C'est qu'une fois sur ce damné perchoir on est, si l'on n'y prend garde, aisément entraîné à forcer la note. Je suis convaincu qu'en se relisant ensuite, à l'*Officiel*, Barthou a dû se demander comment il en avait ainsi « remis », malgré le froid qu'il sentait sur tous les bancs.

A la Chambre, le succès et l'insuccès sont encore plus soudains et massif, qu'au théâtre. L'orateur le sent venir et déferler, comme des vagues de fond, irrésistibles. C'est d'ailleurs une sensation amusante et toute différente, quoi qu'on dise, de celle d'une réunion publique. Une assemblée est à une réunion publique, ce qu'une équation du troisième degré est à une vulgaire addition, ce qu'un organisme est à un chaos. Je compare aussi la Chambre actuelle à un pur sang. Elle a tôt fait de démonter un bon cavalier. Cette fois-là, Barthou est descendu les quatre fers en l'air et si les fantômes de Juliette Drouet et de madame

Victor Hugo étaient dans une tribune, elles ont dû se trouver un peu vivifiées de leur cruel mémorialiste.

Ce qui n'empêche pas le livre de Barthou d'être bien amusant. L'avez-vous lu ?

* *

Depuis la guerre, les courbes de destinée semblent plus brusques encore qu'auparavant. C'est hier qu'après je ne sais plus quel topo de Paul Deschanel, encore simple président de la Chambre, de nombreuses voix crièrent à « Versailles ! ». C'était le « tu seras roi » des sorcières de Macbeth !. Je regardais Paul Deschanel, au grand moment de sa vie. Je songeais : « Savoure le bien. Çà passe si vite ! »

Quelques jours après, c'était à Versailles, après le vote. Députés et sénateurs se pressaient autour du nouvel élu. On se montrait sa femme charmante, ses beaux enfants, dans une tribune. C'était encore une minute pleine de délectable, mais déjà de réalisation, c'est-à-dire au-dessous, pour l'intensité, de la minute et l'espérance prochaine, de la conquête de la timbale.

Peu de temps après, je lisais dans l'*Intransigeant*, la nouvelle de l'accident de chemin de fer. Il restait la chance de n'être pas mort..., mais déjà la fortune avait tourné.

*
* *

Loucheur inquiète la Chambre par son allure et ne la rassure que momentanément, par les harangues financières. Il y a un malaise autour de lui.

Au physique, c'est un dogue riche, luisant, avec des yeux vifs, un crâne rond, une forte mâchoire, des muscles solides. Il a l'air de savoir à fond ce dont il parle, et il le sait en somme à peu près. Il jongle avec les millions et les milliards comme un purotin imaginatif. Or, il est immensément riche et il n'a pas plus d'inclination politique qu'un poulet. S'il avait une telle inclination, il prendrait peur et il ne ferait pas de politique.

De cet ensemble taillé en force, sort une voix fluette, mal posée, blanche, désagréable, une voix d'enfant qui mue, de femme mécontente, de caissière inquiète. Le geste est étriqué et mal construit. Loucheur dessine avec son doigt, sur le marbre, des ronds pareils à des zéros ou à des carcans.

Un jour, ayant été précédemment très applaudi, je ne me rappelle plus sur quel thème, il crut que c'était ça la vie, remonta à la tribune pour proclamer qu'il fallait traquer sans merci les profiteurs de la guerre. C'était trop. Ce fut tout juste s'il ne fut pas hué. Une autre fois, il eut ce mot naïf : « L'intérêt, ici bas, mène tout ».

*
* *

Tardieu, partisan de l'unité allemande au traité de Versailles, parle avec aisance et même jonglerie. Mais c'est un fat, et quel fat ! On dirait toujours qu'il a devant lui un miroir et qu'il s'admire. Les enfants qui se comportent ainsi finissent généralement par voir le diable, dit un proverbe.

Or, ce diable, s'agissant de Tardieu, pourrait fort bien faire mine de juge.

*
* *

Le plus bête de nos collègues, sans conteste, c'est Pinard, le professeur Pinard, de la Faculté de Médecine de Paris.

Sitôt qu'il est question de natalité, de lait, de gosses, de nounous, de substance abortive, il dresse l'oreille, puis bondit à la tribune et profère, en battant le marbre, des sons à demi articulés. Ce que l'on comprend est tantôt banal et idiot, tantôt paradoxal et puéril. Pinard a une tête molle et pochée comme un pied de pauvre, des yeux ronds, le poil rare et la certitude qu'il a du génie. Il a communiqué celle-ci à Thomson, le vieux naufrageur, en voisin, en chaperon, en frère. Thomson a les yeux encore plus pochés, la tête encore plus large, sorte de puzzle mal raccordé du nez, des oreilles et de la bouche. Mais ils ont de commun, ces deux triumvirs de l'abrutissement, une passion : l'anticléricalisme. Ça ne les rajeunit pas. Quel que soit l'orateur, pourvu qu'il parle fort et d'un ton assuré, Pinard applaudit à tout rompre. Je l'ai vu applaudir, lui partisan de familles nombreuses, une tirade de Varenne, socialiste barbu et dissident, contre l'héritage ; comme si l'abolition de l'héritage devait aider à la natalité ! On sait qu'il n'a aucune culture, qu'il n'a rien lu que des bouquins de médecine. C'est un primaire chargé de diplômes, un âne asinissime en chaire... et en os.

Quand je préparais l'internat, Pinard passait déjà pour un crétin. La vie a passé sur ce morne galet, sans lui conférer aucune sagesse, sans entrebâiller même le mur fermé de son entendement. Il est rigolot de songer que de braves électeurs ont envoyé à la Chambre ce néant, en qualité de technicien !

*
* *

Chacun a ses tics, naturellement Millerand parle de « sa lourde tâche ». De Lasteyrie répète cinq fois à la minute « permettez-moi de vous le dire ». Les mots à la mode sont « apaisement », « technicien » et « mentalité ».

* * *

A la Chambre, il faut applaudir ou siffler les choses dites non les gens qui les disent. Autrement on n'y reconnaît plus rien. Il m'est arrivé ainsi d'applaudir Briand et même Bracke. Pourtant Bracke est un vrai personnage de Guignol, avec son lorgnon sur son pif en pomme de terre et sa grosse voix martelante. Eh bien, cette fois-là, il avait tenu un propos presque sensé et, ma foi, j'ai applaudi, comme on donne deux sous à un pauvre... à un pauvre qui sait le grec.

* * *

Il y a beaucoup de comiques et même de bouffons dans la tournée Baret qui répond au nom de groupe socialiste unifié.

Uhry, dit A. Uhry, a la tête de son nom. C'est un chimpanzé de taille moyenne, dont la voix est inarticulée et comme enflée aux deux bouts de la phrase. Son aspect est dangereux aux femmes en couches, et il est cependant maire de Creil. A quoi pense Steeg ?

Lafont, le petit avocat intarissable, Lafont a les yeux comme des billes, la voix criarde et l'irritation genre soupe au lait, tôt montée, tôt descendue. Il répand, à l'aide de sa langue mobile et de son intarissable salive, un ennui prodigieux, qui va jusqu'au sommeil. Il endort le dégoût.

Cachin hurle. Quand il ne hurle pas, il a l'air de bouder. Sa violence est factice et monotone. Il ne rit jamais. Il croit que rire empêche de penser. C'est un dévot à la recherche d'un culte. Il a rencontré le bolchevisme et le pot de chambre de Lénine.

Léon Blum est une demoiselle, élevée chez les meilleurs banquiers de Sion, dans le commerce des pierres fines. Il fait en parlant, mille petites manières. Nous l'avons surnommé la fifille. Il flotte néanmoins autour de ce juif efféminé, une aura tragique. Je ne serais pas étonné qu'il finît mal, pendu par les siens à quelque acacia.

Varenne, dissident barbu, a, en histoire, des notions confuses. Il croit [— comme disait Degas de Zola —] que les jésuites ont trahi la France en 1870, et que Guillaume II fut le seul allemand voulant la guerre. Il a l'œil vif, le ton assuré, mais c'est un serin,

Goude, qui tyrannisa Brest et terrorisa la préfecture maritime, est un potache furonculeux. Il se démonte et se déconcerte aisément. On le gaule à la tribune comme une noix.

*
* *

Un scrupule me vient. J'ai dit que Pinard était l'homme le plus bête de la Chambre : je n'avais pas pensé à Jean Hennessy.

Jean Hennessy a le physique de la foire. Les mots, dans sa bouche, ont l'air de pépins. Ces pépins se transforment en pépettes, dans les pattes couenneuses de Téry. Avec cela, le pauvre riche garçon a des bajoues molles, qui tremblent quand il commence à parler, un regard, courroucé et timide, de chatte soulageant dans la braise.

*
* *

La suite à l'an prochain

LÉON DAUDET,
Deputé de Paris.

LE RETOUR D'ULYSSE

Comédie en un acte de Maxime Brienne

PERSONNAGES

ULYSSE, roi d'Ithaque.
AGATHOS, guerrier.
ARISTIDES, orateur.
XITROÊNES, fabricant de boucliers.
BOLKEVIKES, sans profession.
Et autres prétendants à la main de Pénélope.
PÉNELOPE, reine d'Itaque.
AGATHE, servante.
CHRYSEIS, servante.

Servantes, guerriers, civils, prêtres, esclaves, magistrats, fonctionnaires, négociants, artistes, riches, pauvres, etc., etc., etc.

(*La scène est dans la maison d'Ulysse, le soir, après souper, en la salle des Arcs et Métiers. A droite porte de l'appartement de Pénélope ; à gauche, porte de l'appartement des servantes ; au fond, grande entrée ; au mur l'arc et les flèches de chasse d'Ulysse ; au milieu, imposant, le métier à tapisserie*).

SCÈNE PREMIÈRE

LES PRÉTENDANTS, LES SERVANTES

XITROENES. — Messieurs, voici l'heure de l'orgie quotidienne, que la fête commence. (*Il allume les sept torches de la torchère à sept torches. Immédiatement, Agathe en éteint six*). Que fais-tu, ô Agathe, servante à laquelle les autres obéissent ?

AGATHE. — Une seule suffit, pourvu qu'elle soit bonne. Et les restrictions? La crise du suif causée par tous vos sacrifices de boucs ?

ARISTIDES. — Il faut bien faire quelque chose d'officiel pour le retour du sage Ulysse, et sacrifier à Neptune.., et à l'opinion.

XITOENES *à Chryseis*. — Encore un verre, il n'est pas tard.

AGATHE. — Assez, Chryseis, je suis servante, nouvellement arrivée en la maison du sage Ulysse, respecte les restrictions.

XITROENES. — J'ai soif, et n'admets pas qu'une servante...

Bolkevikes. — Agathe n'est qu'une servante mais qui ne nous a pas à la bonne.

Aristides. — Je le conçois, sœur de lait du sage Ulysse.

Agathe. — Aristides, orateur, à la voix prenante comme la queue de certains singes, je t'ai déjà dit que c'est pas la question du lait, c'est la question que ça fait dix ans que, pendant que vous courtisez la chaste Penelope, en buvant les vins parfumés et poursuivant les servantes aux longues chevelures, le sage Ulysse et mon Agathos, si bon, si brave à la guerre, retenus par Neptune, n'ont pas eu au foyer conjugal la tête au chaud et le pied au sec. Mais pátience.

Aristides. — Il t'en faut si tu comptes sur le retour du Roi. Tu sais l'oracle ?

Agathe. — Oui, il reviendra pour la fête des Parques.

Aristides. — Il reviendra z.... aux Parques ou aux Panathénées.

Bolkevikes. — Panathénées se passent...

Tous. — Ulysse ne revient pas, Ulysse ne revient pas.

Aristides. — Laissons cela. La reine, elle va venir.

Agathe. — Dès qu'elle aura fini de compter son argenterie, ainsi qu'elle n'y manque jamais quand elle a l'heur de traiter vos excellences.

Xitroenes. — Tout ce que vous voudrez ; elle a encore dit ça pour nous froisser. C'est intolérable.

Cette Agathe, sœur de lait du sage Ulysse,
On le sait bien et puis, est-ce une raison ?
Servante à qui ses compagnes obéissent,
A nos dépens mène tout dans la maison,
Jusqu'à la chaste Penelope
Cependant personne de goût
Qui d'indulgence l'enveloppe,
Et nous, il faut supporter tout,
Bref, une main d'esclave
Tient' ici les pourvoirs
Du verrou à la cave,
A la clef des tiroirs.
Quand Agathe vient nous verser l'amphore,
Au péristyle ou frôle son péplos,
A mi-voix, plus d'un s'essaié encore
A débiner Agathos.
Mais Agathe de mœurs est fort sévère,
Aucun de nous n'est son enfant gâté,
Mais sait bien qu'il n'y a rien à faire
D'Agathe (*ter*).

Aristides. — Laissons. Savez vous, messieurs et chers collè-

XITROENES — AGATHE

gues, que voici dix ans aujourd'hui même que nous sommes agréés comme prétendants par la chaste Penelopé?

AGATHE. — Vous êtes périmés, y a pas d'erreur.

ARISTIDES. — Prétendants, prétendants à sa main. Ah ! sentez-vous bien, amis, la splendeur de ce titre, la force de ce mot ; non pas soupirants, non pas aspirants, mais prétendants, prétendants...

XITROENES. — Tu parles bien, Aristides, et ta voix est prenrúte comme la queue de certains singes, mais enfin la personne qui verrait quelque indice que cette situation doive finir bientôt serait gentille de nous prévenir.

ARISTIDES. — Que veux-tu, la reine éprouve ce qu'on appelle l'embarras du choix, elle est accablée par l'excès de nos mérites.

BOLKEVIKES. — A moins qu'elle trouve que le meilleur ne vaut pas les autres.

AGATHE. — Qu'elle choisisse n'importe lequel, les autres hurleront et pour les faire taire, il pillera le trésor. Si le roi était là, il n'y aurait pas de jaloux.

ARISTIDES. — Tu l'as déjà dit, mais si la fureur de Neptune a dispersé les barques scigneusement construites ? Délibérons dans la dignité et dans le calme.

AGATHE. — Vite, servante, enlevez la vaisselle. Ils ont dit ça hier et ils ont cassé deux cratères et la clepsydre. Le lendemain il y avait dans le *Kronikôn* : mouvements divers.

ARISTIDES. — Négligeons ces calomnies, et continuons l'examen du dictionnaire de nós mérites, qui, achevé, sera remis à la reine, pour guider son choix. Nous le reprenons pour la cinquante-unième fois, mais nous avons presque fini, nous en sommes à la lettre X. Il n'y a qu'un X, l'opulent Xitroenes, fabricant de boucliers invulnérabilisés par trempe dans le Styx. Sa générosité...

TOUS. — Passons, parle Xitroenes, expose tes mérites, capables de rendre la reine heureuse et son peuple prospère.

XITRROENES. — Soyons brefs, comme on dit. La vie est chère. Que faut-il pour être heureux ? Beaucoup d'or. Xitroenes donne le maximum.

TOUS. — C'est honteux, la reine n'est pas une fille en quête de protecteurs !

XITROENES. — Raisonnons. Explication économique de l'histoire : Quand la puissance quitte le trône qui est vide, elle passe au trône qui est plein,

BOLKEVIKES. — On sait comment le tien s'est rempli, profiteur !

Ensemble en se menaçant et se secouant.

BOLKEVIKES. — A bas la folie des armements, tu ne garderas

pas ton or, tu n'auras pas la reine, je lancerai sur toi les fainéants et les affamés, que je siffle comme mes chiens. Je jouirai de tes biens et me botterai de ta peau.

ARISTIDES. — Tu ne triompheras pas, grossier Xitroenes, coffre à pattes, profiteur de la mort, pourvoyeur de Caron, bienfaiteur des corbeaux, nourricier des vautours, marchand de boucliers en carton, assassin de nos braves, j'abattrai ton ventre plein d'or sanglant.

XITROENES. — Vous ne m'aurez pas, flatteurs de la crapule, toi, Bolkevikes que je solde pour que tu m'épargnes, toi Aristides que je gage pour que tu me défendes, c'est fini, vous êtes tous deux des poltrons, et des bavards, chiens qui mordez mes chausses, la gueule encore pleine de mes dons ; c'est fini, crevez de faim.

TOUS. — Quel vacarme, viens, ô reine, choisis, voilà tes galants, vit-on jamais boucs plus brutaux, mâtins plus échauffés, veaux plus maladroits, porcs plus gloutons culbuter leur écuelle en se la disputant ?

AGATHE *(agitant une clochette)*. — Et l'Oignon sucré ?

CHRYSEIS. — Oignon sucré ?

AGATHE. — On appelle ainsi le pacte de courtoisie dont ils recouvrent leurs querelles parce qu'il ressemble à une sucrerie où percerait l'âcreté d'un vieil oignon caché dedans. Or, ils ne le respectent même pas.

ARISTIDES *(arrangeant sa perruque bousculée)*. — La séance continue. Recommençons le dictionnaire. A, c'est à moi.

AGATHE. — Tu parles bien, Aristides, aux gestes souples comme ceux d'un serpent. Mais à quoi bon ? puisque la reine a promis de choisir un époux dans votre compagnie, sitôt fini son petit ouvrage de tapisserie en train pour l'œuvre du couvre-pied national ?

ARISTIDES. — Mais c'est long, c'est bien long... dix ans, dix ans! Ce soir surtout, quand on demande des nouvelles à la reine, elle est évasive, elle semble cacher quelque chose.

AGATHE. — C'est à elle de conduire son ouvrage à sa guise.

BOLKEVIKES. — Nous avons le droit de savoir tout de même.

ARISTIDES. — Nommons une commission !

BOLKEVIKES. — Pas de lenteurs. Agissons. Révoltons-nous. Action directe,

ARISTIDES. — N'en faisons rien, nos manières, notre gloutonnerie, nos querelles font assez mauvais effet sur cette veuve d'un héros magnifique. Elle aspire à son retour, se reprend à espérer quand même, parle même de nous renvoyer, de nous livrer aux excès du peuple qui gronde. Je vous assure...

TOUS. — Tu parais bien intime avec sa pensée.

BOLKEVIKES — ARISTIDES

ARISTIDES. — Je suis psychologue. Je la fais parler.

TOUS. — Oui, oui, tu parles si bien, tu parles si bien.

AGATHE. — Et cette voix prenante...

TOUS. — Méfions-nous.

XITROENES. — Certes, mais ce cabotin, cet histrion cauteleux se vante.

ARISTIDES. — Je me vante ?

XITROENES. — Il croit irrésistibles les talents qu'il prouva près des femmes de marins.

ARISTIDES. — Et toi ? Crois-tu avancer dans son cœur par ces cadeaux lancés comme des pavés ?

XITROENES. — Je n'avance pas dans son cœur ? Eh bien, sache, faune des tavernes, que le jour où je lui offris ma quatre chevaux Xitroenes, elle me promit de baiser le bout de mes doigts quand seraient achevés les papillons, au bas de la tapisserie. (*Sensation prolongée*).

ARISTIDES. — Imposteur ! C'est à moi, qu'un soir où je l'avais charmée — je parle si bien — elle promit la même chose pour l'achèvement des lilas qui sont dans le haut.

TOUS. — Et nous ? Et nous ?

XITROENES. — Oui, mais on se moque de toi. Les lilas sont démolis d'hier.

ARISTIDES. — Les papillons d'avant-hier.

XITROENES. — Ils étaient ratés. Mais quand les papillons rouvriront leurs ailes...

ARISTIDES. — Quand les lilas refleuriront...

TOUS. — Qui trompe-t-on ?

ARISTIDES. — Ecoutez ! Il faut obliger la reine à en finir.

TOUS. — Oui, oui, bravo, tu parles bien.

ARISTIDES. — Le fait que ce local sert à jouer à la pelote me donne confiance. Nous allons prêter un serment unanime.

XITROENES. — Sans dire quoi, ou on se disputera.

ARISTIDES. — Songeons que le monde nous regarde. Jurons, amis, jurons de ne pas nous séparer avant d'avoir imparti à la reine un délai...

TOUS. — Tu parles bien !

ARISTIDES. — Qu'elle commence par un bout...

TOUS. — Tu parles bien, tu parles bien...

ARISTIDES. — Et finisse par l'autre.

(*Ovation, les prétendants debout, acclament l'orateur qui, en regagnant son banc reçoit les félicitations de ses amis.*)

AGATHE. — Quel discours et quelle voix prenante... maintenant, une question, par où faut-il que l'on commence ?

(*Ensemble.*)

ARISTIDES. — Par les lilas, ils sont dans le haut, on commence toujours par le haut. Tais-toi, Xitroenes on voit ton jeu, ami des vampires.

XITROENES. — Par les papillons. Il est logique de commencer par en bas. Silence, Aristides, on devine ton désir, vieux matou...

TOUS. — Allez-y, ça recommence, disputez-vous, comment faire façon de bipèdes aussi brutes, aussi sots, aussi vils, aussi vicieux, aussi fourbes...

SCÈNE II

Les mêmes, PENELOPE

PENELOPE. — Eh bien ? C'est donc une révolte ?

ARISTIDES. — Non, reine, c'est une résolution. C'est au sujet de la tapisserie.

PENELOPE. — Je la connais, comme si je l'avais faite.

ARISTIDES. — Mais la tapisserie, tu ne l'as pas faite.

PENELOPE. — On avance, on avance.

ARISTIDES. — Mais parfois on lâche certaines parties.

PENELOPE. — On ne réussit pas fatalement toujours.

ARISTIDES. — Aussi nous avons résolu de contrôler, de nous faire rendre compte de la marche du progrès, on veut contrôler..

PENELOPE. — En ce cas, c'est très simple, je ne m'en mêle plus. Finissez-la ma tapisserie. Tenez...

ARISTIDES et XITROENES. — Parfaitement en commençant par...

TOUS. — Silence ! silence ! On va se disputer !

PENELOPE. — Vous voyez, ce serait le gâchis, pis que tout, plus vous m'importunez, plus vous retardez l'heure tant désirée par vous. Au lieu de vous énerver, de vous rendre acerbes et gênants, aidez-moi, mais à votre rang. Avancez mon métier.

ARISTIDES et XITROENES (*apportant le métier à tapisserie.* Son m'métier. Quel m'métier...

PENELOPE. — Fort bien, vous autres, débrouillez et repelotez mes laines *(travail, calme, silence, soupirs)*.

BOLKÉVIKES. — A quoi bon ce couvre-pied. Les guerriers sont en route, les colis n'arrivent plus.

PENELOPE. — On exagère. Et puis, cela tient vers eux ma pensée frivole.

Pendant qu'on fait ça,
On n' fait pas aut'chose,
On n' fait pas aut'chose,
Pendant qu'on fait ça.

Encore qu'à cela
Neptune s'oppose,
Mon cœur le suppose,
Le roi reviendra.
Mais quand, sans éclat
Le temps est morose,
On fait pas aut'chose,
Pendant qu'on fait ça.
Durant ce temps-là
Plus d'un galant pose,
En vers comme en prose
Qu'on me régala...
Pendant qu'on fait ça
On fait pas aut'chose,
On fait pas aut'chose
Pendant qu'on fait ça.

ARISTIDES. — Et pendant ce temps là aussi notre jeunesse se passe...

AGATHE. — Votre jeunesse ? Et celle de mon Agathos, bon, brave à la guerre, comme est-ce qu'elle se passe ? Dans le péril, la solitude, l'inconfort et l'humidité ?

XITROENES. — Ce sont des héros, bien au-dessus de ces misères.

BOLKEVIKES. — Ils ont l'habitude. Tout cela leur manquera, retombés dans la plate vie normale.

ARISTIDES. — On fait ce qu'on peut pour eux vraiment. Ceux qui revenaient sur les galères de ravitaillement avaient de ces mines...

XITROENES. — Et même, à part leurs blessures, les blessés allaient très bien, et si les morts n'avaient pas été tués...

ARISTIDES. — Il attendaient la victoire en agissant dans l'ivresse du combat, mais non sans rien voir venir, sans un encouragement de toi: Reine inexorable, nous pâlissons, nous languissons, nous maigrissons..

PENELOPE. — Que tu parles bien !..

AGATHE. — Mais ne le crois pas. Ecoute plutôt l'écho des saturnales dont ils insultent la ville en deuil.

TOUS. — C'est pas nous, c'est des neutres, des Corinthiens.

AGATHE. — Ils ont bon dos les Corinthiens. Et toi, reine, comment peux-tu admettre sous le toit d'un héros ces fantoches dont les cortèges de danseuses bousculent nos veuves dans les rues ?

XITROENES. — Elle dit encore ça pour nous nuire. Ah ! nous pouvons nous vanter de n'être pas respectés.

ARISTIDES (*qui depuis un instant regarde de très près le*

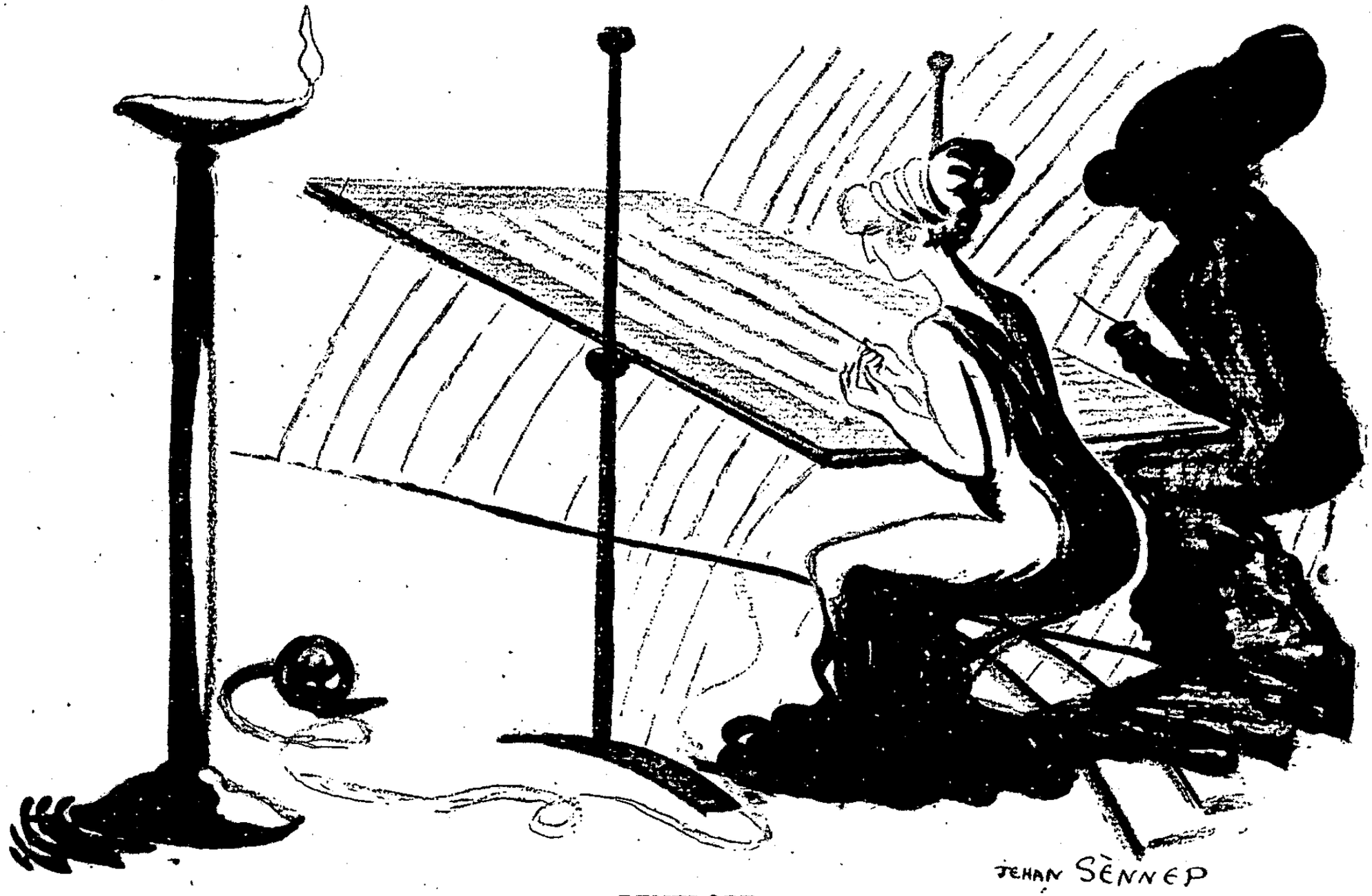

PENELOPE

travail de Penelope). — Mieux que ça, nous sommes trompés... oui, seigneurs, la reine hier achevait les lotus, les papillons étaient défaits, les lilas aussi. Aujourd'hui, elle travaille aux papillons, mais les lotus sont complètement démolis, alors vous comprenez qu'avec une pareille méthode, çà peut durer encore dix ans, çà peut durer cinquante ans.

Tous. — Çà peut durer tout le temps !

Nous sommes trompés,
Nous sommes dupés,
Comme des badauds,
Comme des nigauds,
C'est clair cette fois :
Nous sommes refaits comme dans un bois.

PENELOPE

Mes chers prétendants, je vous jure
Que je travaille de mon mieux,
Mais en cette étrange aventure,
Reconnaissez la main des dieux.
L'Olympe en serait-ce l'indice,
Veut-il mon veuvage éternel ?
Au contraire, le vœu du Ciel
Serait-il le retour d'Ulysse ?
Mais ce que mon effort
En un jour a pu faire,
Quelqu'un vient, quand tout dort,
Chaque nuit le défaire.

II

Je ressens fort tous vos mérites,
Vous êtes dignes de ma main,
Et malgré ce que vous en dites,
Vous faites tous votre chemin.
Pour chacun ma rigueur extrême
A faibli l'un ou l'autre soir,
Et lui fit un plus vaste espoir
Qu'il ne l'osait croire lui-même,
Mais ce qu'un tendre effort
En un jour a pu faire,
Quelqu'un vient, quand tout dort,
En mon cœur le défaire.

TOUS

A son absurde conte,
Sacrilège odieux,

Elle mêle sans honte
Le sacré nom des dieux.

(*Sortie*)

A ta déroute,
Nous te laissons.
Sans aucun doute,
Nous reviendrons,
Mais après toutes
Ces trahisons,
Çà nous dégoute,
Et nous partons.

SCÈNE III

PENELOPE, AGATHE, CHRYSEIS.

PENELOPE. — Hélas ! trois fois hélas, ils ne m'ont pas crue. Ah les dégoûtants, ils sont partis.

AGATHE. — Bon débarras !

PENELOPE. — Ils se figurent que j'ai employé cette ruse grossière et condamnée à être surprise, de défaire la nuit mon travail du jour. Ils vont le raconter partout.

AGATHE. — C'est idiot.

PENELOPE. — Aussi çà prendra. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire, et même la légende.

CHRYSEIS. — Alors, ce n'est pas une craque ? C'est un Dieu ?

PENELOPE. — Ou une ombre du sage Ulysse qui vient défendre ma fidélité posthume, depuis le jour où follement Agathe me conseilla de faire aux prétendants cette promesse.

AGATHE. — Si l'ombre du sage Ulysse fait tant que de revenir des sombres bords jusqu'en cette salle des Arcs et Métiers, comment lui, le plus tendre des époux, s'arrêterait-il au seuil d'une épouse chérie ? Le sage Ulysse n'était pas si emprunté et son ombre est plus gauche que lui, si ombre il y a.

PENELOPE. — Ne plaisante pas de ces sombres mystères.

AGATHE. — Sombres, mais clairs comme le jour. Ce ne peut être l'ombre d'Ulysse qui se comporte ainsi. Ta vertu, ce sont des dieux favorables qui l'aident ainsi à tenir le coup jusqu'au retour prochain de ton époux que Neptune apaisé enfin laissera revenir au port.

PENELOPE. — Puisses-tu dire vrai ! Mais c'est l'heure du repos. Va préparer ma couche pendant que, exécutant ma promesse, je travaillerai à ces fameux papillons.

SCÈNE IV

PENELOPE, *seule.*

PENELOPE. — La fâcheuse histoire. Elle devait arriver. Et il fallait que ce fût par le seul de ces gens qui me soit sympathique. Car on a beau dire de lui pis que pendre, il parle si bien. Allons, travaillons.

Pendant qu'on fait ça,
On fait pas autre chose.

SCÈNE V

PENELOPE, ARISTIDES.

PENELOPE. — Lui.

ARISTIDES. — Elle a dit : lui. Bien sûr ce n'est rien pour quelqu'un qui ne serait pas psychologue ! Oui, c'est moi.

PENELOPE. — Toi qui m'as perdue. Fallait-il que ce fût toi qui me perdes ?

ARISTIDES. — Perdisses.

PENELOPE. — Tu parles bien.

ARISTIDES. — Mais je ne t'ai perdue que pour te retrouver. Que je t'admire, femme subtile, d'avoir inventé cette ruse assez bête pour qu'elle se découvre ! Eux se sont vexés comme tous les imbéciles. Moi je suis souple, je te comprends et je t'admire et je t'aime beaucoup plus.

PENELOPE. — Admire-moi, au contraire, beaucoup moins et ne m'aime plus si tu peux, car il n'y a là aucune ruse... Oui, sache que j'ai dit vrai, sache qu'en ce palais jadis joyeux, où je languis maintenant, dans la terreur et les larmes, une ombre, ici même, à minuit...

ARISTIDES. — A minuit, on entend traîner des chaînes ?

PENELOPE. — Du tout, mais on entend rapide, un travail de destruction sur ce métier qui craque... comme çà (*Elle fait craquer le métier, ils bondissent en arrière aux bras l'un de l'autre*). Tu trembles ?

ARISTIDES. — C'est-à-dire que ces choses de l'au-delà... çà impressionne... on a beau être homme.

PENELOPE. — Ne fait donc pas d'imprudence...

ARISTIDES. — Rassure-toi, j'ai plus peur que toi-même.

PENELOPE. — Alors fuis, tu vois, la fureur de Zeus est suspendue sur ce toit, les dieux désapprouvent notre amour.

ARISTIDES. — Que dis-tu ?

PENELOPE. — Qu'ai-je dit ?

ARISTIDES. — Rien... pour quelqu'un qui ne serait pas psychologue.

PENELOPE. — Fuis plus vite encore après cet aveu.

ARISTIDES. — C'était donc bien un aveu ! Ah ! la psychologie !

PENELOPE. — Abandonne Ithaque, la Grèce, l'étranger même...

ARISTIDES. — Est-ce prudent ? Si les dieux, levant leur interdit, le manifestaient en te laissant achever l'ouvrage, je n'en saurais rien, un autre en profiterait. Il faut que je reste à portée, vienne voir de temps en temps, le matin...

PENELOPE. — Le matin. Mais maintenant, va t-en.

ARISTIDES. — Je pars. Je sais qu'il faut savoir s'en aller. A Zeus, travaille, tu sais ce que dit le poète « cent fois sur le métier... » travaille. Avec de la persévérance on arrive à tout.

SCÈNE VI

PENELOPE, AGATHE, CHRYSEIS.

AGATHE. — Encore au travail ? C'est pas raisonnable.

PENELOPE. — Il me faut sauver l'honneur et tenir ma promesse

AGATHE. — Mais en s'obstinant contre le ciel ? Et si à minuit l'ombre qui s'avance te trouvait là ?

PENELOPE. — Je n'y songeais pas. Je m'en vais.

AGATHE. — Va reposer. Que Morphée sur ton front tourmenté de douleur verse l'eau fraîche du Léthé. L'hydromel est sur la tablette, et la sonnette à côté. (*On éteint la lampe Lune*).

SCÈNE VII

AGATHE, CHRYSEIS.

CHRYSEIS. — O servante à laquelle les autres obéissent, que j'admire ton dévouement !

AGATHE. — A vrai dire, tu n'en connais pas encore toute la mesure, mais je veux t'en instruire, car tu m'inspires confiance, quoique récemment arrivée dans la maison du sage Ulysse.

CHRYSEIS. — A notre époque, l'usage est aux confidents. Parle,

AGATHE. — Crois-tu à la magie, aux apparitions ? Et que les dieux interviennent dans nos affaires ?

CHRYSEIS. — J'ai mes raisons de croire à la magie. Et puis, n'en voyons-nous pas ici la preuve ?

AGATHE. — Je crois que les dieux s'occupent des hommes,

mais que les hommes s'occupent trop des dieux, et si j'étais les dieux je m'occuperais le plus volontiers des hommes qui se débrouillent sans s'occuper des dieux. (*Ce disant, elle s'est assise au métier et, rapidement démolit la tapisserie).* Comprend-tu ?

CHRYSEIS. — Je comprends:

Que ce que son effort
En un jour a pu faire,
C'est toi, quand elle dort,
Qui t'en viens le défaire.

AGATHE

Que fait-elle actuellement ?

CHRYSEIS

(*ayant jeté un regard chez Penelope*)

Immobile et silencieuse,
Elle dort très profondément.

AGATHE

De lui chanter une berceuse,
C'est donc tout-à-fait le moment

(*Duo*)

Dans ton lit frais et vaste,
Dors en sécurité,
Penelope si chaste,
Nous gardons (*bis*) ta chasteté.

CHRYSEIS

Dors, et le reste nous regarde,
Ta vertu, ta vertu te garde
Et les dieux gardent ta vertu.

AGATHE

Mais j'en tiens pour mon stratagème,
Ce que l'on garde pour soi-même,
Est toujours mieux gardé, vois-tu.

(*Duo*)

Dans ton lit frais et vaste, etc.

AGATHE.— Et voilà, l'ombre d'Ulysse a encore fait son œuvre, elle n'a plus qu'à s'aller coucher. Servante récemment arrivée dans la maison du sage Ulysse, que Morphée sur ton front étonné par de si prodigieuses révélations, verse l'eau fraîche du péché. Avant, tu serais bien gentille de flanquer un coup de balai, pour qu'on ne trouve pas les morceaux de laine.

SCÈNE VIII

CHRYSEIS

CHRYSEIS. — Si je crois à la magie ?... Moi ? Circé la magicienne ? J'y crois pour cause, et comme je crois aux servantes trop bavardes. Enfin, je tiens à ce que je cherchais depuis mon arrivée dans la maison du sage Ulysse, sous le nom d'une jeune servante. Ah, petit fou de sage Ulysse, quand tes aventures t'amenèrent chez moi, mes avances et mes charmes ne purent éveiller ta galanterie. Tu m'a dédaignée avec une insolence inqualifiable, personne ne m'a jamais fait ça. Tu ne l'emporteras pas aux Champs-Elysées. Je sais que Neptune, dont la colère est apaisée, va te laisser revenir près de ton épouse, mais ma colère à moi, est toujours ardente, et je me venge. Ton épouse tu la trouveras liée par un nouvel hymen, et, heureuse dans l'infidélité. Tu verras comme ça fait plaisir. Ah ! on veut que je flanque un coup de balai ? Boum ! voilà. (*Elle touche du manche du balai la tapisserie qui, magiquement, se trouve terminée*). Au premier de ces messieurs.

(*Elle sort. La lune se couche, ténèbres. Bruit de bottes*).

SCÈNE IX

AGATHOS

Dans mes foyers marquant le pas
Je m'en souviens, la paix est faite,
Et vois que l'on ne s'attend pas
Du tout à la petite fête.
Gloire immortelle des aïeux,
Tout est sombre et silencieux !
J'étais sur le petit navire *(bis)*
Qui, ces dix ans a beaucoup navigué *(bis)*
Evohé évohé,
Les nautoniers de la grande trirème
Pan pan pan pan (1)
Ont sacrifié tant de poissons aux dieux
Que Neptune furieux
Se calmant nous ramène à la terre,

(1) Pan, dieu rustique de la mythologie grecque.

AGATHOS

Après tant de tourment,
Ça nous donn' de l'agrément *(bis)*
Chantons gaîment :
Il est rev'nu le sage Ulysse *(bis)*
S'il est rev'nu, c'est qu' Neptun' l'a voulu *(bis)*
Evohé ! Evohé !

C'est pas tout, ça. Le sage Ulysse m'a dit : « Agathos, va préparer la reine à mon aspect. Pauvre petite nature, il faut lui éviter les émotions trop brusques. Quand elle sera calme et prête, reviens me chercher. Je t'attends au port où je m'occupe des bagages. » Je vais vite prévenir la reine, puis mon Agathe, qui n'a pas peur des émotions, elle. Mais, il n'y a pas à dire, pour une émotion, c'en est une, après dix ans de périls, d'inconfort de solitude et d'humidité... Enfin, voilà quelqu'un. Ça ne grouille pas là d'dans.

SCÈNE X

ARISTIDES AGATHOS

ARISTIDES. — Voici l'heure où l'ombre a fui. Il est minuit passé. Je viens, selon l'usage quotidien, antique et solennel que je fonde aujourd'hui même, constater l'état des travaux. Que vois-je ? Un guerrier ?

AGATHOS. — Pour te servir.

ARISTIDES. — Et tes compagnons ? Et le Roi ?

AGATHOS. — Je les ai tous laissés en route.

ARISTIDES. — Et quand le sage Ulysse reviendra-t-il de la Troade ?

AGATHOS. — Eh ! maintenant, c'est trop tard pour qu'on puisse dire qu'il en reviendra.

ARISTIDES. — Qu'entends-je ? Nous ne devons donc plus attendre son retour ?

AGATHOS. — Non, inutile.

ARISTIDES. — Qu'ouïs-je ? *(il apercoit la tapisserie achevée)*. Que vois-je ?... Merveille ! merveille ! merveille ! Contemple ce miraculeux travail.

AGATHOS. — Pas mal, mais moi les beaux arts...

ARISTIDES. — Rien ne s'oppose à notre hymen. Je te quitte, il faut que je parle à la reine.

AGATHOS. — Moi aussi, je dois lui parler de la part du sage Ulysse mon maître.

ARISTIDES. — C'est vrai, ses dernières paroles...

AGATHOS. — Tout juste : Qu'il la prie de de pas s'émouvoir de joie et qu'il est au port où il s'occupe des bagages et qu'il attend

que je le prévienne de venir. Pourquoi cette tête? Je te dis qu'on ne peut plus prétendre qu'il reviendra puisqu'il est revenu, ni qu'il faut l'attendre puisqu'il est là.

ARISTIDES. — Que tu me soulages ! J'avais, à ton langage ambigu, compris d'abord que la mer avait rompu les barques soigneusement construites.

AGATHOS. — Je l'avais bien vu à ta mine joyeuse. Si, si, je sais comme on nous espère, ici : On ne me la fait pas. Allons, ôte-toi que je passe.

ARISTIDES. (*à part*). — Il faut absolument que ce garçon ne voie pas la reine et que je gagne du temps. Il faut que moi, je voie la reine et, à l'aspect de l'ouvrage achevé, lui persuade que les dieux approuvent ainsi notre hymen. Puis sans barguigner, à l'autel le plus voisin, ni fleurs sous nos pas ni couronne sur sa tête..., et départ incognito.

AGATHOS. — Dis-donc, tu pourrais pas aller bredouiller ailleurs? Tu me bouches la porte, il faut que je prévienne Penelope que je te dis.

ARISTIDES. — Un instant..., à un citoyen qui si longtemps pria pour ton retour, fais quelque récit de tes aventures.,.

AGATHOS. — Pas le temps ! on aura du loisir après...

ARISTIDES. — Laisse-moi te dire alors les événements qui se sont passés ici, tu dois en être curieux...

AGATHOS. — J'ai bien le temps de les savoir.

ARISTIDES. — Permets du moins que je te donne mon nom...

AGATHOS. — Tu peux le garder, merci.

ARISTIDES. — Je suis Aristides, l'orateur ami des guerriers, le harangueur à la voix prenante, dont les discours publiés par le *Kronikôn des Armées du Roi des Rois* soutenaient votre courage, chers hoplites...

AGATHOS (*furieux*). — Ah c'est toi ? Et tu me dis ça froidement? Pour sûr qu'après dix ans de périls et de boniments, je ne suis pas fâché de faire ta chouette connaissance. Tu peux te vanter que nous en parlions en Troade, de tes discours, quand tu répétais « On l'aura jusqu'à l'os iliaque, Ilion ». Ce qu'on aurait voulu te tenir pour te dire : « toi, viens donc la prendre avec ta voix prenante, puisqu'on l'aura, viens donc l'avoir ! » toi? Quand est-ce qu'on t'aura? (*il le poursuit en brandissant son javelot*). C'est toi Aristides! T'en a pas honte? il est lancé...

ARISTIDES. — Ça, je sentais bien que c'était d'un effet sûr...

AGATHOS. — Et quand tu contais au peuple que l'ennemi affamé se rendait à la vue d'un morceau de lard, que nous lisions-ça après un dur assaut et un mauvais repas, et que du haut des portes scellées, les autres nous lançaient, pour nous

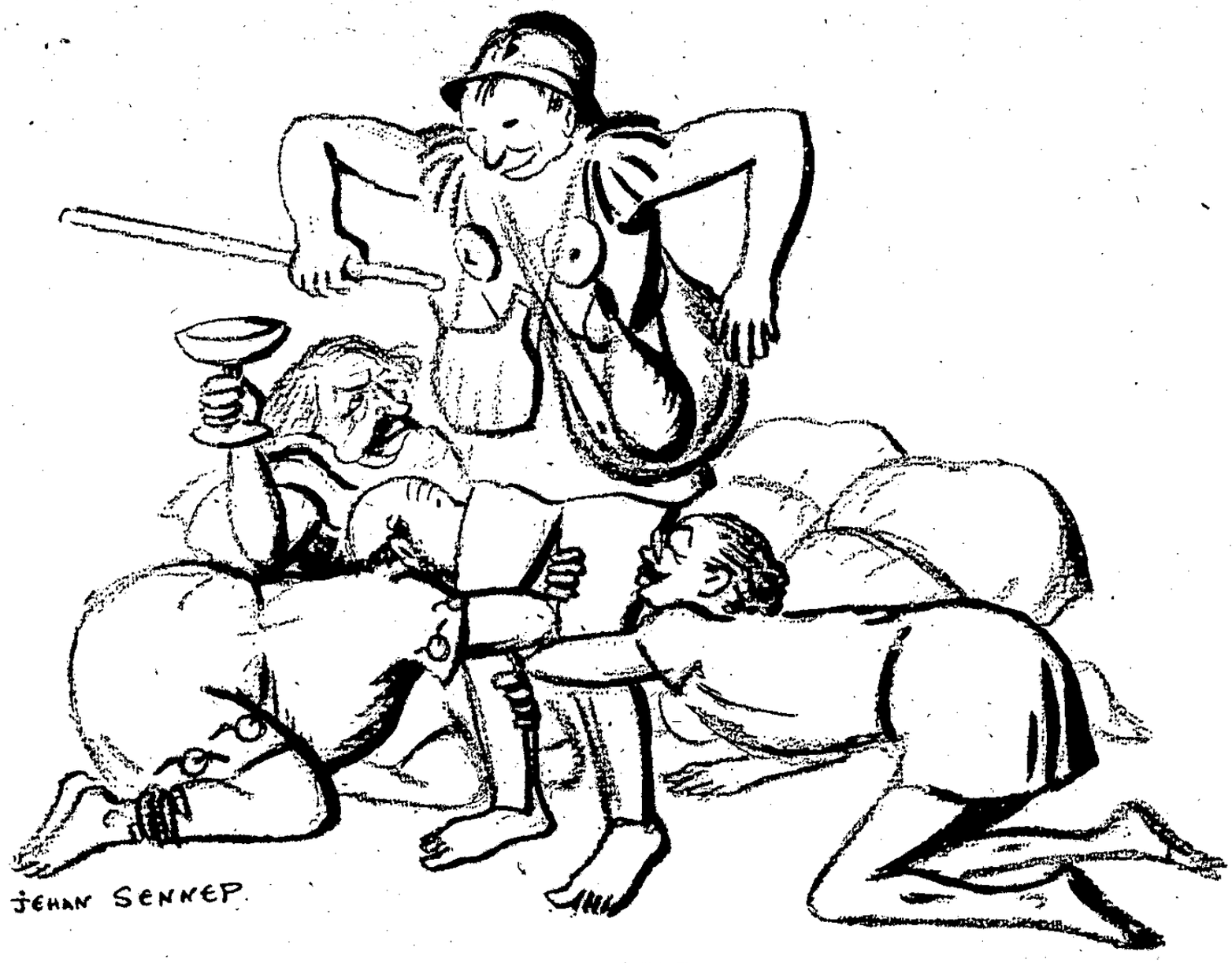

AGATHOS

narguer, de la charcuterie de Troie et du saucisson d'Ilion..., si on t'avait tenu... (*il le menace.*)

ARISTIDES. — Seulement il faut que je trouve moyen d'entrer chez la reine.

AGATHOS. — Mais tout cela se réglera... en attendant le plus pressé, c'est que je prévienne vite la reine et qu'avant de retourner au port, je puisse, après dix ans de solitude, d'inconfort, et d'humidité, embrasser ma douce Agathé.

ARISTIDES. — Quoi ? Cette excellente Agathé, si affable avec nous et que nous aimons tant ?

AGATHOS. — Il doit y avoir erreur ! ! ! enfin, la servante à laquelle les autres obéissent... Tu la connais ?

ARISTIDES. — Il n'est pas d'heure où elle ne prononce ton nom, Agathos, bon, brave à la guerre, et soupire ardemment après ton retour...

AGATHOS. (*lui prenant les mains*). — Vrai ? raconte-moi encore.

ARISTIDES. — Retarder vos baisers ? mais, malheureux, cours, dans les bras de cette épouse admirable, cours, je vais prévenir la reine...

AGATHOS. — Laisse-moi t'embrasser..., on a vraiment calomnié un peu les gens de ta sorte... (*il se dirige vers le seuil d'Agathe, et Aristides, vers celui de Penelope).*

ARISTIDES. — Et maintenant, Hyménée, ni fleurs, ni couronne, stricte intimité en raison des circonstances, départ incognito... qu'entends-je ?

AGATHOS. — Je vais la revoir, après dix ans de navigation, de périls, de fidélité, d'humidité, de solitude... tiens ! du monde ?

ARISTIDES. — Voilà tous les autres ! Le moyen d'aboutir avec un tel régime !

SCÈNE XI

AGATHOS ARISTIDES LES PRÉTENDANTS

LES PRÉTENDANTS

Allons voir, après minuit
Si l'ouvrage fut détruit,
Aujourd'hui,
Comme chaque nuit
Inouï,
Il n'est pas détruit!

XITROENES. — Il et même terminé. Elle a renoncé à sa ruse. Elle avait dit : quand il sera fini, je verrai à choisir l'un de vous.

Tous. — Le jour de voir est arrivé !

Aristides. — Ulysse aussi est arrivé !

Tous, — Toi ! Que dis-tu ? Et que fais-tu ici, seul et nuitamment ?

Aristides. — J'y ai trouvé ce brave hoplite, qui vient prévenir la reine, et s'en retournera au port chercher le Roi.

Agathos. — J'y cours !

Tous. — Attends !

Xitroenes. — Quelles gens serions-nous de te laisser aller sans te dire notre reconnaissance..,

Tous. — *(le cernant).* Vois, nous t'entourons ! nos cœurs sont unis dans ton seul amour. Nos jours que tu sauvas sont trop courts pour te louer.

Aristides. — Tu as si longtemps souffert cher ami.

Bolkevikes. — Grâce aux coquins qui ont prolongé la guerre, regarde-les !

Aristides. — Ne l'écoute pas, il est l'ami des troyens.

Xitroenes. — Il ne voulait pas de boucliers.

Bolkevikes. — Viens à moi, il eussent voulu plus de morts, ils aiment ça !

Aristides. — Viens à moi, il voulait les tours d'Ilion debout et toi couché en vain à leur pied...

Tous. — Vois nous t'entourons d'un même amour.

Agathos. — Je vous remercie bien, mais laissez-moi aller... je suis pressé, je commence à avoir faim.

Tous. — Faim ? Tu as la gloire. Monte là-dessus, *(ils le hissent en triomphe).*

Ami, la gloire emplit ta coupe,
Mais l'alcool est un poison,
Reçois des lauriers à foison,
Mais n'en va pas faire ta soupe.
Quand on est chevalier du droit
On n'a plus soif, ni faim ni froid.

Xitroenes. — Jette un regard sur ton sauveur, le fabricant de boucliers !

Aristides. — Tiens, voici un quart de nectar.. avec un quart de nectar un hoplite est toujours content, tous les aèdes l'ont dit.

Tous. — Refais-toi, soldat, refais-toi.

Xitroenes. — Et ce quart de jus de pétase.

Tous.— Chauffe-toi, soldat, chauffe-toi.

Agathos.— Bien, maintenant, lâchez-moi les pieds.

Tous. — Jamais, mais nous voulons les baiser avec amour.

Le pied du guerrier est admirable,
Incomparable
Tout embaumé,
Frère de ceux du divin Achille
Au pied agile
Si renommé.
Dans l'eau du Scamandre,
Obligé d'attendre,
Hélas, qu'il a souffert
Lorsque lui fut offert,
Un pied de grue en dix hivers,
Pieds vaillants qui n'avez pas
Lâché pied en vingt combats,
Chers pieds d'hoplites,
Enfin vous mîtes
A vos vaincus
Le pied dessus !
Agathos, oh ! par pitié,
Laisse-nous baiser ton pied
Qui sur mon âme
Je le proclame
Est un bijou
Dont je suis fou.

AGATHOS. — (*se débattant*). Au secours, au voleur, à l'assassin, au feu.

SCÈNE XII

AGATHOS, AGATHE, CHRYSEIS, PRÉTENDANTS

(*Les prétendants se cachent à la voix d'Agathe*)

AGATHE. — Des voleurs ? Le feu ? Quoi encore? Ciel, Agathos, mon Agathos, si bon, si brave à la guerre...

AGATHOS. — Parle plus de cela, embrassons-nous ! Je viens prévenir la reine.

AGATHE (*le repoussant*). — Alors va vite.

AGATHOS. — Quelqu'un s'en est chargé. Le brave Aristidès, Embrassons-nous.

AGATHE. — Aristides est près de la reine ? (*elle aperçoit la tapisserie*). Ciel, vois, horreur.

AGATHOS. Il en disait merveille. C'est drôle les opinions des personnes.

AGATHE. — C'est-à-dire que, c'est peut-être très bien... Oui, c'est bien.

ULYSSE

AGATHOS. — Tu vois, c'est trop difficile de juger, embrassons-nous...

AGATHE. — Les dieux, par mon propre stratagème qu'ils approuvent, m'avertissent que le roi revient et que ma mission est finie. J'ai compris.

AGATHOS. — Alors, embrassons-nous !

AGATHE. — Mais le souple Aristides, lui, va faire croire à la reine sans lui dire le retour du roi que c'est la preuve de la levée de l'interdit des dieux, sur leur hymen... avec sa voix prenante, et ses façons expéditives... Comprends tu ?

AGATHOS. — Mais oui! embrassons-nous!

AGATHE. — Si tu comprends, file, va trouver le Roi, ramène-le vite.

AGATHOS. — Sans un baiser! Après dix ans de fidélité, d'impatience, de navigation et de solitude, oh!..

AGATHE. — Va-t-en, allez!

AGATHOS (*poussé à la porte*). — Après un siècle d'espérance... Enfin... (*il part au pas en chantant : Dans mes foyers marquant le pas*).

SCÈNE XIII

AGATHE, CHRYSEIS, PRÉTENDANTS

TOUS. — Enfermons-la, enfermons-la... (*ils se jettent sur Agathe et la poussent chez elle*) .Bouclons à double tour la porte solidement construite. (*Avisant Chryseis*): A l'autre !... Traîtresse! Traîtresse ! (*ils saisissent Chryseis*).

CHRYSEIS. — Précisément. je suis une traîtresse !

BOLKEVIKES. — Alors lâchez-la ?

CHRYSEIS. — Je veux me venger d'Ulysse, je veux qu'il trouve Penelope infidèle, je trahis Agathe, je sais, elle me l'a dit, que c'est elle, l'astucieuse fille, qui démolissait l'ouvrage de la reine laquelle croit dur comme fer, que ce sont les dieux.

TOUS. — Mais qui donc a pu achever la tapisserie ?

CHRYSEIS. — Votre servante.

TOUS. — Si vite et si bien? Une simple servante? C'est un tour de magicienne.

CHRYSEIS. — Justement, je ne suis pas servante, je suis Circé l'enchanteresse connue.

TOUS. — L'enchanteresse? (*ils saluent*) enchantés...

CHRYSEIS. — Hâtez-vous de désigner parmi vous le candidat. Moi je vais cuisiner la reine.

ARISTIDES. — Choisir entre nous, on n'a jamais pu ! l'heure est si grave, aide-nous!

Chryseis. — De cela, je ne m'en charge pas. Dans un royaume sans roi les rivalités ne se détruisent pas réciproquement, même mon pouvoir magique ne saurait le faire. J'ai pu changer des hommes en bêtes, je ne puis les changer en dieux...

Xitroenes. — Et si le Roi paraît avant que tout soit fini ?

Chryseis. — Je saurai faire que la reine elle-même, ne croira pas ses yeux qui lui montreront son époux. Je vais la prévenir et la persuader qu'il faut accepter un prétendant.

(elle sort)

SCÈNE XIV

LES PRÉTENDANTS, ULYSSE

Ulysse. —Mes amis, me voici, me voici, c'est moi... personne. Je n'ai rencontré sur le chemin du retour, que mon vieux porchea Eumée. A part lui et son chien, pas un chat. Oh maison des aïeuls qu'habita ma claire enfance, avec quelle émotion je rentre sous ton toit *(il heurte le métier derrière lequel les prétendants se sont tassés)* seulement j'ai peur de me cogner dans les objets qu'on a disposés pendant ma longue absence...

SCÈNE XV

ULYSSE, PENELOPE,, CHRYSEIS, PRÉTENDANTS

Chryseis.— Ainsi il faut choisir, ô chaste Penelope, le remplaçant d'Ulysse défunt.

Penélope. — Je crois que cet Aristides à la voix si prenante...

Ulysse. — Ma Pe.. ma Penelope...

Penelope. — Zeus... le Roi.

Ulysse. — Non pas le Roi, mais ton sage Ulysse qui avant les chichis officiels a, sans attendre Agathos si bon, si brave à la guerre, mais un peu lent pour ses commissions, voudrait serrer dans ses bras, sa Pe.. sa Penelope !

Pénélope. — Ce présage mortel, pourtant...

Tous .— Que faire? que faire?

Penelope. — En dois-je croire mes yeux?

Tous. — Non, non, non, il faut croire Chryseis!

Ulysse. — Qu'est-ce qui veulent ceux-là ?

Penelope

Un étrange mystère ici se développe
Mon Ulysse, est-ce toi ?

ULYSSE

Ma Pe... ma Penelope
C'est moi ! c'est moi ! c'est moi ! c'est moi !

TOUS

Non, non, non, non, ce n'est pas toi !

CHRYSEIS

Tout défunt qui vient du bord sombre
Se croit ici vivant encor,
Des gens disent, devant son ombre
« Vous voyez bien qu'il n'est pas mort. »
Cette illusion est la tienne,
Grand Roi, cette erreur est la tienne,
Tu te crois vivant comme nous,
Pas du tout.

CHŒUR

Tu n'es qu'une ombre, une ombre vaine
Qui parmi nous passe et revient,
Tu n'es qu'une ombre, une ombre vaine,
Une apparence, moins que rien.

PENELOPE

Ah, que Zeus est pour moi sévère,
De bonheur j'allais défaillir,
J'allais, hélas, qu'allais-je faire ?
Dans mes bras j'allais t'accueillir,
Ma joie est morte en quelle peine,
Je croyais revoir mon époux,
Pas du tout !
Tu n'es qu'une ombre, une ombre vaine, etc.

ULYSSE *exaspéré*

Une apparence, moins que rien ?
Par Zeus tonnant l'on verra bien.

(*Effrayant vacarme de trompettes, de cris d'acclamations, apparition des guerriers, en foule et en armes, au fond du théâtre, parmi eux Agathos*).

SCÈNE XVI

ULYSSE, PENELOPE, CHRYSEIS, AGATHOS, PRÉTENDANTS, GUERRIERS

LES GUERRIERS

Dans nos foyers marquant le pas,
Nous revenons, la paix est faite,

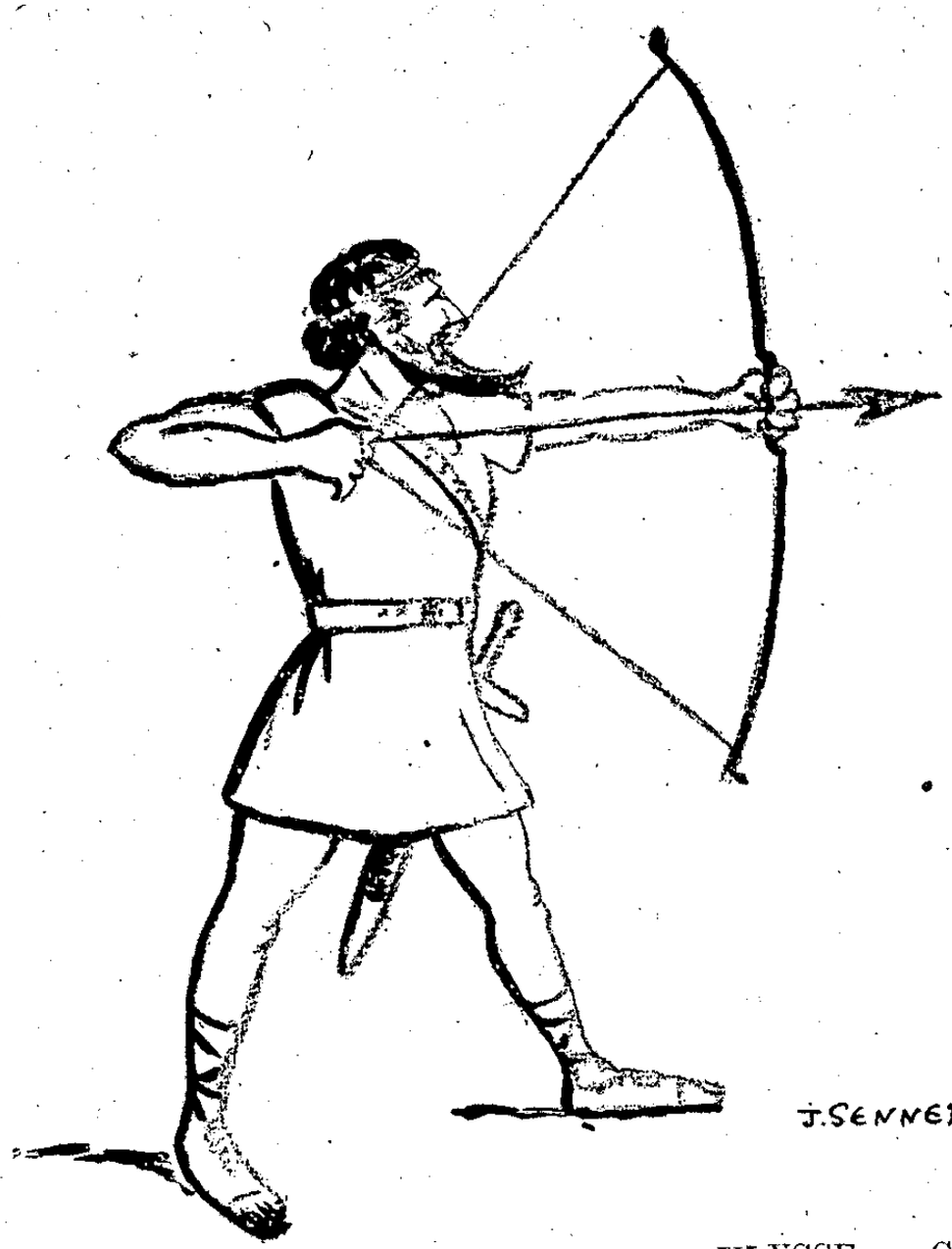

ULYSSE — CHRYSEIS

Mais pour sûr nous n'attendrons pas
Les formalités de la fête,
Car nous prétendons revoir
Nos femmes avant ce soir.

ULYSSE

Poursuivras-tu ta blague sombre ?
Ceux-là, ceux-là sont-ils en nombre ?

CHRYSEIS

Vous deviez revenir pour les Panathénées,
Dit l'oracle, et sans vous nous les avons fêtées,
Vous ne pouvez donc plus revenir maintenant,
Ou si vous revenez, ce n'est qu'en revenants,
En fantômes, en ombres vaines,
Fussiez-vous je ne sais combien,
Des revenants qui nous reviennent,
Des apparences, moins que rien.

LES GUERRIERS

Qui ? Nous ? Nous sommes que rien ?

CHRYSEIS

Sans vous fâcher, comprenez bien :
Nous vous élèverons temple et stèles blanches,
Etre ombre, ce destin n'est-il pas le plus doux ?
Voici des fleurs sans fruits, des feuilles et des branches,
Et puis voici nos chœurs écrits exprès pour vous.

LES GUERRIERS

Nous nous moquons qu'on nous parfume,
Brûlants d'amour, pleins d'appétit,
Tes fleurs, vois-tu c'est très gentil,
Mais nous préférons la légume.
Et surtout, surtout revoir
Nos femmes avant ce soir.

CHRYSEIS

Laissez-nous, laissez-nous les tâches terre à terre,
Manger, gagner de l'or et créer des enfants.
L'amour est un mirage, et la vie est si chère,
Vivez comme des dieux, de discours et de chants ?

LES GUERRIERS

Nous sommes des héros antiques,
Grand cœur, mais fort bon estomac,
Nous voulons poser glaive et sac,
Reprendre outils, rouvrir boutiques,
Et, par Zeus, revoir, revoir
Nos femmes avant ce soir.

PENELOPE

Vraiment se peut-il qu'en tel nombre
Reviennent des guerriers en ombre ?

ULYSSE

Votre conviction me redonne l'espoir,
Amis, vous allez voir ce que vous allez voir,
J'aime mieux tout mettre en décombre,
Pour montrer si je suis une ombre.
Penelope, tu vois cet arc ?

PENELOPE

Hélas, que de fois dans le parc
Je te suivis portant tes flèches,
Nous allions sous les ombres fraîches,
Malgré ta force et ta grandeur,
Tu les tendais d'un geste auguste,
Et moi de te voir si robuste,
J'étais fière..., avec un peu peur.

ULYSSE

Puisqu'on me défend d'être moi,
Cet arc, pas en ombre, je crois,
Qui ne fut tendu que par moi,
Celui qui le tendra bien droit,
Je le dirai moi-même roi,
Et conviendrai n'être plus moi,
Mais si je le tends seul ma foi,
Je suis convaincu d'être moi...

(*Les prétendants, successivement s'épuisent en efforts ridicules pour tendre l'arc, cependant que les guerriers s'abandonnent au rire homérique qui leur est naturel en répétant le couplet suivant*).

LES GUERRIERS

Cassez rien, réglez votre effort,
Faites qu'aux autres il en reste,
Ne brusquez pas tant votre geste,
On rompt tout quand on est trop fort.

ULYSSE

A mon tour maintenant d'essayer mon pouvoir,
Seigneur, vous allez voir ce que vous allez voir.

(*Il saisit l'arc que d'un seul geste il tend à faire claquer*).

PENELOPE *extasiée*

Il est en chair il est en chair !
C'est lui, c'est mon époux bien cher !

Ce n'est pas un souffle de l'air !
Il a toujours son bras de fer !
Il est en chair, il est en chair ! !

(*Elle se précipite dans les bras d'Ulysse, lequel, lâchant la corde, laisse filer la flèche. Elle cloue Cyryseis contre la porte d'Agathe.*

CHRYSEIS *se déclouant la flèche du corps*

Je suis magicienne ! Ce genre de plaisanteries ne saurait donc m'atteindre. Mais, hélas, je dois renoncer à ma vengeance. Voir Pepelope fidèle dans les bras de son époux, c'est ce trait que je ne puis supporter. Percée jusqu'au fond du cœur ! ! C'est atroce, je prends le parti de m'évanouir. (*En effet, elle disparaît dans un nuage*).

SCÈNE XVII

AGATHE, ULYSSE, AGATHOS, PENELOPE, LES PRÉTENDANTS, LES GUERRIERS

AGATHE (*ouvrant sa porte percée*). — Qui frappe ainsi ? Est-ce toi, Agathos ?

AGATHOS. — Embrassons-nous.

AGATHE. — Pas devant tout le monde ! Zeus, le Roi !

ULYSSE. — Oui, ma bonne Agathe, heureux d'être enfin parmi ses amis ! ! si nombreux, qu'à présent qu'il fait jour, il veut que je ne les reconnaisse pas.

BOLKEVIKKS. — Y a des nouveaux, car Ithaque, protégée des dieux, aimée du monde entier, tandis qu'elle parlait tant de guerriers en Troade, voyait lui venir en foule des citoyens d'Asie qui peuvent se dire deux fois Ithaquois, par le cœur et par...

AGATHOS. — Ils ont une drôle de façon de porter le profil grec.

LES GUERRIERS. — Drôles de gens, drôles de gens que ces gens-là.

AGATHE. — Tous les corbeaux du monde prêts à manger les patries mortes. Mais tout va se payer...

XITROENES. — Peux-tu quereller en un tel jour ? C'est la Victoire ! ! Voyons !

AGATHE. — Et le châtiment. Ils sont revenus, ceux que vous n'espériez guère !

BOLKEVIKKS. — Chers guerriers, Je ne pensais pas qu'il en revienne tant !

XITROENES. — Et ce n'est rien auprès de ce qu'on aurait vu si mes boucliers avaient été vraiment invulnérables...

AGATHE. — Roi d'Ithaque, officiers, sous-officiers, soldats, je vais tout dire.

XITROENES. — Il faut que je me fourre de toutes les œuvres patriotiques.

AGATHE. — Trop tard. Apprends, ô Roi, qu'après avoir dix ans assiégé la reine, au moment où tu entrais, ils tentaient de l'emmener à un nouvel hymen, lui faisant croire que cette tapisserie achevée... mais tu ne peux comprendre.

ULYSSE

Qu'importe, pas besoin, je le crois sans savoir,
Coquins, vous allez voir ce que vous allez voir.

(*Il saisit l'arc, et abat les prétendants. C'est Agathe qui passe les flèches. Pendant ce temps, arrive le peuple, les femmes, les civils*).

CHOEUR DES CIVILS *applaudissant*

Pan, pan, pan, pan, dans la bedaine aux prétendants
Pan, pan, pan. Que c'est bien fait ! le bon instant !
Pan, pan, pan, pan. On l'attendait depuis longtemps.

(*Les prétendants sont tombés. On entoure Ulysse triomphant*).

Il est en chair, il est en chair,
Il a toujours son bras de fer,
Et surtout son œil qui voit clair,
C'est notre roi, si bon, si cher,
Il est en chair, il est en chair !

ULYSSE

Tous nos ennemis sont par terre,
Assez de sang et de courroux,
Maintenant, civils, militaires,
Tout est fini...

AGATHOS *embrassant enfin son Agathe*

Embrassons-nous !

ULYSSE, PENELOPE, AGATHOS, AGATHE, LES GUERRIERS, LES FEMMES, LES CIVILS...

Embrassons-nous ! embrassons-nous ! embrassons-nous !

(*Tout le monde s'embrasse*)

RIDEAU

ANNÉE POLITIQUE

« *Il est plus facile de faire la guerre que la paix* » a dit le Maréchal Foch.

C'est, en peu de mots, toute l'histoire de cette année où la paix, fuyante comme un mirage n'a laissé aux peuples poursuivants que le bruit de vaines palabres et, en Orient, un fracas d'armes sans cesse accru.

MAUVAIS POINT DE DÉPART

Ce malheur, aggravé d' « un chapelet de fautes » a été rendu possible par la double erreur initiale : *armistice prématurée ; suspension d'armes sans réalisations immédiates de la Victoire.* Une paix manquée en est issue comme un enfant malingre naît de parents mal portants.

Encore quelques jours de guerre en Novembre 1918 et c'était l'écrasement de l'ennemi, prisonnier avec armes et bagages ; nous entrions, vainqueurs, en terre allemande, dans les maisons allemandes, et les échines allemandes se courbaient devant notre drapeau ; (que le Boche insulta le 14 juillet dernier !) Nous opérions nous-mêmes nos reprises : machines-outils, matériel roulant, bétail, objets d'art volés. Nous arrêtions, par nos propres moyens, les grands responsables, nous tenions la caisse à Francfort, le charbon dans la Ruhr. « Une guerre qui paie » récompensait nos combattants, et « sur les ruines fumantes de l'usine Krupp » nous signions les préliminaires de la paix. Ainsi, L'ennemi eût connu, de ses yeux, la majesté de notre victoire et la profondeur de sa défaite.

Les réalisations immédiates ? « C'est dans les quinze jours de l'armistice, a écrit Léon Daudet, que cinquante milliards au mark le franc devaient être versés par les vaincus. Nos finances étaient assainies et la propagande allemande empêchée. *En politique, la prévision est tout* ».

Mais les démocraties occidentales qui ignoraient l'art de préparer la guerre, ignoraient aussi l'art classique et traditionnel de faire la paix, « la paix sur le tambour ». (1) Résultat : une nou-

---

(1) L'Angleterre a su la faire pour sa part. Une vive critique de Charles Maurras, au lendemain de l'armistice, montrait les forces navales allemandes livrées à l'Angleterre alors que les armées allemandes, menacées d'encerclement par les nôtres, obtenaient libre passage. L'histoire de l'armistice est encore obscure. Comment expliquera-t-elle le contraste entre l'armistice naval et l'armistice terrien ? En juillet 1920, M Briand a repris, à la Chambre, l'argument de Maurras, mais sans nom d'auteur.

velle invasion de la Barbarie (qui nous reporte à Gengiskhan et à ses Mongols dévalant en Europe au Moyen-Age) a menacé notre civilisation. Et le réveil du mercantilisme, l'erreur libérale et socialiste, partout répandue ; en France, l'absence de Roi qui laisse orpheline la nation, jadis conductrice et pondératrice, tout semble concourir à l'anarchie et au chaos.

TRAITÉ DE « GUERRE »

Stagnation, recul vers la guerre, tel est le bilan des Conférences pour la Paix.

En septembre 1919, nous en étions aux « sommations énergiques ». En juillet 1920, Spa n'a changé que peu à cet inopérant système ; l'ultimatum n'a jamais été osé, et l'Entente est demeurée incapable de passer aux actes. Il a fallu sur la Vistule, la menace directe du bolchevisme conquérant pour nous amener à une action nettement française et à une politique nationale, celle qui, en servant la France, est salutaire à toute l'Europe.

A la veille de disparaître, l'ancienne Chambre discuta le funeste traité Wilson-Tardieu et nombre de députés le ratifièrent en déclarant qu'il ne valait rien... Cependant, n'était-il pas, selon le mot de Charles Maurras, un « *à valoir* » remis entre les mains du pays ? non un fait acquis, mais une action en plein devenir ? C'est ce que Jules Delahaye fit ressortir dans sa protestation au moment du vote : abstention motivée et chargée de sens, où le député royaliste dénonçait la faiblesse et les menaces du traité, mais sans désespérer des amendements passibles. Et ils eussent prévalu si le régime possédait, avec des vues générales, une tradition, une doctrine, une politique nationales.

Le 10 janvier fut déclaré l'*état de paix*. — On s'est beaucoup battu depuis. — A la même date reprirent, entre la France et l'Allemagne, les relations diplomatiques par voies de chargés d'affaires.

Mais la paix suppose l'exécution des traités. Or, l'ennemi n'avouait pas sa défaite militaire. On disait couramment en Allemagne que « si les Français abandonnaient la Rhénanie à la Prusse, c'est qu'ils n'étaient pas vainqueurs ». De fait, le Conseil suprême s'était déjà heurté à toutes les résistances, et les conférences tenues — non entre diplomates de carrière, comme il l'eût fallu, mais entre Chefs de gouvernements —, se succédaient à Londres, à Paris, sans résultats appréciables.

Lorsqu'à la mi-janvier, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, le comité exécutif de la Société des Nations tint sa première séance, on annonce que le traité « entrait en vigueur ». Façon de parler ! Ratifié en France, en Angleterre, en Italie, il provoquait en Amérique de vives et interminables querelles : le président Wilson, malade est tenu en dehors des affaires, gardait des forces pour soutenir son traité contre le Sénat de Washington qui désavouait la politique personnelle du Président. Lutte épique, bien faite pour encourager l'insolence de l'Allemagne !

Cependant, de bonnes élections, en France, avaient renouvelé le pacte d'union sacrée devant l'ennemi, non pas avec l'élan que voulait l'*Action Française* et qui eût réalisé l'union Totale, mais avec un résultat suffisant pour grouper au Palais Bourbon, le 16 novembre, une majorité patriote avec Léon Daudet élu comme député royaliste. Ce fut l'effondrement du socialisme qui put mesurer sa défaite le 1er mai et ne devait redresser le front qu'en juillet, quand déferla sur la Pologne l'armée bolcheviste. Toutes élections terminées en France, celle du 18 janvier à Versailles, porta à la présidence de la République M. Paul Deschanel, ennemi de l'unité allemande et partisan de l'alliance autrichienne.

M. Clémenceau, le 20 janvier, présida pour la dernière fois le conseil des Alliés. C'est M. Millerand, nouveau président du Conseil des ministres, qui siégea désormais parmi eux.

L'héritage qu'il recueillait était lourd et la situation peu engageante ! Lamentablement brouillées par le kantisme et le fanatisme protestant de M. Wilson, toutes les questions européennes étaient en suspens. Le nœud des difficultés aurait dû se trancher en Prusse : une promenade militaire à Berlin eût fait tenir debout une paix utilisant les mouvements séparatistes des Etats allemands du Sud, les intérêts divergents de la géographie, de l'économie et de l'ethnographie allemandes. La Prusse politiquement, militairement anéantie, tout s'apaisait et se rangeait en Europe. Mais contre les erreurs du traité, la réaction diplomatique française resta faible et les Alliés l'entravèrent. Que de dégâts en Europe, à l'orée de 1920 !

COUP D'ŒIL SUR LES NATIONS EN EUROPE, AU DÉBUT DE 1920

Cramponnée à la Courlande, *l'Allemagne* veut une nouvelle guerre ; elle procède à sa réorganisation clandestine. Rien de plus facile puisque, pour exiger le désarmement vrai, les Alliés avaient follement attendu la ratification du traité.

L'Autriche, épuisée, signe à la paix de Saint-Germain, son effondrement... (1) cette Autriche, dont un dicton de chancellerie dit qu'il faudrait l'inventer si elle n'existait pas ! Cette Autriche qu'il eût fallu attirer dans notre orbite, fortifier, étendre vers le Nord, allier à la Pologne et consoler de Trieste en la faisant respirer par Dantzig !

La Belgique, notre alliée naturelle, se voit sacrifiée et devra

---

(1) Il est impossible de ne pas rappeler ici les responsabilités de M. Ribot prises en 1917 quand, par passion anti-autrichienne et anti-catholique parce que Charles Maurras a appelé *le goût petit-français*, ce ministre laissait tomber les propositions de paix et d'alliance du prince Sixte, beau-frère de Charles Ier. Refus aberrant, par lequel M. Ribot, hissé aux chimères de la démocratie politique a substitué le règne endémique du sabre et du canon à la pacification des peuples centraux.

connaître, avant que s'affirme notre union étroite, « une crise de confiance »...

L'Italie, avec Giolitti revenu au pouvoir depuis octobre 1919, est déçue, irritée ; la question de Fiume et de l'Adriatique restent insolubles. Les Yougo-Slaves se montrent aussi hostiles aux revendications italiennes que l'avait été l'Autriche. Et la politique des Alliés est incohérente : pour ne pas mécontenter l'Italie, pour rester fidèle au pacte de Londres, ils avaient refusé de négocier avec le Prince Sixte en 1917, et ils mécontentent, en 1919, la nation italienne en lui refusant le bénéfice de ce même pacte de Londres.

L'Angleterre, en lutte contre les Sinn-Feiners d'Irlande, se jette dans une politique impérialiste qui lui crée partout des difficultés et des conflits armés : Mésopotamie, Perse, Egypte, Extrême-Orient... La Syrie, notamment, proteste contre son morcellement. L'Emir Feyçal que Gouraud réduira et chassera en juillet 1920, intrigue en Angleterre.

La Hongrie, désireuse de s'organiser en royaume avec un Habsbourg, en est empêchée par les Alliés.

La Turquie, un instant résignée à la défaite, et qui avait attendu son sort pendant plus d'un an, se réveille dans un sursaut de nationalisme. L'Angleterre, décidément lancée dans l'aventure orientale, poursuit un démembrement turc qui n'est d'ailleurs conforme ni à l'intérêt anglais ni à l'intérêt français.

La Roumanie, seule nation balkanique un peu solide, se voit maltraitée, humiliée par l'Entente et reçoit presque un ultimatum.

La Russie, est livrée aux horreurs de la guerre civile. Toute intervention de l'Europe est impossible ; avec des fortunes diverses, des luttes furieuses se livrent contre l'armée rouge autour de Pétrograd jusqu'au jour où l'équilibre, brusquement rompu, précipite la défaite de Youdenitch, de Denkine et de Koltchak. La victoire a rendu les Soviets arrogants : en janvier 1920, ils répondent par des menaces et par un ultimatum aux propositions de la Conférence de la Paix pour la reprise des relations commerciales. Un blocus isole la Russie ; mais l'Allemagne refuse de participer à ce barrage économique ; déjà, elle pactise avec les Bolcheviks, tout au moins elle les ménage.

C'est ainsi que le traité de paix ayant bâti sur le sable un château de nuées, a été d'un poids bien léger quand, le danger commun une fois passé, il s'est agi d'établir pratiquement l'équilibre de l'Europe et les droits respectifs des nations.

En même temps que l'impérialisme de certains peuples, s'affirment les égoïsmes, les appétits de classes et d'individus. Le Bolchevisme devient conquérant. Déjà propagé par l'Allemagne, il avait failli triompher en Italie (à Caporetto) et en France (au printemps de 1917). Contenu, maté, il pousse cependant sa pointe à la faveur des réactions nées des privations et des horreurs de la guerre. Entre la Russie, exclue du traité, et l'Allemagne qu'il châtie, la collusion existe et elle devait se démasquer à l'heure de la ruée sur Varsovie ; En août 1920, travaillistes d'Angleterre,

socialistes de France et d'Italie appuiront l'ennemi, et devant la civilisation se dresseront à la fois les menaces de la guerre étrangère et de la guerre civile : « Les Barbares du dehors avec nos Barbares d'en bas » a écrit Charles Maurras.

LES CLAUSES DU TRAITÉ SONT INEXÉCUTÉES

M. Deschanel, allant à Montbrison dans le courant de mai pour inaugurer le monument élevé à M. Reymond, sénateur de la Loire, mort au champ d'honneur, fut victime d'un accident qui nécessita un repos de plusieurs mois.

A la même époque, la conférence de Hythe préliminaire de celle de Spa, décida de remplacer par un forfait l'évaluation des dégâts commis par l'Allemagne. Cette faiblesse eut pour premier résultat la démission de M. Poincaré président de la Commission des Réparations ; en effet, l'objet essentiel de la Commission n'existait plus et notre Créance, déjà très aventurée, tombait à quelque 60 milliards au lieu de 200 !

Ces deux circonstances regrettables laissèrent au seul M. Millerand le soin de défendre le traité et l'intérêt français. Il convient de dire que le premier ministre a fait tous ses efforts et qui furent souvent heureux.

Dès l'article 1er, livraison des coupables le traité fit fiasco. Ils étaient, sur le papier, cinq cents, dont le Kaiser, le Kronprinz, le Prince de Bavière, tous les généraux, tous les civils que leurs atrocités rendirent célèbres pendant la guerre.

PAS UN N'A ÉTÉ CHATIÉ

La Hollande, bonne hôtesse, moins bonne européenne, Wilhelmine, bonne filleule, étendirent leur protection sur Wilhelm. Le chancelier Bauer, la Presse allemande, nos socialistes Cachin, Paul-Louis, Longuet menèrent grand tapage et nul ne put douter que le peuple allemand ne fît qu'un avec son empereur.

Le 4 février se produisait un incident théâtral comme les Allemands les aiment. Von Lesner, chef de la délégation allemande à Versailles, renvoyait au ministère la liste des coupables, qu'il avait mission de porter à Berlin, et prenait, le même soir, le rapide de Cologne. Coup d'épée dans l'eau. Von Lesner fut désavoué à Berlin; pour la forme il est vrai ! et le chancelier reçut la fameuse liste des mains de M. de Marsilly, notre chargé d'affaires.

Autre aventure théâtrale, plus retentissante, vers le milieu de mars : un pseudo coup d'Etat s'accomplissait à Berlin. Bauer, Ebert, Noske, prenaient la fuite devant Von Kapp et Von Luttwitz qui conduisaient les soldats et les marins de la Baltique. Aux menées militaires répondit aussitôt la grève des ouvriers ordonnée par le gouvernement lui-même. Von Kapp ne dura que quelques jours et l'on vit reparaître Bauer. L'Europe garda, de cette situation confuse, l'impression d'une comédie qu'on lui jouait. L'Allemagne ne veut la Révolution que chez les autres et le plus clair

résultat de celle-ci fut que, pour combattre les Spartakistes ou ouvriers rouges, la Reichwer commandée par le général Von Watter, pénétra dans la zône neutre interdite par le traité. Le danger pour la France était flagrant. On parla d'envoyer nos troupes à Essen ; on en parla seulement.

Mais on commença de s'apercevoir en France que Foch devrait aussi « gagner la paix ». Nous occupâmes Francfort, avec les Belges, Darmstadt, Hanau. Postés sur le Mein, nous étions tout près de la Ruhr où, contrairement au traité, avait pénétré la Reichwer. L'occasion était belle de prendre des gages solides qui eussent garanti notre créance.....Mais le chancelier Müller protesta contre notre présence sur le Mein. Il s'appuyait sur un médiocre incident survenu à Francfort et suscité par les Allemands ; et il revendiquait le droit de faire sa police chez lui.

Les frictions avec notre alliée l'Angleterre, devinrent ici apparentes. A la Conférence de San-Remo (avril 1920) M. Millerand dut promettre de ne plus agir sans l'assentiment des Alliés. L'Angleterre, pour aller à Constantinople, l'Italie pour s'établir à Fiume, avaient-elles sollicité notre agrément ? L'Angleterre n'a pas cessé d'être une île, et qui a gros appétit ; elle s'adapte difficilement à notre point de vue à la fois national et continental. Après San-Remo, nous dûmes évacuer Francfort, patrie des Rothschild et l'une des villes les plus riches du monde, sans un sou d'indemnité.

San-Remo a laissé, comme le voulait la France, Constantinople aux Turcs, et a ouvert les Détroits. Mais nos accords de 1916 y furent détruits et nos droits séculaires méconnus. Des vainqueurs qu'on dépouille ! La perte de Mossoul, région pétrolifère, est déplorable ; mais une part de pétrole nous est assurée. La perte majeure, c'est celle de notre influence qui s'étendait sur tout le Levant ; influence politique, religieuse, amicale, d'où la contrainte était absente. Sous notre protectorat en Orient, les autres nations d'Europe étaient libres de se développer. Elles ont voulu le partage et nous n'avons plus qu'une part dans cette Asie Mineure où fleurissaient partout nos écoles et nos comptoirs. Millerand a dû consacrer cette déchéance à San-Remo, mais elle fut préparée par Clémenceau qui en reste responsable ; défenseur de nos droits sur le Rhin, il les a abandonnés en Europe centrale et en Orient. L'idée anti-catholique est une idée anti-française.

C'est à San-Remo que fut décidée la réunion de Spa ; car, selon le système adopté et parce que tout restait perpétuellement à résoudre, une conférence en préparait une autre. Ce qui caractérisa celle de Spa, c'est que les Allemands y furent conviés.

RÉVISION EN FAVEUR DES ALLEMANDS

Avant d'affronter leurs vaincus arrogants, les Alliés, pour se mettre d'accord entre eux, eurent des conversations préliminaires à Hythe, à Boulogne, à Bruxelles. C'est alors que l'évaluation des dégâts fut remplacée par le *forfait*, synonyme de *rabais*. Les

nations se disputèrent âprement le tant o/o « De quoi ? » demandait Bainville, prévoyant l'excuse d'insolvabilité que Fehrenbach présenta en effet à la conférence de Spa.

L'Ambiance de cette Conférence ne nous fut pas favorable. Poincaré, très redouté des Boches, avait donné sa démission de président de la Commission des Réparations. Nos troupes étaient retirées de Francfort. L'agitation bolcheviste s'étendait en Italie ; le complot neutraliste travaillait en Alsace. La Pologne, dont la contre-offensive de mai, en Ukraine, avait connu de beaux succès, commençait d'essayer des revers. Lloyd George, au scandale de la France, conversait amicalement avec Krassine, délégué des Soviets ; à Londres, et un autre scandale, français celui-là, c'était le discours de M. Charles Laurent, notre ambassadeur d'après-guerre à Berlin, promettant à la Chancellerie de faire tous ses efforts pour le relèvement économique de *l'Allemagne !*

Les élections allemandes venaient d'avoir lieu (6 juin) et la formation du nouveau cabinet fut extrêmement laborieuse. Les partis nationaux avaient triomphé contre les hommes du gouvernement, signataires du traité de Versailles, traité jugé « inacceptable ». C'est ce que Fehrenbach, finalement nommé Chancelier d'Empire voulut démontrer à la Conférence de Spa, réunie le 5 juillet, vingt mois après la signature de l'armistice.

Il eût du reste à cette conférence un rôle insignifiant. L'Allemand qu'elle mit en relief c'est Hugo Stinnes, grand charbonnier, roi du rail, de la presse et... de la Prusse, personnalité puissante et qui osa défier les Alliés en face. Il fallut appeler contre Stinnes le maréchal Foch. « Nous arrivons pour charbonner » dit-il en débarquant à Spa. On *charbonne* non seulement avec Stinnes, mais avec Lord George qui est originaire du pays de Galles, régions de grands charbonnages.

Malgré les méritoires efforts de M. Millerand, Spa n'est pas l'exécution du traité, c'en est la révision dans le sens favorable aux Allemands. Sur le désarmement, ils obtiennent 150.000 hommes jusqu'au 1er octobre, et 100.000 au 1er janvier 1921. Pour le charbon, ils ont un rabais de 2 millions de tonnes, et nous leur payons 5 marks or par tonne pour ravitailler les mineurs de la Ruhr !

Cependant le marché onéreux et ridicule de Spa est racheté par un acte d'énergie : Les Alliés ne se contentent plus de paroles ; ils prennent des gages et prévoient des sanctions : si le désarmement n'est pas effectué comme l'a résolu la Conférence, ce sera l'occupation de la Ruhr. Bainville, à cette occasion, a fait remarquer que cette sanction uniforme devrait garantir toutes les exigences légitimes des Alliés.

Bien des questions, celle de Dantzig, entre autres, restant à régler, rendez-vous fut pris pour une autre conférence qui doit avoir lieu à Genève.

Le 20 juillet, la Chambre vota « la mort dans l'âme », l'envoi à l'Allemagne de l'argent qu'elle nous doit pour un charbon

qu'elle nous doit aussi. Cela est d'autant plus amer que l'Allemagne fait semblant d'être ruinée ; elle a le charbon en abondance, ses usines sont intactes et son industrie n'attend que le moment favorable pour écraser la nôtre.

LE DANGER ALLEMAND SUBSISTE

Depuis Scapa Flowo, les attentats de l'Allemagne contre les Alliés et surtout contre la France s'étaient répétés. Aux mois de juillet et d'août, ils se multiplient sous la double influence des succès des Rouges contre la Pologne, puis de leur débâcle qui exaspère l'Allemagne, frustrée de la revanche prompte qu'elle rêvait : enlèvement du Docteur Dorten, promoteur de l'autonomie des Provinces Rhénanes qu'on prétend juger à Leipzig, insulte à notre drapeau le 14 juillet, troubles à Sarrebrück, grève générale de la Sarre, attaque contre nos troupes d'occupation à Kattosvitz, enfin pillage du consulat de France à Breslau et chasse au consul, heureusement absent de la ville, tel est le bilan des fureurs germaniques.

Tandis que subsiste le danger de la collusion germano-russe, la rupture de nos alliances est escomptée par nos ennemis. Mais l'Allemagne, une fois de plus se trompe ; sans doute, Lloyd George, suivi par Giolitti, abandonne la Pologne qui est notre rempart, refuse son appui à Wrangel, organisateur de la Crimée et que nous reconnaissons ; il lie conversation et amitié avec les Juifs germano-russes, Kameneff, Krassine, délégués des Soviets avec lesquels nous ne traitons pas (1). Sans doute, l'Autriche de Renner regarde vers l'Allemagne et les petits États nouveaux destinés, dans la pensée de leurs auteurs, à contenir l'Allemagne, se liguent pour la neutralité et, tout près de nous, la Belgique, hésitante, s'abstient un instant de nous suivre. Mais tous les efforts faits pour isoler la France n'ont servi qu'à lui délier les mains. Libre d'agir à la française, elle a couru sur la Vistule ; seule, elle a affronté et, une fois encore, vaincu et fait fuir devant elle les chefs allemands, conducteurs des barbares.

Le magnifique rétablissement militaire du 15 août 1920, opéré par Weygand et par ses officiers, est — avec la Marne — un des plus beaux qui soient au monde. Après la victoire de Varsovie et le dégagement du « couloir » de Dantzig, rendu à la Pologne, l'alliance militaire défensive restée jusqu'ici à l'état de projet, se noue entre la France et la Belgique. Lloyd George et Giolitti qui s'entretenaient tout bas à Lucerne, se souviennent de Millerand et lui envoient une dépêche « amicale ». Etayé d'une double victoire militaire et diplomatique, l'isolement de la France a été *splendide*... Il a rendu à l'Europe le sentiment des justes valeurs : la France n'est pas seule, elle marche à la tête.

---

(1) « Nous n'ignorons pas les soviets, a dit M. Millerand, mais nous ne les reconnaissons pas ».

Les difficultés de l'Angleterre sont d'ailleurs fort grandes, à l'intérieur, à l'extérieur. S'il est vrai qu'une idée fausse suffit à tuer un peuple, le désordre qui s'aperçoit chez nos voisins n'est pas pour étonner, car Lloyd George a deux idées fausses : impérialisme, libéralisme. Trop de nations, armées du droit de disposer d'elles-mêmes, frémissent sous son joug. Il faudra, bon gré, mal gré, relâcher l'étreinte et c'est ce qui arrive pour l'Egypte dont l'autonomie va être reconnue. L'Irlande, secrètement soutenue par l'Allemagne, est en pleine révolte ; le fanatisme des Sinn-Feiners donne à la cause de l'indépendance, des martyrs volontaires. Le Lord-maire de Cork, Mac Swiney, se laisse mourir de faim dans sa prison de Brixton et, autour de ce lent suicide fermente la révolution. Les mineurs anglais dressent la menace de la grève pour septembre et ces désordres intérieurs sont redoutables pour l'Angleterre et la paralysent encore plus que l'agitation dans ses possessions éloignées. Les risettes faites au bolchevisme risquent de coûter cher ! L'Italie, satellite de l'Angleterre, se voit aussi en face des menaces de la révolution.

Aucun peuple d'Europe ne se tient pour satisfait ; aucun ne le sera tant que subsistera l'Allemagne unie. C'est la sagesse de cette vue politique qui donne à la France l'ordre et la force. Bismarck nous avait imposé la république, elle dure encore ; il avait fondé l'unité allemande, elle a résisté à la défaite. Le traité de Versailles n'a donc pas effacé le traité de Francfort. C'est ce traité qu'il fallait déchirer, c'est l'Empire allemand qu'il fallait et qu'il faut détruire. La France n'y faillira point parce que sa sécurité et sa vie même le commandent.

A L'INTÉRIEUR

Vive Sadoul, ou vive Daudet

A l'intérieur du pays, deux courants opposés, ordre et désordre, se sont affrontés et c'est le désordre qui a reculé. La France, si mal réputée, est une nation raisonnable qui n'offre pas prise au bolchevisme.

La propagande bolcheviste destinée à terrifier le bourgeois a déclanché des grèves successives, s'engendrant vagues par vagues sous prétexte de solidarité. Il s'agissait de jeter un trouble profond dans le pays par l'arrêt de tous les services publics et de fermenter ainsi la révolution, la suppression de la bourgeoisie, l'interversion des classes sociales et d'établir le règne des Soviets par dessus les frontières abolies. Pour cette affaire, l'or allemand a coulé à flots, car il va sans dire que l'Allemagne qui, chez elle, réprime férocement le moindre trouble, fait du bolchevisme un article d'exportation et qu'à la faveur des guerres civiles et des grèves générales, elle escomptait, par une facile victoire, sa revanche en France, en Angleterre, en Italie.

Très vite, la France a refoulé ce fléau contre lequel l'Angleterre et l'Italie se trouvent presque désarmées par l'imprudence

qu'elles ont eue de s'aboucher avec les Soviets et de tolérer leur propagande.

LES GRÈVES

Dès le mois de septembre ont éclaté, en France, de multiples grèves : personnel municipal dans 78 communes suburbaines ; employés des eaux ; cheminots de Marseille, de Brest en union avec les cheminots anglais ; messageries des journaux au mois d'octobre, c'est-à-dire au moment où allait s'ouvrir la période électorale ; employés des grands magasins, etc...

Parallèlement sont menées des intrigues séparatistes en Alsace. Le pain est cher, il n'y a pas de charbon, Loucheur promet du mazout ! la crise du logement est à son comble.

En novembre, tous les charbonnages chôment, 400.000 mineurs sont en grève. Aucun journal ne paraît à Paris, les typos ayant fait grève pour la période électorale. Il y a des bagarres devant les grands magasins ; les cheminots de l'Etat font grève pour fêter l'anniversaire du bolchevisme. Le complot neutraliste se poursuit en Alsace et Longuet sympathise avec les meneurs. Sadoul, qui a provoqué l'insurrection des soldats français pour les embaucher avec les bolchevistes russes est condamné à mort par contumace ; les socialistes font de ce traître un candidat contre Léon Daudet aux élections législatives ! La « vague de paresse » ou grève perlée s'accentue ; la crise des chaussures s'ajoute aux autres crises et la hausse du change devient effrayante. Les inondations de la Marne, de la Seine ont causé des dégâts évalués à 1 milliard. La grève des bâteliers, survenue en février, aggrave les difficultés des transports et la pénurie du charbon, le prix de la vie augmente ; la taxe de luxe est imposée et le tarif des chemins de fer haussé dans de fortes proportions. Au mois de mars sévit la grève des mineurs du Nord, du Pas-de-Calais et des textiles ; un agitateur étranger trouble gravement la région de Dax, endoctrine les paysans, menace les propriétaires, entrave la circulation sur les routes. Les socialistes unifiés, apôtres d'un cosmo politisme directement opposé au sens national osent tenir à Strasbourg un congrès soi-disant « national ». L'Emprunt du crédit national produit un peu moins de 16 milliards, les grèves ayant notablement ralenti les souscriptions. La monnaie divisionnaire a disparu et cette confiscation ajoute aux difficultés de vivre. Avril voit naître des menées bolchevistes à Befort et chez les mineurs et métallurgistes de la Moselle. Le 1er mai — qui avortera complètement — est le point de départ de nouvelles grèves dont le caractère politique est si évident que Millerand ouvre une instruction contre la C. G. T. à fin de dissolution et refuse toute conversation soit avec la C. G. T. soit avec la Fédération.

FAIBLESSE DU GOUVERNEMENT

La tentative de dictature du prolétariat a finalement sombré dans un échec formidable, la France, une fois de plus, s'était sauvée elle-même, le gouvernement n'ayant pris que des demi-

mesures ou des mesures funestes telles que le décret des huit heures et les hauts salaires qui augmentèrent la puissance d'achat en même temps que diminuait la production. Le Conseil des ministres décida la dissolution de la C. G. T. mais celle-ci continue de vivre et de fonctionner, bien que les syndicats en grand nombre, l'aient abandonnée. De même l'odieuse provocation des militaires à la désobéissance que le député Vaillant Couturier. a signée dans le *Populaire* est restée sans sanction. Et la présence de M. Steeg à l'Intérieur, de M. Lhopitau à la Justice, est pour le ministère d'après guerre une cause de faiblesse qui fut signalée par Léon Daudet à la première séance du Parlement.

RÉACTION NATIONALE

Fort heureusement, la réaction des Français a été vigoureuse ; elle s'est manifestée surtout par les élections du 16 novembre qui ont donné un violent coup de barre à droite. A la Chambre est entré un élément solide, anciens combattants et patriotes résolus à sauvegarder l'ordre national. Les socialistes ne règnent plus à la Chambre ; la tendance est à droite et les fureurs de la bande ne peuvent rien contre les interventions de Daudet à la tribune où contre ses interruptions chargées de sens, débordantes de verve, de vigueur et de bonhomie.

Maurice Pujo relate, quelques pages plus loin, les péripéties de ces élections dont l'enjeu était le salut du pays. Il fallait choisir entre l'ordre français et l'anarchie bolcheviste, la victoire fut obtenue ; elle eût été plus complète si le *bloc* dit « national » n'avait pas exclu une partie de la nation, et la meilleure.

Le devoir civique n'a pas été moins bien compris pendant les grèves dont les bolchevistes tentèrent d'effrayer les bourgeois. La bourgeoisie ne se laissa pas faire ; les *volontaires* surgirent de tous côtés et les grévistes se virent fort bien remplacés.

Ce magnifique pays a des ressources morales immenses ; les difficultés graves et nombreuses qu'il traverse le trouvent courageux et patient : La France, au milieu de la fièvre européenne, reste calme et saine. Elle résiste même à l'épreuve d'un écrasant budget et patiente en attendant que le Boche paie. L'œuvre financière de la Chambre est d'ailleurs pleine de défauts et devrait être reprise par la base. Elle épargne la fortune « anonyme et vagabonde » elle écrase l'héritage et la propriété terrienne. Le propriétaire vendra donc son champ, sa maison. A qui ? A l'étranger, profiteur du change ! Il fallait, comme l'a dit Charles Maurras préserver l'héritage « signe du sang » et ne pas aliéner la propriété « signe du sol ».

Quoi qu'il en soit, et pour la première fois, peut-être, le pays sympathise avec la Chambre parce qu'il la sait patriote ; et la Chambre, à l'instar de Léon Daudet, semble résolue à soutenir le gouvernement quel qu'il soit, qui assurera l'ordre. Avec cela, on peut marcher ; c'est encore l'union sacrée. Et ces manifestations de notre vie publique témoignent d'un notable progrès des idées.

Dans l'ordre religieux, nos hommes d'Etat ont renoncé au sectarisme d'avant guerre. La fête nationale de Jeanne d'Arc dont le projet dormait depuis 1884 ainsi que la proposition de Barrès, a été votée sans débat le 24 juin 1920, et l'union sacrée qui s'est affirmée cette année au cortège de la sainte de la Patrie, nouvellement canonisée, sera complétée désormais par la présence officielle des membres du gouvernement. Que de bons combats a menés l'A. F. en la personne de ses camelots et ligueurs pour instituer cette fête *nationale !* A Rome, aux fêtes de la canonisation, le gouvernement de la République a été représenté. Tout naturellement M. Hanotaux a préparé les voies à notre ambassadeur auprès du Vatican, et malgré les difficultés et malentendus suscités par les républicains de gauche, les relations diplomatiques avec le Saint-Siège ont été reprises.

Le progrès politique n'est pas moindre : L'unité et la continuité du commandement apparaissent comme une nécessité aux esprits réfléchis et même aux plus humbles intelligences. Les leçons de la guerre sont pour beaucoup dans cette réaction, mais l'évidence serait-elle saisie avec la même unanimité si l'*Action Française* n'avait, depuis des années, dit, redit et commenté ce principe, éclatant de vérité sous toutes les latitudes et à tous les âges du monde : « *qu'il y ait un seul chef* ». M. Poincaré, à peine sorti de l'Elysée, M. Albert Sarraut, M. François Albert, sénateur de la Vienne, nombre d'autres républicains ont rendu à l'unité et à la continuité, c'est-à-dire à la monarchie, un hommage spontané qui mériterait l'approbation souriante que Léon Daudet décocha, le 6 juin, à M. Briand déplorant à la tribune *le manque de continuité de notre politique* : « Bravo, Monsieur le républicain royaliste ! » (1).

Par habitude, la République tient encore, mais personne n'y tient plus. Cachin, Frossard, retour de Russie, croyaient bouleverser tout en France. Ils ont simplement divisé et subdivisé les

---

(1) Tout se tient ; la restauration politique menée par l'*Action Française* n'est qu'une base nécessaire pour une renaissance française dans tous les ordres de l'activité humaine, depuis celle des esprits cultivés jusqu'à celle des manœuvres les plus humbles. La sûreté et l'étendue de l'information ont créé une doctrine, un « art de penser » qui défendent l'intelligence française, humaine, universelle contre les constructions de la raison moderne. Il faut citer, parmi les citadelles nouvelles de cette défense, le groupement intellectuel du *Parti de l'Intelligence* ; la *Revue universelle* où des amis de l'*Action Française*, retournant à la doctrine et à la discipline scolastiques, distribuent les « trésors humains » de la tradition religieuse et philosophique en même temps qu'ils gardent la langue française ; la *Confédération de l'Intelligence et de la Production française*, nouvelle organisation économique dirigée contre l'individualisme et la lutte des classes dans l'œuvre commune du travail ; la *Main-d'œuvre civique*, organisation qui dresse, contre les menées anti-sociales et anti-nationales, une armée d'initiative et de discipline ; l'*Action Française du dimanche* qui protège le paysan contre le socialisme. Le cercle lumineux s'élargit tellement que les adversaires même de l'*Action Française* s'y trouvent pris et que ces aveugles voient.

chefs du Parti socialiste. Leur succès près de la masse ouvrière a été de curiosité et l'enthousiasme mis en contact, avec la discipline de fer, la nourriture sordide, la militarisation du travail, s'est très vite refroidi. Tous les Français savent maintenant que le bolchevisme, application du Marxisme, est une sorte de bagne.

A force d'user les hommes, la République s'est usée elle-même. Caillaux a été jugé et condamné par la Haute-Cour, fin avril, à une peine dérisoire qui le laisse en liberté dans Mamers, (la république n'ose pas châtier les grands traîtres) cependant la peine est infamante et l'on peut espérer que la France est délivrée de ce haut « bourgeois » de la république. Painlevé s'est sauvé en Chine, Viviani dans l'Amérique du Sud ; il reste Briand, espoir des Partis : Dire que ce n'est pas brillant serait un jeu de mots trop facile. Il semble que M. Millerand soit le dernier chef fourni par un régime incohérent qui avait juré que tant qu'il durerait, « il n'y aurait pas de guerre » et qui, incapable de profiter de la victoire de nos soldats, n'a pas su faire la paix.

On doit rendre à M. Millerand ce témoignage que, de mauvaises institutions, il tire tout ce qu'il peut. En maintes circonstances, il s'est montré homme de mesure et de gouvernement. Laissons à Steeg ce qui est Steeg et au compte de M. Lhopiteau les jugements révoltants rendus en faveur de quelques traîtres. M. Millerand a renoué les relations avec le Vatican, il a écarté avec fermeté les Soviets « gouvernement qui n'en est pas un », il a fait alliance avec la Belgique, il a repris ce qu'il a pu de notre influence en Orient, il a sauvé la Pologne en lui envoyant Weygand ; inaugurant une politique nettement française, il a rompu la chaîne qui pesait sur nos alliances, ce qui n'est un préjudice ni à l'amitié ni à la bonne entente entre gouvernements, il a soutenu la renaissance de l'ordre en Russie par la reconnaissance de Wrangel ; il ne confisque pas la victoire au bénéfice d'un parti, il la laisse à la France ; tout cela est d'un véritable homme de gouvernement.

Mais ce gouvernement est celui de la république démocratique, l'un des plus infirmes qui soient. Quatorze mois après la signature d'une paix victorieuse, quels en sont les résultats ? Un budget de guerre de cinq milliards ; la paix armée ; le service de 2 ans ; une Société des Nations sans armée, sans tribunal ni sanction. Lourdes charges, garanties dérisoires ! et 60 millions de Boches demeurent, unis, en face de 40 millions de Français !

Il est temps que ces Français, constamment envahis sous la république, rappellent de l'exil l'héritier de nos Rois, gardiens nés du royaume et mainteneurs d'un ordre puissant qui avait placé la France à la tête du monde.

NOEL FRANCÈS

1er Septembre 1920.

FÉLIBRIGE

Parmi les Ecoles félibréennes qui des Alpes aux Pyrénées — dis Aup é Piréneu, — propagent la doctrine de Mistral, l'*Ecole Gaston-Phëbus* tient une place glorieuse. Depuis bientôt 25 ans elle lutte pour la Cause Occitane en terre gasconne où elle fédère les félibres des pays de Béarn, Landes, Armagnac et Bigorre. Elle a à sa tête les Majoraux Lalanne, Palay et Camélat. Lalanne a créé la prose gasconne; Palay, poète fin et orateur; a une âme d'apôtre et Michel Camélat est peut-être actuellement le plus grand poète d'Oc. Il nous a donné *Béline*, cette sœur de *Mireille*, et *Mourte e Bibe*, geste grandiose de la Gascogne dont Orion a dit que l'on n'avait rien écrit de plus fort en langue d'Oc depuis le *Poème du Rhône*. On a dit de Camélat qu'il était « le Mistral des Pyrénées. »

Michel Camélat est bigourdan.

Heureuse terre de Bigorre qui nous donnes Camélat et Philadelphe de Gerde !

A ses derniers jeux floraux tenus à Maubourguet (Hautes-Pyrénées) l'Ecole Gaston Phébus a couronné un sonnet d'un de nos excellents amis, le félibre Ismaël Girard. Girard, jusque sous le feu des canons, ne cessait de s'occuper de félibrige et de littérature d'Oc. Il est un des meilleurs espoirs de la jeune génération félibréenne.

ABENGUÉ

Diens l'oustau des aujous, quan l'ouro sounara,
qu'entreran toutes dus e dambe uio soulo amo
e, coumo dou passat couparan pas la tramo,
cado causo à d'arroun de loui mous parlara ;

e l'iner au cournè caduio coundara
les secrets d'autés cops au cant dou bent que bramo ;
dous primtems' sbanits flairara l'antico arramo,
de noste amou bésin l'array mous jugnara.

A touts les soubenis draubiran le pourtau...
e leù nosto bito sera la de l'oustau
quan auran, pou jardin, prés las flous que cau prengue.

E les jours diens un rèbè sens fin passaran ;
coumo les ausets, de douman mous trufaran,
au larè des aujous qu'esplandira l'abengue.

Ismaël GIRARD,
coumengés.

TRADUCTION

AVENIR

Dans la maison des aïeux, quand l'heure sonnera,
nous entrerons tous les deux et nous n'aurons qu'une âme
et comme nous ne couperons pas la trame du passé,
chaque chose, à son tour, nous parlera de loin ;

et l'hiver au foyer chacune contera
les secrets d'autrefois au chant du vent acharné ;
des printemps de jadis pleureront les rameaux séchés,
les rayons de notre amour voisin nous joindront :

à tous les souvenirs nous ouvrirons nos portes
et bientôt nous vivrons la vie de la maison
quand nous aurons au jardin cueilli les fleurs qu'il faut cueillir.

Et les jours dans un rêve sans fin passeront ;
comme les oiseaux, de demain nous ne nous soucierons guère,
au foyer des aïeux l'avenir resplendira.

Ismaël GIRARD,
commingeois.

LE VIIe CONGRÈS
DE L'ACTION FRANÇAISE
1920

Le VIIe Congrès de l'Action Française a eu lieu du 17 au 21 mars dernier. Il avait été fixé primitivement au mois de juin 1919; mais les incertitudes des transports et les difficultés des logements qui ne permettaient pas d'assurer l'organisation matérielle nécessaire pour donner toute son ampleur à cette manifestation l'ont fait ajourné jusqu'au printemps suivant. C'est intentionnellement que cette dernière date a été choisie. La venue du printemps marque en effet chaque année l'anniversaire de la fondation du quotidien dont le premier numéro a paru le 21 mars 1908. Aussi les ides de mars sont-elles célébrées chaque année avec ferveur et reconnaisance à l'Action Française.

Le premier Congrès de l'Action Française a eu lieu au mois de décembre 1907. Puis en 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913, les mêmes réunions plénières se sont succédé. Elles ont été arrêtées par la guerre. C'était donc après une interruption de près de sept années que nos amis se retrouvaient en une assemblée générale.

Malgré toute la foi des organisateurs en l'étoile de l'Action Française, on peut bien avouer maintenant que certains d'entre-eux étaient un peu inquiets quant à l'étendue du résultat. Les circonstances et les difficultés de toute sorte étaient contre nous. Un grand nombre de nos amis appartiennent aux classes moyennes, si éprouvées par la guerre, et malgré tout le dévouement que nous leur connaissions, on pouvait se demander si beaucoup d'entre-eux consentiraient au gros sacrifice que représentaient un voyage et un séjour à Paris.

Comme il arrive toujours à l'Action Française, les pessimistes ont vu leurs craintes détruites. Aucun Congrès d'avant-guerre, pas même celui de 1913, n'a réuni un nombre plus élevé de congressistes. Plusieurs centaines de délégués de nos organisations des Provinces et de Paris, représentant les sections de la Ligue, les groupes des Dames et des Jeunes Filles, les groupements professionnels etc., grossis d'un nombreux public ont suivi pendant quatre jours les séances du Congrès.

Quels progrès accomplis depuis le premier Congrès de 1907 qui se tenait au même Hôtel des Sociétés Savantes, mais dans une des plus petites salles et devant quelques douzaines d'initiés.

L'Action Française a accompli ce tour de force de tenir ses séances habituelles de travail dans la même salle où les autres tiennent parfois péniblement leurs assemblées générales.

Bien plus, la Salle Wagram où se donnent les grands meetings

et que bien peu arrivent à garnir honnêtement, se trouve maintenant ridiculement étroite pour l'Action Française. A la dernière réunion donnée pendant la période électorale, dès l'ouverture des portes la salle Wagram était archi-comble. On s'y pressait d'une façon invraisemblable et malgré le secours de la Salle du sous-sol, où une répétition de la réunion d'en haut fut donnée, quinze cents personnes furent dans l'obligation de se retirer.

Il fallait donc trouver autre chose. C'est ainsi que l'Action Française fut amenée à s'assurer le Cirque de Paris, immense salle circulaire, la plus vaste de Paris, où dix mille personnes peuvent tenir à l'aise. *Audaces fortuna juvat,* le 17 mars 1920, l'Action Française réussit à remplir complètement le Cirque de Paris. Les derniers gradins, le « Paradis », où les spectateurs sont à peu près invisibles de la tribune des orateurs, perdus qu'ils sont dans la pénombre et l'éloignement, étaient pleins à craquer. Il aurait fallu refuser du monde si les retardataires n'avaient pu se caser, tant bien que mal, dans les travées et les couloirs.

Les séances de travail, aussi bien que la réunion d'ouverture et le banquet de clôture ont ainsi montré la grande force de l'Action Française et le succès complet du Congrès de 1920 affirment ses progrès, sa puissance, sa volonté et le cadran du temps laisse entrevoir la réalisation prochaine de ses espérances.

La place nous étant très mesurée nous donnerons un simple tableau des séances du Congrès et un résumé succinct des matières traitées.

PREMIÈRE JOURNÉE — MERCREDI 17 MARS

Séance d'ouverture le soir, au Cirque de Paris. Plus de 12.000 assistants.

Discours de Léon Daudet, Paul Robain, Marie de Roux, Jules Delahaye, Lieutenant P. Héricourt, Maxime Real del Sarte, Bernard de Vesins. La salle fait une ovation indescriptible à Léon Daudet et aux autres orateurs.

L'immense auditoire acclame l'Action Française, et l'appel de Léon Daudet au pilote nécessaire : au Roi, soulève le plus grand enthousiasme.

Jamais une réunion aussi importante n'avait été tenue à Paris. L'impression d'une Action Française décuplée était si forte, que nos amis venus des provinces n'en croyaient pas le témoignage de leurs yeux.

Les ombres d'Henri Vaugeois et de Léon de Montesquiou planaient sur cette assemblée. Quelle joie pour eux s'ils avaient pu voir le magnifique résultat de leurs efforts.

DEUXIÈME JOURNÉE — JEUDI 18 MARS

Journée consacrée aux deux premières séances de travail. Celles-ci se sont tenues dans la grande Salle des Sociétés Savantes qui peut contenir un millier de personnes assises. La matinée a

été occupée par la discussion des questions relatives à la Ligue d'Action Française. Dans l'après-midi, nos grands organes de librairie et de publications, la Nouvelle Librairie Nationale, la Revue Universelle, ont tenu la première partie de la séance qui s'est poursuivie par la lecture de la première communication de Charles Maurras sur « la politique de l'Action Française pendant la guerre et au lendemain de la guerre ».

SÉANCE DU MATIN

1o — RAPPORT DE MARIUS PLATEAU. — *La Ligue d'Action Française :* Fondée en 1905 la Ligue d'Action Française entre dans sa 16e année d'existence. Malgré des pertes nombreuses, jamais elle n'a groupé autant d'adhérents et n'a été plus prospère. Après la lecture de la déclaration de la Ligue, un souvenir donné à Léon de Montesquiou, premier Secrétaire général de la Ligue d'Action Française, Marius Plateau indique les règles de constitution d'une section. Il développe quelques principes généraux sur l'organisation des groupes, leur mode de création, leur direction, leur bonne marche et leurs règlements intérieurs. Il insiste sur le choix du président, du chef, car l'avenir tout entier de la section dépend de lui.

Que nos amis ne s'hypnotisent pas sur la « personnalité » à trouver. Il n'est pas indispensable pour présider une section d'Action Française, ni d'avoir un nom connu dans le pays, ni d'y jouir d'une situation importante, ni d'avoir atteint un âge canonique, ni d'y exercer une profession relevée. Il suffit de bien posséder la doctrine, d'être résolu à l'appliquer avec discernement, initiative, activité et énergie et d'être un homme honorable. Et au milieu de joyeux applaudissements le Secrétaire Général de la Ligue fait le portrait du « mollusque conservateur » vaguement repenti, à la tête des « œuvres », qui accepte tous les honneurs à condition que toutes les charges lui soient évitées, qui veut bien « prêter son nom » à condition de ne rien donner en échange. Que nos amis se gardent de lui !

La seconde partie du rapport de Marius Plateau étudie le fonctionnement et le règlement intérieur d'une section : comité, groupe des Etudiants, des Camelots du Roi, des Dames, des Jeunes Filles, groupes ouvriers, etc. Le vote en aucun cas n'y est admis. Il passe en revue les conditions d'admission. Il confirme l'interdiction des cartes particulières : les seules valables sont celles délivrées par le siège central et revêtues de la signature du secrétaire général. Il indique les modes de recouvrement des cotisations. Il spécifie ce point : *La Ligue vit exclusivement de ses ressources, elle ne coûte rien au journal.*

La troisième partie est consacrée à l'étude des rapports des sections. Ceux-ci montrent des progrès partout où l'impossibilité de trouver un président (généralement pour remplacer un président tombé) ne laisse pas isolés et inactifs nos amis de plus en plus nombreux.

Plateau insiste sur l'importance des groupes d'études. Léon de Montesquiou disait en 1909 : « Un royaliste d'Action Française doit toujours pouvoir expliquer pourquoi il est royaliste ».

Les rapports des présidents de province montrent que la propagande s'étend surtout dans les classes moyennes, les employés, la jeunesse étudiante et que, dans le clergé, le sillonisme, le libéralisme, perdent à notre profit un terrain considérable.

Marius Plateau termine en rappelant la déclaration lue par Henri Vaugeois en 1907 :

« Nous ne sommes pas réunis ici, disait Vaugeois, pour découvrir le remède : nous le connaissons. Nous ne perdrons pas notre temps en définitions superflues, en inutiles discussions de doctrine. Nous sommes une *conspiration à ciel ouvert.* Nous avons un objectif précis et avoué : *renverser la République.....* Nous ne le répèterons jamais trop : nous ne sommes pas des royalistes de regret, *nous sommes des royalistes révolutionnaires.* »

2° — Rapport de François de La Motte *sur la Fédération des sections d'Action Française de Paris et de Banlieue.* — La guerre terminée il a fallu reconstituer toutes ces sections, qui étaient si florissantes en 1914. Nous devions agir vite, mais avant toute chose il nous fallait former des cadres. Puis vint ensuite la question des permanences, question difficile à résoudre par le temps qui court. Presque toutes nos sections en sont pourvues ; faute de mieux, nous louons des salles de café.

Il est également urgent de constituer dans chaque section une bibliothèque ; un comité de propagande, un cercle d'études, un service de renseignements, etc.

François de La Motte conclut qu'en dépit des difficultés, de sérieux progrès sont réalisés. Pour soutenir notre volonté nous avons la mémoire de ceux qui nous donnèrent de si beaux exemples de volonté au premier rang desquels : Léon de Montesquiou, Octave de Barral, Henri Bannier.

3° — *Les Secrétariats régionaux.* — Avec Maurice Dupont, c'est la voix du Nord dévasté et meurtri qui nous parvient. Avant de replendre leur place d'avant-garde, nos amis du Nord demandent qu'on leur fasse quelque crédit. Déjà cependant dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, l'Oise et la Somme, les sections se reconstituent. L'Action Française à la suite des événements est appelée à récolter là-bas une abondante moisson.

Louis Jasseron expose ensuite les résultats, combien satisfaisants, obtenus dans la région de Lyon et du Sud-Est. Là aussi tout était à refaire. Grâce à une inlassable persévérance, à une méthode éprouvée et à une audace que l'expérience n'a pas démentie, la section lyonnaise entre autres, s'est installée dans un local superbe. L'Action Française a peu à peu conquis une grosse influence dans tous les milieux et une sympathie agissante se manifeste de plus en plus.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

1° — *Secrétariats régionaux* (suite). — Albain Castelbert dans la région de Toulouse, s'est trouvé en présence de groupements désorganisés par la perte de leurs présidents tombés au champ d'honneur. Des organisateurs ou des conférenciers comme Henri de Bruchard, Joseph de Bonne Pierre Pozzo di Borgo, Henri Rouzaud, pour ne citer que ceux là ne sont plus là. Cependant tous les groupements de la 9e Zone sont en voie de reconstitution et la propagande pour le quotidien et « l'Action Française du Dimanche » est poussée activement. De gros résultats ont déjà été obtenus.

Bernard de Vesins intervient pour confirmer l'utilité et la nécessité des Secrétariats régionaux. L'expérience tentée avec nos amis Dupont, Jasseron et Castelbert est concluante et nous verrons peu à peu à étendre cette excellente institution.

2° — *La Nouvelle Librairie Nationale* — Rapport de Georges Valois. — Après un hommage rendu à ses collaborateurs morts au champ d'honneur, Georges Valois résume à grands traits l'effort accompli à travers l'évolution des événements : La mobilisation dépeuple la librairie, l'arrête en plein essor. Mais voici que la guerre fait éclater le triomphe de la prophétique *Avant-Guerre*. Le 22 octobre 1914, des Hauts de Meuse, le chef peut envoyer l'ordre de reprendre le travail d'édition. Le 10 décembre paraît le livre de Louis Dimier, l'*Appel des intellectuels allemands*. Le plan des *Conditions de la Victoire*, de Maurras est établi à la veille de Verdun, sa *Part du Combattant* est publiée en pleines mutineries.

Durant la guerre, la rue de Médicis est un arsenal intellectuel. Elle est prête pour la victoire et la paix comme elle l'avait été pour la guerre. L'expansion maintenant dépasse la France. « Nous nous appuyons sur un mouvement qui, de national, est devenu universel. »

D'autre part, La Librairie Nationale a contribué à la fondation de la *Maison du Livre*, organe qui va pouvoir lutter contre les puissantes organisations allemandes.

3° — *La Revue Universelle* — Rapport de Henri Massis. — La *Revue Universelle*, explique-t-il, n'est pas spécialement un organe d'Action Française, mais elle groupera certains éléments qui, depuis la guerre, se sont « précipités vers l'Action Française ». Beaucoup d'esprits après les événements qui avaient troublé le monde, ont senti le besoin de l'ordre et de la raison. Ces écrivains ont alors signé un programme dont les parties essentielles peuvent se résumer dans les lignes suivantes : « Refaire l'es-« prit public en France par les voies de l'intelligence ; tenter une « fédération intellectuelle du monde par la pensée française. »

Le seul moyen de réaliser cette idée était de créer une revue générale. « Rassembler tout ce qui, dans le monde, prend parti

contre la destruction, fortifier et étendre les relations entre les groupes dévoués à la cause de l'esprit » tel est le dessein de la *Revue Universelle*.

4° — Marius Plateau lit un court rapport sur le Service de *Librairie de l'Action Française*. Celui-ci, assuré d'abord par le personnel des bureaux de la Ligue, constitue maintenant une organisation autonome. Les brochures, les tracts et les affiches édités par ses soins ont atteint d'importants tirages.

TROISIEME JOURNÉE — VENDREDI 19 MARS

Affluence encore accrue. Notamment l'après-midi, la grande Salle des Sociétés Savantes était pleine pour écouter avec une attention passionnée, l'exposé de Charles Maurras. Jamais la vitalité et la communauté de pensée ne s'affirma mieux que dans la conversation qui suivit, dominée, guidée par Maurras, qui, chaque fois, résumait, accordait vœux et suggestions en des formules définitives, longuement applaudies par un auditoire avide de saisir, d'emporter, de répandre le plus possible de nos méthodes.

Une belle et énergique allocution du Comte de Lur Saluces lui a valu un ban répété.

SÉANCE DU MATIN

1° « *L'Action Française* » *quotidienne.* — Bernard de Vesins remplaçant Lucien Moreau lit le rapport concernant le journal quotidien : « L'Action Française. »

En 1913, nous comptions 7.600 abonnés. En juin 1914, à la suite d'un énergique appel de Maurras, on dépassait bientôt 11.000. La guerre arrête d'abord ces progrès ; rédaction, abonnés, lecteurs, tout se dispersait. Mais notre éclipse relative fut bien courte ; dès mars 1915, la vente se relevait.

C'était le point de départ de la grande montée. D'août 1915 à février 1916 on gagnait des milliers de lecteurs quotidiens. C'est alors qu'est lancé en feuilleton le roman de Daudet *La Vermine du Monde*. Dès fin avril le chiffre de nos abonnés dépassait de beaucoup celui de juin 1914.

Enfin en 1917, l'énergique campagne de Daudet contre le « *Bonnet Rouge* » et le « *complot des panoplies* » groupaient autour de nous tous les patriotes. C'était le grand lancement. On vendait en un jour 50.000 numéros dans Paris ! Fin 1917 nous gagnions 35.000 nouveaux lecteurs. Cette augmentation continue régulièrement. Le nombre de nos *abonnés* atteint aujourd'hui, mars 1920, le chiffre de 24.000.

Vesins évoque la souscription pour la crise du papier en 1916, les deux souscriptions du Million, puis les journées d'Action Française qui produisirent 700.000 francs en deux semaines.

Dans la seconde partie de son rapport Bernard de Vesins, après avoir constaté que politiquement, le journal est en pleine prospérité, expose cette situation paradoxale qui fait que, sous ce régime d'opinion, les journaux d'opinion sont menacés de disparaître au profit des journaux d'information, que manœuvre la finance. Il étudie les moyens de remédier à cette crise : mise du journal à 0 fr. 20, lutte contre les « bouillons », etc.

2° — « *L'Action Française du Dimanche* » — RAPPORT DE GEORGES COQUELLE. — Notre tout jeune hebdomadaire tire entre 55 et 60.000 et compte 8.000 abonnés.

Il s'agit de défendre, selon la vieille politique royale, les intérêts ruraux, constamment sacrifiés par tant de politiciens du régime, qu'intéressent seules la flatterie de l'ouvrier turbulent et la servilité envers la finance.

On émet, un peu partout, le vœu d'éditions régionales, tout au moins, et pour débuter, l'une du Nord, l'autre du Midi.

3° — *Les Voyageurs de Commerce.* — Notre ami F. Grassot dans un rapport plein de précisions et de verve conte la renaissance de l'association des voyageurs d'Action Française. Nous en sommes à 53 °/° de l'effectif d'avant-guerre.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

1° — *L'Office de Placement* — RAPPORT DE G. A. HERNANDEZ. — Jusqu'en 1912, la centralisation des offres et des demandes d'emplois fut assurée par l'Amicale royaliste, puis depuis cette date par le Comité Directeur des Camelots du Roi, sous la direction de notre cher et regretté Léon Bergeret, qui parvint à placer 73 °/° des candidats.

L'Office de placement actuel a été régulièrement et légalement constitué, au mois d'octobre 1918. En 16 mois, l'office a procuré des situations à 506 personnes.

2° — *Les Etudiants d'Action Française* — RAPPORT D'EMMANUEL BEAU. — Après un salut à nos morts glorieux, les quatre Secrétaires généraux et les neuf secrétaires adjoints, d'avant-guerre, le Secrétaire général des Etudiants d'Action Française constate que cette association a été le seul groupe politique qui, pendant la guerre, a continué au Quartier Latin à faire une propagande régulière.

Depuis la guerre l'Association a repris un développement superbe.

Ses nombreuses réunions sont très suivies. Les socialistes ne tiennent guère que des meetings à de longs intervalles. Les autres groupes ne connaissent pas nos succès.

Un de nos amis a été à la présidence, plusieurs membres sont aujourd'hui au bureau et comité de l'Association générale des Etudiants.

La propagande est très active aussi dans tous les lycées.

Partout en province se développe une activité parallèle, notamment à Lyon, à Lille, à Bordeaux, à Toulouse, au Mans, à Angers, à Limoges, à Poitiers, à Marseille, à Beauvais etc.

3o — *L'Institut d'Action Française* — RAPPORT DE HENRI LONGNON. — La guerre a pu ralentir les travaux de l'Institut. Elle ne les a pas arrêtés.

C'est au début de la guerre, l'enseignement de Louis Dimier sur l'histoire inférieure de l'Unité allemande. Puis les leçons de notre grand Vaugeois sur Kant, et, les années suivantes la belle et forte série de Dimier sur Descartes, Bossuet et Buffon.

Cette année, des cours par Lucien Dubech, M. Léon Prieur, Abel Manouvriez, Henri Longnon, Pierre Thirion seront organisés.

4o — *L'Action Française et les Elections* — RAPPORT DE TISSIER DE MALLERAIS. — Celui-ci donne des détails sur la manière dont, pratiquement l'*Action Française* a compris le travail pour cette occasion : constitution des dossiers électoraux, enquêtes par circulaires, formation d'un comité central électoral, ouverture et fonctionnement d'une caisse électorale distincte de celle de la Ligue et du journal.

Résultats : l'entrée de Léon Daudet et de plusieurs de nos amis au Parlement.

5o — Charles Maurras poursuit son exposé de la *Politique de l'Action Française*.

QUATRIÈME JOURNÉE — SAMEDI 20 MARS

La dernière journée du Congrès n'aura pas été la moins féconde.

La séance du matin marqua un de ces instants d'orientation et de décision d'où l'on sent que pourront sortir des conséquences sociales et politiques illimitées, le relèvement même de la société et de la nation française.

Après Jean Collot, qui expose les premiers résultats recueillis par notre organisation de la main-d'œuvre civique, Georges Valois donne un magistral coup d'œil sur le chaos redoutable de l'heure actuelle. Dans un exposé précis et bref, il fait le procès définitif des erreurs qui ont, dès longtemps, engendré ce chaos, puis il développe les lignes de notre projet nouveau d'une Confédération de l'Intelligence et de la production françaises.

Le soir, Marius Plateau résume la merveilleuse et tragique histoire des Camelots du Roi, de l'inoubliable brigade des gendarmes supplémentaires prêts à toutes les générosités, mettant leur inépuisable vaillance au service de la patrie et illustrant glorieusement le drapeau endeuillé de l'Action Française.

Enfin Maurice Pujo fit voir dans l'Action Française la seule force désintéressée se consacrant aux intérêts des combattants, et

Maxime Real del Sarte montra toutes les forces jeunes et ardentes groupées autour de notre idée et nous ouvrant un avenir où brille la « certitude d'aboutir ».

SÉANCE DU MATIN

1° — *La Main d'œuvre civique* — RAPPORT DE JEAN COLLOT. — Ce rapport est tiré d'un prodigieux travail de classement des réponses de nos amis à l'appel de Maurras du 21 mars 1919.

Ce n'est pas une simple nomenclature sur du papier. On voit déjà les adhérents de telle industrie ou de telle administration compter 80 ou 100 membres, prêts, le jour où l'on voudra, à former officiellement des groupes autour desquels se rallieront les hésitants et les nouveaux adhérents.

Parallèlement au classement professionnel le classement régional est poursuivi.

Avant tout, dit Jean Collot, nous avons besoin de connaître la profession de nos amis et nous n'utilisons les renseignements reçus qu'au fur et à mesure des besoins et suivant les circonstances.

Bernard de Vesins spécifie bien ce point : Adhérer à la Main d'œuvre civique n'est pas un acte de politique royaliste.

2° — *La Confédération de l'Intelligence et de la production française* — RAPPORT DE GEORGES VALOIS. — Il n'est pas possible de résumer ce rapport extrêmement important que l'on trouvera in-extenso édité en tract au siège de la C. I. P. F. 10, rue du Hâvre (Paris VIIIe).

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

1° — *La Schola d'Action Française.* — José Vincent annonce la création d'une schola qui, sous la direction de Mademoiselle Alice Lefèvre, aura pour mission d'enseigner les vraies prières chantées de l'Eglise. La Schola prêtera son concours à toutes les cérémonies religieuses organisées par l'Action Française.

2° — *Les Combattants.* — Maurice Pujo expose les efforts faits dès le temps de guerre, par l'*Action Française*, pour améliorer le sort du poilu. Nous avons eu ensuite l'idée d'un syndicat qui aurait eu pour but de réclamer la part du combattant. L'idée ne peut être réalisée, pas plus que l'institution de la « Maison du Poilu » ou « Maison des Vainqueurs » par suite de l'apathie du gouvernement.

Le mot d'ordre est d'entrer dans les groupes existants ; d'y défendre les intérêts des combattants et d'y imposer la neutralité politique pour maintenir l'union.

3° — *L'Action Française au champ d'honneur* — RAPPORT DE Me J. CHALLAMEL. — Dès le 29 août 1914 la rubrique de « l'Ac-

tion Française au champ d'honneur » fut ouverte. Depuis ce jour jusqu'en 1917, la liste des morts et disparus a paru quotidiennement dans les colonnes du journal.

A l'heure actuelle l'Action Française a publié 1.080 listes où sont réunis les noms de 2.600 tués, ou disparus, de plus de 1.900 blessés et d'environ 3.000 décorés.

4o — *Les Dames d'Action Française.* — Madame la Marquise de Mac Mahon nous dit que pendant la guerre les Dames d'Action Française n'ont pas voulu rester inactives. Elles aussi ont entendu servir et elles ont servi. Partout elles ont fait leur devoir dans les hôpitaux, dans les ambulances, dans les comités de réfugiés, dans les ouvroirs, dans les œuvres d'assistances etc.

Les préoccupations de la guerre n'ont pas fait oublier d'ailleurs la propagande de l'Action Française.

5o — *Les Jeunes Filles Royalistes.* — Mademoiselle Y. de Kerret, donne lecture de son rapport sur l'Association des Jeunes Filles Royalistes dont l'activité, l'ingéniosité, et le dévouement se sont manifestés à côté des Dames.

Mademoiselle de Kerret cite ce qui a été fait pour les services d'abonnements à prix réduits et pour les services de seconde lecture. Les résultats merveilleux correspondent à l'effort considérable.

6o — *Les Camelots du Roi et les Commissaires.* — Marius Plateau rappelle que sur six membres du Comité Directeur des Camelots du Roi, on compte deux morts à l'ennemi, trois blessés, le sixième décoré.

Les Commissaires et les Camelots du Roi ne se confondent pas. Les premiers sont spécialement chargés d'assurer le service d'ordre dans les réunions et dans les manifestations. Ils sont répartis en équipes, commandés par un chef, un chef adjoint et deux ou trois sous-chefs.

Les uns et les autres sont à la disposition de l'Action Française en toutes circonstances et pour toutes les éventualités (1).

LE BANQUET DE CLOTURE

Le même soir a eu lieu à la Salle Dehouve à Neuilly le banquet de clôture du Congrès. Il obtint un succès magnifique. Après les discours de Madame de Mac Mahon, de MM. Etienne de Resnes et Bernard de Vesins, Léon Daudet réclamé par toute l'assistance termine son allocution en lançant les deux cris de A-bas la République, Vive le Roi, qui symbolisent tous nos espoirs.

C'est la conclusion et l'espérance qui se dégagent de ces magnifiques journées.

---

(1) Aujourd'hui les Camelots du Roi sont reconstitués. Pour tou renseignements, s'adresser à Marius Plateau.

DEUX SŒURS

(CONTE)

— Geneviève, la lune est fraîche ce soir comme un sorbet au citron, veux-tu que nous fassions un tour de jardin ?

— Volontiers, Zette, l'air dissipera peut-être mon restant de migraine,... — Geneviève, posant le léger ouvrage auquel elle travaillait silencieusement sous la lampe, auprès de son père, plongé dans la lecture d'une revue scientifique, ouvrit toute grande la porte-fenêtre du salon, descendit les marches d'un vieux perron, qui donnait sur un grand et poétique jardin.

C'était un soir de mai, délicieusement doux ; il avait plu, les arbres sentaient bon ; dans le ciel, redevenu limpide, on voyait les innombrables et mystérieuses cités d'étoiles ; au loin, on entendait la rumeur de Paris. La lune, à demi pleine, éclairait en eau-forte les toits fuyants, les cheminées hérissées des maisons voisines, et faisait scintiller, comme un diamant bleu, la fenêtre d'une mansarde éloignée.

— Quelle jolie nuit ! — dit Zette — n'est-ce pas ma chérie qu'on est heureux de vivre ? » Elle prit sa sœur par le bras et se serra tendrement contre elle. Elle avait à peine dix-huit ans, elle était gaie, vive, spontanée, et mettait un élan joyeux, dans toutes les minutes de sa vie.

Les traits de son visage encore enfantin n'étaient pas jolis, ni réguliers, mais ils étaient intelligents et mobiles. Ses yeux bruns et rieurs, sa chevelure acajou toujours ébourriffée, la faisaient ressembler à un petit écureuil ; elle était menue, très blanche de peau, et avait les mains fines.

Sa sœur Geneviève formait avec elle un snrprenant contraste : C'était la beauté longue et gracieuse d'un Botticelli. Elle en avait le visage rêveur, les yeux bleus pleins de bonté et d'hésitation, la courbe de la bouche pure et mélancolique. La ligne de son corps flottait, comme celle des anges tombés du ciel, entre la timidité et l'élégance ; car Geneviève, malgré sa jolie taille et sa jolie figure, semblait toujours se cacher dans les plis de sa robe. Elle paraissait intimidée d'exister. Elle avait pourtant près de vingt et un ans ; mais sa grâce délicate, en retrait, la faisait paraître plus jeune que son âge.

Ayant perdu leur mère dix ans auparavant, les deux jeunes filles avaient été élevées par leur père, le grand astronome Marius Berger, vrai pâtre d'étoiles, qui s'occupait bien plus des espaces interplanètaires que des réalités terrestres. Il vivait dans une perpétuelle absorption, passant ses nuits à regarder dans des télescopes et ses jours à faire des calculs. Son observatoire situé en plein Paris, était entouré d'un vaste et vieux jardin, qui l'isolait du reste du monde. Ses filles adoraient ce jardin et le pavillon à un seul étage, assez peu confortable, mais si poétique, qu'elles habitaient depuis leur enfance. Elles étaient unies par la plus tendre et touchante amitié, mettant tout en commun: leurs vêtements, leurs bibelots, leurs livres, leur argent. Elles ne se disputaient jamais, et cherchaient toujours à se faire plaisir mutuellement. Et cependant quelle différence entre leurs deux natures ! Zette était tout expansion et gaîté, elle riait de tout, s'intéressait à tout et mettait une ardeur passionnée à tout ce qu'elle entreprenait. C'était un esprit brillant, elle aimait les poètes, les voyages et les plats nouveaux ; elle admirait beaucoup Geneviève et l'avait surnommée «Perfecta», parce que celle-ci était raisonnable et posée et s'entendait admirablement à la toilette, à la couture, aux fleurs, à la direction de la maison et qu'elle apportait,dans tous ses gestes, une infinie douceur et une compréhensive bonté. C'était une nature profondément délicate, que celle de Geneviève ; elle avait toujours peur de faire de la peine aux autres, ou de prendre la part des autres. Mais sa modestie la rendait timide ; elle osait rarement dire ce qu'elle pensait. Très religieuse de sentiments, elle ne se contentait pas de pratiques extérieures, mais mêlait quotidiennement sa religion à la vie, et cela expliquait sa bonté et son indulgence pour tous ceux qui l'entouraient. Elle n'avait rien d'autoritaire, oh ! non, Et pourtant elle était sans faiblesse pour elle-même, et apportait un scrupule excessif à ses moindres tâches.

Ce soir-là, Zette dit à sa sœur.

« Ma chérie, je vais te dire un grand secret : je l'ai découvert en moi même tout à l'heure, en lisant sous la lampe ; à chaque instant, entre mes yeux et la page de mon livre, je voyais surgir un beau visage, que je connais bien ; cette sorte d'apparition m'obsédait et me charmait à la fois. Je voulais la chasser et continuer ma lecture et je n'ai pas pu ; je me sentais en même temps un poids sur le cœur, comme si j'avais mangé trop de gâteaux. Alors j'ai fermé les yeux, j'ai fermé mon livre et j'ai reconnu, avec une joie épouvantée, que ma vie tout entière venait de se fixer ».

Geneviève semblait un peu pâle sous la lune. Elle passa son bras autour du cou de sa sœur :

« Ma chérie, ma petite Zette, je suis émue de ce que tu me dis là : c'est nouveau, c'est imprévu, mais d'abord voyons, de qui s'agit-il, tu ne m'as pas nommé ?...

— Comment, tu ne devines pas ! mais de Georges, le premier élève de papa; je le connais depuis toujours. Mais je l'ai vu hier, comme si je le vóyais pour la première fois... Qu'as-tu, Geneviève, tu as failli tomber ?

— Rien, ma chérie, j'ai buté contre une pierre.

— Oui, j'ai remarqué qu'il était beau, qu'il avait de grands yeux bleus sérieux, une belle voix ; et puis c'est un vrai poète, il a de l'imagination, il dit des choses magnifiques sur le ciel et sur les astres ; il ose penser des choses nouvelles, qui donnent le vertige : tiens, il me fait l'effet d'un pilote aux yeux clairs à l'avant d'un navire aérien ; il fera sûrement de belles découvertes. Je voudrais être sa femme et partager sa gloire.

— Ma chérie, dit Geneviève, asseyons-nous sur ce banc ; ma migraine me bat les tempes à me faire évanouir.

— Oh ! ma pauvre Geneviève — dit Zette — quelle égoïste je fais ; ne dis plus rien et pose la tête sur mon épaule.

Elles restèrent longtemps ainsi, l'une près de l'autre, immobiles et silencieuses. Geneviève, les yeux fermés, très pâle et comme frappée de douleur, Zette les yeux levés vers les lointaines étoiles, cherchant, dans leur scintillement, les signes de son destin. Elle dit enfin, à voix basse et comme malgré elle. « C'est drôle. en un moment toute ma vie est changée, et j'ai si peur de souffrir...

— Ma chérie, pourquoi souffrirais-tu ? — dit Geneviève, soudain ranimée — il n'y a aucune raison pour cela ; si tu aimes Georges, il doit t'aimer aussi...

— Il ne me l'a pas dit, mais je le pressens.

— Seulement, es-tu bien sûre de ne pas te tromper, et de pouvoir aimer Georges fidèlement, pendant toute ta vie ? Tu es si jeune pour choisir ton compagnon de route !...

— Geneviève, — dit Zette d'une voix morte et passionnée, — j'aime Georges depuis toujours, mais je le sais depuis hier seulement ; je comprends maintenant pourquoi sa présence m'a toujours donné une impression de joie et de sécurité extraordinaires ; je trouve la vie splendide quand il est là, sa présence suffit à donner de la valeur à l'ombre d'un brin d'herbe ; j'accepterai avec lui la médiocrité... même la pauvreté et je me sentirai libre ; sans lui au contraire, j'étoufferai, je me sentirai esclave, même sous un collier de perles... Je l'aime, Geneviève, je l'aime, et tu sais que je n'ai pas un cœur indécis, et que, pour être violents, mes sentiments n'en sont pas moins durables.

— Oui, ma chérie, je le sais — répondit la calme Geneviève. —

Aussi je te crois, et je vais t'aider, de toutes mes forces, à réaliser ton beau rêve. Ce ne sera pas très difficile, je crois, car Georges estun ami très loyal, très sûr, je lui parlerai...

— Oh, oui, Geneviève, parle-lui ! Tu as tant d'influence sur lui, il t'admire tant. Je suis sûre que tu es la seule personne qu'il écoutera.

— Cher cœur, sois tranquille ; je dirai tout ce qu'il faudra, mais confie-moi les fils légers de votre mystérieuse entente, qu'est-ce qui te fait croire ?...

— Geneviève, ce sont des riens, c'est presque indéfinissable, et pourtant cela fait beaucoup de petites choses. Georges àl'air si content quand je m'intéresse à ses travaux ; il me donne souvent des pages à copier, et j'ai remarqué qu'il porte toujours ses papiers dans son portefeuille avec un portrait de moi. Il a suffi que je me moque des gens qui portent une cravate bleue, pour qu'il ne portât plus la sienne, qu'il aimait tant. Il a ramassé l'autre jour un œillet rose, que j'avais laissé tomber de mon corsage et l'a mis furtivement dans sa poche, je l'ai bien vu ; cela ne l'empêche pas de me taquiner, de me traiter en enfant, mais on dirait qu'il fait cela à contre cœur et, par moments, il a l'air de vouloir me bouder, sans que je lui aie rien fait. Sans doute il ne veut pas s'avouer à lui-même... Mais cela m'est égal, je l'aime assez pour attendre ; quand on aime vraiment, on triomphe de tous les obstacles, n'est-ce pas Geneviève ? »

Geneviève inclina la tête sans répondre ; elles quittèrent le banc, et entrèrent lentement dans la maison, appuyées l'une sur l'autre ; en passant sous les branches d'un lilas en fleurs, Geneviève frissonna.

— « Tu souffres encore, ma grande?... demanda Zette affectueusement.

— C'est une branche de lilas, chargée de pluie, qui s'est égouttée toute froide sur mon cou.

— Tiens, dit Zette, moi je n'ai senti sur mon bras qu'une goutte chaude. »

Elles revinrent au salon. Leur père était déjà remonté à son observatoire. Geneviève prétexta son mal de tête pour fuir la lumière, cacher ses yeux, et remonter bien vite dans sa chambre. Sa sœur resta au salon pour mettre tout en ordre ; et puis elle n'aimait pas se coucher de bonne heure.

Oh ! quel flot de larmes inonda le beau visage de Geneviève, dès qu'elle se trouva seule ! Elle n'avait plus de mots, plus de pensées, plus d'images pour se représenter sa douleur. Brûlantes, bondissantes, ses larmes coulaient sans arrêt de ses yeux ;

une source de douleur, bien profonde, les renouvelait sans cesse, et quelques balbutiements se mêlaient à ses sanglots :

« Georges, oh, Georges... c'est tro p affreux... si près du bonheur, non, non, ce n'est pas possible !... » Il lui semblait qu'elle étouffait, elle quitta sa robe, son corset, défit ses beaux cheveux cendrés, étendit les bras dans ce geste d'appel, si naturel, de la tragédie antique. Son corps souffrait comme son âme, elle était agitée de tremblements convulsifs ; tantôt elle marchait dans sa chambre comme une folle, se regardait dans la glace sans se reconnaître ; tantôt elle se couchait sur son lit de jeune fille, étroit et blanc, et sanglotait, en appuyant ses joues brûlantes sur ses draps frais. Un amour profond, un amour invincible l'unissait à Georges depuis de longues années. Il ne lui avait jamais rien avoué, mais il lui témoignait tant d'amitié et de confiance qu'elle avait cru qu'il l'aimait aussi. Elle le considérait presque comme un fiancé, elle lui avait donné silencieusement sa vie et toutes ses pensées; et voici que tout s'écroulait en un moment ; c'était la ruine du bonheur. Il lui faudrait choisir : souffrir ou faire souffrir... un être si cher, un être tant aimé... ou bien se percer le cœur à elle-même. Dans sa détresse elle se reprochait son silence. Pourquoi n'avait-elle jamais rien dit à sa sœur malgré leur amitié? Elle ne le savait pas elle-même. Cette petite était un peu comme son enfant, elle avait l'insouciance d'une écolière, et puis, la profondeur même des sentiments de Geneviève l'avait cloîtrée dans le silence. D'ailleurs, Georges l'aimait-il autant qu'elle le pensait ? La franchise cruelle de Zette brisait sa confiance : « Sans doute, il ne veut pas s'avouer à lui-même », avait dit la jeune fille, et Geneviève sentait que c'était l'absolue vérité.

Depuis trois mois que Zette avait terminé ses études et était revenue à la maison, Georges avait grand plaisir à causer avec elle ; il aimait à la taquiner, à la contredire, à susciter en elle une comique violence. Elle savait le distraire, le faire rire, et Geneviève comprit qu'il devait la préférer...

A ce moment, elle entendit dans l'escalier, le pas vif et léger de sa sœur qui montait se coucher. Elle hésita à entreprendre une douloureuse explication : mais il était tard, elle se sentait bien lasse, ivre de larmes, humiliée. Elle n'eut pas le courage de commencer une lutte qui aurait fait, en un moment, de sa chère petite Zette une rivale ; aussi, se jetant sur son lit, elle éteignit la lumière et fit semblant de dormir.

Le lendemain matin, sa résolution était prise : elle avait les paupières violettes, la bouche chaude, une couronne d'acier encerclait encore sa pauvre tête. Cependant elle se leva de bonne heure, comme à l'ordinaire, fit une longue et fervente

prière au pied de son lit ; puis elle se mit à sa toilette, répara le désordre de ses cheveux, effaça, avec des ablutions d'eau fraîche, la trace de ses larmes, se poudra abondamment. Enfin elle alla rejoindre son père dans sa chambre et lui servit son thé comme elle le faisait chaque matin, pendant que Zette, plus paresseuse, dormait encore.

« Cher papa, lui dit-elle, ne m'aviez-vous pas annoncé, il y quelques semaines que vous aviez reçu une demande en mariage pour moi ?

— Mais oui, mon enfant, — dit Monsieur Berger qui trempait, à la Française, des rôties à la confiture dans son thé bouillant, — mais il me semble que nous avions épuisé ensemble ce sujet. Je t'avais fait part de la demande de mon ami, le docteur Claye, le célèbre neurologue ; je t'avais dit combien je serais flatté de te voir la femme de ce grand savant, qui est en même temps un homme bon et consciencieux ; mais tu m'avais répondu : « Il a quatorze ans de plus que moi, il est chauve et il boite ; je ne veux pas être sa femme. ». Tu comprends, ma petite Geneviève, je n'avais pas à insister, et j'ai dit simplement à Claye que tu étais encore trop occupée de ta jeune sœur pour penser à te marier.

— C'est vrai, papa. Eh bien, j'ai changé d'idée, j'ai réfléchi. Si le docteur est encore dans les mêmes sentiments vis-à-vis de moi, dites-lui que je l'épouserai volontiers ; je vais avoir 21 ans dans huit jours, il est temps de fixer ma vie. Du moment que ce mariage vous plaît et qu'il ne me déplaît pas, je crois que c'est une chose qui peut se faire très vite.

— Ce mariage me plaît parce qu'il présente, pour ton avenir, de grands avantages matériels, et une parfaite sécurité morale ; mais je m'étonne que tu aies si vite changé d'avis ; ce caprice ne te ressemble pas, il est plutôt digne de notre petite Zette.

— Ce n'est pas un caprice, cher papa ; c'est le fruit d'une longue réflexion.

— Dans ce cas, je n'ai plus rien à ajouter. Je vais annoncer moi-même la bonne nouvelle au cher Docteur. Il sera bien heureux, car son infirmité le rend timide et froid, mais je sais qu'il t'aime et t'admire infiniment.

— Vous croyez ?...

— J'en suis sûr, ma chérie, car, lorsque je lui ai annoncé ta première décision, il a eu les larmes dans les yeux, et m'a simplement répondu : « Je l'attendrai toute ma vie, s'il le faut. » Oui, c'est un cœur profond, et tu seras heureuse.»

Ce fut au tour de Geneviève de sentir les larmes lui monter aux yeux ; mais elle se contint, et, après quelques instants de silence, reprit la conversation.

« En tous cas, je désirerais beaucoup que mes fiançailles fussent officielles le plus tôt possible. Si vous donniez une petite fête de musique, pour le jour de ma naissance, afin que nous annoncions la nouvelle à tous nos amis à la fois ?

— Bien volontiers, ma chérie, dit le père peu perspicace. Il ajouta, avec un bon sourire, croyant deviner quelques petites rivalités entre Geneviève et ses jeunes amies : « Tu veux être la première mariée, n'est ce pas ?... Ah ces petites filles !... » Il lui caressa affectueusement la joue, puis, comme la femme de chambre apportait le courrier du matin, il commença a ouvrir ses lettres fébrilement, cherchant la réponse d'un confrère autrichien, au sujet de la planète Mars.

Geneviève sentit que son père lui avait donné le maximum d'intérêt et d'attention dont il pouvait disposer. Elle se retira sur la pointe des pieds, et reprit le courant de ses occupations matinales. Elle était calme maintenant, sûre d'elle-même : son sacrifice servirait à faire le bonheur des deux êtres qu'elle aimait le plus au monde; aucune amertume ne troublait son cœur pur; c'était à peine si elle sentait encore, au plus profond d'elle-même, bouillonner quelques foyers de larmes qui ne montaient pas jusqu'à ses yeux.

Dix jours plus tard avait lieu la petite soirée de musique donnée par Marius Berger, à laquelle il avait convié une trentaine d'amis. Il faisait une radieuse soirée de printemps, sans un souffle d'air. Les jeunes filles avaient ouvert les portes du salon donnant sur le jardin ; elles avaient décoré le perron et les allées avec des lanternes vénitiennes bleues et oranges ; le salon lui-même, vivement éclairé par l'électricité, avait été paré de bouquets de camélias roses et blancs, venus des serres de l'observatoire, qui lui donnaient un air de fête. Zette, vêtue d'une robe de tulle rose à volants, et chaussée de souliers d'argent, avait une mine rayonnante de bonheur, sa sœur l'avait habillée et coiffée de ses mains. Elle avait mis dans ses cheveux un pâle camélia dont le feuillage vert sombre faisait ressortir le feu de sa chevelure.

Geneviève, tout en blanc, dans une sorte de tunique grecque en soie souple, formant de beaux plis, avait, pour toute parure, une rose pourpre à son corsage. Elle était belle, souriante, et présentait aux arrivants son heureux fiancé, le docteur Claye, qui se tenait debout à ses côtés et semblait vivre dans un rêve étoilé.

Georges arriva tard, au moment où les musiciens accordaient déjà leurs instruments. Il était pâle et semblait agité. Il s'inclina devant Geneviève, et lui baisa la main, sans lui adresser la moindre félicitation.

Mais elle, le prenant par le bras, et le regardant bien en face lui dit : « Mon cher ami, je vous attendais. J'ai quelque chose à vous demander, vous allez me faire faire un tour de jardin, pendant que Zette et le bon docteur vont s'occuper de faire placer tous nos amis, pour écouter la Sonate du clair de lune. » Elle descendit le perron, fière et calme, s'appuyant au bras tremblant de son cavalier ; elle s'enfonça dans l'allée des lilas.

« Georges, dit Geneviève d'une voix douce et ombrée, comme si elle reprenait une conversation abandonnée la veille, ne vous butez pas sur une mauvaise pensée d'orgueil, et ne mettez pas votre amour-propre au-dessus de notre affection. J'ai vu clair dans votre cœur, avant que vous sachiez peut-être y voir vous-même ; mais je ne me suis pas trompée, je vous assure. Il ne faut pas faire souffrir maintenant un être innocent, parce que vous croyez souffrir, il ne faut pas bouder la vie, il ne faut pas méconnaître le prix d'un cœur ; Zette vous aime, je le sais, elle est votre vraie compagne d'esprit. Oubliez les rêves passés : les rêves sont souvent imprécis comme des nuages et ils se transforment si facilement ! et laissez-moi la joie de vous garder intacte mon amitié, et de vous aimer toujours comme une sœur.»

Il voulut l'interrompre passionnément.

« Geneviève, comment avez-vous pu croire !... » mais elle l'empêcha de continuer.

« Cher Georges, ne me dites rien, je vous en prie ; tous les mots blessent ou déforment la pensée ; une explication de caractère entre nous ne servirait à rien maintenant. Ou plutôt cela mettrait un peu d'ombre sur notre amitié. Acceptez simplement le fait accompli, épargnez-moi des reproches que je ne mérite pas, et dites-moi, mon ami, je vous en supplie, que je puis compter sur vous et que vous serez le mari de Zette ».

Elle avait mis une singulière vibration dans ces derniers mots, et Georges la sentit si bouleversée et si sincère, qu'il prit sa main, la baisa tendrement et répondit simplement « Je vous le promets».

A ce moment, Zette arrivait toute joyeuse en compagnie du docteur Claye : « Venez bien vite, on vous cherche ; il est arrivé de nouveaux invités et l'on n'attend plus que vous pour commencer la sonate ».

Geneviève s'avança vers son fiancé, lui prit le bras gaiement, et dit à sa sœur : « Zette, je te laisse mon cavalier ».

Les deux couples revinrent ensemble dans le salon de Marius Berger, où déjà s'élevaient les premières mesures de la sonate passionnée.

PAMPILLE

LE ROI DIVISEUR DES ALLEMAGNES

« Maintenir les affaires d'Allemagne dans la plus grande complication possible ».

HENRI II, roi de France.

« Allemands sont convoiteurs... ; ils sont toujours enclins à gaignier ». Ainsi s'exprimait un de nos plus anciens chroniqueurs, Froissart, contemporain de la guerre de Cent ans. L'opinion de Froissart mérite d'être rapprochée de celle de Tacite, qui traita, au premier siècle de notre ère, des mœurs des Germains. L'une et l'autre, illustrant notre expérience personnelle, montraient chez nos voisins de l'Est une persistance de caractère qui ne s'est pas démentie au cours des âges. L'impression « Querelle d'Allemand », devenue proverbiale, n'est pas un mot vide de sens. Elle est demeurée aussi vraie pour nous, qui avons connu l'agression d'août 1914, que pour nos pères de 1870, nos grands-pères de 1814, nos aïeux des guerres de Sept Ans et de Trente Ans, et des luttes entre les Habsbourg.

Aussi loin qu'on remonte dans notre histoire, on se trouve en présence des invasions barbares venues de l'autre côté du Rhin auxquelles les chefs politiques de ce pays-ci ont dû sans cesse faire face. D'Arioviste à Guillaume II, l'Allemagne n'a cessé de jeter sur la France des regards d'appétit et de convoitise, de déverser sur notre patrie ses hordes grisées de pillage et avides de butin.

L'Allemagne est, en effet, un pays où l'on n'habite pas volontiers, même si l'on y est né. Dans cette plaine du Nord, froide, sablonneuse, humide, brumeuse, traversée de vents aigres, la vie est difficile et dure. Il faut faire appel à tout l'art de l'homme pour extraire quelque chose d'une nature ingrate ; qui dira les efforts multipliés pour améliorer et aménager les monotones et tristes étendues de Brandebourg et de Poméranie, les abords des étangs désolés de Prusse orientale ?

Comment l'habitant de Dantzig, de Magdebourg, de Stettin, le natif des bords lugubres de la Sprée et de la Prégel, ne contemplerait-il pas avec envie les pays voisins, les rives méditerranéennes ou atlantiques ? Au Sud, c'est la riche Lombardie que sillonnent le Pô et ses affluents. Mais, de ce côté-là, il y a les Alpes, les montagnes de Suisse et du Tyrol qui composent un obstacle pénible à franchir. Du côté de l'Ouest, au contraire, un fleuve seul, le Rhin, sépare la Germanie des Gaules, et derrière ce fleuve, derrière la Meuse, plus loin encore, derrière

la Seine et la Loire, jusqu'aux Pyrénées, s'étendent à perte de vue les riches et généreuses terres où poussent le blé et la vigne, où paissent les nombreux troupeaux, la grasse Flandre, l'Ile de France verdoyante, cette Touraine et cet Anjou qu'on a comparés à des jardins, et ces pays du sud de la Loire, où le soleil luit doucement dans une atmosphère chaude, où le raisin mûrit sans peine au flanc des coteaux.

Tentation vingt fois séculaire, qui dressera vingt fois la Germanie contre la Gaule, l'Allemagne contre la France, qui poussera dans la vallée du Rhin, jusque devant le glaive des légionnaires de Marius, les Cimbres et les Teutons, couverts de peaux de bêtes et suivis des charriots où ils ont entassé leurs femmes et leurs enfants, qui fera passer le Rhin aux Suèves d'Arioviste ; qui guidera, du IIIe au Ve siècle, à travers l'empire romain dévasté, les bandes des Vandales et des Goths; qui dominera le champ de bataille de Tolbiac où Clovis arrêta les Alamans, et, plus tard, quand notre France aura été définitivement constituée, celui de Bouvines où Philippe-Auguste battit les milices féodales de l'Empereur Othon. C'est elle qui, ensuite, assiègera Metz avec Charles-Quint, menacera Paris avec Jean de With, animera dans leurs dévastations les lansquenets et les reîtres de Mercy et de Waldstein, les housars et les pandours de Brunswick et d'York, les massacreurs au casque a pointe de Bazeilles, les bombardeurs de Strasbourg et de Paris. C'est elle qui reviendra enfin, aux journées d'août 1914, poussant dans la suprême ruée des convoitises séculaires, la Bochie tout entière, avec son kaiser, son kronprinz, ses princes, ses hobereaux, ses industriels, ses professeurs, ses écrivains, ses social-démokrates, le tout flanqué de ses machines « kolossales », Zeppelins, Gothas, grosse Bertha, gaz asphyxiants et superkanons.

* * *

Depuis qu'il y a une France, toute la politique française a naturellement consisté à rechercher les moyens les plus propres à se garantir de ces encombrants voisins, à fermer la porte à ces barbares qui revenaient sans cesse à la charge, à atteindre le Rhin qui constitue une limite sinon infranchissable, du moins aisée à défendre. Elle a consisté aussi à surveiller la masse tumultueuse des Allemagnes, à l'empêcher autant que possible de se réunir en un corps compact, en une nation unique qui par le chiffre énorme de sa population aurait été pour nous une grave menace. C'est ce qu'Henri II appelait avec une parfaite sagesse : « Maintenir les affaires d'Allemagne dans la plus grande complication possible. »

Donc, 1°, tendre vers le Rhin; 2° maintenir l'Allemagne divisée et impuissante, tels furent les deux axiomes politiques auxquels les souvenirs de la dynastie capétienne, leurs ministres et leurs conseillers, demeurèrent mémorablement fidèles. Ce fut la politique de François Ier et d'Henri II, d'Henri IV, de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin, de Louis XIV, de Louis XV, de Choiseul.

Peu à peu, sans très grands efforts, ni guerres très sanglantes, sans violenter le goût des populations, avec un sens parfait de la mesure, nos frontières avancèrent vers le Nord et vers l'Est, mettant Paris à l'abri d'un coup de main. La Flandre, l'Artois, la Lorraine, l'Alsace, la Franche Comté, françaises depuis longtemps par les masses, furent successivement rattachées au domaine de la Patrie.

Et, en même temps, nous ne cessions d'observer envers l'Allemagne les recommandations d'Henri II.

L'Allemagne du Moyen âge et de l'ancien régime était une confédération très lâche de centaines d'états, laïques et ecclésiastiques, monarchiques et républicains, s'enchevêtrant les uns dans les autres, dont les intérêts s'opposaient sans cesse et qui entraient fréquemment en conflit. C'était au fond une République, l'Empereur n'étant pas héréditaire en principe, mais élu par la Diète, ce qui permettait, à la faveur des luttes électorales, des interventions, des pressions et des brigues. Le pouvoir central était extrêmement faible. Chaque fois qu'on élisait un empereur allemand, il y avait un candidat français.

La politique française s'efforça toujours, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, de maintenir avec cet état de choses, l'équilibre en Allemagne, afin de ne permettre à aucune des maisons souveraines d'augmenter sa puissance et d'aspirer à l'hégémonie.

Au moyen âge les Hohenstaufen furent longtemps menaçants, Ils se brisèrent contre la papauté. Puis vinrent les Habsbourg, contre lesquels il fallut mener des luttes pénibles et prolongées. Les guerres de la Monarchie n'ont pas eu d'autre but, guerres d'Italie, guerre de Trente Ans, guerres de Louis XIV.

Au XVIe siècle, sous François Ier et Henri II, le danger fut un moment terrible. La France était complètement envahie par les domaines de Charles-Quint, maître de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohème. des Pays-Bas, de l'Espagne et de presque toute l'Italie. Il y eut des alternatives de succès et de revers. On réussit cependant à couper en deux l'Empire de Charles Quint : d'une part l'Espagne avec les Pays-Bas, où Louis XIV parviendra à implanter, avec une dynastie française, l'influence française, et d'autre part, le bloc allemand proprement dit contre lequel la lutte continua sans relâche.

La guerre de Trente Ans, où nous eûmes pour alliés les princes protestants allemands, le Danemark, la Suède, marque, après une lutte gigantesque, la défaite et la dislocation de l'Allemagne. Les traités de Westphalie en 1648, qui y mirent fin, peuvent être considérés comme un excellent type d'organisation des Allemagnes et un modèle parfait des résultats de la politique de l'équilibre européen. C'est certainement ce qu'on a trouvé de mieux en la matière pour assurer la paix du monde. L'Allemagne, que Ferdinand de Habsbourg avait voulu unifier, demeurait divisée en plusieurs centaines d'états. LEmpereur n'avait pour ainsi dire pas de pouvoirs. Son armée, l'armée des Cercles était inexistante (c'est l'armée qui fuira sans combattre à Rosbach). Il n'avait pas non plus de ressources financières. Enfin les Etats du Rhin étaient groupés en une ligue présidée par le Roi de France, ce qui constituait un protectorat déguisé.

Grâce à cet excellent traité, l'Europe et la France vécurent en sécurité le reste du XVII^e^ et durant le XVIII^e^ siècle.

Au cours du XVIII^e^ siècle, la Monarchie fut amenée, dans le but de continuer sa politique traditionnelle, à modifier les directions de son action diplomatique et militaire. La maison d'Autriche, vaincue, épuisée, avait cessé d'être dangereuse. Par contre, en Allemagne, une autre maison se révélait pleine d'ambitions, c'était celle des Hohenzollern en Prusse.

Au lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, le roi de France Louis XV, que l'on a coutume de considérer comme le moins bon de nos souverains, guidé par son instinct royal, sentit le danger et la nécessité de ce qu'on a appelé le « renversement des alliances ». Il y avait quelque mérite alors à prévoir que l'ennemi n'était plus à Vienne, mais à Berlin. L'opinion française ne le comprit pas tout de suite. Elle a mis un siècle, traversé par toutes sortes d'horribles guerres civiles et étrangères, à comprendre ce qu'avait deviné tout de suite le flair du seul de nos souverains dont on peut dire qu'il ait été nonchalant et que le règne ait été médiocre. Comme toute opinion, elle s'est révélée conservatrice dans le mauvais sens du mot, rétrograde et routinière.

Non seulement la démocratie triomphante au cours du XIX^e^ siècle a été incapable de continuer la politique royale qui s'était révélée si avisée et si bienfaisante, mais encore elle s'est enchaînée, par esprit de système et par fanatisme, à en prendre l'exact contrepied. Ses guides n'ont pas cessé, depuis Voltaire, de faire l'éloge de la Prusse protestante, vertueuse, savante et humanitaire. Edgard Quint et Michelet tenaient pour l'unité allemande qui devait, pensaient-ils, assurer la paix du monde. En 1866, quatre ans avant Sedan, l'opinion libérale

parisienne illuminait le soir de Sadowa, pour fêter la victoire de la Prusse sur l'Autriche, qu'elle s'obstinait toujours à considérer comme l'ennemi héréditaire. Elle retardait de cent ans, et, dans son ignorance et son aveuglement, elle ne voulait pas s'apercevoir des terribles progrès réalisés par cette Prusse que Louis Veuillot devait appeler justement « le péché de l'Europe ». Après la guerre de la Révolution et de l'Empire, l'unité allemande avait fait un grand pas. Il n'y avait plus des centaines d'Etats allemands, mais seulement quelques dizaines. 1871 allait marquer un nouveau progrès en ce sens, et il est lamentable de constater que notre victoire de 1918, faute d'avoir été exploitée par des hommes d'Etat connaissant l'histoire et possédant le sens de la politique, n'aura abouti, en fin de compte, qu'à un nouveau renforcement de l'unité redoutable que nos rois avaient toujours pris soin d'empêcher. M. André Tardieu, un des auteurs responsables du traité de Versailles, s'est même fait gloire d'avoir respecté cette précieuse unité, que M. Gustave Hervé, démocrate authentique, juge aussi insuffisante, puisqu'il ne cesse de réclamer l'incorporation de l'Autriche au reste du « Reich ».

Effroyable démence, dont on ne mesurera pas les conséquences sans trembler : Aujourd'hui, comme en 1914, subsiste au centre de l'Europe un bloc compact de 60 millions d'individus, animés de l'esprit séculaire d'envie et de haine qui est celui du peuple allemand, avides de prendre leur revanche d'une guerre dont ils ne regrettent qu'une chose, c'est qu'elle ait mal tourné pour eux. Et nous n'avons même plus, comme en 1914, le contre-poids russe ! Qui oserait, dans ces conditions, prévoir ce que peut nous réserver l'avenir ? Le moins qu'on puisse dire est qu'il nous faut demeurer armés jusqu'aux dents, attentifs à tout ce qui se passe de l'autre côté du Rhin.

Le temps n'est plus où les Français, préservés de tout danger par la sagesse et la prévoyance d'une incomparable dynastie, n'avaient ni service militaire à faire, ni perspectives d'hivers dans les tranchées à redouter, où ils pouvaient se laisser aller à goûter avec délices « la douceur de vivre » qu'ont célébré tous ceux qui ont connu l'avant-dernier siècle. La démocratie a ramené sur terre l'âge d'airain, la nécessité des levées en masse, les ruées de peuples entiers les uns contre les autres. (Ne parle-t'on pas même de mobiliser les femmes pour les services de l'arrière ?)

La démocratie, selon le mot fameux, a ouvert le cycle des « guerres d'enfer » Semblables aux idoles primitives qu'on arrosait de sang humain, ses Dieux ont toujours soif...

Abel MANOUVRIEZ.

LA RENAISSANCE AGRICOLE

EN FRANCE

ET LA GENÉTIQUE

On s'occupe activement à renouveler l'outillage, à grouper les cultivateurs pour régénérer les méthodes de l'agriculture française ; quelques-uns poussent même jusqu'à vouloir faire fléchir les droits du propriétaire au nom de l'intérêt général qui est en cause et raisonnent ainsi : il y a moins de bras pour cultiver ; substituons-leur des machines et si, pour obtenir d'elles un bon rendement, il faut faire de la culture industrielle, agglomérons en une seule exploitation les propriétés de plusieurs.

Nul plus que nous n'est partisan de tous les efforts collectifs pour multiplier les fruits du travail, mais nous ne cesserons de dire qu'ils ne suffisent pas, qu'il y a une méthode plus rapide et plus sûre, que cette méthode a déjà fait des preuves. Nous en exposerons le principe et les résultats.

On peut faire produire à la terre autant, avec moins de peine et plus de certitude. Mais, pour cela, il faut ajouter à l'organisation, l'intelligence et, au secours du travail, appeler l'*âme même des plantes*. Ce n'est pas de la pure spéculation. L'expérience en a été faite et réussie depuis douze ans. L'histoire que voici jette un jour utile sur tout un côté, trop négligé, de la question agricole.

—«»—

Il y a douze ans, arrivait dans une paroisse déshéritée du Tarn, à Nages, un curé qui se mit en tête, tel le curé de campagne de Balzac, de donner à ses paroissiens les cultures qui leur manquaient.

La paroisse est perchée entre 800 et 1.200 mètres d'altitude. Quand l'abbé Germain Vieules y fut nommé, on y faisait du seigle, mais pas de blé ; pas un arbre fruitier dans la campagne : à peine quelques poiriers dans les jardins du village. Ni pomme, ni prune, ni cerise, ni châtaigne, ni nèfle, ni, bien entendu, le moindre raisin. Pas de haricots, pas de maïs, tout juste des navets, des pommes de terre et du chou fourrager pour la soupe de l'hiver.

L'abbé Vieules posa immédiatement les conditions du problème : à Nages, on peut compter, en moyenne, sur une période annuelle de cent jours où la température se prête à la végétation. Au lieu de chercher dans un forçage artificiel et coûteux quelques spécimens réussis, dépaysés et incapables de se reproduire, il avait à

faire naître des *variétés* dont l'évolution annuelle ne dépassât pas cent jours. Au lieu de plantes anormales dans les variétés connues, il devait créer des variétés nouvelles dont la vie normale fut adaptés au climat comme au sol de Nages. Son but fut de faire mûrir, entre 800 et 1.200 mètres d'altitude, les légumes et les fruits que produisait la plaine d'Albi.

La première plante créée fut le haricot. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait récolté de haricots en plein champ à Nages. Les variétés du commerce ne pouvaient accomplir le cycle de leur végétation faute de chaleur ou de temps. Elles gelaient en mai à la levée, ou en septembre avant la mâturité en grain. L'abbé Vieules avait étudié la Biologie dans Aristote, Saint Thomas, Barthélemy, Saint Hilaire, Quatrefages, Mendel, Luther, Burbank ; il connaissait les travaux des Yves Delage et des Le Dantec ; il chercha, par hybridation et par sélection, à fabriquer une variété nouvelle qui, semée au 20 mai, fut mûre au 20 août, à 800 mètres d'altitude. Il y a réussi et ce n'est pas une seule variété, c'est *plusieurs centaines* qui ont été ainsi créées. Il a lui-même raconté ses expériences dans un livre puissant, débordant de vie, touffu, original au point d'être d'abord déconcertant, qu'il a intitulé : « *L'histoire génétique pédigrée d'une famille de haricots.* »

Mêmes expériences ont été faites sur les blés, les maïs, la vigne. Toutes ont tendu à former des variétés non seulement précoces, mais commerciales et comparables aux plus belles. L'abbé Vieules a réussi, apportant à ses paroissiens des sources inconnues de richesse, de bien-être et de développement.

—«»—

Cette méthode nouvelle et ses heureux succès ouvrent sur la régénération de l'agriculture des horizons presque indéfinis. On a vu des cultures abandonnées dans des régions où elles avaient jadis prospéré ; c'est souvent qu'aux variétés traditionnelles on avait tenté d'en substituer d'autres, sans s'assurer que leur végétation se réaliserait dans les conditions nouvelles où on les plaçait. Elles dépérissaient, on prolongeait leur existence par des moyens de pur empirisme, coûteux et finalement vaincus par la nature. Au lieu de cultiver des plantes bien portantes, on se ruinait à entretenir à grands frais, des malades, dont la descendance était vouée à disparaître.

Les méthodes qui ont si bien réussi à Nages ont, au contraire, un autre principe : étant donné des conditions quelconques de culture, hybrider des variétés pures, des races dont on connaît la généalogie, provoquer la réaction de la vie en changeant ses conditions habituelles : « affoler le type », selon l'expression pittoresque de l'abbé Vieules. Puis observer avec soin quels types nouveaux se créent, qui se défendent et qui prospèrent, continuer les observations à travers les générations successives en provoquant, s'il y a lieu, de nouvelles réactions. On arrivera ainsi, à coup-sûr, à des spécimens nouveaux qui correspondront au problème posé. C'est là toute une science, vieille comme le monde,

mais trop négligée depuis plus d'un siècle, à la faveur des hypothèses transformistes ; elle étudie la vie, l'effort du principe immatériel par lequel la matière est agitée, puis ordonnée à nouveau. Elle s'appelle : *la génétique*.

Avoir des variétés bien portantes et appropriées au climat ou au sol, se défendant vigoureusement contre les fléaux les plus communs, quelle économie d'argent, de main-d'œuvre ! Quelle richesse pour le pays !

Or, résoudre ce problème, c'est précisément l'objet de la génétique, qui peut et doit avoir une part immense à la reconstitution de l'agriculture nationale.

On a fait de nombreuses objections à ces principes mêmes. Le plus souvent, on nous dit : une modification, un progrès durable des variétés actuelles demandent une suite d'années ou d'expériences tellement considérables que la réalisation pratique est impossible. Créer une plante répondant à un besoin nouveau ou produite sous un climat défavorable absorbera l'effort de plusieurs générations ; comment espérer, dans notre siècle instable, que pareille entreprise vive jusqu'au succès ?

Erreur profonde et funeste ! Reflet des misérables arguties de l'évolutionnisme qui, ne pouvant se prévaloir d'une réelle variation d'espèce depuis la période historique, en appelait à des milliers de siècles qu'il prétendait nécessaires !

M. l'abbé Vieules a répondu d'avance par ses propres expériences. Il a réussi, dans un laps de temps relativement court, à réaliser comme à plaisir ce soi-disant prodige millénaire. Il a fabriqué à son gré, des variétés de haricots fort nombreuses et poussant à des altitudes où jamais les variétés connues n'avaient prospéré. Mais il n'a pas réussi par hasard, il n'a pas semé et hybridé sans discernement. Il a orienté la vie de ses plantes selon les conditions que lui imposait le climat rigoureux de sa paroisse.

Rappelons-nous que, dans sa région, située entre 700 et 1.200 mètres d'altitude, il pouvait compter, bon an mal an, sur cent jours environ sans gelée.

Qu'a-t-il fait ? D'abord des variétés rapides. Pour cela, il a poussé de toutes ses forces à la précocité. Condition essentielle en climat froid ! Toute variété précoce a chance d'échapper aux gelées hâtives de l'automne et de mûrir ayant été semée après les gelées tardives du printemps.

Pour réussir, il faut, dit M. l'abbé Vieules dans son langage un peu spécial, abaisser le *centigradisme* de la plante.

Voici ce qu'il entend par là et à quelles observations il se livre : Notons chaque jour les températures à 6 heures du matin, 1 heure de l'après-midi et 9 heures du soir. Faisons la moyenne. Nous aurons un certain nombre de degrés centigrades qu'il appelle la *media* du jour et qui correspond bien mieux à la chaleur réelle de la journée que la simple moyenne entre les températures extrêmes des 24 heures. A partir de la première manifestation végétative jusqu'à la maturité complète, prenons la *media* de chaque jour et additionnons pour toute la période :

nous obtenons un certain nombre de degrés. Ce nombre correspond à la chaleur nécessaire pour l'évolution annuelle de la plante considérée. Pour le haricot, il atteignait environ 1.900 degrés centigrades. En 8 ans (de 1905 à 1913), M. l'abbé Vieules a résolu le problème de créer des variétés de haricots qui, pour mûrir, n'ont besoin que de 1.500 à 1.600 degrés. Autrement dit, alors que le cycle végétatif du haricot habituel aurait demandé 135 jours avec un *media* de 14 degrés, les haricots de Nages ne prendront que 105 jours ; ils mûriront donc un mois plus vite et pourront échapper aux gelées de mai comme à celles de septembre.

Ce problème a été résolu par M. l'abbé Vieules en *huit ans* et par la création non pas d'une seule variété, mais de centaines.

Voici donc réalisée, *dans un temps relativement court,* une des conditions primordiables pour les climats froids : appel à la précocité — réveil dans l'âme de la plante de l'activité qui hâtera son cycle végétatif.

—«»—

Mais, dira le lecteur, comment diriger ainsi l'âme des plantes ? Quelle influence avons-nous sur elle ? — C'est affaire d'observation constante, répond M. l'abbé Vieules, d'intelligence et de déduction. Changez les conditions de vos différents sujets, voyez bien tout ce qui se passe, *sachez où vous* voulez aboutir et conservez à chaque génération nouvelle les types qui, toutes choses égales d'ailleurs, se sont le mieux pliés à votre volonté.

Voici, par exemple, et toujours sur le haricot, comment il a raisonné : à l'instar de la vigne, le haricot étant une liane, a non seulement une âme tropicale, c'est-à-dire qui ne résiste pas à la gelée, mais comme toutes les lianes, qu'elles soient à tige herbacée ou vivace, il grimpe naturellement et fleurit après avoir grimpé. Quand il a assez de soleil pour pousser ainsi ses spirales et fleurir ensuite, c'est parfait. La pousse de ces spirales avant fleur est précisément la réponse de la nature à l'excès de turbulence vitale donné par la puissance solaire. Mais cette spire sans fleur, c'est un luxe ; pendant qu'elle pousse, la plante, si l'on peut dire, marche à vide et chante à sa façon comme la cigale du midi brûlant. En climat froid, de telles prodigalités sont interdites : nous avons peu de soleil et de chaleur, ne les gaspillons pas ! Tâchons donc de supprimer la spirale inutile, inclinons la plante vers la *délianescence*.

Le résultat est atteint à Nages. Les haricots ramistes, comme des haricots nanistes, portent fleur dès la base, c'est-à-dire dès la feuille post-cotylédonaire et même parfois sur la feuille post-cotylédonaire et sur le cotylédon. Ainsi on ne perd ni un jour ni un rayon de soleil, la culture du haricot *en grains* devient possible sous des climats où jamais on n'aurait pu l'espérer.

Parmi les variétés obtenues, que l'on choisisse celles à qui on a également conservé la qualité nutritive, la succulence et le bel aspect, on aura ouvert à l'agriculture une nouvelle source de prospérité dans des régions qui, jusque-là, semblaient déshéritées du sort.

Telle est la qualité, telle est l'étendue des bienfaits que la génétique peut, *en quelques années*, apporter à notre pays où jamais l'agriculture n'eut davantage besoin d'espoir !

—«»—

Ce que nous avons expliqué avec quelque détail pour les haricots a été fait aussi pour le blé et pour la vigne parmi bien d'autres plantes de première nécessité.

Le « Blé des 100 jours » a supporté la comparaison avec les variétés de printemps les meilleures. Dans la Mayenne, en 1918, un semis de 100 grains en quatre périodes : 15 mars, 1er et 15 avril, 1er mai a donné près de 10.000 grains ; les meilleures récoltes ont été celles du 15 mars et du 1er mai. Ce blé eût-il continué à donner de tels résultats les années suivantes ? On ne peut le dire car les semailles faites en 1919 ont été complètement dévastées par une invasion de lapins !! Ce sont les aléas de l'expérience agricole. Celle-ci aura reprise, il faut lui souhaiter plus de chance.

La vigne, qui florissait à Nages sous le roi Saint Louis, y a reparu depuis dix ans, et M. l'abbé Vieules a récolté du vin pesant 12 degrés sur des ceps qui n'ont jamais été ni greffés, ni soufrés, ni sulfatés !

Voilà l'œuvre que la génétique rend possible. Elle n'est qu'à son début en France. Elle est beaucoup plus développée au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis. Pour en activer la croissance et les bienfaits, une *société internationale de Génétique* s'est fondée à Nages ; elle publie une revue dont la lecture est instructive ; peu à peu elle aura des centres d'expériences et d'études dans les provinces de France.

Il faut souhaiter que beaucoup d'agriculteurs lui apportent leur concours. Des blés pouvant être semés au 1er mai et récoltés le 20 août, des vignes où l'on n'aurait besoin ni de soufre ni de sulfate de cuivre ! Quels rêves, on serait tenté de dire : quelles chimères ! Pourtant ils ont été réalisés dans un des coins les plus pauvres de France. Des études conduites de même ailleurs y produiraient des variétés ACCLIMATÉES (c'est là le difficile et l'essentiel !) présentant les mêmes qualités. Croit-on qu'alors le progrès réalisé ne vaudrait pas, et au centuple, tous ceux que l'on recherche aujourd'hui dans la mécanique ou la thérapeutique agricoles ?

Le salut de la France y est peut-être attaché.

BERNARD DE VESINS.

LE RASSEMBLEUR DE TERRE FRANÇAISE

Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale conserve une effigie de Louis XI gravée par Francesco Laurana. Comme cette figure royale, une des plus belles que les arts nous aient conservé, est éloignée de la ridicule tradition obtenue en superposant des conventions de théâtre à un mauvais portrait qui n'est qu'une copie. Voyez à la Comédie Française quelle idée Messieurs les Comédiens de l'Etat se font du vainqueur du Téméraire : une sorte de fourbe cruel, vulgaire et vaguement bouffon. Et regardez, pour comprendre d'un seul coup d'œil à quel point la vérité de l'histoire est faussée chez nous par le romantisme allié à la démocratie, l'effigie véridique de Laurana : Louis XI n'est pas représenté « en majesté », comme les princes des périodes glorieuses. Il est simple comme un bourgeois, en pourpoint et coiffé d'un haut chapeau semblable à une cloche allongée. Sa physionomie est si fine que non seulement on y lit l'intelligence, mais que nous croyons y saisir la nuance de l'ironie. Si les traits sont sévères, presque rudes, l'ensemble dégage une extraordinaire impression de majesté ; nous sommes loin du grotesque courroucé et retors que représente M.. Silvain, et à qui le poète Gringoire vient faire cavalièrement la leçon. Cette haute intelligence était de haute race. Ce grand politique était un prince.

« Tout mis en balance, a dit un de ses serviteurs, c'était un roi ». Une sorte de miracle a voulu que, de Hugues Capet jusqu'à Louis XVI, la France trouvât toujours le prince qu'il lui fallait pour surmonter la difficulté du moment. Au sortir de la Guerre de Cent ans, la tâche était rude. « La royauté seule, dit-on dans « l'histoire de France publiée sous la direction de M. Ernest « Lavisse, semblait capable de tirer la France de l'anarchie et de « la misère, et en effet elle s'en tira. » Pour cette besogne un saint n'était pas nécessaire. C'était d'un roi que la France avait besoin. Ecrivant à saint Pol, Louis XI lui disait : « J'aurais bon « besoin d'une tête comme la vôtre ». La France, à ce moment précis, avait bon besoin d'une tête comme la sienne.

Le patriotisme ne nous a jamais paru un sentiment que nous ne puissions resteindre ou idéaliser. Il nous commande d'aimer non telle ou telle idée que nous nous faisons de la France, mais la France, et ceux qui l'ont faite.

Trait plein d'intérêt, aucun dauphin ne fut plus turbulent ni plus détestable que le futur Louis XI, aussi longtemps qu'il

désira le pouvoir au lieu de l'exercer. La bonne leçon ! Plus il était intelligent, ambitieux, persévérant, plus il était dangereux. Le tort de la démocratie parlementaire est de multiplier sans fin et par principe l'appétit des dauphins.

Autre leçon de la Praguerie, le roi et la bourgeoisie s'unirent spontanément contre l'aristocratie révoltée. A Clermont, les Etats d'Auvergne jurèrent « qu'ils étaient corps et biens à ce roi pro-« tecteur du pauvre peuple. »

Rien de plus agréable que de lire sur ces matières le jugement des historiens républicains ; ou ne se lasse pas de les goûter et de les méditer. Victor Dury écrit :

« Au XIIe siècle, quand Louis VI cherchait à mettre un peu d'or-« dre dans le pays, les milices des communes accouraient auprès « de lui avec la bannière de leur paroisse, sous la conduite de « leur curé et allaient prendre bravement le Puiset, Corbeil ou la « Ferté. Au XVe siècle, la royauté française se reconstitue de la « même manière. Le peuple dans sa misère, le roi dans sa fai-« blesse, vont se rapprocher pour faire prévaloir les idées d'ordre « et de justice, pour abaisser en commun cette domination aristo-« cratique qui fait obstacle à l'unité et à la prospérité du royaume. « Le roi va donc redevenir le grand réformateur, et on peut « employer ce mot en lui donnant sa signification étymologique, « le grand révolutionnaire du pays. C'était un rôle qu'il avait « déjà tenu une fois avec succès au temps de Philippe-Auguste, « de Saint-Louis et de Philippe le Bel. »

Ce roi révolutionnaire nous charme. Ajoutons qu'ainsi appuyé sur son peuple, il ne fut pas faible longtemps. La Praguerie liquidée, Charles VII envoya le dauphin en Dauphiné, où il continua de remuer et, dit Chastelain, de subtilier jour et nuit. Il subtilia si bien que Charles envoya une armée. Il s'enfuit d'un trait chez le duc de Bourgogne : « Le duc de Bourgogne reçoit « à sa cour un renard qui mangera ses poules. »

Le renard « racontait les misères qu'il avait endurées d'une « façon si lamentable que le duc pleurait, la duchesse pleurait, et « tout le monde avec eux ». Fin juillet 1461, le père renard vint à mourir, et le fils renard arriva sur le trône.

Jetons un coup d'œil sur la France au moment où va s'engager la dernière lutte entre la féodalité et la monarchie. Il existait au début du règne sept maisons du rang royal :

1° Orléans, issue de Charles V. Divisé en deux branches, Orléans et Angoulême.

2° Anjou, issue de Jean le Bon. Divisée en deux branches, Anjou et Maine.

3° Bourgogne, issue de Jean le Bon.

4° Alençon, issue de Philippe le Hardi.

5° Bourbon, issue de Saint Louis. Divisée en deux branches, Bourbon et Marche.

6° Artois, issue de Louis VIII.

7° Bretagne, issue de Louis VI.

Quatre maisons féodales égalaient celles du sang : Penthièvre, Foix, Armagnac, Albret. A un moindre degré de puissance venaient les maisons de la Tour, la Trémoille, Montmorency, Laval, Sacerre, Tonnerre. Des maisons étrangères tenaient en France des territoires, Luxembourg, Vaudémont, Navarre, Aragón. La papauté tenait le Comtat. Hormis le pape, tout ce monde va faire bloc contre le roi.

En 1461, celui-ci ne tient en propre que Dauphiné, Lyonnais, Berry, Poitou, Aunis, Saintonge, Touraine, Languedoc, la presque totalité d'Ile de France, Normandie et Champagne, un coin de Picardie et des fiefs épars de Guyenne.

En face de lui, le duc de Bourgogne, le « Grand Duc d'Occident », est le plus riche et puissant seigneur de la chrétienté. Il possède la région d'Europe la plus prospère, la plaine flamande. La guerre franco-anglaise avait épargné ses domaines ; pour prix de l'alliance apportée au roi de France au moment décisif, il avait obtenu l'Artois et l'exemption de l'hommage sa vie durant : c'était toucher à l'indépendance ; entre France, Angleterre et Allemagne, le comte de Charolais devenu le duc Charles à la mort du vieux Philippe le Bon, en 1467, va tout naturellement faire le rêve de relever le royaume de Lothaire.

Olivier de la Marche donne une idée de la splendeur du Bourguignon quand il décrit le fabuleux « Banquet du Faisan », déroulé en 1454 à propos d'une histoire de croisade dont personne ne reparla après cette agape capable d'absorber le revenu d'un royaume pendant une année ; on y servit neuf entremets dont le premier était un pâté renfermant vingt-six musiciens, l'on vit figurer aux suivants un tigre, un chameau, un fou, un ours, un géant, un éléphant, et le neuvième représentait un lac entouré de villes et de châteaux avec une nef grèée voguant sur l'eau du lac.

Le roi Louis ne mangeait pas de pâté de cette dimension et plaçait autrement son argent. Il le prêtait au roi d'Aragon, ne demandant en gage que le Roussillon avec la Cerdagne. L'année suivante il rachetait les villes de la Somme. En 1465, cinq cents princes et seigneurs inquiets de cette activité formèrent la Ligue du Bien Public.

Car ils n'agissaient que « par amour et compassion pour les misères du royaume ». Naturellement. « j'aime mieux le bien du « royaume qu'on ne pense, disait le Téméraire, car pour un roi « qu'il y a, j'en voudrais six » : philosophie de toutes les révolutions.

Cinq cents seigneurs, ça fait de l'effet, mais c'est difficile à mettre en mouvement. Louis tour à tour « subtiliait » et se battait en roi à Montlhéry, chargeant et culbutant Saint Pol en Capétien. Et puis il achetait Armagnac pour de l'argent, Nemours pour de la terre, Saint Pol pour une épée de connétable, rachetant patiemment la même conscience, sans rancune pour le passé, les yeux tournés vers l'avenir. A Conflans et Saint Maur, il promit ce qu'on voulut : il n'avait pas l'intention de tenir. Il avait

raison. Personne ne parlait plus du bien public. Le bien public, c'était lui, le roi.

Les ligueurs risquaient de tuer la France : l'enjeu valait bien que, jouant la partie un contre cinq cents, le roi ne se fit pas trop scupule de n'opposer aux ambitieux que le désintéressement, aux fourbes que la loyauté, aux révoltés que la douceur.

La morale individuelle n'est pas aveuglement applicable aux Etats dans tous les cas et dans toute sa rigueur. Qu'un individu reçoive un soufflet, s'il tend l'autre joue, c'est son affaire, et l'égoïsme est un vice que tout le monde réprouve encore que bien peu s'en corrigent. Le dissimulateur est hypocrite, l'Etat a besoin du secret. L'homme d'Etat risque non seulement son bonheur, mais celui des autres. C'est à l'intelligence de jouer librement entre les cas d'espèce, et de se garder des généralisations barbares sur les chiffons de papier. Dans une situation difficile, Louis XI n'eut ni la sainteté de Saint Louis ni la noblesse de Louis XIV. Nous n'allons pas jusqu'à l'en féliciter, mais ce n'est pas nous, ses obligés, qui pousserons l'ingratitude jusqu'à le lui reprocher.

La morale de la Guerre du Bien Public a été tirée par Commines :

« Il me semble qu'un saige prince qui aura povoir de dix mil « hommes et façon de les entretenir est plus à craindre et estimer « que ne seraient dix qui auraient chacun six mil tous allyéz et « confédérez ensemble : pour autant de choses qui sont à démesler « et accorder entre eux, la moitié du temps se perd avant qu'il y « ait riens conclud et acordé. »

Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon.

Contre le « saige prince », le grand duc d'Occident n'était pas de force. Commines raconte que le Téméraire ayant accordé sa confiance à un condotière de valeur, le comte de Campobache, reçut un jour avis du roi, que Campobache trahissait. Le duc de Bourgogne fut très embarrassé. Il soupçonnait bien le diable d'homme de tendre un piège, mais lequel ? Croire ? Ne pas croire ? Redoubler de confiance ? Si c'était là précisément que Louis XI voulait l'amener ? Il n'osa ni renvoyer Campobache, ni l'utiliser — et il est probable que tel était le résultat cherché.

Campobache trahissait-il, Commines lui même n'a pu le démêler, et il est probable que nous ne le démêlerons jamais.

La plus dangereuse concession arrachée par les ligueurs était la reconstitution d'un apanage aux mains du frère du roi, Charles de Berri. Au moment où la royauté menait sa dernière lutte contre la féodalité apanagée, la tradition était si forte qu'elle s'imposait au plus prudent des princes. On pouvait être sûr que Louis XI n'allait pas courir ce danger de gaité de cœur.

Il avait du promettre à son frère la Normandie, trait d'union entre Bretagne et Bourgogne, les redoutables vassaux. Dès 1467, on voit soudain trois soulèvements éclater en Flandre : Dinant, Gand et Liège. Le Téméraire y court. Au même moment le duc de Bretagne est frappé d'une impossibilité de bouger. Il venait de recevoir une somme de 120.000 écus d'or. Et toujours au même

moment, Bourbon reçoit un gouvernement dans le midi, son frère Beaujeu épouse la fille du roi, le bâtard de Bourbon devient Amiral de France et capitaine de Honfleur. Jean de Calabre, fils du roi René reçoit lui aussi 120.000 livres « dont il avait grand « besoin pour ses diverses entreprises », Saint Pol, l'ami d'enfance du Téméraire reçoit son épée de connétable, le vieux Dunois reçoit aussi quelque chose, ils reçoivent tant, que voici le Téméraire tout seul avec ses Flamands sur les bras. En quelques semaines le roi a repris la Normandie — encore une fois, la dernière. Le sommaire de deux chapitres de Commines résume ce tour de force.

« Comment par la division des ducs de Bretagne et de Nor-
« mandie le roy reprint en ses mains ce qu'il avait baillé à son
« frère. »

« Comment le nouveau duc de Normandie se retira en Bretagne
« fort povre et désolé de ce qu'il était frusté de ses intentions. »

Si aujourd'hui Bretagne et Normandie sont la chair de la France, c'est à ce long travail que nous le devons. Que de patience, d'habileté, d'effort sans fin repris. Celui qui s'était vendu ne songeait qu'à trahir pour recommencer. Louis le savait, rachetait sans se plaindre. Longuement, patiemment, il attendait la fin.

On voudrait qu'il eut joué cartes sur table contre de tels adversaires ? En 1467, l'alliance se renoue entre Bretagne, Bourgogne et, cette fois, le roi d'Angleterre, qui croyait venu le moment des revanches de la Guerre de Cent Ans. Louis fit appel à la France : les Etats de Tours lui apportèrent l'appui de la nation. Une rude guerre rapide oblige les Bretons à traiter avant que les Bourguignons eussent bougé. Et avant que les Anglais fussent embarqués, faisant alterner selon sa méthode, la diplomatie avec les armes, Louis s'en va traiter à Péronne avec le Téméraire.

Il faillit lui en couter cher : le renard était allé donner dans un de ses pièges. Tandis qu'il jouait au Téméraire la comédie de la confiance, il avait oublié de décommander une émeute dans la ville de Liège : on ne saurait penser à tout. Le Grand Duc entra dans une véhémente colère et enferma le roi où, vassal révolté, Herbert de Vermandois avait laissé mourir Charles le Simple. Louis se fit petit, petit. Il abandonna les Liégeois, céda la Champagne à son frère ; il sortit d'abord de la souricière.

La cession de la Champagne était inacceptable. Commines montre le duc de Bourgogne écrivant au frère du roi :

« Oultre, lui faisait dire comme l'assiette de Champagne et de
« Brie leur étoit propice à tous deux : et que si le Roy, d'adven-
« ture, le voulait fouller, du jour au lendemain il pouvoit avoir
« le secours de Bourgogne, car les deux pays joignent ensemble. »

La partie était d'importance ; le roi la gagna ; le titre d'un chapitre de Commines expose « Comment le roi fit tant, par sub-
« tilz moyens » que son frère, au lieu de « l'assiette de Champa-
« gne et de Brie », accepta celle de Guyenne, qui était moins à portée du Téméraire. Commines conte comment s'y prit Louis XI :

« Le Roy qui étoit plus apte à conduire telz traitéz que nul

« autre prince qui ait esté de son temps, voyant qu'il perdait s'il « ne gagnoit ceux qui avaient le crédit avec son frère, s'adressa à « Oudet de Rye, seigneur de Lescut, depuis comte de Comminges, « luy priant qu'il tinst la main que son maître acceptast ce party, « lequel étoit trop plus grant que celuy qu'il demandoit, et qu'ils « fussent bons amys et vesquissent comme frères, et que luy et « ses serviteurs en auraient prouffit, et espécialement luy. »

Une si belle entente du cœur humain porta ses fruits : « Mgr Charles fut gaigné, au grant déplaisir du duc de Bour- « gogne et de ses ambassadeurs qui étaient sur le lieu. »

Même travail en Bretagne, et mêmes résultats : Louis achète le favori du duc, Lescun, de la race des Rohan. En Angleterre il fait renverser le beau frère du Téméraire, Edouard IV, par le faiseur de rois Warwick. Alors, sûr de lui, il convoque à Tours les Etats qui le délient du traité de Péronne au nom de la France, lui donnent cent mille hommes avec lesquels il saisit les places de la Somme : tout est réparé : Bretagne, Guyenne. Saint Pol se coalisent avec le duc de Bourgogne, Edouard IV remonte sur son trône — tout est à refaire.

Là-dessus, le duc de Guyenne mourut : si à propos, si utilement qu'on a accusé son frère. Sans preuves. A défaut d'autre considération, la dévotion du roi rend invraissemblable un tel crime. Mais Louis XI, si fort qu'il fût, ne pût dissimuler sa joie d'un tel débarras.

Ce fut la fin de la féodalité. Le Téméraire perdit la tête, donna à François de Bretagne un rendez-vous auquel ils manquèrent tous deux, l'un rudement pressé, l'autre arrêté devant Beauvais par la résistance qui a immortalisé Jeanne Hachette.

La trêve de Senlis effaça Péronne : le plus gros était fait. En 1475, Edouard tenta une expédition en France ; il comprit que le temps de la Guerre de Cent Ans était passé quand il vit les villes bourguignones recevoir à coups de canon l'étranger allié à leur duc contre leur roi. 75.000 écus comptant, une rente de 50.000 l'aidèrent à comprendre. Il traita. Commines conte qu'au jour de l'entrevue le peuple vit le Saint Esprit descendre sur la tente d'Edouard « en espèce de pigeon blanc ». Ne serait-ce pas plutôt en espèce de chouette, l'oiseau de la sage déesse ?

Louis avait déjà ruiné quatre grands féodaux et hérité leurs dépouilles : en 1473, Armagnac, tué dans Lectoure enlevé d'assaut ; en 1474, Alençon, condamné à mort et prisonnier perpétuel ; en 1475, Saint Pol, qui avait eu l'imprudence d'écrire des lettres aux trois princes français, anglais et bourguignon. Un beau jour, ils les échangèrent. Saint Pol jugea utile de s'enfuir ; le roi lui écrivit de revenir, qu'il avait besoin d'une tête comme la sienne. Il ajoutait : « le corps peut rester où il est ». Livré par le duc de Bourgogne, Saint Pol fut décapité. Décapité, Nemours, en 1477. Tous avaient amassé les crimes, trahi leur roi et leur patrie. La politique marchait de pair avec la justice.

Enfin, en 1477, le Téméraire, la tête perdue d'ambition, va se faire battre par le jeune duc lorrain René de Vaudemont et reste

parmi les morts sous Nancy, un soir de neige. Commines a peint la joie du roi quand, au Plessis, un jour d'hiver, il apprit la nouvelle.

Le Téméraire ne laissait qu'une fille : Louis tenta de prendre l'héritage avec l'héritière, fiança son fils, qui avait huit ans, à Marie qui en avait vingt, et commença par s'assurer de la dot, Bourgogne, Artois et Picardie. D'étonnants historiens modernes lui ont reproché comme une faute de n'avoir pas mis la main sur l'immense duché. Notons que ce sont les mêmes qui crient quand nous réclamons la Sarre, et qui parlent de l'avidité des rois. Les mêmes qui accusent Louis XIV d'ambition quand il conquiert, et Louis XI de maladresse quand il ne conquiert pas. M. Mathiez, qui enseigne à la Faculté de Besançon, blâme la politique d'annexions de Louis XIV, qui a donné la Franche Comté à la France.

Quand Louis XI meurt en 1483, la France est faite. Si bien faite qu'une femme peut la conduire. Le jeune roi Charles n'ayant que treize ans, c'est la dame de Beaujeu qui dirige les Etats de 1484 et liquide le dernier sursaut de révolte de la féodalité, soubresaut d'agonie d'un corps frappé à mort, si inutile et si retardataire qu'on l'appela la Guerre folle. Avant de retourner dans l'effacement avec une sagesse qui prouve que son père voyait juste quand il l'appelait la moins folle femme de France, la dame de Beaujeu, qui disait qu'un village sur les frontières vaut mieux qu'une province outre monts, ajouta la Bretagne aux onze provinces rattachées par son père. C'était le dernier des grands fiefs qui disparaissait. Il ne restait plus à l'intérieur d'un grand corps cohérent que deux domaines apanagés, Orléans et Bourbon. En 1486, le roi René mourant sans enfant, lègua au roi de France son héritage, Anjou, Maine et Provence, qui vint s'unir au royaume, comme l'a dit Mistral, non comme une partie à un tout, mais comme un tout à un autre tout.

Ainsi la monarchie, au sortir de la grande crise successorale ouverte par la guerre de Cent Ans, remet de l'ordre dans la maison. Elle liquide définitivement l'aventure de Bourgogne et la féodalité apanagée : c'est la fin des apanages, jamais la monarchie n'en reconstitua, sinon viagers et sans pouvoir réel. La monarchie n'a jamais recommencé deux fois une faute capitale.

Il faut remarquer que l'autorité de Louis XI, si dure aux grands, n'apporta aux peuples que des bienfaits, la paix, l'ordre, une administration régulière, la justice ; Louis XI fut l'organisateur des postes et le grand fondateur de Parlements. Ainsi Joseph de Maistre a montré le paysan poussant sa charue à l'abri de la paix romaine sans se soucier de la tête du sénateur qui roulait à Rome.

Sans compter la Bretagne cueillie par sa fille comme un fruit mûr, récapitulons ce que la France doit à Louis XI : Duché de Bourgogne, Comté de Bourgogne, Charolais, Auxerrois, Artois, Picardie, Boulonnais, Maine, Provence, Anjou, Alençon, Perche, Guyenne, Rousillon, Cerdagne, Nemours, Armagnac : voilà les titres éternels du rassembleur de terre française. Le roi qui, en forgeant puisament l'unité, a rendu possible les services que le monde doit à la France, mérite d'être rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

LUCIEN DUBECH.

CHANSON POUR BOIRE AU ROI

Poésie
de FAGUS

Musique adaptée
par RENÉ DE BUXEUIL.

Buvons un coup, buvons-en deux
A la santé des amoureux,
A la santé du roi de France !
Et m.... pour le Roi d'Angleterre
Qui veut nous déclarer la guerre.

(*Chanson des marins de Dieppe sous Louis XVI*).

I

Buvons deux coups, buvons-en trois,
A la santé de tous nos Rois :
Louis Quatorze, Louis Quinze et Louis Seize
Et avec eux, tous ceux d'avant.
C'étaient des brav's et des vaillants,
Qu'ont fait la Nation française.

II

Buvons trois coups, buvons-en quatr'
A la santé de Henri Quatr'
Celui qu'était aimé des belles !
On l'appelait le Vert Galant.
Tous les Français sont ses enfants,
Car il n'eut jamais de cruelles !

III

Buvons cinq coups, buvons en six,
Pour Catherin' de Médicis,
Qui mit à bas les faux apôtres,
Henri Deux, qui fut son mari,
Et Charles Neuf, son fils aussi,
Et Henri Trois, et tous les autres.

IV

Buvons sept coups, buvons en huit (1)
A la santé de Philippe Huit,
Qu'est-là pour renflouer la barque !
Faut qu'Il revienne, et au plus tôt,
Ou bien la France elle est dans l'eau,
Et ça f'rait trop d'peine à Jeann'd'Ar-que.

V

Et maintenant, faut s'arrêter.
Ça ferait du mal à notr' santé,
Le dernier coup viendra-z-ensuite,
Quand nous aurons fichu dehors
Tout ça qui nous court sur le corps,
Et tout d'abord, la République.

FAGUS.

CHANSON DE GASTON PHOEBUS

Poésie de FAGUS

Musique ancienne arrangée par RENÉ DE BUXEUIL.

You canto, que you canto.

I

On est au Bois le Prêtre
Quelques cents poilus,
Et ce soir. peut-être
N'en restera plus.

(REFRAIN)

Je chante, quoi je chante ?
Ce n'est pas pour vous,
C'est pour mon amante
Qui est loin de nous.

(1) Ici on se lève.

II

C'est ma femme fidèle
Comme à elle moi,
j' l'ai connu' d'moiselle
Ça ne s'oublie pas.

(*Refrain*)

III

A l'heure de partire
La pris sur mon cœur
L'entendis me dire :
Si tu meurs, je meurs.

(*Refrain*)

IV

Et nous nous embrassâmes,
En pleurant tout bas.
Toute ai mis mon âme
Dans ce baiser-là.

(*Refrain*)

V

Fille ou garçon, qu'importe,
Si ce soir, jé meurs.
L'enfant qu'elle porte
Sera mon vengeur.

(*Refrain*)

VI

Et si la mort m emmène,
Comme mes amis,
Nous serons, ma reine,
Au ciel réunis.

(*Refrain*)

FAGUS.

LE ROI ET LA GUERRE

« Voyez tout le sang que coûte un triomphe ! Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes ; la vraie gloire, c'est de l'épargner. »

(*Paroles de Louis XV au Dauphin après la victoire de Fontenoy*).

Si tenaces que soient les légendes, surtout quand elles sont absurdes, elles ne peuvent pas résister à la lumière de la véritable histoire persévéramment distribuée. Une des plus fausses, des plus ridicules, c'est celle des rois faiseurs de guerre par intérêt, par plaisir et par jeu. Elle s'étale complaisamment chez les romantiques :

Quand les rois, débauchés, ivrognes, bas, infimes,
Se sentent dégradés et vils à tous les yeux,
Vite en guerre ! et voilà des hommes glorieux !
C'est avec notre sang que leur fange se lave.

Sur ce thème, le Victor Hugo de la *Légende des siècles* répandit des alexandrins en cascade, avec la conviction frénétique de l'ignorance. Les passions politiques ne pouvaient manquer de le reprendre. Elles l'ont repris, amplifié, agrémenté d'ornements nouveaux, varié avec l'ingéniosité que la haine éveille parfois, et fait si bien que parler de rois toujours belliqueux et de démocraties essentiellement pacifiques, opposer guerres dynastiques et intérêt national est devenu un lieu commun de la rhétorique démocratique. Pourtant, journalistes ou députés de gauche à bout d'arguments commencent à ne plus user de ce lieu commun avec la même assurance que naguère encore. Ils craignent d'une crainte salutaire que Maurras ne rappelle une fois de plus à leur ignorance, réelle ou feinte, que la seule période du XIXe siècle où la France ait connu la paix véritable est celle où régnèrent Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe 1er et que, loin de répugner par nature à la guerre, malgré leur incapacité à la préparer, les démocraties multiplient délibérément les conflits : ainsi des républiques sud-américaines qui, à peine constituées, et pour se reposer des luttes civiles, couraient allègrement à la guerre étrangère.

Mais la vérité est de bien peu de poids pour les esprits qu'aveuglent des haines partisanes, et le mépris du magnifique passé de la France, si vigoureusement dénoncé par Fustel de Coulanges, leur est tellement naturel qu'ils ne se refusent pas la joie d'insulter encore la royauté en insultant nos rois. Ces rois ménagers du sang des Français et du sang des hommes, on nous les peint

comme des conquérants avides, des chercheurs de mauvaises querelles, insoucieux du prix de leurs victoires et toujours prêts à payer leur gloire avec les vies prodiguées de leurs sujets. A ce tableau fantastique plus d'un se plaisait, à opposer avant la guerre, les quarante années de paix dues à la République. Nous entendions, au printemps 1914, un universitaire, historien par surcroît, se féliciter d'avoir vécu sous la République parce qu'elle avait assuré la paix aux Français de sa génération. Encore quelques mois, et le sacrifice de quinze cent mille de nos compatriotes allait couvrir de son ombre le tableau idyllique que peignait notre interlocuteur !

Il n'est donc pas vrai que la démocratie, ce soit la paix. Il n'est pas moins faux de dire que la monarchie, ce soit la guerre. Dans le passé, nos rois n'ont fait, n'ont voulu faire la guerre que lorsque la nécessité et le bien du royaume l'exigeaient impérieusement. Quand ils la firent, ce fut avec le minimum de sacrifices, sans arracher le laboureur à sa charrue où l'artisan à son métier. A une époque de fer comme la nôtre, où tous les citoyens vivent sous la menace toujours présente de nouvelles « guerres d'enfer » et sous le poids pas même allégé du service militaire universel, il est bon de restituer, par les textes et par les faits, la physionomie vraie des chefs qui firent la France.

* * *

Les Rois de France n'ont fait la guerre que pour le bien et la défense de l'Etat, toujours ils ont aimé et désiré la paix, toujours l'effusion du sang leur a paru un mal détestable, et pour le prouver, point n'est besoin de remonter jusqu'à Saint-Louis. Suivons seulement depuis le XVe siècle la pensée authentique de nos rois telle qu'on la trouve dans le beau recueil de M. Gabriel Boissy, *Pensées choisies des Rois de France*.

Sur la fin du Moyen-Age, alors que le nom de République chrétienne appliqué à l'Europe était encore plein de sens, quelle magnifique louange de « la douce paix tant désirée de la chrétienté » trouve-t-on dans une lettre de Charles VI à Richard II d'Angleterre : « Benoits (*bénis*) seront les rois qui seront nombrés avec ceux qui auront aimé la paix en (*sur*) terre. »

Louis XII, le Père du Peuple, avait dû faire la guerre au Saint-Siège, tout occupé à nouer contre lui de multiples coalitions. Avec quel regret il parle de ce recours aux armes : « Comme je vous ai toujours dit, je suis amateur de paix, et il m'a déplu et me déplaît très fort ce qu'est survenu entre le Saint-Père et moi, duquel j'ai souffert et enduré tant que j'ai pu jusqu'à ce que à très grand regret et déplaisir j'ai été *contraint* de me défendre et faire ce que vous voyez, le tout pour la conservation de mon honneur, de mes Etats et celui de mes amis. » (Lettre à l'évêque de Murray).

Roi-soldat, d'une bravoure folle, et qui eut son royaume à reconquérir en « sautant sur le mur des villes », Henri IV ne veut

pas faire d'autres guerres que des guerres justes, car, comme il l'écrit à M. de la Noue : « Dieu aime mieux le droit que la force. » A son ambassadeur à Rome il mande : « Comme je n'envie point le bien d'autrui et ne fais la guerre que pour recouvrer celui qui m'appartient, il ne faut user d'autres raisons pour me disposer à la paix que de persuader à mon ennemi de me rendre et laisser ce qu'il a usurpé sur moi et détient injustement. ,»

Comme il est naturel à une grande âme, et à une âme de soldat, le Béarnais aime la gloire, mais il en sait aussi le prix cruel. A la reine d'Angleterre, il écrit : « Je ne me lasserai jamais de combattre pour une si juste cause qu'est la nôtre ; je suis né et élevé dedans les travaux et périls de la guerre : là aussi se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la rose dedans les épines. Mais je me puis bien lasser des calamités et misères que mon peuple endure par icelle ; c'est ce qui peut m'émouvoir en cette occasion, avec vos bons conseils, Madame ; résolu toutefois de préférer notre commun bien à toute considération particulière. » Le souci de ménager les vies humaines transparaît à chaque instant dans la correspondance du Roi. Ainsi, il dit à MM. du Parlement d'Artois : « c'est l'honneur et le devoir d'un prince généreux et vraiment chrétien que d'épargner le sang humain et empêcher de tout son pouvoir l'oppression de l'innocent ». En suivant règne par règne les pensées habituelles et les directions constantes des chefs de la Maison de Bourbon qui vont succéder à Henri IV sur le trône de France, nous allons retrouver sans cesse le même amour de la raison, de la justice et de la paix, la même humanité profonde et vraie qui nulle part ailleurs ne brillent d'un si bel éclat.

Après la capitulation de Verceil, en 1638, Louis XIII écrit à Richelieu : «... je vous assure que cette nouvelle m'a extrêmement touché parce que je vois que c'est un éloignement à la paix que vous et moi désirons avec tant de passion ». En 1621, il avait dû réduire des rébellions en Gascogne et, en annonçant le succès à la Reine Mère, il ajoutait : « Néanmoins, voyant que ces prospérités ne s'acquièrent qu'au prix du sang de mes sujets, j'y désire plutôt l'obéissance que les victoires ». Henri IV s'exprimait déjà ainsi, et plus tard, Louis XIV, puis Louis XV communieront dans les mêmes sentiments. Après l'amertume que laissent les horreurs de la guerre, la joie des deuils évités. C'est encore dans une lettre à la Reine Mère, ce qui prouve combien le sentiment exprimé est personnel et profond : « Vous verrez, Madame, comme la diligence que j'ai faite ne m'a point été inutile, puisqu'il a plu à Dieu récompenser nos travaux de la victoire que j'ai obtenue, qui m'est d'autant plus douce qu'il y a plus d'ennemis en mon pouvoir que de sang répandu. »

Comme cette humanité est vraiment un trait de famille chez nos rois ! Et comme elle paraît sage devant les folles déclamations de nos modernes pacifistes, qui croient tuer la guerre à force d'en nier la réalité ! La prudence et l'humanité qui inspirent les princes français n'édictent pas seulement des règles négatives,

elles commandent d'agir et de combattre le mal plus efficacement qu'en le niant. On le voit dans cette belle maxime du successeur de Louis XIII à qui trop d'historiens français se sont acharnés à faire la guerre : « La guerre, quand elle est nécessaire, est une justice non seulement permise, mais commandée aux rois ; c'est une injustice, au contraire, quand on s'en peut passer et obtenir la même chose par des voies plus douces ».

Le même Louis XIV a écrit : « J'ai *toujours* voulu attendre que ce fût la justice qui me mît les armes à la main ». Ce qui n'a pas empêché maint historien de représenter Louis XIV comme un perpétuel agresseur sans autre règle que son appétit. Et pourtant, comment ne pas être ému par la noble et fière déclaration que le vieux roi envoyait à son petit-fils Philippe V, en 1709, à l'heure des revers momentanés de la guerre de la Succession d'Espagne : « Quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants ; quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français ». Mais l'honneur n'est point ennemi de la paix. Dans une lettre du grand Roi à son ministre Amelot nous lisons : « L'honneur n'est jamais blessé lorsque dans le bon état de ses affaires on offre la paix à son ennemi ». Même amour de la paix, et d'une paix durable, chez le petit-fils de Louis XIV. Nous le trouvons exprimé, une fois entre dix, dans une des lettres de Louis XV au marquis d'Argenson. Ces lettres ne contiennent pas de sentiments de parade. « Ne disons point que nous voulons la paix, mais désirons-la comme le plus grand bien, pourvu qu'elle puisse durer longtemps ». Au Dauphin qui voulait suivre son père à la guerre, le Roi écrit ; « Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix solide et durable, si Dieu bénit mes bonnes intentions, je sacrifierai tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ces sentiments et que vous vous accoutumiez à vous regarder comme le père plutôt que le maître des peuples qui doivent être un jour vos sujets ». Enfin, il faut reproduire encore la magnifique parole prononcée par Louis XV le soir de la bataille de Fontenoy, et que nous avons placée en épigraphe : « Voyez tout le sang que coûte un triomphe ! Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes ; la vraie gloire, c'est de l'épargner ».

Admirable pensée, majestueuse et forte, jaillie d'un cœur vraiment royal, Louis XVI l'a reprise, Louis XVIII l'a recopiée de sa main, comme pour manifester qu'elle constituait un véritable apanage de la Maison de France. On songe, en la méditant, à la réflexion d'un autre souverain contemplant le champ de bataille d'Eylau où vingt mille Français gisaient dans la neige, auprès de plus de trente mille Russes et disant : « Une nuit de Paris répa-

rera tout cela », du même Napoléon qui se plaisait à répéter : « J'ai cent mille hommes à dépenser par mois, ».

L'admirable communauté de pensées et de sentiments que nous avons pu constater jusqu'ici apparaît encore dans les réflexions de Louis XVI. A propos de la vente de mercenaires, couramment pratiquée par les princes allemands au XVIIIe siècle, notamment pendant la guerre de l'Indépendance américaine, il élève cette belle protestation : « L'institution du soldat est pour la défense de la patrie ; le louer à d'autres, c'est pervertir à la fois le but du négoce et de la guerre : s'il n'est pas permis de vendre les choses saintes, eh ! qu'y a-t-il de plus sacré que le sang des hommes ? » Il faut tout tenter pour éviter la guerre, et si elle ne peut pas être évitée, la faire aussi humainement que possible : « On ne doit se déterminer à la guerre qu'après la plus mûre délibération, et dans le cas seulement où on ne peut l'éviter... On doit s'abstenir de toutes violences qui ne peuvent faire que du mal et des malheureux sans contribuer au bien de l'entreprise ». Au comte de Grasse, Louis XVI écrit : « Les succès de nos armes ne me flatteront jamais que comme étant un acheminement à la paix ».

Cette haute tradition des rois de France, la Révolution devait l'oublier aussi bien que l'Empire. Le XVIIIe siècle finissant, le siècle qui commençait, fut rempli par des hécatombes continuelles, inconnues des âges précédents. Avec la Restauration, une modération reparaît qui n'exclut pas la fermeté, et les jeunes hommes de France cessent pour un temps d'être jetés sous la mitraille. La paix n'a pas de meilleurs défenseurs que dans le conseil du souverain : quand Louis-Philippe règne, la partie la plus avancée de l'opinion publique — c'est aussi la plus bruyante — lui en fait le reproche, et l'on a ce spectacle d'un roi impopulaire à cause même de son attachement à la paix. Voyez comme il parle de l'esprit de conquête : « Il faut s'abstenir de cet esprit de conquête...qui n'est propre qu'à attirer, sur ceux qui s'y laissent entraîner, tous les maux qui peuvent affliger l'humanité ». Il dit encore : « Le bien d'un pays ne consiste pas dans des conquêtes ou dans des gloires trop chèrement achetées au prix de notre sang et de nos trésors. La guerre ne doit être entreprise que quand l'intérêt public en impose le rigoureux devoir ».

Avec Louis-Philippe — que l'on a appelé si justement le « Napoléon de la Paix » — se clôt momentanément l'inégalable lignée des monarques créateurs et mainteneurs de notre France. Dans la rapide revue que nous venons de faire, nous avons pu saisir leurs pensées et leurs sentiments les plus intimes sur la guerre, nous avons vu dix rois se transmettre éclatante et pure la flamme d'un amour sans cesse affirmé pour la justice et pour la paix. A-t-on jamais mieux allié plus noble modération et humanité plus vraie au clair sens des nécessités permanentes de la patrie ?

Nous pouvons poser la question sans avoir à craindre la réponse.

*
* *

Pacifiques d'intention, ces rois firent pourtant la guerre ; ennemis du sang versé, ils durent plus d'une fois le faire répandre. La mauvaise foi et l'ignorance croiront pouvoir reprendre ici leur odieux dénigrement de notre passé national. Nous ne songions pas à reprendre l'histoire des longues luttes d'où est sortie la France. Un bref coup d'œil va suffire pour apercevoir combien les guerres de la monarchie furent de justes guerres, défensives le plus souvent.

Si l'on place l'origine des grandes guerres de l'époque moderne au début du XVIe siècle, la longue lutte de François 1er et de Charles-Quint retient d'abord l'attention. Mais il est incontestable que, dès les premiers chocs de la Maison de France contre la Maison d'Autriche, la France défendait strictement son droit à l'existence, elle luttait pour ne pas être serrée jusqu'à l'étouffement entre les deux branches de la pince impériale. C'est si vrai qu'après le traité draconien de Madrid, François 1er se trouva à la tête d'une ligne de défense européenne contre l'hégémonie espagnole.

La menace espagnole en France ne disparaît avec les victoires d'Henri IV que pour reparaître bientôt : l'empire de Charles-Quint va se reconstituer si aucune intervention ne se produit. C'est alors que Richelieu lance successivement contre l'Empereur les princes protestants d'Allemagne et les cours luthériennes du nord, avant d'intervenir lui-même. Répétons-le, la guerre de Trente ans eut pour objet principal d'empêcher la reconstitution de l'immense empire de Charles-Quint. En la dirigeant, le roi de France luttait simplement pour le droit à l'existence de son royaume. Notons qu'il n'est intervenu par les armes qu'à la dernière extrémité, quand tous les autres moyens : diplomatie, subventions aux alliés... furent épuisés.

A l'avènement personnel de Louis XIV, la France, définitivement victorieuse de l'Espagne, a conquis la liberté de ses mouvements. La pensée constante du Roi va être dès lors d'achever le royaume, de mettre la France « en tous lieux où fut la Gaule », de conquérir ses frontières naturelles, de réunir à la Couronne les provinces où l'influence française a pénétré depuis longtemps, et où les traités ont reconnu nos droits. Mais l'affermissement, l'extension, le développement militaire, maritime et commercial de notre pays étaient considérés avec jalousie par les puissances européennes d'alors. La Hollande, l'Angleterre, l'Empereur nouent contre la France quatre coalitions successives et leur principal chef, Guillaume d'Orange dissimule si habilement sa politique agressive qu'il a réussi à abuser nombre d'historiens jusqu'à nos jours. Louis XIV se regarda toujours, en son âme et conscience, comme étant dans une position défensive, et, pour reprendre l'expression de Bossuet, comme « le commandant chargé de la défense d'une place forte ». Pour les écrivains qui ont toujours voulu voir en Louis XIV l'agresseur, recopions la grande

page de Fustel de Coulanges qu'on ne saurait trop recommander à la méditation des Français : « Sur la foi des médisances et des ignorances de Saint-Simon, nous accusions Louis XIV d'avoir fait la guerre à l'Allemagne pour les motifs les plus frivoles, et nous négligions de voir dans les documents authentiques que c'était lui au contraire qui avait été attaqué trois fois par elle. Nous n'osions pas reprocher à Guillaume III d'avoir détruit la république en Hollande et d'avoir usurpé un royaume, nous pardonnions à l'électeur de Brandebourg d'avoir attisé la guerre en Europe pendant quarante ans pour s'arrondir aux dépens de tous ses voisins ; mais nous étions sans pitié pour l'ambition de Louis XIV, qui avait enlevé Lille aux Espagnols et accepté Strasbourg qui se donnait à lui ». (Fustel de Coulanges, questions historiques). La tendresse pour l'ennemi, l'aveuglement haineux en ce qui concerne le rôle des chefs naturels de la France et de la France avec eux ne cessent pas avec Louis XIV. Fustel poursuit : « Au siècle suivant, nos historiens sont tous pour Frédéric II contre Louis XV. Le tableau qu'ils font du XVIIIe siècle est un perpétuel éloge de la Prusse et de l'Angleterre, une longue malédiction contre la France... Nos historiens, depuis cinquante ans, ont été des hommes de parti ».

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement sur l'exemple de Louis XIV parce que c'est contre lui que se sont particulièrement acharnés les historiens dont parle Fustel de Coulanges, et leurs continuateurs. Franchissons la sanglante période de la Révolution et de l'Empire, où furent gaspillées si follement et si vainement les vastes réserves de la race. Avec la Restauration, digne de son beau nom parce qu'elle recréa vraiment la France épuisée, nous entrons dans une ère pacifique de plus de trente ans, la seule réellement pacifique, avons-nous déjà dit, que notre pays ait connue au cours du siècle dernier. Pacifiques parce que forts, militairement et diplomatiquement, Louis XVIII, Charles X puis, malgré le malheur de 1830, Louis-Philippe rendaient à la France le rang européen qu'elle avait perdu dans les désastres de l'Empire et lui donnèrent l'Algérie tout en lui épargnant les grandes aventures. Ces choses devraient être présentes à la mémoire de tous les Français. Redisons-les pourtant sans nous lasser puisqu'on suscitait l'étonnement, il n'y a pas longtemps encore, en les rappelant et puisque ceux à qui revenait la mission de les enseigner se sont trop souvent appliqués à les dissimuler.

* * *

Rappelons aussi à nos compatriotes écrasés de charges militaires, que la victoire la plus chèrement payée qui soit dans notre histoire n'a même pas encore permis d'alléger, combien l'obligation du service national, pour avoir été constamment affirmée en principe, était en fait, très peu gênante, avant 1789. Rien n'égalait la répugnance de la monarchie à imposer cette charge à ses sujets, et elle n'a fait usage — partiellement — du droit de réquisitionner la population que dans les circonstances les plus excep-

tionnelles. L'armée était formée de volontaires commandés par la noblesse qui mit toujours son honneur à paraître au premier rang sur les champs de bataille. Les effectifs maintenus sous les armes de façon permanente étaient loin d'avoir, toutes proportions gardées, l'importance des contingents exigés par la paix armée. Au temps d'Henri IV, la seule troupe permanente était la « Maison du Roi » : quelques régiments. Toutes les autres formations étaient licenciées, tous les autres officiers mis en congé. Sous Louis XIV, pour 20 millions d'habitants, l'armée gardée sous les armes ne dépassait guère 170.000 hommes.

Les batailles, même les plus sanglantes, étaient aussi infiniment moins meurtrières que depuis. A Rocroi, Condé avec 23.000 hommes triompha de 28.000 Espagnols, leur tuant 7.000 soldats, faisant 6.000 prisonniers et perdant seulement 2.000 tués et 2.000 blessés. La victoire de Fleurus remportée en 1690 sur les Impériaux et les Hollandais coûte aux alliés 8.000 tués et 8.000 prisonniers. Les Français ont 3.000 hommes hors de combat. La bataille la plus sanglante du règne de Louis XIV fut Malplaquet : 10.000 des nôtres y périrent, et 23.000 Anglo-Hollandais. A Denain, les Français perdirent 500 hommes et le prince Eugène, 8.000.

Les troupes combattantes, même après l'institution de la milice en 1688, ne comprirent que l'armée régulière, c'est-à-dire les volontaires. On ne peut citer que deux rencontres où les miliciens aient été engagés, Staffarde et la Marsaille.

La première levée de la milice donna vingt bataillons qui furent employés à des services auxiliaires. On eut de nouveau recours aux milices pendant la guerre de la Succession d'Espagne, mais toujours pour les besognes de l'arrière.

Au XVIIIe siècle, rares furent les levées importantes ; on n'en compte que trois d'assez considérables. La première pendant la guerre de la Succession de Pologne : les miliciens furent mis en garnison dans les places frontières ; on ne les envoya à Philippsbourg qu'après la prise de la place par le maréchal Berwick. Pendant la guerre de la Succession d'Autriche, 150.000 hommes furent levés. On leur fit tenir garnison, et s'ils participèrent à la campagne éclatante du maréchal de Saxe dans les Pays-Bas, ils ne s'y battirent point. Enfin la dernière levée importante fut faite à l'occasion de la guerre de Sept ans ; on appela 100.000 hommes qui, pas plus que les précédents, n'eurent grand rôle à jouer sur le champ de bataille proprement dit. D'ailleurs, les ordonnances militaires prescrivaient toutes de n'employer les miliciens que comme troupes de seconde ligne.

Il n'y eut pas de levées du tout de 1737 à 1741 ; de 1759 à 1765, de 1770 à 1774. En 63 ans, de 1726 à 1780, on ne compte que 43 levées, comportant une moyenne annuelle de 10.000 hommes, avec un service allant de deux à six ans.

L'ordonnance de Louvois du 29 novembre 1688 stipulait que chaque paroisse payant 2.000 livres de taille devait fournir un milicien pris parmi les hommes non-mariés de 20 à 40 ans. Très vite, on en vint à tirer au sort les hommes qui devaient partir.

L'ordonnance, appliquée primitivement aux seules campagnes fut étendue aux villes vers le milieu du XVIIIe siècle ; mais il s'en fallait de beaucoup que toute la population urbaine sentit le poids de la milice. D'abord, un certain nombre de villes sont exemptes de fournir un contingent ; d'autres recrutent les hommes nécessaires à prix d'argent ; d'autres enfin prennent des volontaires : c'est le cas pour la Flandre et pour l'Artois. Les intendants poussent partout à la substitution du remplacement payé au tirage au sort, et de fait, la pratique du remplacement était extrêmement répandue. Pour donner un exemple concret de la mesure dans laquelle les levées pesaient sur nos provinces, empruntons en un à l'historien protestant de l'Alsace, M. Reuss. M. Reuss écrit : « Pour renforcer en cas d'invasion subite les troupes régulières stationnées en Alsace, Louvois fit organiser en 1688 deux régiments de milice dont les hommes furent désignés, à partir de 1691, par le tirage au sort sur des listes de célibataires ou veufs de chaque paroisse, entre 18 et 29 ans. Après qu'on avait éliminé les non-valeurs et accordé des exemptions motivées plus ou moins nombreuses, le reste était déclaré propre à la milice. Ainsi Colmar, vers la fin du XVIIe siècle, ne fournissait que 15 miliciens ; souvent la prime offerte par les autorités locales suscitait tant de candidatures volontaires qu'il n'y avait pas lieu de tirer au sort ». Après la paix de Ryswick, les deux régiments de 1.200 hommes chacun furent licenciés. Au siècle suivant, les miliciens n'avaient plus qu'à passer quelques jours à Strasbourg et à Colmar pour y faire l'exercice. Jamais l'appel n'amena de levées plus considérables. En 1764, tout le comté de Hasbourg, dans la Haute-Alsace, sur un total de 223 inscrits, ne comptait que 5 miliciens.

Il en allait ainsi pour toutes les provinces, et, au total, la milice frappait à peine le quarantième de la population. On se plaignait tout de même : quel cri de soulagement on pousserait aujourd'hui si on était assuré que, même en cas de péril, on n'appellerait pas sous les armes plus d'un homme sur quarante ! Le grand nombre des dispenses accordées explique que si peu d'hommes aient eu à servir. Outre les exemptions que l'intendant avait la faculté d'accorder dans les différents cas particuliers qui pouvaient se présenter, étaient régulièrement soustraits au service : les porteurs de charges financières ou judiciaires, les magistrats des villes, les consuls, les trésoriers, les syndics des paroisses, les avocats, les procureurs, les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les étudiants, les employés des fermes, les collecteurs de tailles, les employés des ponts et chaussées, les directeurs des postes, les postillons, les directeurs de forges, les fabricants de papiers, les directeurs d'entreprises de métaux, de faïenceries, de verreries, les filateurs, les imprimeurs, les protes et ouvriers d'imprimeries gagnant au moins 600 livres par an, les marchands et artisans payant au moins 40 livres de taille. Il y faut ajouter : les fils aînés de laboureurs, les bergers de paroisse, les bergers d'un troupeau de cent têtes au moins, les célibataires ayant plu-

sieurs domestiques et trente livres de taille, le maréchal-ferrant et le charron d'un village, quand ils sont seuls à y exercer leur art, les bâtiers et bourreliers en pays de montagne, les maîtres jardiniers, les maîtres-charretiers, les concierges et les serviteurs, etc., etc. Bien entendu les clercs étaient exempts de tout service militaire, conformément aux prescriptions du droit canon. On n'en finirait pas d'énumérer toutes les catégories professionnelles et toutes les situations individuelles qui, de droit entraînaient l'exemption de la milice. La conséquence, nous l'avons vue : c'est que 39 Français sur 40 étaient certains de ne pas être arrachés à leur labeur pour aller courir aux armes. Le laboureur pouvait rester à sa charrue, le soldat de métier veillait pour lui aux frontières. Il faut souhaiter au monde contemporain de pouvoir retrouver un jour des conditions aussi favorables au développement heureux, des travaux de la paix.

* * *

A regarder, dans les textes originaux et à la lumière des faits exactement consultés, l'œuvre patiente et magnifique des rassembleurs de la terre de France, on ne sait pas s'il faut le plus admirer la continuité féconde de leurs efforts, la gloire qui auréole leurs personnes et leurs règnes ou leur respect, leur amour de la justice, leur modération si rare qu'on n'en connaît point d'autre exemple, et cette humanité qui toujours leur commanda d'être économes du sang des hommes. A travers plus de quatre cents ans d'histoire, il semble que les paroles mélancoliques et fortes de Louis XV à Fontenoy fassent écho à la maxime, unique et précieuse relique de Philippe-le-Bel : « Nous qui voulons toujours raison garder ».

SAM LOYD

ROI DU PUZZLE

ET DU PROBLÈME D'ÉCHECS

Si le nom de Sam Loyd revient sans cesse dans la chronique hebdomadaire que publie l'*Action Française du Dimanche* sur les Echecs, c'est qu'on s'accorde à reconnaître en lui le roi du problème. Ses compositions se chiffrent par milliers. Elles se distinguent par une originalité, un piquant, qui feront toujours les délices des fervents du noble jeu. Nul problémiste ne sut vaincre avec plus d'esprit les difficultés si nombreuses de la composition.

Nous croyons intéresser tous les lecteurs de cet almanach en présentant ici un autre Sam Loyd, le Sam Loyd mystificateur, humoriste et surtout inventeur de ces fameux casse-tête qui ont fait le tour du monde.

Samuel Loyd naquit à Philadelphie en 1841 et mourut à Brooklyn en 1911. Dès l'âge de dix ans, il s'intéressait aux échecs et publiait son premier problème en 1855. Enfant très malicieux, il avait déjà un goût prononcé pour les imitations et les escamotages. Il paraît que, dans sa famille, une vieille servante, qui attribuait à l'art de la ventriloquie des affinités diaboliques, rendit un jour son tablier parce qu'elle entendait, en nettoyant certaine salle, des voix dans la cheminée.

Notre jeune américain était déjà considéré, à seize ans, comme le meilleur problémiste de son pays.

Son ami et biographe, Alain C. White, compare son esprit qui jaillissait, dans la conversation, avec une abondance presque étourdissante, à l'eau bouillante d'une source que nul n'a la vivacité de pouvoir recueillir, dans des vases. Son activité cérébrale s'exerça beaucoup plus sur les jeux de patience que sur les problèmes d'échecs. Mais, contrarié sans cesse par une multitude d'affaires, il n'avait pas le temps d'éprouver, d'améliorer, de mener à bien tout ce qu'imaginait son cerveau. Au physique, figure très belle, front haut, yeux très vifs, aimable et gentil sourire d'un homme qui voit le monde ainsi qu'une foule de petits enfants qu'il faut divertir et... coller.

A l'âge de 17 ans, grâce à ses aptitudes remarquables pour les mathématiques, il préparait la carrière d'ingénieur mais s'irritait déjà à l'idée des menus travaux attachés à cette profession. Un jour, il alla droit à son professeur et lui dit qu'il ne prendra plus de leçons. Etonné, le professeur lui demande ce qu'il a l'intention de faire et lui conseille de bien réfléchir. Pour toute réponse, le jeune homme tire de sa poche un petit carton et le tend à son interlocuteur en lui demandant s'il pourrait résoudre cette question. C'était le fameux puzzle « Trick Donkeys ». Nul

n'ignorait, un mois après, ce dessin qu'il faut découper en trois parties, suivant le pointillé et disposer de façon que les jockeys soient en selle et les ânes au galop. (Fig. 4). Plein de confiance,

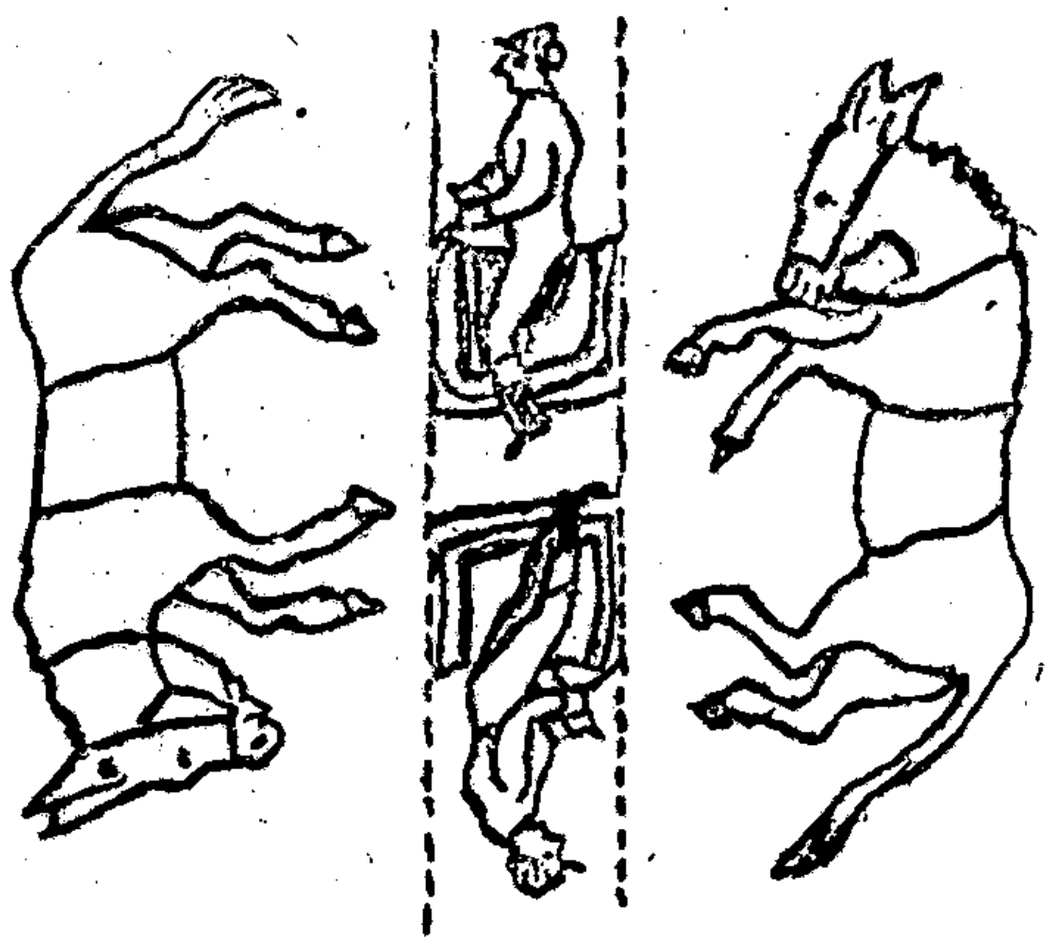

Fig. 4

Loyd avait trouvé sa voie. Il tenait de Barnum une commande pour plusieurs milliards de cartes qui devaient servir de réclame pour son cirque. Si le monde perdit ce jour-là un bon ingénieur, il eut l'ample compensation de gagner un génie unique en son genre.

Le « *Trick donkeys* » n'est pas le premier casse-tête de Loyd. Il fit ses débuts par les « *Voisins querelleurs* ». Trois hommes habitent trois maisons à l'intérieur de quatre murs percés de trois portes. Ils se querellent, ne peuvent plus se voir, si bien que chacun doit avoir son chemin clos aboutissant à une porte, face à sa maison, sans croiser les deux autres (Fig. 2).

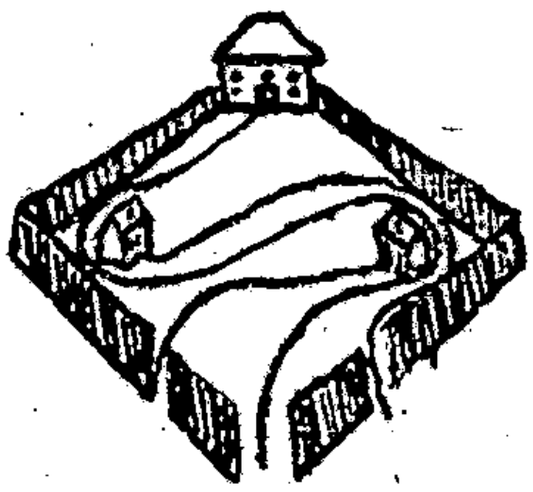

Fig. 2

L'ingéniosité de Loyd lui fit découvrir de nombreuses questions s'appliquant aux échecs. Une des meilleures et des plus difficiles

est le *Tour de la Reine*. Elle consiste à placer la reine sur une case quelconque de l'échiquier, à lui faire parcourir toutes les cases et à la faire revenir à son point de départ en 14 coups. Nous avons donné les trois solûtions dans l'A. F. du 26 août 1917. La clef du problème consiste à gagner un mouvement en traçant une croix au centre.

Le circuit du cavalier a été l'objet des fravaux d'illustres mathématiciens. Euler l'a posé en loi. Celui du fou, de la tour, ont été étudiés par Loyd. Un puzzle qui fut matière à de nombreux commentaires est celui des *huit reines :* Placer huit reines sur l'échiquier de façon qu'aucune d'elles ne soit attaquée par une autre.

La traversée du danube. — Placer 7 cavaliers à la 5me rangée de l'échiquier, 4 blancs sur les 4 cases à gauche, 3 blancs sur les 3 dernières cases à droite et les faire changer de côté sans reculer et sans que deux cavaliers se rencontrent sur la même verticale.

Les quatre cavaliers. — Les placer sur les 4 premières cases d'une grande diagonale puis diviser l'échiquier en 4 tranches égales de 16 cases de façon qu'un cavalier se trouve sur chacune d'elles.

Vers 1860, Sam Loyd partageait avec Paul Morphy l'admiration des amateurs d'échecs. Il collaborait alors à 27 journaux. La pénurie des problémistes de valeur était telle à cette époque que le fécond auteur, dans sa colonne du *Chess Monthly* ne publiait pas d'autres problèmes que les siens. Il adoptait les pseudonymes les plus variés pour donner au public l'illusion d'une excellente équipe de problémistes.

D'une activité prodigieuse, nous trouvons Loyd en 1868 à la fois imprimeur, éditeur, relieur, graveur, typographe, journaliste et surtout, vocation dominante de sa vie, inventeur de puzzles.

Pour montrer combien il concentrait son attention sur sa tâche, on raconte qu'un jour, pendant qu'il composait quelque inextricable problème, son marmot dégringola du haut d'un escalier avec un seau en métal. Grand bruit de ferraille, cris perçants, clameurs des gens accourus, rien n'y fit. On retrouva le papa dans son fauteuil, penché sur l'échiquier, complètement insensible aux cataclysmes environnants.

Dans l'intimité, Loyd avait toujours en réserve quelques réjouissantes exhibitions d'escamotage ou de ventriloquie. Un soir, dans une assemblée d'affaires, deux membres se font attendre. Loyd demande un paquet de cartes, le bat et s'écrie soudain : « Tiens ! quel drôle de jeu ! Je n'y vois que du noir » ! En effet, il étend les cartes en éventail sur une table et elles apparaissent toutes noires. Il les ramasse, les bat et les étend de nouveau et on ne voit alors que des carreaux et des cœurs ! Il passe à un autre tour d'adresse, puis à un autre et intéresse si bien son auditoire que l'arrivée des deux membres absents n'est pas remarquée et que la séance d'affaires ne s'ouvre qu'à regret.

Au cours d'une excursion en bateau à vapeur avec sa famille, une averse survient. Tout le monde se réfugie dans une vaste

salle, sous le pont. Que faire ? Loyd s'offre pour une séance de spiritisme. Un jeu de cartes lui suffit pour exécuter sa fameuse expérience de transmission de la pensée. Il place son jeune fils au bout de la salle, lui fait bander les yeux, prend les cartes, en fait tirer une au hasard, présente le dos dans la direction de son fils et lui dit : « Quel est cette carte » ? Une réponse correcte est donnée. L'expérience est renouvelée plusieurs fois, toujours avec succès. On constate cependant un grand effort cérébral chez le jeune homme, si bien qu'un vieux monsieur s'approche du père en le priant de ne pas prolonger une séance qui pourrait avoir des résultats funestes pour son cerveau. Est-il nécessaire d'ajouter que le fils ne faisait que remuer les lèvres en réponse aux questions et que le père, excellent ventriloque, imitait sa voix ?

Un autre succès de ventriloquie était d'animer les œufs dans le panier d'une ménagère revenant du marché. Le bruit insolite qu'elle entendait à ses côtés et qui ne pouvait proyenir que des œufs prêts d'éclore, la faisait courir chez elle au plus vite de peur de voir son panier se remplir de poussins.

Les premiers casse-tête de Loyd furent consacrés à la réclame par le prospectus et l'affiche. C'est ainsi que fut exécuté, pour un gros commerçant, un nombre considérable de cartes représentant le visage d'un affreux bonhomme dont le nez énorme était peint de telle sorte que du rouge il tournait au bleu selon les variations atmosphériques. Plus tard il approvisionna largement des rubriques spécialement consacrées aux puzzles dans les magazines et les journaux.

Un de ses plus fameux puzzles est le 14-15 que nous nommons le *taquin*. Tout le monde connaît ces quinze petits blocs numérotés, encastrés dans une bâte carrée qui peut en contenir seize. Une récompense de mille dollars fut offerte en vain par le journal américain qui lança la question. Chez nous, la *Presse illusirée*, renouvelant, avec plus de modestie, ce beau geste, abandonna 500 francs au premier solutionniste. La question était ainsi posée : Jeter les quinze cubes hors de la boîte, les y replacer au hasard, puis, en les permutant ensemble, les ramener dans leur ordre naturel. N'étant soluble que dans la moitié des cas, personne ne pouvait la résoudre en série. Un bon mathématicien, Nor Piarron de Mondésir, a établi une règle fort simple qui permet de prédire à l'avance si la solution est possible dans tel cas proposé. Le nombre des cas possibles dépasse treize cent milliards.

Dans la branche des mathématiques, Loyd a une façon de présenter certains problèmes qui laisse le solutionniste souvent fort perplexe. Donnons cet exemple : Anne et Mary ont ensemble 44 ans. Mary a deux fois l'âge qu'avait Anne quand Mary était moitié moins âgée qu'Anne sera quand Anne aura trois fois l'âge que Mary avait quand Mary était trois fois plus âgée qu'Anne. Simple problème d'algèbre. La confusion verbale crée cependant une apparence de difficulté, difficulté toute hypnotique, peut-on dire.

Notre figure 3 représente, à l'état de solution, un puzzle fort ingénieux et très difficile, *le Poney*. Découper la silhouette du poney en six morceaux et les rassembler de façon à former un nouveau poney.

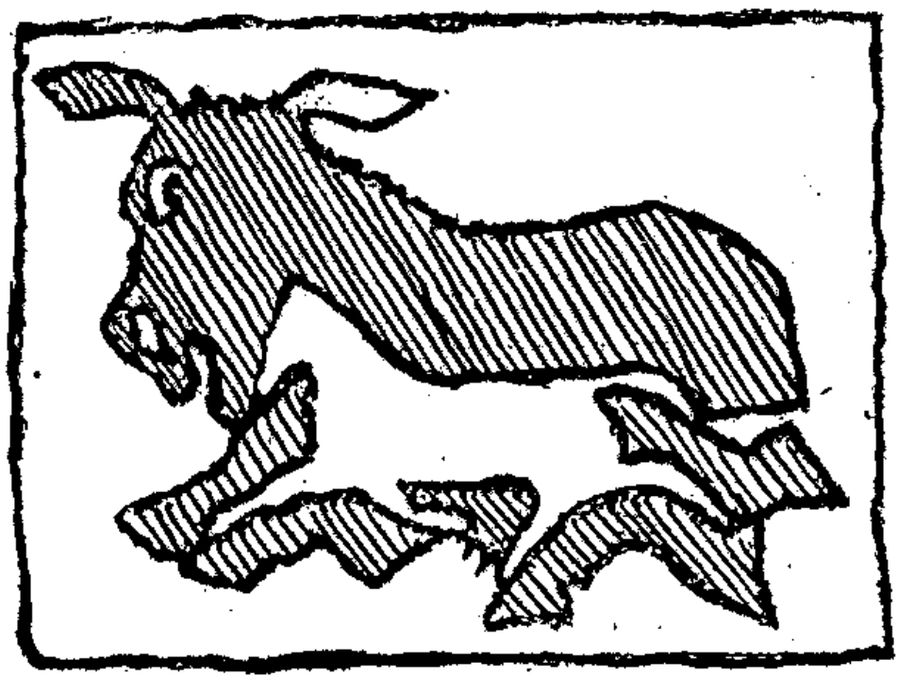

Fig. 3

Fig 1

Puzzle du chinois disparu (fig. 1). — Chef-d'œuvre de Loyd. Une rondelle en carton, figurant la terre, est fixée par son centre sur une autre carton, plus large et carré. Avec ce centre comme

pivot, le carton rond peut tourner sur le carton carré. Treize petits chinois gambadent sur la circonférence épée en main. Or, il n'en reste que douze si l'on imprime un léger mouvement de rotation vers la droite. Qu'est devenu le treizième ? Alain White déclare que la question a intéressé bon nombre de savants et que toutes les explications données sont insuffisantes. Cependant, si on remarque qu'aucun chinois n'est complet, qu'il manque à chacun d'eux la treizième partie d'un autre, il nous semble que la ficelle est découverte.

Un des puzzles-réclames les plus renommés est celui de la *Fortune aveugle* qui se composait d'une carte sur laquelle étaient imprimés un fer à cheval, une pipe, avec différents numéros devant être recouverts alternativement par deux joueurs. Le gagnant était celui qui atteignait le premier le total de 51. Loyd, sur cette carte, offrait 25 dollars à tous les amateurs qui, par correspondance, gagneraient une partie contre lui. Plus de cent mille parties furent ainsi engagées et l'astucieux inventeur n'en perdit aucune car il avait une clé lui donnant, pour chaque coup qu'il recevait, la réponse gagnante. Un professeur du Collège de Colombia voulut parier avec lui cent dollars qu'il le gagnerait. Loyd refusa en disant qu'il ne voulait pas le voler. Mais le professeur insista, engagea plusieurs parties et, à sa grande confusion, les perdit toutes.

Coupons court, pour ne pas abuser de l'attention du lecteur. La plupart de ces puzzles, aujourd'hui oubliés en France, auraient un énorme succès de curiosité, croyons-nous, s'ils étaient exploités à fond par quelque grande entreprise. Roi du puzzle et du problème d'échecs, Sam Loyd est de plus la Providence des lanceurs d'affaires.

GASTON LEGRAIN.

LA REVUE UNIVERSELLE

La *Revue Universelle* a été fondée pour exposer les idées françaises, les faire rayonner au dehors et réaliser la fédération intellectuelle du monde par la pensée française. Un étranger a pu dire qu'au lendemain de la guerre notre pays marchait à la tête de l'ordre. De tout temps l'influence intellectuelle de la France a été prépondérante dans l'univers : les idées révolutionnaires même n'ont trouvé de crédit que lorsque nos écrivains les propageaient. Aujourd'hui plus que jamais, le monde attend de la France une direction. Quoi de plus naturel ? Elle a été le principal ouvrier de la victoire militaire, non seulement par le sacrifice, mais par l'esprit. Depuis lors les meilleures initiatives politiques sont venues d'elle. On sent nettement qu'elle est le pays le moins menacé par le désordre. Ses écrivains se devaient de rechercher en commun les principes d'action qu'imposent l'expérience de la guerre et les désillusions de la paix.

Tout ce qui peut être touché par notre pensée doit être fédéré et affilié à l'essor général des lettres et des arts, des philosophies et des sciences du nom français. La *Revue Universelle* a l'ambition d'être cet instrument de haute communication internationale.

Mais pour qu'une telle action soit féconde, pour qu'elle engendre toutes ses conséquences heureuses, il faut qu'elle procède d'une pensée sûre d'elle-même, d'idées justes, utiles pour tous les hommes civilisés, applicables à tous les peuples libres.

Cette méthode générale a été exposée d'abord dans le manifeste où les fondateurs de la Revue conviaient tous les intellectuels français à prendre « le parti de l'intelligence », car l'intelligence est ce qui fait la ressemblance humaine. L'esprit de fidélité à la raison dont la vertu est universelle comme le bon sens est un lien naturel entre les hommes de tous les pays. Cette méthode n'est pas à inventer, mais simplement à remettre en honneur.

Refaire l'esprit public en France par les voies de l'intelligence ; tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française et non pas pour exercer une ambitieuse domination, mais pour rassembler tout ce qui prend parti contre les puissances de dissolution, d'ignorance et d'argent qui menacent la raison et l'ordre de l'univers : fortifier, étendre les relations entre les groupes dévoués à la cause de l'esprit, tel est le programme des écrivains de la *Revue Universelle*, qui estiment, en effet, que toute tentative de renaissance nationale en France

doit trouver pour alliés naturels, en quelque contrée que ce soit, les hommes qui demandent à l'intelligence les bases d'un ordre nouveau.

Fondée en avril 1920, la *Revue Universelle* a par son essor rapide fourni un des plus beaux témoignages de la vitalité de l'esprit français. Les écrivains de la Renaissance Nationale auxquels les fondateurs avaient fait appel dans leurs manifestes et leurs programmes ne lui ont pas plus marchandé leur collaboration que l'élite de l'opinion ne lui marchandait son audience. Dès ses premiers numéros en effet, le lecteur sentait qu'une doctrine se dégage avec netteté des pages où le cardinal Mercier montre l'identité d'inspiration chez Dante et saint Thomas pour résoudre le problème de la destinée humaine : où Charles Maurras, prévoyant un retour des nations meurtries au bon sens traditionnel, annonce l'avenir de l'ordre, de l'antique vérité sociale latine : où Paul Bourget tire l'enseignement positif des expériences intellectuelles d'un Taine ou d'un Renan, où le grand écrivain anglais Chesterton dénonce avec humour les doctrines modernes, qui équivalent au suicide de la pensée, pages solides, riches de substance, d'une impressionnante unité et qui nous montrent des écrivains de nationalité différente élaborant une commune vérité transmissible et organique. Et de la vérité dont ces philosophes recherchent les principes permanents, le regretté Augustin Cochin apporte la vérification expérimentale, dans un essai sur le Patriotisme humanitaire, de ce patriotisme reconnaissable à sa cruauté, comme le national l'est à son dévouement. Et jusque dans les Souvenirs où le général Lyautey évoque son séjour en Annam ; nous trouvons telles remarques sur les effets de la destruction des organes traditionnels qui recoupent et vérifient les doctrines d'un Maurras et d'un Bourget.

Continuant dans la voie si fortement marquée dès le départ, la *Revue Universelle* a publié ensuite un important article où Maurice Barrès étudie les moyens d'une réorganisation intellectuelle de la France : pages où le grand écrivain aborde le problème du haut enseignement scientifique, car il ne saurait être question d'oublier le rôle de la science dans une Renaissance totale de l'esprit humain.

C'est pourquoi la *Revue Universelle* a tenu à honneur de publier de Pierre Termier une étude qui a été jugée dans les termes suivants par Mme Louise Robin dans les colonnes du journal *L'Humanité* :

Un grand savant français, M. Pierre Termier, un des premiers géologues du monde, vient de publier dans la Revue Universelle *une méditation de la plus haute valeur, de la plus grande beauté, dans son inspiration et dans son expression sur Le Temps... Puis-je ajouter combien il est regrettable que la pensée des hommes qui comme la pensée de M. Termier s'élève si sereine et si rayonnante à des hauteurs philosophiques où l'optimisme affranchit et fortifie, ne soit pas plus familière à la masse intelligente et avide de s'instruire ?*

D'autre part, la *Revue Universelle* est le premier périodique français qui ait consacré une étude d'ensemble à l'examen des théories du physicien allemand Einstein, théories qui ne tendent à rien moins qu'à bouleverser toutes les notions qui servaient jusqu'ici de base à la physique. Elles ont été exposées par un jeune savant, qui est un esprit de haute valeur, M. Lucien Fabre, puis reprises et discutées aux points de vue philosophique et scientifique par Jacques Maritain et par Louis Dunoyer.

Dans le domaine des Lettres, la *Revue Universelle* a publié d'importants articles d'Henri Ghéon, Daniel Halevy, Jules Vérain, de maîtresses pages critiques de Pierre Lasserre. Enfin elle vient d'entreprendre sous le titre de *Les Œuvres et les Hommes* une série d'articles littéraires de Léon Daudet dont les deux premiers parus, sur *Victor Hugo ou la Légende d'un siècle* et *Frédéric Mistral ou le génie équilibré,* ont suscité un profond mouvement de curiosité.

Il n'est pas jusqu'aux deux romans publiés par la Revue qui ne prêtent le pathétique de la vie, qui ne fassent des vérités de chair de ce que les philosophes, les historiens, les hommes d'action présentent comme le fruit de leur méditation ou de leur expérience. Le *Fer sur l'Enclume* d'Emile Baumann étudiait un cas tragique de responsabilité morale fièrement acceptée et expiée. La *Sphère et la Croix* de Chesterton est un admirable récit fantaisiste ou le grand humoriste confie à une trame romanesque et passionnante le soin de rendre attrayantes les plus hautes spéculations philosophiques.

Pierre Thirion, Ernest Tisserand ont traité les questions financières.

On se doute qu'une revue dirigée par Jacques Bainville apporte aux questions de politique extérieure les plus précieuses contributions. Aux articles de Paul Le Faivre sur l'Alliance Franco-Belge, de Jean Maxe sur la crise de l'Internationalisme, de Morton-Fullerton sur la politique wilsonnienne, de René Johannet sur le Traité de Paix, succédèrent dans le numéro du 15 octobre des documents inédits sur les offres de paix séparée de l'Autriche en 1917 qui furent commentées par toute la presse et qui illustrent par un exemple éclatant la possibilité de conduire dans l'Europe Centrale une politique pacifique inspirée et dirigée dans le fil de la meilleure tradition française.

Jacques Bainville a tenu à préciser le service qu'une telle revue pouvait rendre en portant spécialement son attention sur les choses d'outre-Rhin ; et ce sera tâche propre que de renseigner là-dessus l'opinion publique, en poussant aussi loin que possible la connaissance de l'Allemagne. La politique et les mœurs, la philosophie et la littérature des Allemands, voilà qui ne doit pas être perdu de vue, ce qui demande à être analysé avec suite et avec pénétration si nous ne voulons pas être encore surpris, si nous voulons profiter des chances que la situation nous apporte. Il y a là non seulement un service à rendre, mais

un élément d'intérêt de premier ordre. A cet égard, la *Revue Universelle* a l'ambition d'être à la tête des périodiques français.

Ces quelques exemples montrent que la *Revue Universelle* est avant tout soucieuse de promouvoir des idées propres à réaliser la coordination des éléments intellectuels qu'elle se propose de faire servir à une même action civilisatrice. Rien, en effet, n'est plus indispensable, en ces temps troublés, que ce que l'on a si justement appelé « le commandement organique de l'esprit », car la raison est génératrice de paix. Point de saine politique sans pensée bien assise, sans hiérarchie des idées. Et voilà ce que les hommes ont du mal à comprendre. Des pages de haute critique littéraire comme celles que nous donne Pierre Lasserre, les dialogues philosophiques où Jacques Maritain poursuit la revision des erreurs modernes à la lumière du thomisme, les débats sur le théâtre, l'art, l'histoire où Dubech, Longnon, Marans réagissent contre les excès des nouveaux barbares, tous ces essais qui tendent, dans l'ordre esthétique ou intellectuel, à refaire une échelle des valeurs, concourent avec efficacité à la solution des problèmes plus immédiats qui nous angoissent ; car, pour remettre de l'harmonie dans la vie des peuples, il faut d'abord en rendre aux esprits.

Cette critique, aux principes réalistes, introduit naturellement à la méthode qu'appliquent aux problèmes concrets de notre temps, à l'actualité tumultueuse de la vie politique et sociale un René Johannet dans l'étude du monde nouveau ; un Georges Valois, dans l'organisation économique de la société moderne.

Enfin sous le titre de la *Quinzaine Financière*, la *Revue Universelle* donne régulièrement chaque quinzaine des notes sur les marchés financiers rédigées en toute indépendance et qui sont destinées à servir d'indication aux détenteurs de capitaux ; inspirées des idées et des principes exposés par Jacques Bainville dans son livre *Comment placer sa fortune*, elles ne tendent qu'à la conservation et à la défense des patrimoines français.

La Confédération de l'Intelligence et de la production française

(C. I. P. F.)

10, Rue du Hâvre, PARIS

Organisation professionnelle, fondée le 21 mars 1920, dans le but de grouper les producteurs par profession et, à l'intérieur de chaque profession, suivant les fonctions qu'ils y assument (fonctions de patron, de techniciens, d'employés et d'ouvriers). Suivant la doctrine formulée par Georges Valois, président de la C. I. P. F., dans son *Économie Nouvelle*, le nouveau mouvement d'organisation réprouve formellement le principe marxiste de la lutte des classes, qui ne correspond à aucune réalité de la production et ne peut engendrer que des ruines.

La C. I. P. F. répartit les producteurs français en 21 groupements professionnels et 5 groupements intellectuels. Elle publie un bulletin mensuel la *Production Française*, dont l'abonnement annuel ne coûte que 3 francs.

ORGANISATIONS D'ACTION FRANÇAISE

L'Action Française est une école politique et un mouvement d'organisation.

1° Au point de vue intellectuel, l'organe principal de l'Action Française est le *journal*, mais le but de l'Action Française, ce n'est pas de faire un journal.

Elle se sert du papier imprimé comme moyen le plus efficace de toucher les intelligences. En outre, le journal constitue le lien nécessaire entre les amis de ses doctrines, de ses méthodes et de son action.

L'Action Française n'est donc pas simplement un journal et rien que cela. Ce journal est un puissant organe du mouvement de l'Action Française, actuellement le plus important, ce n'en est pas le but ni la fin.

La presque totalité des collaborateurs du mouvement de l'*Action Française* n'est pas composée de journalistes professionnels, encore moins de politiciens. Devenus écrivains politiques par nécessité, ils ont dû en négliger ou en abandonner leur carrière respective.

Les doctrines et les projets de l'*Action Française* une fois réalisés, chacun désire rentrer au plus vite dans le cadre de sa profession.

Il existe un *Institut d'Action Française* où sont étudiés dans leurs détails les grands problèmes politiques, sociaux ou religieux. Des cours sont donnés chaque année à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, à l'Hôtel des Sociétés Savantes et de la Société de Géographie.

La Revue d'Action Française dont l'édition est suspendue depuis la guerre, permet aux études doctrinales des développements qui ne pourraient pas trouver place dans le cadre forcément limité du journal.

Absolument autonome, mais tout à fait amie, une active maison d'édition : *La Nouvelle Librairie Nationale,* dirigée par Georges Valois, publie les écrits des écrivains de l'*Action Française* sous la forme définitive et plus complète du livre.

La *Revue Universelle,* également autonome, a été fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville. Son programme a été défini en ces termes : « Refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française. »

2° L'œuvre intellectuelle de l'*Action Française* se double d'une *action* qui se concrétise dans des organisations telles que la *Ligue d'Action Française,,* les *Camelots du Roi,* les *Commissaires,* les *Etudiants d'Action Française* et les nombreux services qui en dépendent.

Ces différentes organisations relatives à la théorie ou à la pratique se développent sous le contrôle des Comités directeurs de l'*Action Française.*

Le but de l'*Action Française* est la destruction des nuées démocratiques et l'établissement d'un régime d'ordre, d'autorité et de libertés : la royauté française.

COMMISSION DE PROPAGANDE

Créée au cours de l'année 1920, la *Commission de Propagande* de l'*Action Française* a été chargée de la gestion financière de toutes les organisations extérieures au journal proprement dit, notamment de la *Ligue,* de l'*Institut,* du Comité des *Conférences,* de la *Propagande* par affiches, tracts et brochures. En outre, cette commission s'occupe tout particulièrement des *abonnements gratuits ou à prix réduits.*

Tous les services de l'*Action Française* sont représentés dans ce nouvel organisme, que préside Charles Maurras. Le capitaine R. de Boisfleury, membre des Comités directeurs, en est le trésorier ; Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Président : Lieutenant-Colonel Bernard de Vesins. — Secrétaire-général : Marius Plateau.

Pour être *Ligueur d'Action Française* il faut :

1° Avoir signé la déclaration ;

2° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (3 francs au minimum) membre adhérent ; 50 francs au minimum membre donateur ;

3° Avoir été agréé par la section locale ou par le Secrétariat de Paris.

Il existe également une *Alliance d'Action Française*. Les conditions sont les mêmes que celles de l'adhésion à la Ligue, sauf pour la signature de la déclaration.

Partout où des sections d'*Action Française* sont organisées, les intéressés sont mis en relation avec nos amis de l'endroit ; dans le cas contraire, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

Il suffit d'écrire au Secrétariat de la *Ligue d'Action Française* (12, rue de Rome, Paris 8e) pour recevoir immédiatement tous les renseignements complémentaires.

CAMELOTS DU ROI

Président : Maxime Real del Sarte. — Vice-président : Lucien Lacour.

Les inscriptions à la Fédération nationale des Camelots du Roi, qui avaient été interrompues depuis la mobilisation, sont reprises. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général.

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

La permanence et le local des *Etudiants d'Action Française* sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts (6e). Des salles de lecture, de travail, de réunion, une bibliothèque sont à la disposition des membres adhérents. Pour tous renseignements écrire au Secrétaire Général des Etudiants d'*Action Française* à l'adresse ci-dessus.

DAMES ET JEUNES FILLES ROYALISTES D'ACTION FRANÇAISE

L'Association des Dames royalistes d'Action Française est présidée par Mme la marquise de Mac-Mahon, à laquelle on est prié de s'adresser pour tous renseignements. L'Association des Jeunes Filles Royalistes est présidée par Mlle Yvonne de Kerret, château de la Forest, par Languidic (Morbihan).

Indépendamment de ces organisations d'étude, de propagande et d'action, l'*Action Française* possède :

SERVICES DIVERS

1° Une *Permanence Centrale,* salle de lecture et de correspondance créée comme centre de réunion pour nos amis de Paris et nos ligueurs de province de passage dans la capitale. Cette permanence est ouverte chaque matin (saut le dimanche), 14, rue de Rome, au troisième étage, de neuf heures et demie à midi, et tous les après-midi, de deux heures à sept heures ; on y trouve journaux, magazines, revues, nouveaux ouvrages, etc. Pour les conditions d'admission; s'adresser au comte de Rouvroy.

2° Un Comité d'études Législatives et Sociales qui, avec le concours de jurisconsultes de nos amis, étudie les projets de lois ou amendements possibles et propose les solutions qui paraissent les plus favorables aux différents problèmes posés soit au Parlement, soit devant l'opinion publique. Les bureaux sont installés 14, rue de Rome, au 4e étage.

3° Un service de *Renseignements militaires et juridiques.*

Il est répondu aux questions écrites soit par la voie du journal, à des initiales indiquées, soit par lettres particulières. (Les correspondants sont priés de joindre un timbre pour la réponse).

4° Un *Office de placement* gratuit, organisé dans le but de servir d'intermédiaire entre employeurs et employés et dans l'espoir de leur rendre de mutuels services.

Pour les uns comme pour les autres, les demandes d'emplois sont reçues et examinées à titre absolument gracieux, à la seule condition que les intéressés soient inscrits à l'une de nos organisations ou recommandés par un de nos amis connus.

Seuls les réformés de la guerre et les réfugiés des pays envahis peuvent se présenter sans autre recommandation. Ils sont simplement priés de présenter des pièces justifiant cette situation.

De plus, les bureaux de l'office (12, rue de l'Isly 3e) sont ouverts tous les matins (dimanches et jours de fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Secrétaire de l'Office d'*Action Française* de placement.

UN MENU POUR CHAQUE MOIS

JANVIER

MENUS

DÉJEUNER

Beurre, crevettes, céleri en branches
Omelette aux rognons
Navarin de mouton aux pommes
Choux de Bruxelles sautés
Camembert
Pommes à la Reine (1)

DINER

Potage de purée de pois aux croûtons
Riz de veau à la chicorée
Bœuf à la mode
Pommes de terre à l'Italienne
Fromages
Compote Orâna
Desserts

FEVRIER

MENUS

DÉJEUNER

Beurre, Canapé d'anchois
Pieds d'agneaux farcis
Gigot rôti, haricots verts
Choux-Fleur Béchamel
Tartelettes aux amandes
Fromage - Desserts

DINER

Potage de riz consommé
Petits pâtés
Poulet rôti cresson
Epinards à la crème
Fromages
Pots de Crème vanillée
Desserts

MARS

MENUS MAIGRES

DÉJEUNER

Beurre, sardines, cresson en branches
Thon frais en côtelettes purée de tomates
Macaroni au gratin
Salade de légumes mayonnaise
Fromage
Bananes orangées
Desserts

DINER

Potage bonne femme
Riz aux coques
Saumon sauce verte
Endives demi-glace maigre
Fromage
Tutti - Frutti
Desserts

AVRIL

MENUS

DÉJEUNER

Filets de céleri, rave en salade, beurre
Œufs en Timbales
Entrecôte bordelaise
Carottes nouvelles aux pois
Fromage
Génoise glacée au rhum
Desserts

DINER

Potage à l'oseille sur croûtons dorés
Pâté de lièvre en gelée
Aloyau à la Française
Artichauts Barigoule
Fromage
Dame Blanche pralinée
Desserts

MAI

MENUS

DÉJEUNER

Champignons, beurre, olives vertes
Boudin grillé Parmentier
Côte de veau à la marmotte
Petits pois à la Française
Salade, fromage
Compote de cerises
Desserts

DINER

Consommé chiffonnade de cerfeuil
Turbot sauce capre
Caneton rôti cresson
Asperges Vénilienne (1)
Salade, fromage
Ambroisie (1)
Desserts

JUIN

MENUS

DÉJEUNER

Concombre, beurre, radis
Tête de veau Sainte-Menehould
Rosbif à l'Anglaise
Haricots verts
Salade, Fromage à la crème
Corbeille de fruits

DINER

Potage Julienne printanière
Truites à l'ancienne
Lapin au père Douillet
Petites fèves des Marais
Salade, fromage
Crème au chocolat
Fruits

JUILLET

MENUS

DÉJEUNER

Petits melons verts au vinaigre, Artichaut poivrade
Omelette aux Champignons
Langue de bœuf sauce piquante
Pommes de terre au lard
Salade - Fromage
Fruits

DINER

Consommé aux Quenelles
Laitues pommées farcies
Escalopes Jeannette
Tomates sautées Provençales
Salade - Soufflé au café
Fromage à la crème - Fruits

AOUT

MENUS

DÉJEUNER

Salade de tomate, Beurre, Radis
Beignets de cervelle de veau
Côte de bœuf braisé sauce Madère
Aubergines farcies
Salade - Fromage
Crême fouettée - Petits beurre
Fruits

DINER

Potage de croutons à la purée verte
Carpe en Daube
Pigeons crapaudine
Courges à l'Anglaise
Glace à la Vanille
Fromage
Fruits.

SEPTEMBRE

MENUS

DÉJEUNER

Sardines fraîches, Beurre, Saucisson
Timbale aux foies de volaille
Côtelette de mouton vert pré
Céleri farci
Salade de légumes à l'Italienne
Fruits

DINER

Potage Chantilly
Œufs farcis crevettes
Selle de mouton garnie de rissoles de Volaille
Pommes de terre à l'Anglaise
Salade - Fromage
Melon frappé au Marasquin
Desserts

OCTOBRE

MENUS

DÉJEUNER

Escargots Bourguignonne, olives noires, beurre
Pieds de mouton Poulette
Civet de lièvre
Tomates farcies
Salade Rachel
Pommes à la Reine
Fromage - Desserts

DINER

Soupe à l'oignon et au fromage gratinée
Saumon mayonnaise
Samis de canards sauvages
Soissons aux beurre
Salade
Marrons à la crême Chantilly
Fruits

NOVEMBRE

MENUS

DÉJEUNER

Chou rouge au vinaigre, caques, beurre
Pieds de porc truffés grillés
Mouton à l'Espagnole
— Navets frits
Gelée de groseille
Fromage
Desserts

DINER

Potage poireaux, pommes de terre
Bar sauce hollandaise
Perdrix à la purée de lentilles
Chicorée au jus
Salade - Fromage
Poires Duchesses en surprise
Desserts

DÉCEMBRE

MENUS

DÉJEUNER

Moules marinières, Mortadelle de Bologne
Fraise de Veau gratinée au fromage
Filet de bœuf aux olives
Salade de homard aux œufs durs
Fromage
Desserts

DINER DE NOEL

Potage Crécy
Huîtres d'Ostende
Quartier d'agneau farci
Dinde en daube à l'ancienne
Salade barbe de capucin et betterave
Bécasses rôties sur croutons
Fonds d'artichauts à l'Italienne
Plombière au rhum
Fromage
Gelée à la Grenade, - Méringues Chantilly
Pains d'Orange

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier	5
Benoit XV et le prestige de la papauté	31
L'Action française et les élections	35
Les Inscriptions et les sentences	44
Léon Daudet à la Chambre	50
Les plats de Pampille	53
La Monarchie et les ouvriers	62
A la chambre le 16 novembre, images et réflexions	68
Le retour d'Ulysse	75
Année politique	107
Félibrige	120
Le VII[e] congrès de l'Action française 1920	122
Deux Sœurs (conte)	132
Le roi diviseur de l'Allemagne	140
La Renaissance agricole en France et la génétique	145
Le Rassembleur de terre française	150
Chanson pour boire au Roi	157
Chanson de Gaston Phœbus	158
Le Roi et la guerre	160
Sam Loyd, roi de Puzzle et du problème d'échecs	170
La *Revue universelle*	176

Pages

La Confédération de l'intelligence et de la production française 180
Organisations d'Action française 180
Un menu pour chaque mois 184

Portrait de Mgr le Duc d'Orléans 29
Portrait de Charles Maurras 43
Portrait de Léon Daudet 49

MONTPELLIER. — IMP. MANUFACTURE DE LA CHARITÉ.